This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

WIDENER LIBRARY
HX 11GF /

Br 2165.134

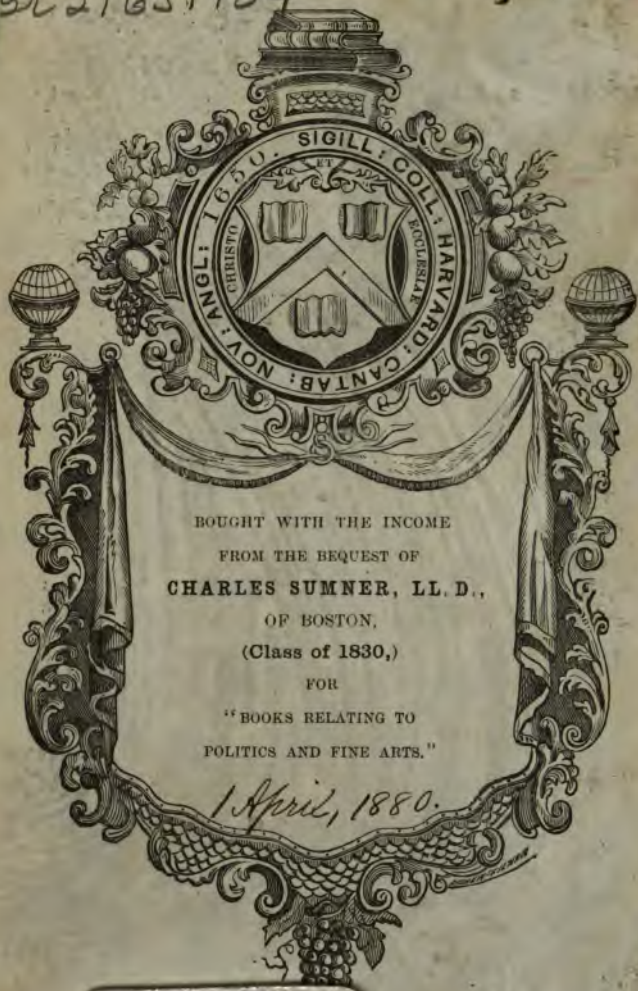

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER, LL.D.,
OF BOSTON,
(Class of 1830,)
FOR
"BOOKS RELATING TO
POLITICS AND FINE ARTS."
1 April, 1880.

DIX ANS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE

I

UI
TES
L

PARIS. — IMPRIMERIE EMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

DIX ANS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE

PAR

(Jean Joseph) LOUIS BLANC

I

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS,
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1879

Droits de reproduction et de traduction réservés.

6476.6
B216v.134
1880, April 1.
Sumner fund.
(Tom. I.-V.)

AVANT-PROPOS

Voici la conversation qui eut lieu un jour entre un Anglais de mes amis et moi :

LUI. — Depuis longtemps déjà, vous consignez vos impressions sur l'Angleterre dans des lettres écrites jour par jour : pourquoi ne publieriez-vous pas ces lettres sous forme de livre ?

MOI. — Vous n'y pensez pas ! Faire un volume ou plusieurs volumes de pages tracées au courant de la plume, sous l'inspiration du moment?

LUI. — C'est précisément ce qui m'en plaît. J'aime à voir la pensée en déshabillé. Un auteur qui se livre au public avec un entier abandon ne saurait lui causer de défiance. Vous ne vous êtes pas mis en garde contre vos lecteurs : tant mieux ! Ils vous en sauront gré.

MOI. — Mais ces lettres touchent à mille sujets divers; elles font voyager le lecteur, sans s'inquiéter de la route, tantôt de Londres à Pékin, tantôt de Liverpool à New-York; elles se succèdent au hasard des événements.

LUI. — Et quel mal voyez-vous à cela, je vous prie? Depuis quand la variété nuit-elle à l'intérêt de la lecture? Vous craignez que votre livre n'ait quelque chose d'un panorama mouvant? C'est craindre qu'il n'ait une physionomie trop vivante. Croyez-moi, l'importance du fond ne dépend pas du pédantisme de la forme, et les gros traités méthodiques ne sont pas instructifs par cela seul qu'ils vous ennuient.

MOI. — Allons! il paraît que vous avez réponse à tout. Voyons, cependant. Les lettres dont il s'agit ont-elles chance d'exciter quelque intérêt? Remarquez bien qu'elles se rapportent à des événements qui ne sont ni assez anciens pour piquer la curiosité, ni assez récents pour avoir la saveur de l'à-propos.

LUI. — Je dirais plutôt : à des événements qui ne sont ni assez anciens pour avoir perdu la saveur de l'à-propos, ni assez récents pour ne pas laisser beaucoup à la curiosité. Le passé qui n'est pas encore tout à fait le passé a son charme, et l'on s'attache au présent qui n'est déjà plus le présent. D'ailleurs, si je

vous ai bien lu, chaque fait nouveau n'est, dans vos lettres, qu'une *occasion* de peindre certains personnages, de dessiner certains tableaux de mœurs, de mettre en lumière certaines idées. Les événements ne vous servent qu'à dater les évolutions de l'esprit humain, qu'à encadrer les réflexions que la marche des choses humaines vous inspire ; le lecteur qui s'y tromperait serait bien peu intelligent. Eh bien, avez-vous encore des objections?

MOI. — Certainement, et j'en ai une très forte.

LUI. — Laquelle, s'il vous plaît?

MOI. — Je ne sais jusqu'à quel point j'ai le droit de publier un livre sur l'Angleterre, quand je ne suis pas sûr de la connaître tout à fait.

LUI. — Quoi! après un séjour de vingt ans?

MOI. — Justement. Ne vous rappelez-vous pas l'histoire de ce diplomate qui disait : « Lorsqu'on a vécu quatre semaines à Londres, on se croit capable d'écrire un gros volume sur les Anglais ; lorsqu'on y a vécu un an, on commence à avoir des doutes... ; lorsqu'on y a vécu dix ans, on laisse là, en désespoir de cause, le livre projeté. » Un jour qu'on interrogeait un philosophe sur ses progrès dans l'étude de la métaphysique : « Mes progrès? répondit-il, ils sont énormes; j'arrive enfin à comprendre que je n'y comprends rien. » Un étranger, questionné, après un long séjour dans ce pays, sur le résultat de ses obser-

vations touchant les Anglais, pourrait presque répondre de la même manière.

LUI. — Exagération que tout cela!

MOI. — Exagération moins grande que vous ne pensez. Que de contrastes en effet n'offre pas le spectacle des hommes et des choses en Angleterre! Monarchie dans la forme, république au fond; amoureuse de la liberté, et asservie au despotisme de l'opinion publique; jalouse des droits de la dignité humaine, et courbée sous la loi des préséances aristocratiques; rendant hommage au mérite, et professant à un degré excessif le culte des titres; tantôt ouvrant à l'orgueil individuel une carrière sans bornes, tantôt l'abaissant sous le niveau d'une hiérarchie artificielle; possédée par l'égoïsme national, et cependant capable de sacrifier millions sur millions dans un but de philanthropie; méprisant la pauvreté, et cependant charitable; montrant enfin au monde comme résultat de ses institutions sociales l'extrême misère côte à côte avec l'extrême opulence, l'homme lié au cadavre, la mort dans la vie: telle apparaît à un étranger qui l'étudie la nation anglaise. Quel peuple poussa jamais plus efficacement au progrès, et quel peuple craignit jamais davantage de s'écarter des usages reçus, de manquer au respect des traditions? Dans les détails comme dans l'ensemble, dans les petites choses comme dans les grandes, que d'aspects singulièrement di-

vers! Les Anglais sont humains, jusque-là qu'ils ont fait des lois pour la protection des animaux, et leur plus grand plaisir est le plus inhumain des plaisirs : la chasse. Hommes d'affaires, des goûts bucoliques se marient chez eux aux habitudes de comptoir. Adonnés au commerce, ils aiment la nature, la campagne, les fleurs. A leurs yeux, le temps est de l'argent, *time is money*, ce qui n'empêche pas tel négociant de ma connaissance d'avoir son bureau dans la Cité de Londres, sa maison à Brighton, et de parcourir chaque jour en chemin de fer 52 milles pour se rendre de sa maison à son bureau, puis 52 milles pour revenir de son bureau à sa maison. La pudeur du langage est poussée en Angleterre jusqu'à l'affectation : d'où vient que j'y ai vu, dans un port de mer très fréquenté, des hommes se baigner tout nus à quelques cents pas de dames qui ne pensaient pas devoir se déranger pour si peu? Un étranger est, tout d'abord, frappé de ce que les Anglais ont de froid, de réservé : qu'il assiste à un de leurs meetings, il s'étonne de la violence de leur enthousiasme ou de l'emportement de leurs colères. Les Anglais sont graves, dit-on; cependant, lorsqu'on a été témoin du prodigieux débordement de gaieté qui caractérise le retour des courses d'Epsom, il n'y a plus à parler de la descente de la Courtille; et quand on voit à quels irrésistibles, inextinguibles et sempiternels éclats de rire donnent

lieu chacun des mille soufflets, chacun des mille coups de pied dont se composent les pantomimes de Christmas, on se demande si la gravité anglaise n'est pas une mystification.

LUI. — Tout cela s'explique pourtant. En réalité, il n'y a rien d'inconciliable entre une république aristocratique et une royauté qui *règne mais ne gouverne pas*. Ce que vous appelez le despotisme de l'opinion publique, loin d'être incompatible avec la liberté, pourrait bien en être le résultat inévitable ; du moins, c'est ce que l'exemple des États-Unis semble prouver. Le culte des titres ne mettrait obstacle au développement de la dignité humaine, que s'il allait jusqu'à la négation des droits du mérite, ce qui n'est point le cas en Angleterre, où la nation se laisse conduire par des personnages tels que lord Lyndhurst et sir Robert Peel, l'un fils d'un peintre, l'autre fils d'un fabricant de coton ; et où vous aimez aujourd'hui sous le nom de lord Houghton l'homme d'esprit et de cœur que vous aimiez hier sous le nom de M. Monckton Milnes. La pauvreté résultant quelquefois d'un défaut de conduite et supposant des mœurs grossières, un manque d'éducation, je conçois à la rigueur qu'on la regarde de haut en bas, tout en étant disposé à la secourir. Il y a contraste sans aucun doute entre l'extrême opulence et l'extrême misère ; mais ce contraste est l'effet parfaitement conce-

vable d'institutions sociales qui reposent sur la concurrence illimitée, c'est-à-dire sur la lutte du fort contre le faible, et il y a plutôt lieu d'en être affligé que d'en être surpris. Le respect des traditions n'implique en aucune sorte la haine du progrès, qu'il tempère sans l'arrêter. Les Anglais ne veulent pas qu'on maltraite inutilement les animaux, et ils sont néanmoins grands chasseurs ; mais remarquez qu'ils ne considèrent pas la chasse comme un simple amusement, ils la regardent comme un exercice utile. Entre la passion des affaires et ce que vous nommez des goûts bucoliques, il n'y a pas plus d'opposition qu'entre la fatigue et le repos : l'un s'explique par l'autre. Le négociant qui passe chaque jour trois heures en chemin de fer pour aller à son bureau et en revenir, n'est pas aussi prodigue de son temps que vous vous l'imaginez : il lit les journaux en route ; il pense à ses affaires. Ce n'est pas, d'ailleurs, perdre son temps que de varier ses impressions, que de changer d'air ; la santé aussi est de l'argent. Que vous ayez eu sous les yeux, en Angleterre, dans tel ou tel lieu donné, des scènes accidentelles de *laisser aller*, c'est possible ; mais qu'y a-t-il à en conclure de décisif, je vous le demande, contre les habitudes permanentes, générales, de décence et de *decorum* qui caractérisent si essentiellement la société, et surtout la partie féminine, de la société anglaise ! Quant à ce que

vous dites des circonstances dans lesquelles notre gravité s'émancipe, je réponds que c'est précisément pour nous dédommager de l'ennui d'être graves, que nous rions de bon cœur lorsqu'il nous arrive de rire. Nos prétendues contradictions sont donc, vous le voyez, plus apparentes que réelles.

MOI. — Je le veux bien; mais elles n'en sont pas moins de nature à déjouer souvent la sagacité de l'observateur.

LUI. — Ainsi, ce qui vous fait hésiter, c'est la crainte d'avoir commis par-ci par-là quelques erreurs d'appréciation ?

MOI. — Hélas ! oui.

LUI. — Et quand même cela serait ! Pensez-vous que les Anglais vous feront un crime de n'avoir pas été infaillible, eux qui ne croient à l'infaillibilité de personne, pas même à celle du pape?

MOI. — Au reste, si je me décidais à publier un pareil livre, une chose me rassurerait : c'est qu'ils ne le liraient vraisemblablement pas.

LUI. — Et pourquoi non?

MOI. — Premièrement, parce qu'il n'a pas été écrit à leur adresse, et, en second lieu, parce qu'il ne leur apprendrait rien.

LUI. — Il leur apprendrait ce qu'un étranger, homme de bonne foi et qui a longtemps vécu parmi

eux, pense de leur politique, de leurs mœurs, de leurs usages ; n'est-ce rien que cela ?

MOI. — Vous désirez donc bien que je me rende à vos conseils ?

LUI. — Certainement, je le désire.

MOI. — Et la raison ?

LUI. — La raison, c'est que vos lettres sont marquées au coin d'une critique toujours bienveillante ; c'est que l'intention d'être équitable y perce à chaque ligne ; c'est qu'elles ont pour but manifeste de saper les préjugés qui existent en France contre nous, de combattre les jalousies et les répugnances qu'a engendrées une rivalité de plusieurs siècles, et de préparer les voies à une alliance sincère entre les deux peuples de la terre qui sont le plus faits pour se compléter l'un l'autre, et dont l'amitié importe le plus au développement de la civilisation.

MOI. — Tel a été effectivement mon but. Mais voulez-vous que je vous dise toute ma pensée ? J'ai bien peur que, malgré cela, ceux des Anglais qui auront la fantaisie de me lire ne soient mécontents de moi ; car, enfin, si j'ai pris plaisir à mettre en lumière ce qui dans votre pays m'a paru digne d'éloge, en revanche, j'ai dénoncé sans détour, sans ménagement, ce qui m'a paru digne de blâme.

LUI. — C'est ce qu'il fallait. Nous autres Anglais, nous sommes trop fiers pour avoir besoin qu'on nous

flatte, et nous avons trop de bon sens pour nous plaindre des critiques dont nous pouvons profiter.

MOI. — Et quel titre pensez-vous que je devrais donner à mon livre ?

LUI. — Attendez un peu... Votre livre embrasse, je crois, une période de dix ans; pourquoi ne l'intituleriez-vous pas *Dix ans de l'histoire d'Angleterre ?*

MOI. — Oh! oh! voilà un titre bien gros! Vous oubliez que mes lettres passent d'un débat de la Chambre des communes à une fête du lord-maire, de l'exposé d'un imbroglio diplomatique à une description des courses d'Epsom; qu'elles montrent un tableau de mœurs entre deux portraits politiques; qu'elles mènent le lecteur du palais de la reine au prêche, etc...

LUI. — Raison de plus en faveur du titre que je propose. C'est singulièrement amoindrir l'histoire que de la réduire aux récits des intrigues de cour et des batailles. Est-ce que les institutions d'un peuple, ses habitudes, ses mœurs, ses fêtes ne font pas partie de son histoire? est-ce que la vie d'un peuple tient tout entière dans un cabinet de ministre, dans une Chambre de députés, dans un Sénat, dans un cénacle de diplomates? En parlant de la nécessité de ne pas emprisonner Dieu dans les temples, Diderot disait : « Élar-

gissez Dieu ! » Je dirais volontiers : « Élargissez l'histoire. »

J'étais à bout d'arguments, je quittai mon interlocuteur en lui disant :

— Je me décide.

L. B.

DIX ANS

DE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE

ANNÉE 1861.

I.

L'UNITÉ DE L'ITALIE DÉSIRÉE PAR L'ANGLETERRE.

29 avril.

C'est un bien saisissant et bien glorieux privilège que celui dont jouit la France! Son existence est pour tous les peuples de la terre un spectacle dont ils ne sauraient détacher leurs regards. Ils aiment à parler sa langue; ils allument leurs pensées aux mille flambeaux de sa littérature; ils font tenir tant qu'ils peuvent leur histoire dans la sienne; ils ont des échos pour chacun de ses cris; ils interrogent jusqu'à ses aspirations les plus vagues, et, s'il lui arrive, quand elle dort, de rêver tout haut, ils ont souci de la signification de ses rêves. Fait-elle un pas en avant, ils avancent; si elle s'arrête, ils font halte.

Oui, certes, c'est là un glorieux privilège; mais à l'hon-

neur d'en jouir sont attachées des obligations graves. C'est précisément parce que le génie de la France a un grand pouvoir de fascination qu'elle est tenue d'appeler à elle toutes les lumières de nature à la diriger dans l'emploi de ce pouvoir souverain. Il est commandé à ceux dont tout le monde s'occupe de s'occuper un peu de tout le monde. Qui peut beaucoup a besoin de beaucoup savoir. Cela est-il suffisamment compris en France? Je crains que non. Il me semble que, dans notre pays, nous ne donnons pas assez d'attention à ce qui se passe ailleurs; il me semble que nous sommes trop portés à vivre de nos propres pensées; que nous nous absorbons trop dans la préoccupation de nos propres affaires, sans songer que le lien même, l'étroit lien, qui les rattache à celles du monde entier, devrait rendre cette préoccupation moins exclusive. Le célèbre abbé Galiani disait plaisamment : « Ce qui distingue l'homme des autres animaux, c'est qu'il est le seul animal qui ait la faculté de se mêler de ce qui ne le regarde pas. » Mais est-il rien de ce qui regarde le monde qui ne regarde pas la France?

L'Angleterre prend note, jour par jour, presque heure par heure, de nos actes et de nos projets. En faisons-nous autant à l'égard de l'Angleterre? Différence flatteuse pour nous, j'en conviens, mais plus flatteuse que profitable! Ce qui est sûr, c'est qu'on s'étonne beaucoup ici du peu d'attention que la presse française, en général, accorde aux choses de l'extérieur. C'est là une lacune manifeste, et de toute façon regrettable.

Cela dit, j'entre en matière.

Vous savez quel intérêt passionné l'Angleterre, considérée dans son ensemble, a pris aux mouvements d'Italie. Il ne faut cependant pas croire que cette sympathie soit ici sans contre-poids. Quel évêque, en France, pourrait aller plus loin, dans sa sollicitude pour le pape, que lord Derby, déclarant en pleine Chambre des lords qu'il

est du devoir et de l'honneur du gouvernement français de prolonger d'une manière indéfinie l'occupation de Rome par des troupes françaises? Quoi de plus étrange que d'entendre le chef d'un grand parti, un homme qui marche à l'assaut du ministère, un homme qui était premier ministre hier et peut le redevenir demain, dire sans détour que l'Angleterre protestante est intéressée à l'indépendance du pape? Qu'est devenu le cri que les *tories* poussaient avec tant de fureur avant l'émancipation des catholiques : (*No popery!*) Pas de papauté! Serait-ce que les « conservateurs », ou, ce qui est une expression plus juste et n'exprime pas la même chose, les « conservatistes » de ce pays préfèrent tout au danger de servir les progrès de l'esprit humain, et craignent, en laissant s'écrouler le trône de saint Pierre, de pactiser avec ceux qui sacrifient au « dieu inconnu », la Révolution?

Ceci est une explication très admissible; mais il en est une autre que la France fera bien de ne pas perdre de vue. Si le parti dont lord Derby est le chef ne veut pas de l'unité italienne, c'est parce qu'il y voit l'affaiblissement de l'Autriche, et qu'à ses yeux tout ce qui affaiblirait l'Autriche ou mettrait son existence en péril risquerait d'être un surcroît de force pour la France.

L'ultramontanisme défendu par des protestants, et l'Autriche catholique appuyée par un parti si longtemps hostile à la catholique Irlande, voilà de ces prodiges que l'étroit égoïsme et l'aveuglement des rivalités nationales sont seuls capables d'engendrer. Mais ce qui est plus frappant encore que la déclaration de lord Derby devant la Chambre des lords, c'est celle de M. Rœbuck devant les électeurs de Sheffield. Cette fois, ce n'était plus un conservatiste qui parlait, c'était un radical, un radical cité depuis longues années pour sa rude probité, l'austère franchise de son langage et son indépendance de paysan du Danube; mais qui, ayant fait dernièrement un voyage

en Autriche, et en ayant rapporté des idées beaucoup plus acceptables à Vienne qu'à Turin, était appelé à rendre compte à ses commettants rassemblés d'une opinion jugée scandaleuse de la part d'un tel homme.

On le soupçonnait, on l'accusait d'avoir un intérêt personnel à soutenir l'Autriche aux dépens de Venise. Comment s'est-il justifié? Voici ses propres paroles : « Au nord-ouest de l'Italie, il y a un grand pouvoir qui s'appelle la France, et au nord-est un grand pouvoir qui s'appelle l'Autriche. Or, c'est comme Anglais que j'examine cette question... Il y a des gens qui font la guerre pour une idée, et cela en prenant Nice et la Savoie. Depuis Charles VIII, la France a eu l'œil sur l'Italie ; eh bien! ce que je veux, c'est un frein à l'ambition de la France. »

Mais, il faut que je me hâte de le dire, M. Rœbuck est un de ces hommes qui se plaisent à marcher seuls et à qui tout pacte avec un parti quelconque fait horreur. Il a des convictions solitaires dont nul autre que lui n'est appelé à répondre, et il serait souverainement injuste de juger, par sa conduite ou ses paroles dans une circonstance donnée, de la nature des sentiments qui animent les libéraux anglais. La vérité est qu'en ce qui touche l'Italie, leurs sympathies n'ont rien de douteux. Mais ici même une distinction est à faire : il y a ceux qui veulent l'unité italienne par un culte généreux et naïf de ce qui est juste, et il y a ceux qui l'appellent de tous leurs vœux par le motif qui fait précisément que lord Derby la repousse et que M. Rœbuck la craint.

Oui, chose singulière, mais qui n'est certes pas incompréhensible, tandis que les uns demandent que l'Autriche ne soit pas trop faible pour que la France ne devienne pas trop forte, les autres veulent une Italie puissante, parce qu'ils voient dans la création d'un nouveau royaume de vingt-cinq millions d'hommes une brèche faite à l'influence continentale de la France ; parce que l'existence

d'une Italie constitutionnelle les rassure contre ce qu'ils redoutent des empiétements d'une France impériale ou de la propagande d'une France démocratique ; parce qu'ils regardent la création d'un grand royaume italien comme une barrière bien autrement effective que ce petit royaume de Piémont opposé à la France par les traités de Vienne ; parce qu'enfin l'idée de faire de la Méditerranée *un lac français* n'a pas cessé de leur être un sujet d'effroi.

Mais, je le répète, il s'en faut bien que ces considérations égoïstes soient au fond de tous les témoignages de sympathie que l'indépendance italienne a provoqués de ce côté du détroit. Pour ma part, je connais en Angleterre et en Écosse des hommes qui ont agi avec une pureté de motifs et une abnégation admirables, donnant leur argent d'une main libérale, entreprenant de longs et coûteux voyages, servant enfin la cause du droit, sans autre but que de concourir à son triomphe.

II.

LES « ESSAYS AND REVIEWS ».

6 mai.

Quand il faut que la chronique de chaque jour choisisse entre ce qui flotte, pour ainsi dire, à la surface de l'histoire, et ce qui se cache dans ses profondeurs, son choix est fait d'avance. L'attention des observateurs paresseux et celle du monde des oisifs est plus aisément attirée par les accidents de la vie extérieure des peuples que par les péripéties de leur vie intime. Un ministère qui s'en va, un ministère qui vient, un tournoi parlementaire, une cabale de cour, une intrigue de salon, cela suffit à la cu-

riosité de quiconque ne cherche dans l'histoire qu'un spectacle. Et pourtant, que de faits propres non seulement à intéresser l'esprit, mais à émouvoir le cœur, dans ces régions de la pensée que, trop souvent, la chronique dédaigne! Il est tel livre, même parmi ceux qui tombent, inaperçus d'abord, dans le grand courant des choses humaines et y roulent quelque temps comme submergés, qui porte en lui la destinée de plusieurs millions d'hommes et contient un de ces drames où les acteurs sont des peuples.

Il y a un an, je crois, un livre parut en Angleterre, qui fut, dans les premiers jours, assez peu remarqué. C'était la réunion en un seul volume de sept essais, par sept auteurs différents, sur divers aspects, depuis longtemps controversés, de la Bible. Ni par le fond, ni par la forme, ce livre ne semblait de nature à émouvoir le gros du public, et, quant aux savants, il ne contenait rien d'assez neuf pour faire sensation parmi eux.

Eh bien! il se trouve qu'aujourd'hui ce livre crée en Angleterre une agitation qui va croissant et menace de troubler beaucoup de consciences. Attaqué par un petit groupe de libres penseurs comme coupable de réticences peu courageuses et de déguisement; commenté avec colère et terreur par tous les défenseurs des traditions reçues; dénoncé du haut de la chaire protestante comme attentatoire à l'inviolabilité des croyances populaires; condamné formellement par le ban des évêques; anathématisé par une protestation à laquelle dix mille prêtres ont mis leur signature, il jouit de tous les honneurs d'une excommunication en règle; et, ainsi que l'attestent ses neuf éditions successives, il avance, il avance, il avance, au bruit des clameurs. Le vent de la colère épiscopale, en soufflant sur une torche, a tout de suite allumé un incendie.

Il y a là un phénomène historique qui vaut certes qu'on

s'y arrête. Mais, avant tout, ce qu'il importe de constater, c'est la nature du milieu dans lequel ce phénomène se produit. Il existe en Angleterre une association intitulée *British and foreign Bible Society*, laquelle a fait sortir de ses presses plus de trente-neuf millions d'exemplaires de la Bible, à quoi il faut ajouter environ cinq milions de traités de piété publiés par l'association intitulée *Religious tract Society*.

Montaigne dit, en parlant de l'Écriture : « Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmy ses vains et frivoles pensements, s'en entretienne et s'en joue ; n'y n'est certes raison de voir tracasser par une salle et par une cuisine le sainct Livre des sacrés mystères de notre créance. » Et encore : « Ce n'est pas l'étude de tout le monde. Plaisantes gens, qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire ! »

Mais ce n'est pas de cette façon qu'on l'entend dans ce pays-ci. La Bible y est donnée pour rien au pauvre ; elle est placée sur le passage du voyageur ; elle est glissée, en quelque sorte, dans la main du passant ; on la trouve dans les hôtels, sur la cheminée de sa chambre à coucher ; elle traîne sur la table des auberges, et, si le bon Montaigne vivait de nos jours, s'il venait en Angleterre, il se réveillerait, un beau matin, avec la Bible dans sa poche.

Maintenant, qu'est-ce que le livre dont il s'agit ? C'est un examen critique de la Bible, au point de vue du rationalisme.

Dans le premier des sept Essais dont cet examen se compose, la race humaine est représentée comme un homme colossal, dont la pensée se forme par le développement logique des croyances et des doctrines des âges successifs. Pascal avait déjà dit : « L'humanité est un homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse. » Or que deviendrait, avec cette théorie, l'autorité d'un livre

qui marque un point d'arrêt, à cet égard, dans le progrès des connaissances de l'homme-humanité, et qui le suppose en pleine possession du vrai, lorsqu'il lui reste encore longtemps à vivre... ?

Le second Essai est une revue des écrits du baron Bunsen. Là, vous lisez que les origines de notre race, telles qu'on les voit dans la Genèse, sont d'un caractère moitié traditionnel et moitié imaginaire; que les longues vies des patriarches doivent être reléguées dans le domaine des légendes ou des symboles; que la fameuse prophétie d'Isaïe, « Il est méprisé et rejeté par les hommes », ne s'applique pas au Messie; que le livre de Daniel a été écrit sous le règne d'Antiochus par un barde patriote; que la justification par la foi signifie tout simplement paix de l'âme; que par régénération il faut entendre le réveil des puissances de l'esprit humain; que le salut exprime la victoire remportée sur le mal et l'erreur; que l'enfer est l'image du remords et le ciel l'accomplissement de l'amour de Dieu. Il est vrai que tout ceci est tiré des ouvrages de Bunsen, dont l'auteur du second essai n'est que le truchement; mais, comme le dit spirituellement un article inséré, au mois d'octobre 1860, dans la *Revue de Westminster*, « Teucer lançait ses flèches à l'abri du bouclier d'Ajax ».

La raison et la philosophie peuvent-elles admettre, dans l'ordre de la matière, des phénomènes en contradiction flagrante avec les lois fondamentales de la matière, et en désaccord avec l'unité des causes physiques? Non. Par conséquent, point de miracles. Voilà la teneur du troisième Essai.

Dans le quatrième, le scalpel que Niebuhr appliqua si vigoureusement à l'histoire romaine est appliqué, en maint passage, à l'histoire des Hébreux. Que penser de la prise de Jérusalem par Shisbak? Ce que nous pensons du sac de Rome par les Gaulois. Y a-t-il eu un serpent ten-

tateur ? Y a-t-il eu un âne parlant avec une voix d'homme ? A cet égard, libre à vous de prendre les choses à la lettre ou de ne voir dans ces faits merveilleux que des allégories, ou des paraboles, ou des légendes.

Que dire encore ? Dans le cinquième Essai, toute la cosmogonie mosaïque est renversée, et, dans le septième — le sixième étant comparativement inoffensif — on nous conseille d'interpréter la Bible comme tout autre livre.

A quoi sert-il, après cela, que les auteurs, dans une préface où se trahit leur inquiétude, assurent qu'ils n'ont pas prétendu mettre en commun leurs pensées, et que chacun d'eux demande à ne répondre que de son œuvre propre ? Le lien qui unit les sept Essais l'un à l'autre est manifeste ; l'unité d'impression qui résulte de la lecture de l'ensemble est incontestable. Il me semble entendre des ouvriers dire, lorsque, rangés côte à côte, ils sont en train d'abattre un mur : « Prenez bien garde ! chacun de nous n'est responsable que de la chute des pierres sur lesquelles tombent ses coups. »

Et notez que les auteurs en question ne sont pas des enfants perdus de l'armée éparse des douteurs ; ce sont des professeurs en renom, des théologiens distingués, des hommes d'Église. C'est le docteur Temple, qui occupe une des plus hautes positions dans l'enseignement, et qu'on pouvait croire appelé à devenir évêque ; c'est le docteur Williams, vice-principal d'un collège destiné à l'enseignement des membres du clergé ; c'est M. Powell, savant professeur d'astronomie, dont la mort a laissé un vide difficile à remplir ; c'est M. Goodwin, laïque plus profondément versé que la plupart des théologiens de profession dans la connaissance des sujets bibliques ; c'est M. Wilson, c'est M. Pattison, c'est l'éminent professeur de grec M. Jowett, cités tous les trois comme les lumières d'Oxford.

Chez les Gentils, il était interdit, même aux plus sages,

même à Platon, même à Socrate, de s'enquérir et de parler des choses confiées aux prêtres de Delphes : ici, ce sont les prêtres de Delphes qui parlent à la multitude des choses qui leur ont été confiées, et qui en parlent dans le langage des libres penseurs.

C'est bien en vain que, dans un article récemment publié par la *Revue d'Édimbourg* pour calmer l'agitation et couvrir l'orthodoxie du livre qui l'a engendrée, on assure qu'il ne renferme rien qui n'ait été déjà dit par des théologiens tels que Herder, Schleiermacher, Lucke, Neander, de Wette, Ewald, et même par certains évêques anglais : en quoi cela détruit-il la portée de ce que le ban des évêques repousse aujourd'hui comme un grand péril? S'il faut en croire le même critique et les auteurs dont il se porte, sous toute réserve, le champion, loin de vouloir faire brèche à l'édifice de l'orthodoxie, ils auraient eu en vue de le consolider, en désarmant la science par une habile adoption de ses moyens d'attaque, en consentant à reconnaître ce qu'il n'est plus possible de nier, et en mettant d'avance, une fois pour toutes, la Bible à l'abri des accidents et des hasards, par le raisonnement que voici :

Il est très vrai que la cosmogonie mosaïque ne saurait servir de base à l'enseignement de l'astronomie et de la géologie; et qu'importe? Le but de l'Écriture est d'enseigner aux hommes, non pas l'astronomie et la géologie, mais les vérités morales et religieuses. Il est très vrai que la Bible est pleine d'imperfections, d'erreurs, de contradictions, si l'on veut, et que le côté obscur s'y trouve rapproché du côté lumineux; mais qu'importe, si le message divin y brille à travers l'humaine faiblesse du messager?

Ou je me trompe fort, ou c'est là une dangereuse façon de soutenir l'orthodoxie. Comme l'éloquent et vigoureux écrivain de la *Revue de Westminster*, je crois que la vé-

rité morale, pour constituer une religion, a besoin de s'appuyer sur tout un corps de doctrine, et que la révérence accordée à l'Écriture risque fort de dégénérer en admiration profane, si la théorie du salut est susceptible d'une interprétation nouvelle; si tout ce qui concerne les récompenses et les peines, la chute, le péché originel, n'a plus qu'un sens figuratif; si l'on est reçu à ne plus prendre à la lettre les miracles, les prophéties, l'inspiration; si l'histoire mosaïque n'est plus qu'une compilation de légendes; si l'origine mosaïque de la terre et de l'homme tombe dans le domaine des cosmogonies rabbiniques; si le mont Sinaï et la grotte d'Égérie, Moïse et Numa, nous apparaissent envoloppés de la même obscurité, à travers la brume des siècles.

Que si maintenant vous me demandez quelle signification historique j'attache à l'apparition des *Essays and Reviews*, mon opinion est qu'un fait semblable marque l'heure du triomphe complet et définitif, en Angleterre, de ce grand principe: le libre examen. Chose remarquable! l'attaque dirigée par la *Revue de Westminster* contre les auteurs des *Essays and Reviews* a consisté à dire : « Ce qu'il faut, c'est plus que la force d'affranchir le monde, c'est la force d'affronter ses propres conclusions. Dire ce qu'on pense est bien; croire ce qu'on pense est mieux. Il y a quelque chose de plus nécessaire aujourd'hui que le courage de l'action, c'est le courage de la pensée: » Et la défense de la *Revue d'Édimbourg* aboutit à demander, en faveur même des membres du clergé, la faculté d'exprimer franchement, librement, et sans courir le risque de perdre leur position, tout ce qu'ils ont dans l'esprit ou dans le cœur! De sorte que le même cri s'élève à la fois de ces deux camps opposés : « Libre examen! »

Eh quoi! le libre examen n'est-il pas l'essence même du protestantisme? Oui, sans doute, en principe; mais

natiques ; ils ne croient guère à l'efficacité du gouvernement turc, malgré les assertions de M. Layard, dont l'optimisme est peut-être expliqué en partie par ce fait, qu'il est président de la Banque ottomane. Ils savent que, si, comme conséquence de la retraite prématurée des Français, trente mille chrétiens suivaient au tombeau, en 1861, les trente mille chrétiens dont l'année 1860 a vu le massacre, l'Angleterre, pour avoir pressé cette retraite, risquerait d'avoir à répondre devant l'histoire d'une tragédie de plus... ; mais qu'importe ? Le progrès de l'influence française ! quel malheur, grand Dieu ! est comparable à celui-là ?

Aussi il fallait voir avec quelle passion contenue lord Stratford de Redcliffe s'est levé vendredi dernier dans la Chambre des lords pour lui proposer de déclarer, en termes formels, « qu'elle verrait avec un profond regret toute circonstance conduisant à une continuation, quelque courte qu'elle fût (*however brief*), de l'occupation de la Syrie par des troupes étrangères au delà du 5 juin suivant, époque fixée pour leur retraite ».

Et il est à remarquer que, si cette motion a été retirée, « quoique à regret », par son auteur, ç'a été sur la déclaration très caractéristique de lord Wodehouse, que le Gouvernement n'avait aucune raison de mettre en doute la retraite des Français à l'époque convenue, et qu'il ne fallait pas même avoir l'air d'en douter.

Dans le discours prononcé par lord Stratford de Redcliffe à l'appui de sa proposition, il y a un passage à la fois menaçant et solennel, que je crois important de vous signaler ; c'est celui-ci : « Les mouvements qui ont lieu sur le continent ajoutent chaque jour aux dangers de la Porte et aux tentations de nature à exciter des convoitises qui mettraient l'Angleterre dans la nécessité de se mettre en avant à tout risque (*of stepping forward at every risk*). » Sur les lèvres d'un homme qui a si longtemps et

avec tant d'éclat représenté la politique de l'Angleterre à Constantinople, de tels mots ont une signification que je n'ai pas besoin de faire ressortir.

Après cela, rien de plus curieux que le ton léger affecté par le *Times* en cette circonstance. A entendre ce journal, par la voix duquel l'Angleterre est censée parler quand elle s'adresse à l'Europe, les Anglais n'ont que faire, après tout, de la conduite que la France tiendra ou ne tiendra pas en Syrie. S'il lui plaît de rompre un engagement sacré; si elle est assez mal inspirée par sa vanité et son ambition pour s'obstiner dans une entreprise funeste à ses intérêts comme à son honneur, cela la regarde. Libre à elle de poursuivre ce système d'agression et cette politique d'aventures qui mine ses forces, ruine ses finances, tarit les sources de sa population. Le peuple anglais serait bien bon, vraiment, de s'intéresser à la France plus qu'elle ne s'intéresse à elle-même! Il se peut qu'elle ait été insincère dans les négociations; que sa présence, en Syrie, ait embrouillé le problème au lieu de le résoudre; qu'elle y ait manœuvré de façon à ne pouvoir plus se retirer qu'en laissant derrière elle la guerre civile; mais, puisqu'il en est ainsi, « qu'elle recueille tout à son aise les fruits de son crime »! — le mot se trouve dans l'article — pourquoi l'Angleterre s'en inquiéterait-elle? Est-ce que la France, à la supposer en possession de la Syrie, serait pour cela maîtresse de l'Égypte, que protégera toujours, contre la cavalerie, l'artillerie et les bagages d'une armée envahissante, l'infranchissable barrière du désert? Que l'Angleterre dorme donc en paix, et qu'elle laisse la France faire de la Syrie, si tel est son rêve, ce qu'elle a fait de l'Algérie, c'est-à-dire une colonie militaire où l'industrie, le commerce, cèdent la place à des théâtres et à des cafés!

Beaucoup peut-être sont tentés de ne voir en ce langage qu'un sentiment de dépit caché sous les apparences du

dédain; selon moi, il a une signification beaucoup plus profonde, qu'explique le rôle du *Times* dans les régions de la publicité.

Le *Times* n'est pas un journal comme les autres. Sa grande circulation, son énorme influence, le caractère essentiellement politique des classes auxquelles il s'adresse, son crédit dans les chancelleries, la réputation dont il jouit à tort ou à raison d'être la parole de l'Angleterre, tout concourt à lui donner une importance *diplomatique*. Il est tel de ses articles qui, à cause de l'effet qu'il produira au dehors, a besoin d'être rédigé avec toute la précaution et toutes les arrière-pensées d'un papier d'État. Or, s'il est une chose que le *Times* redoute, c'est une rupture de l'Angleterre avec la France; et, comme il craint que la rupture ne soit en germe dans la question de Syrie, il prépare de loin les esprits à l'entendre sans trop d'étonnement s'écrier : « La France reste en Syrie. Eh bien, soit. La dignité de l'Angleterre n'a rien à voir là, et nous serions bien fous de mettre, pour si peu de chose, le feu au monde. »

Je ne pousserai pas plus loin cet exposé, où je suis entré, non pas avec un sentiment d'amertume, mais avec un sentiment de douleur; car il est impossible d'aimer le progrès et de voir sans émotion se perpétuer entre la France et l'Angleterre ce misérable esprit de rivalité, de défiance et d'envie, qui tend si fort à entraver leur action respective sur les destinées du monde. Quand donc ces deux grands peuples arriveront-ils à comprendre qu'ils sont faits, non pour se combattre, mais pour se compléter? Cette inquiétude d'esprit, téméraire quelquefois, mais toujours généreuse, qui porte la France à chercher des solutions imprévues, à marcher à la découverte d'horizons nouveaux, à pousser la civilisation en avant, n'a-t-elle pas son contre-poids nécessaire dans ce culte des traditions, ce génie patient et réfléchi, cette crainte des

changements brusques, qui distinguent le peuple anglais? Jamais sans doute deux nations ne se ressemblèrent moins, soit par leurs qualités, soit par leurs défauts. Raison de plus pour que leur intime alliance soit féconde, et par conséquent désirable. Mais comment serait-elle possible, tant que ceux-là seront les premiers à attiser le feu des jalousies nationales, dont la fonction est d'éclairer les peuples et de les conduire? Quoi de plus pitoyable, par exemple, que l'attitude de résistance que, cette semaine encore, le cabinet de lord Palmerston a prise relativement à la question de l'isthme de Suez! Comme si l'intérêt de la civilisation générale n'était plus rien dès que l'intérêt de la France avait chance de s'y trouver associé! Ah! aussi longtemps que la direction des choses humaines sera comprise ainsi, le monde court grand risque de rester dans l'enfance!

IV.

LES ILES IONIENNES.

12 mai.

Quelques mots maintenant sur la question des îles Ioniennes.

What is sauce for the goose should be sauce for the gander also, dit très bien John Bull. « Ce qui est sauce pour l'oie doit être sauce aussi pour le jars. » Le discours de M. Maguire, au sujet des îles Ioniennes, a été le développement de ce dicton populaire. M. Maguire a demandé avec raison aux ministres pourquoi ils ne pratiquaient pas ce qu'ils prêchaient; pourquoi ce qu'ils reconnaissaient vrai pour l'Italie cessait de l'être dès qu'on l'appliquait aux îles Ioniennes;

pourquoi les habitants de ces îles n'étaient pas reçus à invoquer contre le *protectorat* de l'Angleterre la maxime invoquée par l'Italie contre la domination de l'Autriche, et formellement admise par lord Russell, savoir : qu'un peuple a le droit de choisir ses gouvernants ?

Il est ridicule de la part des ministres anglais de se présenter comme bien résolus à rendre les Ioniens heureux en dépit qu'ils en aient. A quoi bon dissimuler que le pouvoir exécutif, en Angleterre, est d'essence oligarchique ; qu'il lui faut des moyens de patronage; qu'il a autour de lui des appétits nombreux à satisfaire; que cela seul suffirait pour rendre précieux à ses yeux le maintien de tout ce qui est protectorat et dépendance; qu'il est commode d'avoir des proconsulats à donner; et, en envisageant la question de plus haut, que la Grande-Bretagne trouve cet avantage dans la possession des îles Ioniennes, qu'elle lui met à la main la clef de l'Adriatique ? Si le gouvernement anglais se bornait à dire — sauf à le prouver — que les Ioniens n'entendent nullement se réunir à la Grèce ; que ce qui a été dit à cet égard est faux, et qu'ils sont parfaitement contents de leur situation présente, cela se comprendrait; mais qu'un des organes du ministère ait osé jeter dans la discussion cette maxime si favorable aux tyrans. « Un peuple ne mérite la liberté que lorsqu'il a la force de la conquérir », voilà ce qui étonne. Eh quoi ! la faiblesse serait crime ! La justification de l'oppression se tirerait de la pesanteur même des chaînes qu'elle a forgées ! L'Italie n'était donc pas digne d'être indépendante, puisqu'elle a eu besoin du secours des Français ! Cessons de porter le deuil des martyrs de Varsovie : que n'étaient-ils assez forts pour délivrer leur pays... !

V.

LE THÉ ET LES « PENNY-PAPERS ».

14 mai.

Qui donc a eu l'impertinence de dire, en parlant de la femme anglaise : « Il y a quelque chose qu'elle aime plus que vous et moi, c'est elle-même; quelque chose qu'elle aime plus qu'elle-même, c'est sa réputation; quelque chose qu'elle aime plus que sa réputation, c'est son thé? » Je proteste contre cette calomnie de mauvais goût, au nom de la galanterie française, et tout ce que je puis accorder, c'est que les Anglaises aiment leur thé, mais pas plus que les Anglais, à coup sûr. Un jour, à Brighton, j'étais assis sur un banc au bord de la mer; à six heures, un homme vint pour déplacer le banc et laissa tomber ces mots sacramentels : « C'est l'heure de mon thé. » L'heure de la prière n'a presque rien de plus impérieux. Voulez-vous savoir quel est le trait d'union entre la première et la dernière personne du royaume, ici? C'est la passion du thé. Le thé, dans cette terre classique de l'inégalité, est la seule chose, peut-être, qui, avec la mort, tende un peu à égaliser les conditions. Quel chemin la civilisation a parcouru en Angleterre depuis 1664, depuis cette époque de barbarie — j'entends barbarie commerciale — où deux livres de thé, qui coûtent aujourd'hui huit shellings, étaient considérées comme un cadeau tout à fait digne d'être offert à un roi! On lit dans de vieux comptes parfaitement authentiques : 4 *liv. st.* 5 *sh. pour deux livres deux onces de thé présentées à Sa Majesté.* J'ai sous les yeux des chiffres qui vous donneront une idée des progrès qu'a faits dans ce pays la consommation du thé.

En 1841, elle était, dans la Grande-Bretagne, de 31 millions 788 332 livres, produisant un revenu de 3 millions 439 108 liv. st.; et, en 1851, elle avait atteint le chiffre de 47 millions 375 781 livres, produisant un revenu de 5 millions 181 651 liv. st.

En 1841, la consommation moyenne du thé par individu était, en livres, de 1,71; en 1851, de 2,27; et, aujourd'hui, il s'en faut peu qu'elle ne s'élève à 3 livres.

A ceux de nos lecteurs pour qui la statisque est la clef de l'histoire, je recommande le rapprochement curieux que voici : Il y a deux siècles, le revenu total de l'Angleterre n'était pas de 4 millions de livres sterling; et aujourd'hui une seule taxe, la taxe sur le thé, rapporte au trésor 4 millions 739 319 liv. st.

Voilà jusqu'à quel point le thé a conquis l'Angleterre, et jusqu'à quel point le fisc a profité de cette conquête. Il en a beaucoup trop profité, selon le pauvre peuple, aux yeux de qui le bas prix du thé est naturellement la pierre de touche des institutions britanniques et la mesure du mérite chez tout chancelier de l'Échiquier.

Et pourtant la question de savoir sur laquelle de ces deux grandes denrées, le thé ou le papier, il valait mieux faire porter une réduction de droits s'étant engagée dans la Chambre des communes, le peuple a su bon gré à M. Gladstone d'avoir résolument donné la préférence au papier.

Oui, son procès contre le papier, le thé l'a perdu. Il avait pour lui les conservatistes, contre lui le ministère; et il a été condamné à la majorité de 18 voix, dans une première épreuve. Dans la seconde, le triomphe du papier était si certain, que, cette fois, M. Disraeli et les siens ont renoncé à se compter. Ainsi donc, le *Times* a eu beau se faire écrire par des pauvres postiches une lettre où le thé à bon marché était recommandé avec toute sorte de niaiseries touchantes et les fautes d'ortho-

graphe les plus pathétiques ; voilà l'impôt, tel qu'il pesait sur le papier, définitivement aboli en Angleterre... Je me trompe : le bill n'ayant par encore été soumis à la Chambre des lords, une issue reste ouverte au parti conservatiste, et M. Disraeli a déclaré qu'il n'entendait pas abandonner de sitôt la partie.

Un incident curieux, dramatiqne presque, s'est produit à cette occasion. Se souvenant que, l'année dernière, la Chambre des lords s'était prononcée contre la réduction des droits sur le papier, M. Gladstone, le chancelier de l'Échiquier, a cru dangereux de lui soumettre séparément cet article de son budget, et il a imaginé d'envoyer à la Chambre des lords, contrairement à l'usage, le budget en bloc, de telle sorte que, si elle s'obstinait à rejeter quelque chose, il lui fallût rejeter le tout et encourir l'odieux d'une décision aussi grave.

C'était escamoter une question constitutionnelle qui, il n'y a pas longtemps encore, soulevait ici bien des orages. La Chambre des lords est-elle constitutionnellement appelée à partager avec la Chambre des communes le droit de taxer le peuple ? A-t-elle pouvoir de défaire telle ou telle partie du budget, par cela seul qu'on le lui donne à sanctionner ? Le budget n'est-il pas partie intégrante, essentielle, inviolable, des prérogatives de ceux que l'élection populaire désigne expressément pour le voter ?

Les prétentions récemment élevées à cet égard par la Chambre des lords avaient créé beaucoup d'agitation dans le pays et fourni un aliment à la propagande démocratique de M. Bright. M. Gladstone a espéré prévenir un conflit par un expédient que les conservatistes dénoncent non seulement comme une violation des règles reçues, mais encore comme une manœuvre indigne. Faut-il dire où s'est emportée leur fureur ? Peu s'en faut que ce pauvre chancelier de l'Échiquier ne soit voué par eux aux dieux infernaux. Lord Robert Cécil lui a dit en face, parmi

d'autres aménités du même genre, qu'il se conduisait à la façon d'un avoué ; à quoi M. Gladstone a répondu qu'il conseillait à lord Robert de revoir son vocabulaire. Tristes scènes qui ne peuvent qu'affliger les amis du gouvernement parlementaire chez un peuple libre !

La décision qui affranchit enfin le papier des exigences du fisc a causé une satisfaction proportionnée à l'impatience avec laquelle on l'attendait. Et c'est là un fait d'une grande portée, n'eût-il pour résultat que d'ajouter aux ressources de la presse à bon marché. Pour moi, j'avoue que j'ai une sorte de tendresse pour ce qu'on appelle ici les *penny-papers*. J'admire le talent qui s'y déploie ; je suis frappé du ton qui y règne ; je m'intéresse à leur succès, parce qu'il se lie au triomphe d'une cause qui m'est chère, et je prends souci de leurs conditions d'existence, ayant peine à comprendre qu'il soit possible de donner pour dix centimes des journaux dont certains n'ont pas moins de huit feuilles d'impression, grand format, — des journaux où l'on trouve une foule de faits intéressants et d'informations utiles, un compte rendu détaillé des débats parlementaires, un tableau fidèle du mouvement des arts et de la littérature, les particularités de la vie sociale, des articles évidemment émanés de plumes habiles, et enfin des correspondances particulières, envoyées chaque jour de chaque point du globe.

Parmi les organes de cette presse de l'atelier, du *cottage*, et, si l'on veut, du carrefour, le *Daily Telegraph* et le *Morning Star* méritent une mention spéciale. Non seulement ces deux journaux sont rédigés dans un sentiment élevé et très bien écrits, mais encore ils sont de plus très bien renseignés. Les correspondances parisiennes du *Daily Telegraph* et du *Morning Star* sont certainement aussi bien fournies, aussi variées, aussi vivantes que celle du *Times*.

Inutile de dire que la circulation des *penny-papers*

est considérable; celle du *Daily Telegraph* est immense. Vous jugez ce que doit être un pareil levier, manié avec intelligence et modération. La presse à bon marché, c'est l'avènement pacifique de la démocratie, préparé par l'éducation de la démocratie. Les conservatistes ne s'y trompent pas. De là, en matière de réduction d'impôt, la préférence qu'ils auraient voulu faire accorder au thé sur le papier. La tentation était forte, dans un pays où la consommation du thé est universelle et a, pour ainsi dire, un caractère national. Mais le peuple — c'est un trait qui l'honore — a surmonté la tentation. A ceux qui, d'une voix doucereuse, lui conseillaient de s'occuper de son estomac, il a répondu qu'il ne demandait pas mieux, pourvu qu'on le laissât d'abord s'occuper un peu de son cerveau.

VI.

LES ANGLAIS EN CHINE.

15 mai.

Du thé aux Chinois, la transition ne vous paraîtra pas trop brusque, je l'espère. Laissez-moi donc vous parler un peu des Chinois.

Samedi, l'Académie royale des beaux-arts a donné, dans les salons de la Société, à Trafalgar-square, un banquet destiné, selon l'usage, à inaugurer l'ouverture de l'exposition. Sir Charles Eastlake, président de l'Académie, occupait le fauteuil, comme nous disons en France. Au banquet des Arts, la politique était représentée par lord Palmerston, ce vieillard éternellement jeune, qui est de tous les tournois et de toutes les fêtes. M. Gladstone,

en qui le génie de la finance se marie à celui des lettres, représentait la littérature; et la famille royale était là dans la personne du duc de Cambridge. Deux frères, le lieutenant général sir Hope Grant et M. Frank Grant, l'académicien, semblaient personnifier l'alliance des arts et de l'épée. De tous les discours prononcés dans cette occasion, le plus intéressant peut-être a été celui de lord Elgin, dont voici un passage :

« Le génie des Chinois entrevit la route qui mène à la suprématie militaire, lorsque, plusieurs siècles avant que toute autre nation y songeât, il fit la découverte de la poudre à canon. Il entrevit la route qui mène à la suprématie maritime, lorsqu'à une époque non moins reculée il découvrit la boussole. Il entrevit la route qui mène à la suprématie littéraire, lorsque, dans le xe siècle, il inventa l'imprimerie. Enfin, comme mon illustre ami M. Edevin Landseer, assis à ma droite, me le faisait remarquer, les Chinois n'ont pas été sans avoir de temps en temps une vive compréhension du beau, soit en matière de couleur, soit en matière de dessin. Mais il est arrivé qu'entre leurs mains la découverte de la poudre à canon n'a produit que des pétards et d'innocents feux d'artifice. Des jonques pour naviguer le long des côtes, voilà tout ce qu'ils ont su tirer de la découverte de la boussole. L'art de l'imprimerie, chez eux, n'a su rien enfanter de mieux que des éditions stéréotypées de *Confucius*, et leur conception du sublime et du beau n'a guère abouti qu'à de cyniques représentations du grotesque. Quoi qu'il en soit, je suis disposé à croire que, sous cette masse de décombres, il y a des étincelles du feu divin, étincelles dont le souffle de mes concitoyens peut faire jaillir la flamme. »

Lord Elgin a été, selon moi, beaucoup moins heureusement inspiré, quand il a entrepris de justifier, au point de vue du droit de punir, de se venger et d'effrayer, la

destruction du palais d'été de l'empereur de la Chine. Prétendre propager la civilisation par le pillage, la dévastation et la vengeance, c'est lui manquer de respect, c'est dégrader l'idole pour laquelle on cherche de nouveaux adorateurs.

Il est vrai que lord Elgin, en sa qualité d'Anglais, peut avoir ses raisons pour trouver tout simple qu'on traite la Chine de Turc à Maure, attendu qu'en 1857, dans ses démêlés avec l'Angleterre, elle eut, je crois, le tort grave d'avoir raison.

Curieux chapitre de l'histoire contemporaine que celui-là ! J'étais à Londres, alors comme aujourd'hui, cantonné dans mon rôle d'observateur impartial, et je vis se dérouler sous mes yeux des faits trop caractéristiques pour que je résiste à la tentation d'en retracer le tableau.

Le 8 octobre 1856, un vaisseau chinois, monté par des Chinois, ayant été abordé dans la rivière de Canton par des officiers chinois, et ceux-ci ayant pris la liberté grande d'arrêter douze hommes suspects de piraterie, le consul anglais s'empressa de réclamer. La réclamation était fondée sur ce que le vaisseau dont il s'agit avait acheté un *permis* en vertu duquel il avait droit d'arborer le pavillon anglais. Ce permis, eût-il été valable à l'égard des Anglais, ne pouvait avoir évidemment pour résultat de faire qu'un vaisseau chinois fût un vaisseau anglais, et, comme tel, soustrait à la juridiction des autorités chinoises. A ce compte, l'Angleterre aurait un moyen bien simple de mettre la main sur la marine des autres peuples : ce serait d'enregistrer leurs vaisseaux et de leur vendre le droit de porter son pavillon ! Qu'imaginer de plus extravagant ? Mais, chose curieuse, le *permis* sur lequel le consul anglais Parkes fondait sa réclamation n'était pas même valable, en ce cas, à l'égard des Anglais. Lorsque sir John Bowring, gouverneur de la colonie anglaise de Hong-Kong, y reçut la nouvelle de ce qui s'était

passé, il écrivit de sa propre main au consul Parkes : « Il paraît que l'*Arrow* n'avait pas le droit d'arborer le pavillon britannique. Le *permis* était expiré. »

Il semble qu'après cela il n'y avait plus qu'à laisser tomber l'affaire. Mais tout concourt à prouver que sir John Bowring avait reçu ordre de saisir la première occasion qui se présenterait pour forcer l'entrée de Canton. Le voilà donc qui déclare que la Chine vient d'insulter l'Angleterre ! Vous vous rappelez la fable des *Animaux malades de la peste?*

> Manger l'herbe d'autrui, quel crime abominable !
> Rien que la mort n'était capable
> D'expier ce forfait.

Mais ici, les autorités chinoises n'avaient pas même à se reprocher d'avoir mangé l'herbe d'autrui. Elles avaient usé d'un droit incontestable et reconnu par toutes les nations civilisées, que dis-je ! elles avaient accompli un devoir ; car il ne faut pas perdre de vue que les marchands anglais font, sur les côtes de la Chine, un commerce déplorable, celui de l'opium ; que ce commerce a lieu par l'intermédiaire de contrebandiers chinois qui résident dans la colonie anglaise de Hong-Kong, et que le pavillon anglais sert précisément ou peut servir à protéger un trafic meurtrier. De là, pour les autorités chinoises, l'absolue nécessité d'une surveillance active, qu'il était étrange de transformer en insulte.

C'est ce que Yeh, gouverneur de la province de Canton, eût sans doute répondu en propres termes, si la force eût été de son côté ; mais, comme elle était du côté de ses adversaires, il se contenta d'opposer aux réclamations des agents britanniques certaines observations dont le style était modéré et la logique pressante. Yeh y protestait énergiquement contre toute idée d'offenser l'Angleterre ; il y répondait à l'accusation d'avoir manqué de

respect au pavillon britannique par la constatation du fait que l'*Arrow* n'avait pas même déployé le pavillon britannique, bien que ce pavillon se trouvât à bord; il faisait remarquer avec beaucoup de raison qu'il ne saurait dépendre d'un agent du gouvernement anglais de métamorphoser un vaisseau chinois en vaisseau anglais, par la simple vente d'un drapeau; enfin, comme preuve de sa déférence, il offrait de renvoyer au consul les douze Chinois arrêtés, — ce qui eut lieu. — Que pouvait-on exiger de plus?

Et, à supposer que ce fût encore trop peu pour satisfaire des susceptibilités si imprévues, restait le moyen usité chez toutes les nations du monde, restait le procédé qu'autorise seul le droit des gens, restait la voie des *représailles*. Mais non. Pour qu'on pût s'ouvrir l'entrée de la Chine à coups de canon, il fallait un prétexte, quel qu'il fût. Comment prouver à un homme qu'on n'entend pas l'insulter, quand il *veut absolument* être insulté? Et puis chacun sait que les courtisans du lion ont leur logique à eux :

> Manger moutons, brebis, canailles, sotte espèce!
> ..... Vous leur fîtes, seigneur,
> En les croquant, beaucoup d'honneur.

Et voilà toute la moralité de ce bombardement de Canton, de cet entassement de ruines, de ces flots de sang versé. Or, souvenez-vous qu'en pleine guerre de Crimée, alors que les Russes faisaient aux Anglais une guerre à mort, ceux-ci, par égard pour la civilisation et l'humanité, s'étaient abstenus de bombarder Odessa! Les lions se ménagent entre eux!

Maintenant, que le bombardement de Canton ait poussé les Chinois à des actes de désespoir et de vengeance; qu'un boulanger chinois ait empoisonné le pain destiné aux étrangers; que la tête de chaque Anglais ait été mise

classe moyenne, en Angleterre, pardonner cordialement à lord Palmerston l'emploi d'un moyen que le but justifiait de reste à leurs yeux. *Salus populi suprema lex;* et, chez une « nation de boutiquiers », pour me servir d'un mot bien connu, le *Salus populi,* c'est... la question des débouchés !

Et puis, il faut en convenir, les Chinois sont peu intéressants, bien que lord Palmerston aille un peu loin quand il les traite de « barbares ». Barbares? Mais pas tant que vous voulez bien dire, milord. Voyez, en effet, madame à son déjeuner : le breuvage qu'elle savoure, la tasse de porcelaine où elle boit, le paravent qui la préserve des courants d'air, les ornements du tapis que foulent ses petits pieds, l'écran qui protège contre l'ardeur du feu sa peau rose et blanche, que d'emprunts faits par notre civilisation à celle de ces « barbares » !

Le crime, le vrai crime de la Chine, c'est de fermer ses ports et ses villes aux étrangers, c'est de s'isoler de la grande famille humaine ; mais, avant de les en punir, il faudrait commencer par mettre de côté ce principe du « chacun chez soi », auquel je doute que l'Angleterre soit prête à renoncer. D'autre part, l'impossibilité même de pénétrer dans l'intérieur de la Chine nous autorise à nous défier de l'exactitude de certains récits singulièrement noirs. Un jour, je lus dans le *Times* que Yeh avait mis à mort soixante-dix mille de ses administrés, et cela me fit frémir; mais je ne tardai pas à me rassurer en songeant que le *Times* ne pouvait pas, sur ce point, en savoir beaucoup plus long que moi.

Quoi qu'il en soit, lord Palmerston, condamné par la Chambre des communes, espéra gagner son procès au tribunal des électeurs. Il ne se trompait point. La Chambre ayant été dissoute, ce fut lui qui triompha. Et quel triomphe ! M. Cobden fut battu à Huddersfield ; M. Bright et M. Milner Gibson se virent abandonnés par Manchester.

Mais combien d'autres encore, parmi les adversaires du premier ministre, restèrent sur le carreau, depuis M. Arthur Gordon jusqu'à M. Fox, l'éloquent ministre unitairien; depuis M. Edward Miall jusqu'à M. Layard, l'auteur, si je ne me trompe, de ce beau programme de réforme administrative : *The right man in the right place.* (A chacun le poste auquel il convient.) De ceux qui avaient osé protester contre la politique palmerstonienne à l'égard de la Chine, quelques-uns, à la vérité, échappèrent à la déroute : M. Gladstone, par exemple, à qui l'université d'Oxford resta fidèle, et lord John Russell, qui parvint à toucher le cœur, en général peu tendre, des marchands de la Cité. Mais la victoire de lord Palmerston n'en fut pas moins une victoire éclatante. Les cobdenistes furent écrasés, les peelistes battus et les derbystes fort affaiblis.

Je vous laisse le soin de tirer la conclusion.

VII.

LES VOLONTAIRES.

25 mai.

Un des motifs qui, au temps de la révolution française, conduisirent Wilberforce à rompre avec la politique belliqueuse de son grand ami William Pitt, fut que l'embrasement du monde, entretenu si obstinément par le fils de Chatham, tendait à donner au peuple anglais des habitudes et des préoccupations militaires incompatibles avec la nature de sa puissance et contraires à son génie, fils, l'un et l'autre, du travail et de la liberté.

Si Wilberforce vivait encore, que dirait-il en voyant les rues de Londres, les squares, les parcs, traversés, soir et

matin, par des bandes de volontaires de toute couleur et de toute profession : volontaires gris, bruns, verts ; volontaires bottés ou non bottés; volontaires avec ou sans lunettes, tous marchant d'un pas résolu, musique en tête, mousquet en main?

Il est curieux de voir avec quelle ardeur juvénile ce peuple grave s'est mis à jouer au soldat en pleine paix. Avocats, médecins, procureurs, boutiquiers, garçons de magasin, que sais-je! chacun se tient prêt à mettre flamberge au vent, et veut apprendre à tuer dans les règles. Peu s'en faut, je crois, que les révérends ne s'en mêlent. Ce ne sont que revues, marches et contre-marches, batailles simulées. Rien n'égale la facilité avec laquelle ces guerriers impromptus taillent en pièces des ennemis imaginaires. Il va sans dire que les engagements terribles qui ont lieu sont toujours suivis d'une grande effusion de *porter* et d'*ale*. Le courage met naturellement en appétit; et quoi de plus attrayant que des combats qui ne coûtent aux combattants qu'une obéissance fidèle aux lois de l'hygiène? C'est la théorie du bon marché appliquée à l'héroïsme.

J'ignore si jamais les hommes arriveront à avoir assez de bons sens pour renoncer à l'aimable science de s'entr'égorger; mais, en attendant, que de rudes démentis donnés aux espérances des optimistes! On a eu beau inventer la machine à vapeur, sillonner le sol de chemins de fer, donner, par l'application de l'électricité à la transmission des nouvelles, les ailes d'Ariel à la parole humaine; on a eu beau faire le monde si petit, qu'on ne peut plus y être éloigné de personne, les nations n'en sont pas pour cela plus disposées à marcher vers leur but commun, bras dessus bras dessous.

Leur rapprochement matériel ne semble avoir que bien peu contribué à leur rapprochement moral. Russes, Français, Anglais et Italiens, ont engraissé de leur sang les

plaines lointaines de la Crimée; l'Italie a vu des batailles qui, pendant des journées entières, ont mis la mort en mouvement. A l'heure où j'écris, une guerre fratricide est déclarée — et pour quelle cause, grand Dieu! — par les États du Sud aux États du Nord, dans cette république du nouveau monde que le génie de Washington avait faite si unie et si grande. Est-ce assez de besogne pour l'ange exterminateur! Pauvre M. Cobden! Pendant que vous vous félicitez d'avoir si bien mené à fin un traité de commerce qui doit nouer entre la France et l'Angleterre les liens d'une impérissable amitié, j'entends le bruit du tambour, je cours à ma fenêtre, et je vois passer dans la rue nombre de vos compatriotes armés jusqu'aux dents, et cela en vertu du vieil adage, rabâché sans cesse par les sages et par les fous : *Si vis pacem, para bellum!*

Ouvrons ici le premier journal venu, nous y lirons :

« Que les « riflemen » de la Cité de Londres ont été passés en revue, lundi dernier, par le colonel M. Murdo, à Primrose-Hill, et que leur tenue était on ne peut plus martiale;

» Que, samedi, à Hampstead, il y a eu une admirable guerre d'escarmouches;

» Que, mardi, le duc de Newcastle, dans la forêt de Nottinghan, a fait manœuvrer dix compagnies, en présence d'une foule immense de spectateurs;

» Que, lundi, à Pontipool-park, dans le comté de Monmouth, on a donné une grande fête militaire, avec présentation de deux clairons d'argent;

» Que, samedi, les volontaires des « Inns of court » (collèges d'avocats et de jurisconsultes), à Londres, sont allés rendre visite à leurs compagnons d'armes, les volontaires de l'université de Cambridge, à la suite d'un fraternel défi envoyé par les belliqueux étudiants aux belliqueux hommes de loi, etc., etc. »

S'il faut en croire maint témoin, les résultats, dans

cette dernière circonstance, ont été dignes de remarque. Les volontaires des « Inns of court » surtout ont prouvé qu'il y avait en chacun d'eux l'étoffe d'un soldat, et qu'au besoin ils auraient aussi bonne mine sous le shako que sous la perruque poudrée. Le prince de Galles était là, accompagné du général Bruce, et il s'est retiré ravi de ce qu'il avait vu. Le premier journal d'Angleterre ne se sent pas d'aise à l'idée que le temps est passé où la guerre n'appelait à elle, pour en faire la matière première de ses triomphes, que de pauvres diables sans feu ni lieu ; il y a chance désormais que l'honneur d'être « chair à canon » soit partagé par des gens ayant pignon sur rue. C'est par là, faute de mieux, que le monde s'achemine vers l'égalité !

Et notez bien, je vous prie, que tout cela se passe dans un pays qui, jusqu'ici, s'était toujours vanté de n'être pas militaire, même après avoir produit tant de soldats d'élite, tant d'illustres généraux, et avoir pu enregistrer tant de victoires dans ses annales. Quoi ! toutes ces revues, toutes ces évolutions, toutes ces parades, toutes ces fêtes du vieux Mars, là où le soldat de profession ne se montre jamais qu'armé d'une badine, et où le policeman porte, au lieu d'une épée, une lanterne ! Voilà donc où en est le monde en l'an de grâce 1861, dans le siècle des traités de Sainte-Alliance, des congrès européens, des arbitrages diplomatiques, et de tout ce qu'avait rêvé le génie de ce bon abbé de Saint-Pierre !

Il est vrai qu'il existe en Angleterre une Société de la paix, « Peace Society », dont les inspirateurs ne sont pas de moindres personnages que M. Cobden et le quaker M. Bright. Cette Société, dont le *Morning Star* représente l'esprit avec beaucoup d'élévation et propage les vues avec beaucoup d'habileté, a tenu avant-hier au soir son assemblée annuelle, et fait entendre ses lamentations d'usage sur ce qu'il y a d'abominable à voir dans l'homme l'ennemi-né de l'homme, *homo homini lupus*.

Ce que la raison peut suggérer de mieux contre la pratique d'incendier des palais en pays barbares pour prouver l'excellence de la civilisation, et de pousser, pour la plus grande gloire du commerce, au trafic homicide de l'opium, a été dit par le révérend H. Richard, et certainement très bien dit. Il a rappelé d'une voix émue la visite de nos orphéonistes; il a porté aux nues M. Cobden, et montré ce que la cause de la paix avait à gagner au traité de commerce récemment conclu entre l'Angleterre et la France. A merveille! Mais, tandis que le révérend H. Richard, le révérend Hamilton, le révérend S. Clarkson, le revérend docteur Turner, le révérend W. H. Bonner, tous, comme vous voyez, des hommes d'Église, protestaient, à qui mieux mieux, dans leur salle de Finsbury-Chapel, en faveur de la paix perpétuelle, maudissant le *volunteer movement* comme une démonstration pleine de menace et d'insulte, anathématisant le principe de la guerre, gémissant sur ses horreurs, dénonçant la tragique puérilité de ses motifs en mainte circonstance; disant enfin, comme Montaigne, seulement en termes moins forts et plus châtiés : « Toute l'Asie se perdit et se consomma en guerres pour le maquerellage de Pâris; » oui, pendant ce temps, cent vingt mille hommes couraient assister, dans Regent's-Park, à une revue de volontaires!

Maintenant, que conclure de ceci? Que chez les Anglais le vent est à la guerre? Loin de là. S'il est une opinion qui soit ici presque universelle et parfaitement arrêtée, c'est que l'Angleterre doit craindre, à l'égal de la mort, tout ce qui la forcerait à entrer trop avant dans les affaires du continent. On se rappelle, dans ce pays de bon sens pratique, ce qu'il en a coûté à la nation anglaise pour s'être associée à la politique violente de Pitt; et l'énormité des taxes est là, pour que ce souvenir ne s'efface pas de sitôt de la mémoire du riche, encore moins de celle du pauvre. Ceux-là se tromperaient étrangement

qui, parmi nous, prendraient au sérieux le discours de M. Peacocke, déclarant, dans un récent débat, « qu'il était du devoir de l'Angleterre de propager en Europe le principe de primogéniture, comme la France y a propagé celui de la division des propriétés ». Rien de plus contraire aux tendances de l'Angleterre moderne, que de tirer le glaive pour ou contre des idées. La politique qui poussa Pitt à combattre les armes à la main la propagande des idées révolutionnaires, peut bien encore exister à l'état de tradition respectable dans la portion la plus fanatique de l'aristocratie anglaise, mais le mouvement de l'opinion publique est dans un sens tout opposé.

Même en fait d'intérêts matériels bien manifestes, l'Angleterre ne se déciderait pas aisément à courir les chances d'un autre Waterloo. Nous sommes à Rome, elle en souffre cruellement, et nous y laisse. Nous étions hier en Syrie, elle en avait le frisson, et nous y aurait laissés s'il nous eût convenu d'y prendre racine, sauf à dire, comme le *Times*, pour sauvegarder sa dignité : « Quelle folie font là ces éternels coureurs d'aventures; mais, après tout, tant pis pour eux, c'est leur affaire. » Si la France faisait un pas vers le Rhin, l'Angleterre irait-elle au delà de cette guerre de paroles à laquelle a donné naissance l'annexion de Nice et de la Savoie? Franchement, j'en doute.

Ah! si nous étendions la main du côté d'Anvers, à la bonne heure, parce qu'alors *proximus ardet Ucalegon.*

Mais, dans ce cas, me demanderez-vous, pourquoi ce déploiement d'ardeur martiale? pourquoi ce goût subit d'exercices militaires?

Précaution patriotique, rien de plus; désir ardent, et en soi très honorable, de se mettre en état, sans compter l'argent, le temps perdu et les sacrifices, de défendre, quand le moment sera venu, la patrie et le foyer.

Ce que le mouvement des volontaires représente, c'est

— et voilà le côté sérieux, le côté profondément triste de la question — c'est le soupçon, c'est la défiance. Les Anglais, sans l'avouer, et peut-être sans se l'avouer, sont tourmentés par un fantôme qui se nomme l'invasion. Ils ne seraient pas loin de nous aimer, s'ils pouvaient, une fois pour toutes, croire à notre amitié; s'il ne nous supposaient pas atteints, comme d'une maladie incurable, de la fureur de nous agrandir; s'ils ne nous jugeaient pas inféodés sans retour au génie de la conquête.

Cette disposition les aveugle au point qu'elle leur ôte le discernement même des choses les plus évidentes. Ne leur parlez pas des immenses et généreux efforts de la France pour affranchir l'Italie, ils répondent: « Nice ! » Ne leur parlez pas de ce qu'il y a de chevaleresque, de la part de la France, à saluer de ses bravos les plus enthousiastes la création d'une nation de vingt-cinq millions d'hommes, dont l'immédiat voisinage est une brèche à l'influence du peuple français sur le continent, et pourrait, dans le cas d'une autre coalition, devenir un danger; ils répondent : « La Savoie! » Je ne pense pas qu'il y ait un Anglais qui croie au désintéressement de notre expédition en Syrie. « Vous, Français, vous seriez allés en Syrie pour protéger les chrétiens, pour sauver les Maronites d'un nouveau massacre? A d'autres! à d'autres! »

La malheureuse disposition d'esprit que je signale ici, donne la clef de beaucoup de choses qui, sans cela, seraient inexplicables. Pourquoi faut-il que l'Angleterre soit plus réellement séparée de la France par le soupçon que par la Manche?

VIII.

DANGER COURU PAR LES COMMIS DE MAGASIN.

30 mai.

Le mouvement des volontaires et la question d'avoir ici des soldats, lorsqu'on en a besoin, me remettent en mémoire une discussion fort amusante qui eut lieu à l'époque de la grande révolte des Indes.

Qui jamais se serait avisé de dire, en Angleterre, avant l'insurrection des cipayes, qu'on pût se passer, dans une société bien constituée, de quelque cinquante mille grands flandrins employés à présenter des lettres dans un plat d'argent à lady *This*, à bâiller dans le vestibule de lord *That*; à s'étaler devant une porte avec un sourire impertinent sur les lèvres, ou bien à se tenir derrière la voiture d'une bonne vieille dame — eux vigoureux gaillards — la tête poudrée et la main armée d'une longue canne bête?

Voilà pourtant ce qui fut mis en avant, vers le mois d'octobre 1857. La chose fut dite, elle fut imprimée. On proposa au premier duc venu d'aller à son valet et de lui tenir le langage que voici : « Mon ami, vous ne m'êtes bon à rien, ce qui n'est pas un reproche que je vous fais, puisque je vous paye pour cela; mais enfin il y a des hommes à tuer à trois mille lieues d'ici, vous avez justement la taille requise pour les héros, et la patrie vous appelle : allez-vous-en. »

Vous objecterez que le valet que renverrait un tel aurait pu trouver une place chez le voisin. Pas du tout. Le plan proposé consistait dans une conspiration de tous les maî-

tres, mâles ou femelles, contre tous les domestiques mâles. Le point d'honneur devait être en jeu. Mieux que cela, on aurait fait de ce massacre des innocents une affaire de *loyalisme*, la reine étant invitée à s'exécuter la première, pour ôter tout prétexte aux récalcitrants.

Et n'allez pas croire que ceci fût une plaisanterie de M. Punch. La proposition était très sérieuse. Demander à l'aristocratie de faire le sacrifice du lustre que répand évidemment sur elle la valetaille!... Peste! On ne rit pas avec ces choses-là, en Angleterre! D'autant qu'il n'était pas question d'une mince affaire. Il y avait ici, à cette époque, d'après le dernier recensement, 1 million 500 000 domestiques des deux sexes. Supposez que la proportion du beau sexe au sexe fort soit de 10 à 1, il restait 150 000 mâles qui, en cavant au pire, auraient fourni une armée de 50 000 gars fort aptes à tuer leur homme.

Mais ce n'est pas tout. L'idée dont il s'agit était venue à la suite d'une discussion qui ne dura pas moins de quinze jours. Que ferait-on de cette intéressante et très masculine jeunesse dont la vie se passe à ouvrir et à fermer des cartons, à montrer des étoffes à madame, à attendre qu'elle se décide, à lui sourire pendant ce temps, si elle est jolie, et à sauter par-dessus le comptoir, ce qui a fait nommer nos jeunes gens *counter-skippers?* C'était encore là de la chair à canon, s'il en fut jamais; et, pour le coup, que répondre à ceux qui voulaient qu'on les mît dans le cas de courir sauver Lucknow?

Sans aller jusqu'à assigner le noble métier des armes, comme on dit, pour destination nécessaire à l'homme ici-bas, on peut se permettre de croire que nos jeunes gens auraient mieux à faire qu'à dérouler des rubans ou à parler brocart. Où les marchands de nouveautés et les marchands de soieries emploient des hommes, ne serait-il pas beaucoup plus naturel qu'ils employassent des femmes? La soie perdrait-elle à être maniée par de petites mains

blanches? Et n'y aurait-il rien dont la morale et l'humanité pussent s'applaudir dans un système qui donnerait une occupation honnête à tant de pauvres créatures qui, bien souvent, ne mangent d'autre pain que celui que la prostitution leur fournit?

Il est vrai qu'il faut une certaine dose de vigueur physique pour épuiser les agréments de la liberté d'aller et venir, pour déplacer et replacer incessamment des échantillons, pour transporter de lourds fardeaux de choses légères, pour monter et descendre des escaliers, grimper à l'échelle, et n'avoir de repos que celui d'un dîner très hâtif. Mais, les femmes coûtant moins, qui empêcherait d'en prendre un plus grand nombre, et de diminuer, pour chacune d'elles, la durée du travail? Puis, en ce qui touche la partie la plus ardue de la besogne, qui empêcherait d'en charger, dans chaque boutique, un petit nombre de ces hommes qu'on emploie spécialement aux gros ouvrages? C'est ainsi que les choses se passent en Allemagne, à Francfort, du moins.

Ainsi raisonnaient certaines gens, et ils disaient sans plus de façon : « Embarquons les *counter-skippers.* » Un instant! Ils avaient compté sans leur hôte. Un long cri de protestation s'éleva, et il partit de ces lèvres sur lesquelles une prière est un ordre et la plus petite moue une puissance. Oui, les dames réclamèrent; là fut le point difficile.

« Ils sont si polis, disaient-elles, ces jeunes gens! Ils se croient tenus à tant d'égards dans leurs cravates blanches! Ils sont si patients, surtout! « Montrez-moi ceci... non, cela... et puis ceci encore... et puis encore cela. » On reste une heure dans le magasin, on s'en va sans rien acheter, et le jeune homme est trop galant pour y prendre garde. C'est ça qui s'appelle faire des emplettes! Mais que deviendrait, juste ciel! le suprême bonheur du *shopping*, le jour où nous aurions face à face des personnes

de notre sexe, qui le prendraient avec nous sur un pied d'égalité, oseraient n'être pas toujours de bonne humeur, et s'impatienteraient de nos flâneries dans le monde de la curiosité ? Adieu le charme ! Acheter, qui est un plaisir, deviendrait une affaire. »

Voilà comment s'exprimèrent ces dames, bien convaincues qu'il ne viendrait à l'idée d'âme qui vive d'attribuer à leur logique une arrière-pensée de coquetterie. Fi donc ! et honni soit qui mal y pense !

Au reste, comme il n'est pas d'armée sans déserteurs, une amazone, échappée de son camp, vint prendre parti contre les *counter-skippers*, qu'elle nomma résolûment par leur nom. Dans une lettre qu'elle signa *Lady of rank*, elle accusa les protégés de son sexe d'avoir, contrairement à ce qu'on prétendait, des manières rudes, et, ce qui est bien plus insupportable, de se permettre quelquefois des familiarités. Je parie tout ce qu'on voudra que le dernier reproche fut ajouté par milady, de peur qu'on ne la supposât sur le retour.

Quoi qu'il en soit, l'action fut vivement engagée de part et d'autre, comme vous voyez. Restait à savoir si tous ces jeunes *shopmen*, une fois poussés dans la rue, s'en iraient droit aux horse-guards. Car il n'était pas question, bien entendu, de les y forcer la loi à la main. En France, nous n'y ferions pas tant de façons. La logique gauloise étant d'avis, comme la géométrie, que le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite, nous en sommes venus tout simplement à dire : « Il faut à la nation tant de soldats : bon ! qu'on tire au sort, et ceux que le sort désignera, s'ils ont la taille voulue, devront mettre, qu'ils en aient envie ou non, flamberge au vent. » Mais, en Angleterre, il n'en va pas de la sorte. Le racolage y existe dans toute sa splendeur. Pour qu'un paysan consente à se couvrir de gloire, il faut d'abord que le *recruiting sergeant* lui ait chanté avec succès, à peu

près comme dans *la Dame blanche :* « Ah ! quel plaisir ! ah ! quel plaisir ! ah ! quel plaisir d'être soldat ! » Si cette perspective le séduit, il reçoit un schelling, et le marché est conclu. Sinon, la patrie n'a qu'à se résigner. D'où il résulte que la question de savoir si le renvoi des *shopmen* aurait eu l'effet désiré dépendait de leur plus ou moins grande disposition à endosser l'uniforme militaire. Le voudraient-ils ?

Non, fut-il répondu, parce que le système militaire anglais est pour toutes les classes, excepté celle des gens abrutis, un objet d'horreur, et que, jusqu'à réforme radicale de ce système, nul ne regardera comme une dégradation d'auner de la soie, ou comme un honneur de porter un sabre au côté.

Le raisonnement parut décisif, dans un pays où l'on n'est quelque chose qu'à la condition d'être un gentleman, et où il n'y a pour le simple soldat aucune espérance de le devenir.

IX.

UN DÉBAT SUR LA CONSTITUTION ANGLAISE.

30 mai.

La Constitution d'Angleterre en est à son temps d'épreuve : *the British Constitution is on its trial;* voilà ce qu'il n'y a pas longtemps le prince Albert, mari de la reine, ne craignit pas de déclarer publiquement.

La déclaration était hardie, elle fit scandale. Quoi ! cette Constitution dont la Grande-Bretagne est si fière, dont elle propose avec tant d'assurance l'imitation aux autres peuples, et devant laquelle s'inclinait avec tant de respect le génie de Montesquieu, on osait faire entendre, et

d'aussi haut, qu'elle n'était pas, après tout, d'essence immortelle ! Je le répète, cela fit scandale.

Et cependant, voici venir de loin un orage qui semble menacer de quelque ébranlement les assises de cette Constitution tant vantée.

Le droit de voter les taxes, d'accorder à la couronne les subsides nécessaires, de régler, en un mot, la situation financière du pays, appartient-il exclusivement à la Chambre des communes, ou bien est-ce un pouvoir qu'elle ait à partager avec la Chambre des lords ?

Tel est le problème qu'ont posé les derniers débats parlementaires. Ceci n'est encore qu'un point noir à l'horizon ; mais ce n'est pas autrement que s'annoncent bien des tempêtes.

Jusqu'ici l'usage avait été que le budget fût envoyé à la Chambre des lords et soumis à sa révision article par article ; mais l'usage avait été aussi que la Chambre des lords s'abstînt de tout contrôle agressif. Or, l'année dernière, les lords ayant rejeté, contrairement à leurs habitudes de réserve financière, la clause qui abolissait l'impôt sur le papier, et la Chambre des communes ayant rétabli cette clause dans le budget de cette année pour obéir à l'opinion publique, qui, de ce côté du détroit, est souveraine, un conflit entre les deux Chambres paraissait inévitable. Qu'a fait M. Gladstone ? Dans l'espoir de prévenir une collision, il a, ainsi que je l'ai déjà dit, envoyé à la Chambre des lords le budget en bloc, lui donnant ainsi à voter l'ensemble, pour soustraire à une discussion dangereuse un article que les lords ne sauraient ni admettre directement sans sacrifier leur dignité et peut-être leurs convictions, ni rejeter une seconde fois sans exposer l'État à une secousse.

Par malheur, un expédient n'est pas une solution.

Les conservatistes ont poussé les hauts cris ; ils ont dénoncé les efforts de M. Gladstone pour conjurer le danger

d'une lutte comme une violation, à la fois audacieuse et hypocrite, des prérogatives d'un des trois pouvoirs de l'État; ils ont cité des précédents, ils ont invoqué la logique; ils ont demandé avec aigreur s'il n'était pas dérisoire de présenter à la révision des lords ce qu'on prétendait les empêcher de reviser; ils ont affirmé que le droit de rejeter le tout impliquait le droit de rejeter la partie : que dire encore?

M. Horsman, un des plus vigoureux orateurs du parti et son représentant le plus âpre, s'est tout à coup posé en novateur, pour mieux servir en cette occasion la politique conservatiste. On parlait des précédents: la Chambre des lords les avait en sa faveur; mais, quand bien même il en serait autrement, la question était de savoir si le contrôle financier de la Chambre des lords était, oui ou non, conforme à l'intérêt public! Fallait-il donc se pétrifier à ce point dans le culte du passé—à supposer que le passé se prononçât ici contre les lords — qu'on en vînt à soustraire systématiquement à la garantie d'un double examen une branche aussi importante de la législation que les finances? Peu s'en est fallu, en vérité, que, dans les transports de son zèle conservatiste, M. Horsman ne s'écriât : « Si votre Constitution cloche, redressez-la. — Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer! »

A tout cela le parti opposé répond :

« Que si l'usage s'est introduit de soumettre à la Chambre des lords l'examen du budget article par article, la Chambre des lords ne s'était jamais avisée de prétendre au partage de la souveraineté en matière de taxation;

» Que, sa décision de l'année dernière ayant révélé les inconvénients de cette pratique, il était devenu nécessaire d'y couper court;

» Que le droit, pour la Chambre des lords, d'examiner l'ensemble du budget et de le rejeter avait un caractère purement politique, et lui était accordé seulement comme

moyen de censurer ou d'arrêter, en cas de besoin, la marche de l'administration ;

» Que si, au contraire, on lui reconnaissait le droit de faire porter sa révision sur chaque article séparé du budget et de le modifier à sa guise, son intervention, au lieu d'être politique, deviendrait financière, dans le sens le plus absolu du mot ;

» Qu'il y aurait à cela péril immense ;

» Que rien ne forçant les Communes à accepter, lorsqu'il leur serait renvoyé, le budget qu'il aurait plu à l'autre Chambre de modifier, d'effroyables tiraillements pourraient s'ensuivre ;

» Que ces tiraillements, toujours à redouter, le seraient plus particulièrement à propos de cette question du budget, qui n'admet pas de délai, parce qu'il faut que l'État vive ;

» Qu'il y a tentative flagrante d'usurpation dans les prétentions récemment élevées par la Chambre des lords, ou en son nom ;

» Que la Chambre des communes, en Angleterre, a toujours eu dans son domaine particulier le vote des impôts, élue qu'elle est par le peuple, qui les paye, et qui saura bien, pour peu qu'on pousse les choses à bout, soutenir ses représentants. »

Tel est le très succinct mais très fidèle exposé de la question dont se préoccupent en ce moment les esprits qui pensent.

N'est-il pas bien curieux qu'on en soit encore à savoir à quoi s'en tenir, dans ce pays, sur un point de cette importance? N'est-il pas étrange que les hommes d'État d'Angleterre ne soient point arrivés plus tôt à se mettre d'accord sur la nature, l'étendue, les conditions et les conséquences logiques des prérogatives respectives des deux branches de la législature? A entendre MM. Disraeli, Horsman et autres dire : « La Constitution est ceci, » alors

que MM. Gladstone, Brigt et autres jurent leurs grands dieux que « la Constitution est cela », ne croirait-on pas que la Constitution britannique est d'hier? Il est vrai qu'elle n'existe pas redigée et condensée en brèves, en claires formules. C'est une affaire d'usage, d'opinion, de tradition, de précédents, que sais-je! Encore y a-t-il des précédents pour et des précédents contre, ainsi que les récents débats l'ont assez prouvé.

Comme j'aurai à parler des suites de cette grande querelle, si elle se prolonge et s'envenime au point de passionner l'opinion publique, j'ajourne les considérations qu'elle suggère sur la valeur du système bicaméristé, et sur ce que présente d'artificiel le mécanisme de la société en Angleterre.

X.

LE DUC DE BEDFORD.

C'est dans le courant de la semaine dernière qu'ont eu lieu les funérailles de François, septième duc de Bedford, frère aîné de lord John Russell et chef de l'illustre maison de son nom.

Il existe près de Caen, si je ne me trompe, un village nommé Roussel. Or, il y a quelques années, le curé de ce village, en train de quêter des souscriptions pour une cloche d'église, n'hésita pas à s'adresser au duc de Bedford, se fondant sur ce que le village en question était le berceau de la race de Sa Seigneurerie. Le duc fit plus et mieux que souscrire : il donna la cloche en cadeau au bon curé.

Cette anecdote dit tout sur l'antiquité de la maison Rus-

sell et sur son origine. Le fait est qu'elle remonte à Guillaume le Conquérant et date sa prospérité du pillage des monastères; — ce qui n'est pas un mince mérite dans le pays par excellence de l'aristocratie.

Je n'ai pas besoin de retracer tous les souvenirs qui se lient à la marche de cette famille de Russell à travers l'histoire. Nous y voyons un Russell porter le sceptre au couronnement de Charles II; mais, en revanche, nous y voyons un autre Russell exécuté comme traître dans Lincoln's-Inn-Fields, pour avoir conspiré contre la tyrannie. On raconte qu'un jour Jacques II, ayant rencontré à Salisbury le père du patriote décapité, et lui ayant demandé conseil sur plusieurs choses qui lui étaient alors un sujet de souci, le pauvre homme lui répondit avec émotion : « Je suis vieux, sire, et ne puis guère rien. J'avais autrefois un fils qui aurait utilement servi Votre Majesté. »

Ce qui est certain, c'est que, si William Russell entra dans la conspiration de Monmouth, ce fut en haine des abus de la royauté, et nullement en haine de son principe. Il eût été un des plus fermes soutiens du trône, s'il lui eût été loisible de veiller, à ce prix, au maintien des libertés publiques; et c'est là l'esprit qui a caractérisé en général le rôle politique de ses descendants.

La plus belle oraison funèbre qu'on puisse faire du défunt duc de Bedford consiste à rappeler qu'il se prononça fortement pour l'émancipation des catholiques, et soutint lord John Russell, son frère, dans les efforts de ce dernier pour amener le triomphe du bill de réforme. C'était un vrai whig; rien de plus assurément, mais rien de moins.

Sa mort, du reste, n'a pas produit beaucoup de sensation, parce que, depuis longtemps, on ne l'apercevait plus sur la scène. Après y avoir brillé comme membre des Communes, il semblait l'avoir quittée, lorsqu'il était entré à la Chambre des lords, qui n'entendit jamais sa voix, comme si, en changeant d'atmosphère, il eût fait

pacte avec le silence! Encore faut-il ajouter que, dans ses dernières années, il paraissait avoir rompu même avec ses habitudes de politique muette, vivant en gentilhomme de campagne, ne faisant sentir son influence autour de Woburn, sa résidence, que par les cottages qu'il bâtissait pour les paysans de son domaine, et, soit fatigue de bruit, soit modestie, soit dévouement fraternel, laissant à lord John le soin de personnifier l'éclat historique de leur maison. Toutefois, pour être silencieuse et cachée, son influence sur les affaires publiques n'en était pas moins considérable. Mais on regrette rarement la mort des hommes dont la vie n'a pas fait ce tapage qui, si souvent, usurpe le nom de renommée.

XI.

LES COURSES D'EPSOM.

1er juin.

Les courses d'Epsom !

Comment pourrais-je parler en ce moment d'autre chose, vivant comme je fais en pleine ville de Londres, et respirant l'air qu'on y respire ! Qui donc s'est avisé de savoir qu'il y a eu, cette semaine, une nouvelle passe d'armes entre l'opposition et le ministère; que l'interminable question de l'impôt sur le papier a été reprise de plus belle; que l'existence du cabinet a été un moment en suspens, mais que le conservatisme, pesé dans la balance parlementaire, s'est trouvé trop léger de quelques quinze voix? M. Gladstone et son budget, M. Disraeli et ses prétentions, les chances de ceux qui veulent arriver, les dangers de ceux qui veulent rester, la Chambre des lords, la

Chambre des communes, l'intérêt des contribuables, le sort de la Constitution, la politique... Ah! il s'agit bien de tout cela, vraiment! Ce qui est à l'ordre du jour, c'est ce qui a donné la fièvre aux Anglais tous ces jours-ci; c'est ce qui a fait qu'un de mes amis est venu me voir du fond de l'Irlande; c'est ce qui a fait qu'un autre de mes amis m'a écrit de Manchester : « Louez-moi, coûte que coûte, une place sur le haut d'un omnibus; » c'est ce dont chacun parle sans parler d'autre chose au monde, et ce dont je ne saurais conséquemment me dispenser de parler; c'est ce qu'on nomme ici « le grand événement » (THE GREAT EVENT); c'est, pour tout dire en un mot, le derby!

Mardi dernier, un homme en haillons parut à ma porte. Il portait quelques fleurs dans un panier et me supplia de les lui acheter. L'air de ce pauvre homme me toucha. Son visage était si pâle, sa voix était si émue, ses yeux priaient si bien! Il avait sans doute laissé au logis une vieille mère malade, une femme enceinte, des enfants en peine de leur pain de la journée : qui pouvait savoir? Il me dit : « Vrai, monsieur, je n'ai pas un farthing, et, demain, c'est la course. » Le moyen de résister à un aussi tragique appel?

Le derby, en effet, est en Angleterre la fête universelle, la fête par excellence, la fête éternellement la même et éternellement nouvelle, qui fait vivre d'une seule vie, pendant un jour, les grands et les petits, les lords et leurs laquais, les grandes dames et la fruitière du coin, les hommes d'État, les procureurs, les mendiants, les écloppés, les dévots et les libertins, les sages et les fous, « tout le monde et sa femme », comme on dit ici (*all the world and his wife*). Adieu les affaires ce jour-là, et les travaux, et les soucis, et les querelles, et les ambitions, j'allais ajouter, je crois, et les amours! Le Parlement chôme; en thèse générale, ainsi fait la Cité, ainsi

fait la Banque, ainsi fait la boutique; l'homme de lettres laisse là sa plume, le peintre ses pinceaux, Jeanneton son balai, et milady son roman à peine commencé; le solliciteur abandonne momentanément sa proie, les politiques consentent à ce que le globe tourne sans qu'ils s'en mêlent, et les pasteurs d'âmes envoient leurs ouailles au diable.

J'aime assez le mot de lord Palmerston invitant la Chambre des communes à se donner un jour de vacances, à cause de la célébration des *jeux Isthmiques*, et je m'assure que les Grecs de l'antiquité n'attachaient pas aux jeux qui se célébraient à Corinthe plus d'importance que les Anglais n'en attachent aux courses d'Epsom. Toutefois, autre temps, autres mœurs. Aux jeux Isthmiques, les compatriotes de Périclès allaient voir des hommes disputer le prix de la lutte, du saut, du disque, du javelot, de la musique et de la poésie : les compatriotes de lord Palmerston vont voir courir les chevaux en mangeant du veau froid, car, quel que soit mon désir d'idéaliser la description, je ne saurais négliger cet inévitable détail. Il est trop vrai que le vin de Champagne, le soda-water, l'ale, le gin, les comestibles, et, après le doux embarras de les transporter, l'agréable fatigue de s'en défaire, jouent le principal rôle dans les plaisirs de la journée. Pour dire la vérité, les Anglais ne professent en rien la théorie de l'art pour l'art; et ce qui leur plaît surtout, j'en ai peur, dans les courses de chevaux, c'est le prétexte qu'elles leur fournissent de boire nationalement et de se donner des indigestions patriotiques. Ceci, en réponse à un certain journal ultra-saxon qui, avant-hier, non content de reprocher aux Français leurs revues militaires et aux Espagnols leurs combats de taureaux, félicitait l'Angleterre de n'être accessible qu'à des passions nobles, et de montrer jusque dans le choix de ses amusements sa supériorité sur les autres peuples.

Quoi qu'il en soit, elle était attendue avec fièvre, cette heure suprême! Depuis plus de huit jours, pas de boutique de bonnetier devant laquelle ne s'étalassent les voiles bleus et les voiles verts destinés à sauver des atteintes de la poussière et du soleil le teint des fashionables du comptoir; depuis plusieurs jours, les costumes de rigueur pour les courses étaient une des tentations offertes par Nichols au regard des promeneurs de Regent's street.

Enfin, le soleil de mercredi s'est levé. Jusqu'à lundi, le temps avait été admirable; mardi, il était devenu menaçant; même mercredi matin, le ciel apparaissait chargé de nuages d'assez mauvais augure. Mais il y a une providence pour les courses; et, longtemps avant midi, le peuple anglais respirait à l'aise, se sachant à l'abri de cette effroyable calamité nationale : un derby pluvieux.

Londres, le jour des courses, n'étant plus dans Londres, je suis naturellement allé où il était, c'est-à-dire à *Epsom*, qui se trouve à 22 kilomètres de la ville-monstre.

Plus d'un chemin mène à Epsom : c'est absolument comme à Rome. Ceux qui font de l'art pour l'art, qui aiment les courses pour les courses, et ne sont pas en état d'apprécier les délices du grand pèlerinage national, ceux-là prennent le chemin de fer jusqu'à Kingston pour sept schellings six deniers, et de là gagnent à travers champs la terre promise, soit en équipage, s'ils ont un équipage qu'ils aient envoyé les attendre là, soit dans un *véhicule* quelconque, à la condition de le payer cher, soit à pied, si un peu d'exercice convient à leur santé ou à leur bourse.

C'est à Kingston que les voyageurs des deuxième et troisième classes descendent, pour faire bravement à pied deux lieues et plus, sur un chemin battu, d'abord, et ensuite à travers champs. Vaillante entreprise en effet, quand le soleil et la poussière sont de la partie! Sans compter que, pendant près d'une lieue, on est arrêté à chaque pas et mis en joue par d'inexorables petits gars

qui, la main grande ouverte, viennent vous lâcher à bout portant le traditionnel : *Remember the races!* Une fois dans les champs, on n'est pas encore au bout de ses peines. Là veillent, des deux côtés du sentier, de rudes sentinelles en guêtres et armés de longues gaules, gens absolument inaccessibles aux séductions de votre sourire, et qui opposent aux traits légers que la foule leur décoche en passant les callosités d'une peau de vieux tenancier. N'allez pas vous écarter de la ligne, à la recherche d'un pissenlit, ou malheur à vous !

Aussi, pour jouir de cette journée sans égale, pour en savourer l'ivresse, pour en comprendre la grandeur, est-ce par la bonne vieille route qu'il faut aller, par celle où roulent pêle-mêle, à travers un océan de poussière et sous un ciel de mai, tout ce qui se meut et tout ce qui a peine à se mouvoir sur des roues : équipages à quatre chevaux, cabriolets, omnibus, fiacres, tilburys, phaétons fringants, charrettes boiteuses, boutiques ambulantes des marchands de gingerbeer, lourdes pataches, mobiles magasins de comestibles, tapissières remplies de lurons à face épanouie et de jeunes commères en goguette.

Et il faut voir comme tout ce monde-là vit, chante, jure, agace le voisin, se moque de tout, oublie tout, se sent heureux ! C'est pour le coup que la démocratie triomphe. Dans l'échelle des niveleurs, je m'assure que le derby tient la troisième place, après l'amour, qui n'est qu'un niveleur d'occasion, et la mort. Sur la route d'Epsom, le char à bancs et la calèche sont en de tels rapports de bon voisinage, et il y a quelque chose de si commun à tous les voyageurs et à toutes les voyageuses dans le spectacle qui les absorbe, qu'en passant à côté de cette plébéienne aux joues vermeilles, qui, du haut de son trône roulant, la salue d'un geste familier, la duchesse de*** va sourire. Deux choses, en ce bas monde, enseignent l'égalité : les grandes douleurs d'abord, et ensuite les grandes joies.

En pareille circonstance, le concours est toujours immense : cette année, on peut dire qu'il était formidable. Rien de plus imposant que l'aspect de la plaine, passé midi. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu, dans un endroit donné, une pareille fourmilière d'êtres humains. Le nombre des têtes qui se pressaient des deux côtés du champ de course défiait tout calcul. Un droit d'entrée de dix shellings à payer pour être admis dans le brillant sanctuaire connu sous le nom de « Grand Stand » étant une barrière trop faible, les salles de rafraîchissements avaient été de bonne heure envahies et regorgeaient de gastronomes, tandis qu'à l'extérieur les gradins pliaient sous le faix des spectateurs et des spectatrices. En face, sur la colline, c'était une masse de voitures telle, qu'il me serait difficile de vous en donner une idée. Contemplé à distance, le tout était d'un pittoresque étrange et véritablement grandiose.

J'étais sur les gradins supérieurs du « Grand Stand » lorsqu'a eu lieu la première course, dans laquelle le vainqueur a été *Wedding*. — « Le cheval du baron Nivière! » me suis-je écrié avec une faiblesse patriotique que vous comprendriez si vous viviez à l'étranger. « La France! vive la France! » Les Anglais dont j'étais entouré se sont mis à sourire et m'ont félicité avec une politesse pleine de cordialité, ni plus ni moins que si j'eusse été le propriétaire du cheval vainqueur.

Cette première course n'était, du reste, que la petite pièce en attendant la grande. Je suis descendu dans la plaine ; et, tandis que les dilettanti du lieu se pressaient en groupes serrés vers l'enclos où l'on venait d'amener les chevaux appelés à concourir pour le grand prix, je suis allé rôder, comme un curieux désintéressé que j'étais, sur la colline opposée au « Grand Stand », le long des files de voitures qui la couvraient. Sur ces voitures, dételées, découvertes pour la plupart, et déjà transformées en

petites salles de banquet, des essaims de blondes filles d'Albion, servies par d'élégants cavaliers, se livraient déjà, pour se fortifier contre les émotions de la course prochaine, à cette consommation pantagruélique de volaille froide, de pâtés de pigeon, de jambons, de salade, qui est un des traits caractéristiques des courses d'Epsom; c'était merveille de voir avec quelle rapidité se vidait partout le panier aux provisions, le fameux « hamper »; merveille de voir avec quelle intrépidité la beauté attaquait le vin de Champagne.

Autour de vous, pêle-mêle avec les chevaux en vacances, l'inévitable bohémienne épiait, la tête enveloppée dans son mouchoir jaune et rouge, le moment où miss telle désirerait savoir le jour de son mariage et combien elle aurait d'enfants. Ici un aveugle — était-ce par manière d'épigramme? — lisait l'Écriture sainte; là un faiseur de miracles avalait, sans qu'il y parût, des rames de papier : délicate allusion au récent sujet des débats du Parlement; plus loin, deux boxeurs pour rire rappelaient, par un furieux échange de coups de poing, cette lutte de Sayer et d'Heenan, qui, il y a quelque temps, passionna d'une façon si scandaleuse l'Angleterre et l'Amérique.

Pas de courses d'Epsom possibles sans un épouvantable charivari; c'est la règle. Cette fois, le vacarme d'instruments divers était aussi assourdissant qu'on pouvait le désirer dans la circonstance. J'ai vu de pauvres petites filles, âgées de sept ans tout au plus, souffler dans des clarinettes, et cela à rendre l'âme. Etre si jeune et être obligé de gagner sa vie! Un des sports favoris de l'endroit, en réalité le sport fashionable, consiste à jeter des bâtons à d'autres bâtons plantés en terre et surmontés d'une figure hideuse : cela s'appelle *Aunt Sally*. Malheur à qui passe trop près de ceux qui s'adonnent à cet aimable divertissement! Mon chapeau a dû d'y recevoir un coup terrible, et j'avais naturellement la tête près du chapeau.

Parmi les personnes auxquelles j'ai pu serrer la main en passant, je citerai Thackeray, l'illustre auteur de *Vanity Fair*. Que venait faire, dans ce tohu-bohu, le grand satiriste? Observer? Dans ce cas, la matière ne saurait lui avoir manqué; car toutes les variétés de notre espèce se trouvaient là, rapprochées, rassemblées sous le regard, comme confondues, depuis le jeune lord, admiré pour son attelage, jusqu'au jongleur, admiré pour ses tours de force; depuis la grande dame, étalant ses dentelles, jusqu'à la bohémienne, étalant ses haillons; depuis le parieur, tremblant de ne pas se coucher millionnaire, jusqu'au mendiant, heureux d'avoir fait une fortune de quelques pence; depuis la femme galante à la joue fardée, jusqu'au nègre faux teint! Et la matière n'aurait pas manqué, non plus, pour les réflexions douloureuses, si c'eût été le moment de philosopher, tant se montraient là en relief tous les poignants contrastes que présente la civilisation moderne!...

Mais voici que la cloche sonne. On a pesé les jockeys. La grande course va commencer. Les concurrents se sont dirigés, de l'enclos où ils ont été passés en revue par les amateurs, vers le point de départ. Ils sont au nombre de dix-huit, parmi lesquels *Royallien*, un cheval français, appartenant au comte de Lagrange. Mais, hélas! *Royallien* n'est ni le premier ni le second favori. C'est à *Dundee*, c'est à *Diophantus*, à *Dundee* surtout, que le suffrage des connaisseurs et les sympathies de la foule assignent d'avance la victoire. C'est *Dundee*, c'est *Diophantus*, qui sont les deux acteurs en vue dans le drame des paris.

Une immense rumeur s'élève. Les policemen s'en vont chassant devant eux, pour faire place nette, l'incommode troupeau des flâneurs répandus sur le champ de course. On crie de toutes parts (*Hahats off!* Chapeaux bas!) Tous les regards s'attachent à un seul point. Le signal est donné. Les voilà qui partent; ils sont partis.

Je ne vous dirai pas les divers accidents de cette course mémorable; mais il en est un que mon amour-propre national me défend de taire. Pendant une partie de la course, notre compatriote *Royallien* avait figuré parmi les plus agiles et soutenu vaillamment l'honneur de la France, lorsque tout à coup, ô fatalité! à je ne sais quel tournant, *Atherstone*, un de ses compagnons, le heurte, lui fait perdre pied, et le rejette sur *Dundee*, qui suivait. Est-ce par suite de cette mésaventure que *Royallien* n'est pas arrivé le premier? Je n'oserais aller jusqu'à prétendre cela, mais il n'y a aucune exagération patriotique à supposer que, sans cet accident, *Royallien* ne serait pas arrivé le sixième. Au reste, le vainqueur a été... *Dundee?* Non. *Diophantus?* Pas davantage. Les deux favoris ne sont venus qu'après un cheval, très vigoureux et très beau, ma foi, mais qui avait été coté fort bas dans l'échelle des parieurs. Telle est la fortune de la guerre!

La surprise a été grande quand on a su que la palme n'était pas à *Dundee;* mais, le premier moment de stupeur passé, le nom de *Kettledrum* a été dans toutes les bouches, et le colonel Towneley, propriétaire de *Kettledrum*, a reçu des félicitations d'autant plus méritées que, nouveau venu dans la carrière du « turf », il s'y est distingué, entre tous les éleveurs, par l'ardeur et le désintéressement de son zèle dans l'amélioration de l'espèce chevaline. Le fait est que le colonel Towneley n'a jamais parié que très peu de chose, le gain n'étant pas son but. L'enjeu le plus fort qu'il ait jamais hasardé est celui que *Kettledrum* vient de lui faire gagner, et cela ne dépasse pas deux mille livres sterling, ce que les habitués du « turf » regardent comme une misère.

Une particularité intéressante à noter, c'est que cette course a duré seulement deux minutes quarante-cinq secondes, deux secondes de moins que la célèbre course de 1857. Dans ce siècle des inventions, dont le but est de dé-

vorer le temps et de supprimer l'espace, les chevaux, comme vous voyez, ne restent pas en arrière, et promettent de dignes émules à la vapeur.

Parmi les spectateurs de marque étaient le roi des Belges, le comte de Flandre, son second fils; le duc de Chartres, le duc de Cambridge, etc... Quant à la reine, qui est très friande des courses d'Ascot, il y a longtemps qu'elle a retiré, j'ignore pourquoi, son patronage aux courses d'Epsom, bien que celles-ci soient les seules qui aient un caractère vraiment national, et presque l'importance d'une institution.

Telle est l'histoire de ce « jour des jours », (*day of the days*). Mais combien elle serait incomplète, si je ne vous disais pas deux mots du retour! Aller à Epsom, c'est admirable; en revenir, c'est bien autre chose encore! Une descente de la Courtille anglaise, voilà comment je définirais le retour d'Epsom, si une définition était possible. Que ceux qui croient les Anglais un peuple grave, froid, flegmatique, viennent donc en ce moment-là voir ce qui se passe sur la route, et ce que sont venus regarder tous les visages curieux collés aux vitres des maisons qui la bordent.

Quelle exubérance de vie! quels tonnants éclats de gaieté! Quel débraillé prodigieux! Quelle aptitude à suivre les inspirations les plus hardies du vin de Champagne ou du *mild ale!* On vous bouscule, on vous montre au doigt, on vous apostrophe, on vous jette fraternellement à la tête brocards et navets; on est absurde quand on n'est pas abruti, on est charmant quand on n'est pas ivre-mort.

Ah! j'allais oublier ce que j'aurais dû commencer par dire : il y a cela de remarquable dans les courses d'Epsom, qu'elles disposent tout le monde à la bienveillance, et qu'elles ouvrent les cœurs comme les bourses. En rentrant chez moi, je me suis rappelé tout l'argent que j'avais vu donner

aux damnés de la terre, et je me suis endormi avec cette pensée que, ce soir-là du moins, beaucoup de pauvres diables auraient eu de quoi souper !

XII.

ADMIRATION DES ANGLAIS POUR LE COMTE DE CAVOUR.

9 juin.

L'impression produite ici par la mort du comte de Cavour a été immense, plus grande, je crois, qu'en France, et, s'il se peut, aussi grande qu'en Italie. Cette mort est le thème de toutes les conversations, le point de convergence de toutes les pensées. Le deuil des Anglais a pris des proportions bibliques : *A prince has fallen in Israel* (Un prince est tombé dans Israël).

Et comment se fait-il que la Providence ait laissé un tel flambeau s'éteindre dans l'obscurité qui couvre encore les destins de l'Italie? *Quomodo cecidit vir potens?* Les uns appellent le ministre défunt « l'homme des hommes » (*this man of men*). Les autres se demandent avec effroi ce que l'avenir garde à l'Italie, maintenant que son âme s'est envolée vers les régions inconnues.

Avant-hier encore, le *Times* écrivait : « Il y a eu des hommes d'État, il y a eu des diplomates, il y a eu de grands esprits, il y a eu des héros; mais on ne verra pas de sitôt un homme qui ait été tout cela à la fois, et plus que cela. » La Chambre des lords a rendu à la mémoire de celui qui n'est plus un hommage où se mêlait une émotion profonde, rendue plus profonde par ces mots insensés du marquis de Bath : « Il a violé toutes les lois divines et humaines. »

Enfin, la Bourse, ce juge souverain des peuples et des rois, ce prophète dont les oracles sont plus sûrs que tous ceux de Calchas, ce baromètre qui marque avec une précision si tragique quel temps il fait dans l'esprit et dans le cœur des hommes; la Bourse a baissé considérablement, à Londres, disant ainsi à tous : « La mort de ce puissant Italien est peut-être une secousse donnée au monde. »

Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose d'étrange dans la violence de ces transports et dans l'incommensurable étendue de cette admiration?

Certes, je suis de ceux qui s'inclinent avec respect devant le souvenir de ce mort illustre. Le tact et l'habileté avec lesquels il a su faire de la régénération de son pays, avant même que l'heure fût venue, une des plus tourmentantes préoccupations de la diplomatie européenne, la place qu'il a su ménager à ce petit royaume de Sardaigne sur les champs de bataille et dans les congrès, l'art qu'il a mis à s'assurer l'appui de la France sans blesser les susceptibilités de l'Angleterre, l'opportunité de ses défis à l'Autriche, et cette fermeté prudente qui lui a permis de miner l'édifice du despotisme clérical en attendant l'étincelle; tout cela est digne d'admiration, digne de mémoire. Mais tout cela ne suffit pas pour expliquer la déification d'un mortel, surtout par un peuple aussi réservé et aussi grave que le peuple anglais.

Il faut qu'il y ait à cette disposition universelle une cause autre que celle qui paraît à la surface; et voilà sur quoi je demande au lecteur la permission de m'ouvrir franchement, mon devoir envers lui étant de dire les choses non telles que je les voudrais, mais telles qu'elles sont, ou du moins telles qu'un examen attentif et sincère de ce qui m'entoure me les fait voir.

Et d'abord j'appellerai l'attention sur le passage sui-

vant de l'oraison funèbre du comte de Cavour par ce journal le *Times*, qui, dans les occasions solennelles et en matière de politique extérieure, est véritablement la voix de l'Angleterre :

« L'œuvre la plus difficile et la plus noble a été accomplie par le génie et l'audace d'un seul homme. Cavour tenait dans sa forte main ces fameuses républiques italiennes qui ne s'unirent jamais que pour conquérir l'Europe, ou sous la pression d'un monde. L'unité de l'Italie survivra-t-elle à celui qu'il l'a créée? L'Italie continuera-t-elle d'exister, après avoir cessé de vivre dans la conception de cette puissante intelligence et de cet énergique vouloir?... La politique qui a fait renaître la Sardaigne de ses cendres, l'a rendue l'alliée de l'Europe occidentale, a mis ses soldats à l'épreuve dans l'Orient, a amené le pouvoir de l'Autriche à se porter comme agresseur, a obtenu pour l'Italie le gain d'une province, a donné à chaque Italien la certitude d'avoir un chef, a forcé des souverains à fuir devant des démonstrations populaires et des armées à se dissoudre devant une bande d'aventuriers ; — cette politique est la politique de Cavour. Il a été la tête qui a conçu le plan, le cœur qui lui a communiqué la vie, et le bras qui l'a exécuté. »

Le reste est sur le même ton, dans le même esprit, et je ne saurais vous mettre sous les yeux un résumé plus fidèle de tout ce qui se publie ici dans les journaux, de tout ce qu'on y dit dans les salons, aux étrangers ou devant eux.

De ce qui revient à la France dans l'humiliation de l'Autriche, l'émancipation de l'Italie et l'ébranlement de la tyrannie papale; de l'impulsion prodigieuse donnée aux événements par l'initiative française; de l'empressement sans exemple de ce généreux peuple de France à offrir son or et tout le sang de ses enfants pour le triomphe d'une cause qui n'était la sienne que parce qu'elle

était celle du droit; de Magenta, de Solferino, et de l'immortel lien qui unit au souvenir de l'Italie ressuscitée ces noms fameux, pas un seul mot.

Seul, Cavour a tout fait; seul, il a eu la pensée d'une Italie indépendante; seul, il a mis cette pensée en mouvement; seul, il a accompli l'œuvre immense. Il a été à lui seul la tête, le cœur, le bras.

Et remarquez qu'on ne parle pas plus que s'il n'eût jamais existé, de ce mouvement démocratique qui, pendant tant d'années, n'a cessé d'agiter en Italie une flamme qui toujours semblait près de s'éteindre! On oublie que la *conception* d'une Italie indépendante et libre a appartenu en commun à une foule d'hommes héroïques, dont les tombeaux bordent la route de l'Italie en marche et dont les efforts sont tracés, sur cette route fatidique, par une longue traînée de sang! Garibaldi lui-même semble à présent rayé de la liste des libérateurs; si la Sicile a été conquise, si Naples n'est plus qu'un joyau de la couronne de Victor-Emmanuel, si des armées ont fui devant une bande d'*aventuriers*, la gloire en est, non pas à Garibaldi, mais au génie inspirateur des conseils de Turin : le diplomate a tué le guerrier!

Le dirai-je? dans cette affectation à présenter le ministre italien comme le créateur *unique* de l'indépendance de l'Italie, je crains bien qu'il n'y ait moins d'enthousiasme réel pour lui que de jalousie à l'égard de la France. Les peuples, aussi bien que les individus, ont une étrange aptitude à se tromper sur la nature de leurs mobiles; souvent ils obéissent à des lois morales dont ils ne s'avouent pas le véritable sens, et l'instinct, qui remplace si subtilement le calcul, les gouverne en les abusant.

Eh bien, je crois que c'est le cas ici. L'admiration sans bornes que les Anglais professent pour Cavour est moins naïve que la plupart d'entre eux, peut-être, ne l'imagi-

nent. Il ne faut pas une analyse bien pénétrante pour démêler dans les exagérations que je signale un reste du vieux levain des rivalités nationales, et un désir instinctif de rejeter dans l'ombre ce que l'Italie, rendue à elle-même, doit à la France. Quel meilleur moyen, en effet, pour atteindre ce résultat, que de mettre en avant une idole sur laquelle se concentrent les regards du monde, et vers laquelle se dirige exclusivement la reconnaissance des Italiens?

Il y eut un temps où cette idole était Garibaldi, qui, indépendamment de ses éminentes qualités comme homme, comme citoyen et comme soldat, avait, aux yeux des Anglais, le mérite de s'être donné, dès l'origine, pour le représentant de cette idée : « L'Italie ne doit demander sa délivrance qu'à l'Italie (*Italia farà da se*). Aussi, quel enthousiasme il excitait alors! Lui seul avait tout fait; c'était lui qui était le grand libérateur, c'était en son honneur que brûlaient toutes les cassolettes de l'Angleterre... Mais cela ne pouvait avoir qu'un temps.

Était-il possible que l'Angleterre, qui n'aime guère que les révolutions dont elle a fourni le modèle et le cadre, restât jusqu'au bout fidèle à la fortune d'un homme entouré de démocrates cosmopolites et dédaigneux de la stratégie diplomatique, d'un homme qui avait vaincu et voulait continuer de vaincre par l'élan des masses, grâce aux miracles de la spontanéité populaire, et qui se montrait prêt à marcher toujours droit devant lui, aussi inaccessible à la peur de l'imprévu qu'à celle de l'ennemi?

Pour devenir le héros favori de l'Angleterre constitutionnelle, commerçante, amie des idées reçues et des procédés traditionnels, le comte de Cavour avait des qualités qui manquaient évidemment à son glorieux rival. Et puis — considération décisive — on le croyait homme à tenir en échec la diplomatie française, à la déjouer, et,

selon l'opinion de quelques-uns, à la jouer, pour peu qu'elle devînt envahissante.

J'ai déjà eu l'occasion de dire combien sont vives mes sympathies pour cette Angleterre où le règne de la pensée libre a quelque chose de si imposant. Ce n'est donc pas sans hésitation que je me suis décidé à consigner ici le résultat de mes observations dans la cruelle circonstance qui vient d'y donner lieu. Mais, toute réflexion faite, j'ai pensé que la vérité était toujours bonne à connaître.

Il importe qu'on sache en France quel intérêt on attache, en dehors d'elle, à accréditer l'idée que l'Italie ne lui doit rien : il importe que le gouvernement français soit bien averti qu'en ayant l'air de tergiverser dans la question italienne, qu'en laissant garnison à Rome, qu'en ne s'empressant pas de proclamer son adhésion à l'établissement du nouveau royaume, il risque de voiler l'éclat qu'a jeté l'intervention de nos armes en Italie, et sert, sans le vouloir, la politique de ceux qui s'inquiètent des progrès de notre influence morale et sont jaloux de notre gloire.

Quant à la direction à imprimer aux légitimes regrets que cause la mort du comte de Cavour, je pense que la solennité de ces regrets ne doit être mêlée d'aucun découragement pusillanime, je pense que la plus noble manière pour les Italiens d'honorer la mémoire du ministre qu'ils ont perdu, c'est de montrer qu'ils peuvent se passer de lui, et que c'est dans la conscience que l'Italie a acquise d'elle-même qu'est la garantie la plus sûre de l'unité italienne.

Cette appréciation est la seule qui soit philosophique, la seule qui soit en rapport avec la grandeur de la cause qu'il s'agit de défendre, en un mot la seule vraie. Il n'est donné à personne de porter les destinées d'une nation dans le creux de sa main. Les fortes indivi-

dualités ont sans doute leur part dans l'accélération du mouvement qui emporte tout; mais cette part, il convient de ne pas l'exagérer.

Les personnages historiques — et j'entends parler des plus illustres — ne sont, après tout, que d'éphémères acteurs dans un drame composé, sans qu'ils s'en doutent, par la société qui les enveloppe. Souvent ils ne font que suivre ce qu'on leur suppose le pouvoir de guider. Leur influence, presque toujours d'emprunt, est celle de circonstances que non seulement ils n'ont pas créées, mais qui encore tiennent à une lente et invisible gestation sociale dont le secret leur échappe. La force qu'ils déploient, on croit et ils croient que c'est d'eux-mêmes qu'ils la tirent, tandis qu'elle leur vient ordinairement du milieu qui les entoure. Ils ne font que représenter ce qu'on s'imagine qu'ils produisent ou qu'ils possèdent; et s'y tromper, c'est prendre l'image aperçue dans un miroir pour l'objet que le miroir reflète ! Il est vrai que c'est là une erreur bien naturelle. Les esprits peu clairvoyants ou paresseux trouvent si commode d'attribuer à une cause qui vit, qui parle, qui se meut, qu'on interroge et qui répond, des effets dont la cause réelle est multiple, complexe et perdue dans les profondeurs de l'histoire! Les grandes situations, d'ailleurs, ont tant de prestige, et le vulgaire est si prompt à juger de la hauteur de la statue par la hauteur de son piédestal!

Mais c'est précisément parce que cette tendance est naturelle et commune, qu'il est commandé aux esprits sérieux de la combattre, au nom et pour le compte de la dignité humaine; car on ne saurait représenter quelques individus trop grands, sans que l'humanité paraisse plus petite et... le devienne. Malheur au peuple que les directeurs de l'opinion publique accoutument à faire tenir sa vie en pensée dans celle d'un seul individu, quelque

remarquable qu'il puisse être! Cette conviction, si elle se généralise, finit par créer une atmosphère épaisse et lourde où les caractères s'abaissent, où la trempe des âmes s'émousse, et où l'air manque aux vertus viriles.

Ne disons donc pas aux Italiens que l'âme de l'unité italienne s'est envolée; ne leur disons pas que leur indépendance n'est plus désormais qu'une lampe dont la flamme vacille sur un tombeau. N'exprimons aucun doute dégradant sur l'avenir d'une nation qui a montré si puissamment son aptitude à être une nation; ne faisons pas à ces vingt-six millions de citoyens devant qui s'est ouverte une vie nouvelle, l'injure de trembler pour eux parce qu'ils se trouvent un de moins dans le monde. Disons plutôt : « Cavour est mort, vive l'Italie! »

XIII.

UNE GRÈVE EN ANGLETERRE.

19 juin.

Ce n'est plus des courses d'Epsom, et ce n'est pas de celles d'Ascot que j'ai à vous entretenir aujourd'hui. Au moment où j'écris, bien qu'aucun souffle orageux ne ride la surface de la société anglaise, quelque chose de terrible s'agite en ses profondeurs; et, dans des milliers de familles, la mère mesure d'un œil inquiet la quantité de pain qui lui reste pour ses enfants, tandis que le père, les bras croisés sur la poitrine, le regard fixe, le visage morne, murmure ces mots : « Non, non, nous ne céderons pas; plutôt mourir! »

En 1854, une tragédie sociale, qui ne dura pas moins

de trente-six mortelles semaines, fut jouée à Preston. Les ouvriers employés dans les filatures, ne se jugeant pas suffisamment payés, tinrent le 1er juin un « meeting » à la suite duquel ils demandèrent une augmentation de salaire de 10 pour 100. Cette demande ayant été repoussée par les patrons, les ouvriers se coalisèrent. S'appuyant sur cette organisation des « Trade's unions », qui est si puissante en Angleterre et tend à le devenir de jour en jour davantage, guidés dans leur action par un comité composé d'hommes actifs, passionnés, et sûrs d'avoir à leur disposition une sorte de budget de la guerre formé des cotisations des autres travailleurs, ils se préparèrent résolument à affronter les redoutables chances d'une « grève ». De leur côté, opposant coalition à coalition, les patrons déclarèrent que, si les ouvriers ne retiraient pas leur demande, tous les établissements, à un jour qu'ils fixèrent, seraient fermés à la fois. Le délai fatal expira. Les travaux furent suspendus. Cet état de choses ayant, comme je vous l'ai dit, duré trente-six semaines, vous devinez quelle brèche effroyable fut faite au capital employé dans ce genre particulier d'industrie ; et, quant aux souffrances endurées par les travailleurs, un chiffre les résume : pendant toute cette période dix-sept mille ouvriers, qui avaient coutume de gagner vingt shellings par semaine, n'en reçurent plus que quatre, provenant du système des cotisations fraternelles, dont le montant s'éleva néanmoins à la somme énorme de 2 400 000 francs (96 000 livres sterling). Enfin, après une lutte aussi calme que poignante, et d'une funèbre grandeur, les ouvriers durent céder. Cette tentative désespérée avait causé à l'ensemble de la population ouvrière une perte évaluée à 6 250 000 francs (250 000 livres sterling)!...

Voilà ce que peut être une grève dans ce pays!

Eh bien, le renouvellement de la grande tragédie de Preston se prépare maintenant à Londres. Et, cette fois,

c'est l'importante corporation des maçons qui figure sur le champ de bataille, je dis le champ de bataille, et l'expression n'est que trop juste, hélas! Est-ce que la banqueroute ne fait pas des victimes comme le canon? Est-ce que la faim ne tue pas comme l'épée?

Voici l'histoire de ce nouveau désastre.

Il y a deux ans, les ouvriers en bâtiment demandèrent que la journée de travail fût réduite de dix à neuf heures, sans diminution proportionnelle de salaire. C'est ce qui fut appelé le « mouvement des neuf heures » (*Nine hour's movement*). Il avait principalement pour objet de fournir du travail à beaucoup de travailleurs qui se trouvaient alors inoccupés. Il était clair, en effet, que, si ceux qui avaient de l'emploi ne faisaient plus que les neuf dixièmes du labeur requis, le dixième restant devait être confié à un certain nombre de mains additionnelles. Et puis la réduction pure et simple des heures de travail revenait en réalité à une augmentation de salaire. Sur quelle base reposait cette exigence? Pour la déclarer légitime, les ouvriers se fondaient sur ce que, depuis plusieurs années, les bénéfices, dans l'industrie du bâtiment, s'étant accrus d'une manière notable, il était juste que ceux-là eussent leur part des résultats de cette prospérité qui avaient contribué à la faire naître. Les maîtres répondirent par un refus. Ils allèrent plus loin. Ils annoncèrent la résolution de repousser désormais des avenues du travail tout ouvrier qui aurait refusé de signer un certain « document », lequel imposait au signataire des engagements tendants à le soustraire aux lois des « Trade's unions », et conséquemment à rompre le lien qu'elles ont noué entre les divers membres de la famille des travailleurs. On s'obstina de part et d'autre; les âmes s'aigrirent; d'amères paroles furent échangées; le public eut à gémir de la suspension de travaux qui pressaient; un abîme venait de s'ouvrir, où des sommes immenses disparurent englouties. Pour les ou-

vriers, ce fut un temps de dures privations et d'angoisses, qu'on les vit supporter avec un courage sombre, jusqu'à ce que, enfin, épuisés par l'effort, ils consentirent à laisser tomber leur demande si, à leur tour, les patrons retiraient le fameux « document », acte de préservation aux yeux des uns, et, aux yeux des autres, acte de tyrannie. Le document ayant été mis de côté, les travaux furent repris, chaque parti se proclamant vainqueur.

Il est certain qu'en ce qui touchait l'origine de la lutte, les ouvriers avaient été vaincus. Mais ils étaient si peu découragés, que, cette année, le « mouvement des neuf heures » a recommencé avec un redoublement de passion et une fougue inattendus.

Qu'ont fait alors les entrepreneurs? Dans l'espoir de mettre d'avance et pour toujours un terme aux agitations concernant la longueur de la journée de travail, ils ont proposé un nouveau système qui consisterait dans le payement par heure, au lieu du payement par jour, de telle sorte que chaque ouvrier pût travailler le temps qu'il voudrait, sauf à être payé en conséquence.

Au premier abord, il semble que les ouvriers eussent dû adopter ce système avec empressement. C'est pourtant le contraire qui a eu lieu. Dans le mode proposé, qui fait de la détermination du temps à consacrer au travail l'objet d'un arrangement particulier entre l'ouvrier, pris individuellement, et l'entrepreneur, les maçons n'ont vu qu'une habile tentative imaginée pour détruire ou déjouer la puissance des « Trade's unions »; pour détacher un à un les travailleurs de la cause commune; en un mot, pour leur dérober insensiblement la force qu'ils tirent d'une organisation qui, en certaines circonstances données, leur permet d'agir « comme un seul homme ».

Toutefois, on a pu croire un moment au triomphe, sinon complet, du moins partiel, du nouveau système proposé, grâce à une concession destinée à lui donner plus

d'attrait, c'est-à-dire l'octroi gratuit d'un demi-jour de repos le samedi.

Le fait est que, dans la semaine qui a précédé celle qui vient de finir, les entrepreneurs se croyaient sûrs de la victoire. Le nouveau système semblait avoir si bien pris, que, dans trois des établissements où il avait été adopté, le nombre des ouvriers était au complet. Les travaux du Jardin horticultural se poursuivaient avec activité; la construction du palais destiné à la prochaine exposition des objets de l'industrie s'avançait avec toute la rapidité désirable; le principe du payement par heure se trouvait en pleine application dans plusieurs des principaux établissement de Londres; bref, le *Times*, qui, dès l'abord, s'était rangé du côté des entrepreneurs, annonçait coup sur coup à ses lecteurs, et cela en styte de bulletin impérial, que la bataille était aux trois quarts gagnée; que les ouvriers étaient arrivés à comprendre leurs véritables intérêts; que la domination des « Trade's unions » touchait à son terme; que si les plâtriers résistaient, que si les plombiers faisaient de même, que si les charpentiers gardaient une neutralité menaçante, il n'y avait pas à prendre souci de ces sinistres indications : encore quelques jours, et tout serait fini!

Ces fières assurances ont reçu un cruel démenti. Au moment où ceux dont elles avaient bercé l'optimisme disaient adieu à toute préoccupation tourmentante, le corps le plus important et le plus nombreux des ouvriers de Londres, celui des maçons, recevait du comité dirigeant l'ordre formel de faire grève.

Quel sera le résultat de cette agitation? Quelle en est la portée? A quelles causes générales convient-il de la rattacher? De quelle maladie est-elle le symptôme? Y a-t-il un remède, et, dans ce cas, où le chercher? Questions graves, dont la solution appelle un examen approfondi des idées fondamentales sur lesquelles est bâti l'édifice de la société

anglaise, des tendances qui constituent la force de l'Angleterre, mais renferment en même temps ses dangers, et des principes sociaux qu'elle représente dans le monde !

J'aborderai bientôt cet examen.

Se répandre en lamentations sur la fréquence des grèves ; répéter pour la millième fois — ce qu'aucun esprit sensé ne met en doute — qu'elles sont quelquefois plus funestes à l'ouvrier qu'au patron ; faire le compte des maux qu'elles enfantent et des capitaux qu'elles dévorent ; tonner contre les agitateurs auxquels on les attribue, faute d'en comprendre le sens, si mélancolique et si profond ; expliquer enfin à l'ouvrier, bien doctoralement, comme quoi il convient qu'il se soumette de bonne grâce au despotisme du rapport scientifique de l'offre à la demande, et que, s'il a faim selon les règles, tout est au mieux, cela peut paraître suffisant à de froids sophistes et à de vains déclamateurs. Mais, pour la société, qui n'est pas telle ou telle classe, qui est l'ensemble de toutes les classes liées l'une à l'autre par une solidarité prompte à éclater dans le mal quand on l'empêche d'éclater dans le bien ; pour la société, il est d'un intérêt suprême que des questions d'un ordre aussi élevé soient étudiées, quand elles se présentent, avec un esprit impartial, une attention soutenue et l'indomptable désir d'être juste.

XIV.

BESOIN D'ÉMOTION.

25 juin.

Il a été donné à Blondin de se faire ici une place importante dans le domaine des préoccupations publiques.

Cet homme...est-ce bien là le mot? je n'en sais trop rien, ma foi! A le voir se tenir debout, s'asseoir, marcher; à l'entendre parler, etc., etc., rien, assurément, n'indique qu'il appartienne à une autre espèce que vous et moi, c'est-à-dire à la catégorie des êtres que le philosophe grec, si bien réfuté par Diogène, définissait « un animal à deux pieds et sans plumes ». Mais ce qui est sûr, c'est qu'à tous les attributs d'un animal il joint ceux du singe pensant, le plus agile qu'ait jamais produit la création. Il faut le voir courir avec la vélocité d'Hippomène — pour employer des comparaisons plus nobles — sur une corde longue de cinq cents pieds, placée à deux cents pieds du sol, et cela la tête couverte d'un sac qui fait la nuit autour de lui! Il faut le voir se tenir renversé au centre de cette corde, la tête en bas, les pieds en l'air, les bras étendus! L'autre jour, au « Cristal-Palace », ne s'est-il pas avancé sur la corde roide, chargé d'un énorme appareil de cuisine, et ne s'est-il pas assis sur cette corde — à une hauteur de 150 pieds, n'oubliez pas ceci — pour faire une omelette, opération qu'il a menée à bonne fin, à travers tous les procédés requis? Et vous figurez-vous un homme capable d'exécuter sur la corde le saut périlleux avec un abîme béant au-dessous de lui, et monté sur des échasses? Quel prodige de précision mathématique peut le sauver de la mort, lorsque, entre la mort et lui, il y a moins que l'épaisseur d'un cheveu?

Le succès qu'il a eu en Angleterre, vous le devinez. Exprimé en chiffres, il revient à ceci: Blondin a été engagé au « Cristal-Palace » pour douze représentations, et les actionnaires se trouvent avoir conclu un excellent marché, en ne lui offrant comme salaire que... 30 000 francs. Tout récemment, à Bradford, deux exhibitions de ses hauts faits gymnastiques lui ont valu 6 250 francs. Jugez du reste!

Une singulière querelle s'est élevée, à Bradford, entre

lui et le comité du parc, qui l'avait engagé. Le comité, par des motifs de sagesse financière aisés à comprendre, ne voulant pas qu'on pût jouir du spectacle sans payer le droit d'entrée, avait fait placer la corde à une hauteur calculée de manière qu'elle n'excédât pas celle des murs d'enceinte. Blondin arrive. Et comment rendre son indignation à la vue d'une corde qui n'était guère qu'à cent pieds du sol ! On a eu toutes les peines du monde à le consoler. Nul doute cependant qu'une hauteur de cent pieds ne fût tout ce qu'il lui était permis d'exiger raisonnablement pour se rompre le cou.

On avait fait courir le bruit que Blondin offrait 2 500 francs (100 liv. st.) à quiconque consentirait à être porté par lui, dans ses promenades sur la corde. Ce bruit est sans fondement. Ce qui est vrai et ce qui a été par lui-même raconté à un de mes amis, c'est qu'un beau jour il a reçu une lettre ainsi conçue : « Monsieur, on assure que vous offrez 100 liv. st., à quiconque se laissera porter dans vos bras. Je suis à votre disposition et me contenterai même de 50 liv. st., à condition toutefois que si, par impossible, vous veniez à commettre quelque *erreur* (*a mistake*) la somme serait remise à ma mère. » A Bradford, on m'affirme qu'un gentleman s'est proposé pour rien, par pur amour de l'art ! Ceci est à ajouter au chapitre des excentricités anglaises.

Un fait assez amusant à constater est celui-ci :

Au temps de la guerre de Crimée, et, plus tard, pendant la guerre d'Italie, lorsqu'il n'était bruit en Europe que des exploits de nos zouaves, nombre d'Anglais tenaient absolument à ce que nos zouaves fussent des *Arabes* : eh bien, le même sentiment pousse nombre d'Anglais à prétendre que Blondin est un *Canadien*. Il a beau être de Saint-Omer ; il a beau n'avoir rien de commun avec le Canada, que d'y avoir fait un voyage, je connais des Anglais qui refuseront à Blondin le privilège d'être

de son pays, jusqu'à ce qu'il leur ait montré son acte de naissance. Et même alors, je ne suis pas bien sûr qu'ils se rendent.

Pour compléter ces détails, j'aurais à vous représenter l'incomparable acrobate poussant devant lui, sur la corde roide, sa propre fille, assise dans une brouette; et l'enfant — car ce n'est qu'une enfant — faisant pleuvoir sur le public, du haut de son trône mobile, une pluie de fleurs lancées çà et là avec une grâce à vous faire dresser les cheveux sur la tête; et la mère, là, en face, assistant à ce formidable spectacle, d'un air parfaitement rassuré; et la Chambre des communes finissant par dire : « Ah! pour le coup, c'est trop fort! » c'est peu. S'il faut vous dire toute ma pensée, je trouve immoral qu'on laisse ainsi un homme faire profession de jouer publiquement avec la mort, pour le plus grand amusement des désœuvrés, des hommes blasés et des petites-maîtresses auxquelles il faut des émotions fortes. C'est une horrible éducation donnée au public que celle de ces jouissances féroces. Il est très intéressant, j'en conviens, de voir jusqu'à quel point l'organisation physique du corps de l'homme est merveilleuse, et il ne l'est pas moins de pouvoir juger de la puissance illimitée de l'habitude, dont on a coutume de dire que « c'est une seconde nature », et dont il serait plus juste de dire, que « c'est la première ». Par malheur, là n'est point la vraie source de l'intérêt qui s'attache à ces sortes de spectacles. Le danger que court l'acteur, voilà ce qui en constitue, pour le plus grand nombre, le charme affreux. S'il en était autrement, quelle nécessité de placer la corde à deux cents pieds du sol? Or, que devient, avec de semblables exhibitions, ce respect de la vie humaine, qui est une des plus essentielles vertus de l'homme civilisé? Il y a en ce moment, à Londres, un autre de nos compatriotes, nommé Léotard, dont les exercices gymnastiques sont aussi une

merveille; mais lui vous enchante, sans vous donner le frisson; on peut admirer sa prodigieuse souplesse, sans que la pâleur vous monte au visage. Hélas! j'ai bien peur qu'à cause de cela même, Léotard ne soit moins couru que Blondin.

Au reste, le goût des Anglais pour les spectacles violents est une des taches de leur caractère national. Je n'oublierai de ma vie qu'un soir, en passant dans Leicester-square, je vis la place inondée d'une foule dont la physionomie générale trahissait une indescriptible émotion. On se parlait l'un à l'autre d'un air animé; on faisait des gestes menaçants; l'éclair du triomphe et du défi étincelait dans les regards. Je tremblai qu'il ne fût arrivé du continent quelque nouvelle redoutable. O mon Dieu! la guerre serait-elle déclarée par hasard entre la France et l'Angleterre? De quel étonnement je fus saisi quand on m'informa que la cause de cette trépidation populaire était le résultat, enfin connu, d'une lutte à coups de poing entre le boxeur anglais Sayers et le boxeur américain Heenan. Heenan avait passé les mers pour soutenir, à coups de poing, l'honneur de son pays, contre Tom Sayers, personnification de l'honneur du sien. Et le résultat était que, quoique Sayers ne fût à Heenan que ce qu'était David à Goliath, Sayers, après avoir perdu dès le commencement de la lutte l'usage d'un de ses bras, était resté sinon vainqueur, du moins invaincu. Il est vrai que Heenan avait été au moment de l'étrangler en lui pressant le cou contre la corde tendue autour de l'arène; mais, en revanche, Heenan avait quitté le champ de bataille dans un état de cécité complète. Donc l'honneur de l'Angleterre était sauvé!

Et le nombre des spectateurs? Immense. Il y avait là, pêle-mêle avec l'écume des « public-houses » et des mauvais lieux, des lords, des membres de la Chambre haute, des membres de la Chambre basse, et, le croiriez-vous?

des membres du clergé! Mais boxer est défendu par la loi. — D'accord; et qu'importe, si l'opinion publique en ceci est plus forte mille fois que les lois, très volontiers violées d'ailleurs, sur ce point, par ceux-là mêmes qui les font? Aussi la police ne manque-t-elle jamais d'arriver trop tard.

Et c'est précisément ce qui a eu lieu, cette semaine encore, à propos d'une nouvelle rencontre de boxeurs. L'un des deux champions était un homme petit, comparativement faible, mais effroyablement habile et agile. L'autre était un géant taillé à faire frémir. Le géant, nommé Hurst, a été vaincu; en d'autres termes, on l'a emporté de l'arène, ruisselant de sang, n'ayant plus figure d'homme, à peu près mort. Le vainqueur se nomme Mace : il ne faut pas que la postérité ignore ce nom. Maintenant, si les habitants de Liverpool ont tant soit peu de logique, espérons qu'ils inviteront Mace à leur faire une visite, et lui prépareront la même réception qu'ils firent à Sayers. Quand ce dernier se rendit à Liverpool, n'alla-t-on pas à sa rencontre, au son des instruments, avec le déploiement de la pompe officielle? Les femmes ne garnissaient-elles pas les fenêtres? La route du grand homme ne fut-elle pas semée de fleurs? A la vérité, Hurst n'étant pas Américain, Mace n'a pas, comme Sayers, sauvé l'honneur de l'Angleterre!

XV.

LE CHAMP DE BATAILLE DU TRAVAIL.

1er juillet.

J'ai abordé dans mon avant-dernière lettre l'important sujet des grèves, et j'ai parlé de l'*agitation* produite

par celle des ouvriers en bâtiments. Cette agitation n'a rien qui frappe les yeux ou l'oreille. Des maisons çà et là inachevées, des échafaudages solitaires, quelques articles publiés de loin en loin en petits caractères dans des feuilles plus ou moins lues : voilà tout ce qui se montre à la surface. Chacun, du reste, va comme à l'ordinaire à ses affaires ou à ses plaisirs. Chacun pour soi, et Dieu pour tous.

Quant aux ouvriers en grève, il est à remarquer qu'ils ne songent jamais ici à troubler la paix publique. Rien n'a paru jusqu'à présent plus éloigné de leur esprit que l'idée d'une révolte. Quand ils souffrent, c'est en silence.

L'explosion de leurs douleurs ou même de leurs colères éclate et meurt dans l'enceinte de leurs meetings. Partant de ce point de vue, que l'affaire doit se passer entre eux et leurs patrons, ils agissent en conséquence.

L'Angleterre est, je crois, le seul pays au monde où l'on puisse avoir le spectacle, à la fois admirable et navrant, que présenta, dans l'année 1854, la grande grève des ouvriers de Preston. On y vit dix-sept mille hommes, époux et pères, résister, pendant un hiver très rigoureux, à toutes les tentations du désespoir. On les vit, aux heures fixées pour la discussion de leurs intérêts, inonder comme une mer vivante de vastes plaines, sans que l'ordre fût en péril, sans qu'aucun acte de violence fût commis, sans que cette protestation solennelle contre les caprices du sort et la tyrannie des choses perdît un seul instant ce caractère de sérénité qui ennoblit la souffrance et fait paraître la justice, si auguste en elle-même, plus auguste encore.

Toutefois, la vérité défend de taire que les coalitions, dans l'esprit des ouvriers anglais, s'associent en général à une pratique qui nuit à leur cause, parce qu'elle la rabaisse. Dans une armée, on appelle *piquets*

un certain nombre de cavaliers ou de fantassins toujours prêts à marcher au premier ordre; eh bien, les ouvriers associés pour une grève, en Angleterre, ont, eux aussi, leurs piquets, dont la mission est d'aller rôder dans le voisinage des lieux où s'exécutent les travaux frappés d'interdit et de veiller à ce que cet interdit ait son plein effet. Il en résulte que ceux qui sont surpris travaillant, lorsque la suspension des travaux se trouve avoir été décidée, courent risque d'être insultés ou maltraités. Tristes désordres, qui, bien que partiels, ont cela de fâcheux, que les détracteurs du peuple, après les avoir exagérés outre mesure, en prennent avantage pour crier à la violation de la liberté individuelle et à l'oppression! Que voulez-vous! tel est le sentiment d'antagonisme nourri par l'opposition des intérêts, que les ouvriers d'une même profession, quand ils se coalisent contre les entrepreneurs, se considèrent comme une armée, et se croient en droit d'appliquer à ceux de leur classe qui se séparent de la cause commune, le principe qui, dans une armée, autorise la violation de la liberté individuelle des déserteurs.

Quoi qu'il en soit, comme ces déplorables violences ne sont qu'accidentelles et rares; comme elles n'ont lieu que sous l'empire de circonstances exceptionnelles et dans une sphère d'intérêts en apparence particuliers, elles ne semblent pas suffisantes pour faire sortir le public anglais ou le gouvernement, qui le représente, de son rôle d'abstention en matière de grèves. On suit donc de l'œil les péripéties de la lutte; on recherche de quel côté sont les torts; on prend parti en paroles pour les uns ou pour les autres; on traite la chose comme un tournoi dans lequel le public est juge du camp, rien de plus.

Vainement les grèves viennent-elles périodiquement avertir l'opinion qu'il y a là quelque chose de sérieux à approfondir; vainement les esprits méditatifs remarquent-

ils avec inquiétude que ces crises deviennent de plus en plus fréquentes, il semble qu'on aime mieux subir le mal que se préoccuper de la possibilité d'un remède.

Que dis-je! il est certains optimistes qui vont jusqu'à prétendre que les grèves, après tout, ont de bons côtés, qui doivent nous consoler un peu des calamités dont elles sont la source. Ne dénotent-elles pas chez l'ouvrier des aspirations fières? Ne prouvent-elles pas son aptitude à se concerter avec ses semblables? Ne le montrent-elles pas pénétré du sentiment de sa dignité d'homme? En lui demandant de souffrir pour une cause qui est celle de ses compagnons de travail autant que la sienne propre; en le portant à sacrifier les tentations de l'heure présente à la conquête d'un avenir meilleur, son bien-être actuel à l'élévation éventuelle de ceux de sa classe, et l'orgueil de son jugement individuel à la nécessité d'agir en commun, ne le plient-elles pas à la dure mais fortifiante discipline du dévouement?

Tout cela, pour mon compte, je suis prêt à le reconnaître. Mais il faut bien reconnaître aussi que les grèves sont un appel à la Némésis populaire; qu'elles assombrissent terriblement les âmes et alimentent les animosités de classe à classe; qu'elles décorent du beau nom de droit et du nom encore plus beau de devoir ce qui n'est quelquefois qu'une obstination vindicative et aveugle; qu'elles accoutument le pauvre à se roidir avec un stoïcisme farouche contre des souffrances qu'accusent, non pas seulement ses insomnies, mais les pleurs de ses enfants et la pâleur de leur mère; qu'elles développent enfin des qualités qui conviennent à la guerre, non à la paix.

Et dans quel espoir?

S'il est un fait certain au monde, c'est que, presque toujours, les grèves aboutissent à un résultat contraire à leur but. En Angleterre, c'est à peine si, depuis 1836 jusqu'en 1861, c'est-à-dire dans une période de vingt-

cinq ans, on pourrait citer six exemples de grandes grèves qui aient réussi. Celle de Preston, en 1854, fut un modèle d'organisation et eut à sa disposition des ressources immenses : que produisit-elle ? Je l'ai dit. Et c'est tout simple, hélas ! Dans une lutte de ce genre, où la victoire est à celui qui peut *attendre* le plus longtemps, comment celui qui n'y perd qu'une partie de son gain n'y aurait-il pas un avantage décisif sur celui qui y perd une partie de son pain ? Aussi arrive-t-il ordinairement qu'après avoir fait des sacrifices qui l'épuisent, l'ouvrier se voit, en fin de compte, obligé de se soumettre et de reprendre son fardeau à des conditions plus défavorables qu'auparavant, parce que les pertes même infligées aux patrons se trouvent avoir diminué cette portion de la richesse nationale qui est destinée à la rémunération du travail. C'est la poule aux œufs d'or qu'on éventre.

D'ailleurs, l'idée des grèves suppose une connaissance en vérité très imparfaite des lois qui, sous l'empire du régime de concurrence, régissent le monde industriel. Ce régime tend à établir entre les profits émanant des professions diverses un niveau au-dessus duquel il est impossible que, dans une branche particulière d'industrie, les profits se maintiennent longtemps. Si, par exemple, le profit que rapporte la construction des maisons dépasse sensiblement celui que rapportent d'autres professions, l'appât d'un bénéfice supérieur ne manquera pas d'amener dans ce département de l'activité humaine de nouveaux capitalistes, dont la concurrence y fera naturellement baisser le prix du capital employé. De même, si le profit y est moindre qu'ailleurs, le capital tendra à s'en éloigner, et les concurrents qui y resteront, étant moins nombreux, gagneront davantage, ce qui fera monter le niveau.

Que font donc les ouvriers, lorsque, dans une branche d'industrie où nulle cause temporaire n'est venue provoquer un accroissement de profits, ils insistent pour une

augmentation de salaires? Ils vont contre une loi inflexible; ils demandent une chose, ou qu'on sera forcé de leur refuser, ou qui, si on la leur accorde, chassera le capital d'un emploi auquel ne sont pas attachés les mêmes avantages que les autres présentent, et diminuera conséquemment le fonds sur lequel est prise la rémunération de leur travail.

Il est vrai — et c'est ce que les docteurs en économie politique oublient trop souvent — il est vrai que l'action de la concurrence sur l'égalisation des profits ne se produit pas du jour au lendemain, avec une précision mathématique, sans délai, sans transition. Des circonstances temporaires peuvent, dans telle ou telle branche d'industrie, déterminer des profits exceptionnellement élevés, et, avant que le niveau baisse par l'arrivée de nouveaux capitalistes impatients de les partager, il s'écoule quelquefois un temps considérable. Dans ce cas, nul doute que les ouvriers, au moyen d'une grève bien soutenue, ne puissent amener leurs patrons à leur faire une part équitable dans le surplus résultant des circonstances particulières et favorables dont il s'agit. Mais il est clair que cela exige, de leur part, une appréciation exacte et très délicate de la situation, toute erreur sur ce point ne pouvant que leur être funeste. Et puis, même en supposant qu'ils ne se trompent pas, il est permis de mettre en doute si les fruits, purement temporaires, de la victoire valent qu'on affronte les épreuves et les nécessaires sacrifices de la lutte.

Les grèves sont donc un mal, du moins généralement parlant. Elles nuisent encore plus à ceux qui y ont recours qu'à ceux contre qui elles sont dirigées. Elles sont, pour la société tout entière, une cause de deuil et de ruine.

Cela étant, que faire?

Gourmander le peuple? lui reprocher son ignorance? lui recommander de suivre des cours d'économie politique

et de se mettre à étudier sérieusement la loi scientifique de l'offre et de la demande? Certes, si cela suffisait, il y a longtemps que la question n'en serait plus une; car, Dieu merci, les sermons n'ont pas manqué. Par malheur, il aurait fallu, pour qu'ils eussent quelque autorité, que les donneurs de conseils eussent indiqué au peuple un moyen d'améliorer sa condition quand elle lui pèse, et de protéger ses intérêts quand il les croit menacés. Voilà justement ce qu'ils oublient toujours de faire.

Pendant ce temps, le mal empire; les appels aveugles à la force d'inertie se multiplient; les travailleurs s'obstinent dans ce qu'on pourrait définir la guerre des bras croisés, et d'étranges paroles se font entendre. Comment dire sans tristesse que, dans ce « mouvement des neuf heures », les maçons ont été prévenus que, s'ils persistaient, on prendrait peut-être le parti d'appeler en Angleterre des ouvriers étrangers, de les installer à la place des ouvriers nationaux qui refusent de céder, et auxquels de la sorte on casserait les bras? De cette menace les maçons n'ont paru tenir aucun compte; mais, si d'aventure elle était sérieuse et se réalisait, est-on bien sûr que les nouveaux venus, une fois en possession du domaine de leurs prédécesseurs, ne seraient jamais conduits à les imiter? Et tant de pauvres gens qu'on aurait réduits au désespoir, est-on bien sûr qu'ils se résigneraient jusqu'au bout? Qu'arriverait-il alors?...

Quant à défendre, par une loi, et les coalitions d'ouvriers et les coalitions de maîtres, l'Angleterre ne saurait en venir là sans donner un démenti formel à l'esprit de ses institutions, sans abdiquer toutes ses croyances politiques et économiques.

XVI.

LIBERTÉ DES COALITIONS.

7 juillet.

La grande lutte des ouvriers maçons contre les entrepreneurs, à Londres, est une épopée qui vaut, hélas! qu'on en suive, d'une âme inquiète, les diverses péripéties. Quelle histoire pourrait-on raconter qui, pour des esprits sérieux, fût d'une importance plus émouvante et plus féconde en enseignements? Le domaine du travail transformé en champ de bataille! Quel sujet imaginer qui touche de plus près aux racines mêmes des sociétés modernes?

Dans mes deux lettres précédentes, j'ai dit comme quoi les ouvriers en bâtiment, à Londres, ont demandé que la journée de travail fût réduite de dix à neuf heures, sans diminution proportionnelle de salaire, et comme quoi les entrepreneurs, non contents de repousser cette demande, lui ont opposé une proposition ayant pour but de mettre d'avance et à jamais un terme à toute agitation concernant la durée de la journée de travail. Le nouveau système mis en avant par les entrepreneurs consiste, je l'ai expliqué, dans le payement par heure substitué au payement par jour.

Là-dessus, formation de deux camps hostiles, grève des ouvriers, stagnation des travaux, et tout ce qu'une situation semblable implique de douleurs, de ruines et de menaces.

Le dénouement n'est pas encore arrivé, et voici où en sont les choses.

Le 22 du mois dernier, les maçons de Londres et des environs tinrent un « meeting » dans lequel ils résolurent de soumettre la querelle, avec l'assentiment des entrepreneurs, à l'arbitrage du conseil de l'institut des architectes britanniques, de manière à en venir à un compromis fondé sur un examen impartial de la question débattue.

Un mémoire exprimant ce vœu fut en conséquence adressé par les ouvriers au conseil des architectes.

Malheureusement, les entrepreneurs déclinèrent toute juridiction amiable, soit qu'ils cédassent en cela à un sentiment d'irritation, soit qu'ils comptassent, pour leur prochain triomphe, sur l'esprit de division dont ils croyaient apercevoir le germe parmi les ouvriers; et, le lendemain même, ils décidèrent, de leur côté, dans un meeting où les principaux établissements étaient représentés, qu'à partir du 1er juillet le système de payement par heure serait adopté par tous les entrepreneurs comme règle définitive.

C'était lundi dernier qu'expirait le délai fatal; et ce jour, comme bien vous pensez, était attendu avec anxiété, non seulement par les ouvriers que le bâtiment emploie, mais par l'universalité des travailleurs.

Si je suis exactement informé, le nombre des établissements qui ont mis à exécution la résolution prise dans le meeting du 23 juin se réduit à vingt et un, les plus importants de tous, il est vrai.

Ce qui en est résulté, c'est qu'à peu d'exceptions près les maçons en briques ont sur-le-champ abandonné leurs travaux.

En même temps leur comité publiait un manifeste, où il était dit : « Nous voici arrivés au moment critique de la lutte : il nous faut vaincre, ou nous résigner à être vaincus. » On se rappelle le fameux mot de Nelson à Trafalgar : *England expects every man will do his duty* (L'Angleterre compte que chaque homme fera son devoir). Le comité des maçons en briques ne

parle pas autrement à ceux qu'il dirige : « Que chaque homme fasse son devoir, et dans quinze jours nous aurons triomphé. » Tant il est vrai que c'est d'une bataille qu'il s'agit !

Ce qui est certain, c'est que, sur un millier de membres dont la société des maçons en pierre se compose à Londres, il y en a sept cents qui font grève ; et parmi les maçons en briques associés, dont le nombre s'élève à dix-huit cents, il n'y en a pas plus de cent cinquante qui se soient soumis au système du payement par heure ; cent trente travaillent sous l'empire d'un compromis ; sept cents font grève ; le reste est employé aux anciennes conditions.

Quant aux charpentiers, dont la profession se lie à l'industrie du bâtiment, ils forment comme le corps de réserve de l'armée en campagne. Eux ont consenti, tout en protestant, à subir le système du payement par heure ; mais cela ne les empêche pas d'appuyer le mouvement de leurs camarades, en faveur desquels chacun d'eux prélève un shelling par semaine sur son salaire.

Telle est la situation. Comment se dénouera-t-elle ? Le public attend, en se croisant les bras comme les maçons, et le gouvernement n'a garde d'intervenir.

L'autre jour, dans la Chambre des communes, M. Ayrton demandait la seconde lecture d'un bill tendant à la formation d'une espèce de tribunal de réconciliation, semblable à ce qu'on appelle en France le conseil des prud'hommes. Rien ne paraissait plus impérieusement commandé par la circonstance. Croiriez-vous que c'est à peine si une motion aussi sage a eu les honneurs d'un débat ? Le bill a été combattu par le secrétaire d'État, par le « solicitor general », et rejeté sans plus de façon, M. Hardy, un des membres, ayant déclaré d'une manière péremptoire que, pour les ouvriers, le mieux était de laisser au principe de *l'offre et de la demande* le soin de les nourrir.

Ne vous étonnez pas trop de cette abstention de la so-

ciété en présence d'un fait aussi grave, aussi tragique, et qui tient de si près au bien-être et à la sécurité de tous.

Ce qu'avec nos idées françaises nous pourrions prendre pour une indifférence aveugle s'explique d'abord par ce respect, en quelque sorte religieux, de la liberté de l'individu, qui est le pivot de la société anglaise. C'est là le grand côté.

Mais il est au phénomène que je signale une autre explication, celle-ci purement économique, et qui ouvre carrière à de bien sérieuses objections.

En Angleterre, le travail est considéré tout simplement comme une marchandise, et soumis, à ce titre, aux mêmes lois qui régissent la vente d'un chapeau, par exemple, ou d'une paire de bottes.

Lors de la grève de Preston, l'organe le plus accrédité de l'économie politique, telle qu'on la comprend de ce côté de la Manche, donnait d'une grève la définition qui suit; elle est caractéristique :

« Une grève est en soi une transaction fort simple. Vous voyez une table chez un brocanteur, elle vous fait envie, vous en demandez le prix; si vous le trouvez trop élevé, vous laissez là l'objet convoité, et vous sortez de la boutique. Supposons que vous offriez une livre de moins, et que le brocanteur refuse poliment, voilà une grève. Vous faites grève contre lui, et il fait grève contre vous. En ceci, les beaux raisonnements, les tirades éloquentes, les invectives réciproques, n'ont vraiment rien à faire. Vous n'entreprenez pas de prouver au brocanteur que ses exigences sont injustes; vous n'en appelez point à ses sentiments en faveur de votre famille, dont le confort réclame une jolie table à bon marché, vous ne dites pas au brocanteur récalcitrant qu'il est un homme sans entrailles, et qu'il ne se fait pas faute d'avoir pour son propre usage de beaux meubles, qu'il se procure aux dépens de ses pratiques. Non : vous sortez,

vous oubliez le brocanteur, et il vous oublie. Vous avez demandé ce qui vous convenait; c'est ce qu'il a fait de son côté. Vous n'êtes pas tombés d'accord. Et puis chacun n'est-il pas le meilleur juge de ce qui le concerne? Cela posé, en quoi, je vous prie, les rapports de l'ouvrier avec son patron diffèrent-ils de ceux du brocanteur avec ses pratiques? »

Tel est le point de vue généralement adopté, et, si vous ajoutez à cela que, selon les idées reçues, ce qu'on est libre de faire à un on est libre de le faire à deux, à vingt, à mille, à vingt mille, les Anglais respectant dans le fait de s'associer une application de la liberté individuelle, vous n'aurez pas de peine à deviner la conclusion à laquelle conduisent ces prémisses. Puisque le travail est une simple marchandise, que les uns peuvent s'associer pour vendre et les autres s'associer pour acheter, les coalitions d'ouvriers sont très légitimes; très légitimes aussi sont les contre-coalitions de maîtres, et, en dehors des deux parties intéressées, personne n'a rien à y voir. Voilà la théorie anglaise.

Et la pratique y répondrait de point en point, n'étaient les âpres censures que les divers organes de l'opinion publique fulminent en ces occasions : ceux-ci contre les ouvriers, ceux-là contre les patrons, chacun suivant ses prédilections particulières et sa manière d'apprécier les circonstances de la lutte.

On le voit, ceci est une inconséquence; car, enfin, s'il est vrai que les rapports entre l'ouvrier et le patron ne diffèrent en aucune sorte de ceux qui existent entre le vendeur et l'acheteur, pourquoi ceux qui sont étrangers aux deux parties, ou se regardent comme tels, interviendraient-ils dans la querelle, même par voie de critique, de conseil ou d'invective? Est-ce que les organes de l'opinion publique s'arrogent jamais le droit de chapitrer ou de dénoncer le brocanteur comme de-

mandant trop, ou sa pratique comme n'offrant pas assez?

La logique exigerait donc que le public abdiquât jusqu'à son rôle de juge du camp devant un de ces débats qui transforment les deux grandes agences de la production en deux armées ennemies, devant un de ces débats terribles dont les résultats sont d'affamer, comme dans la grève de Preston, dix-sept mille pères de famille et leurs enfants; de pousser les entrepreneurs à la banqueroute; d'appauvrir les pauvres, et, chose bien autrement funeste, de semer dans les cœurs ces haines collectives d'où sortent, à un jour donné, les guerres sociales ou les guerres serviles! Oui, la logique exigerait que le public, par ses organes, ne se mêlât pas plus de *cette affaire* qu'il ne se mêle de l'achat d'un habit ou de la vente d'une paire de bottes!

Ai-je besoin de signaler le vice et les dangers d'une semblable doctrine?

L'ouvrier vend son travail, soit; mais cette vente n'a-t-elle donc rien qui la distingue de celle d'une table ou d'un joujou? Que vend l'ouvrier en vendant son travail, sinon tout son temps, l'ensemble de ses facultés, sa personne, sa vie? Est-ce un objet inerte que ce travailleur qui a une âme? Est-ce un marché ordinaire que celui d'où peut sortir, s'il ne se conclut pas, un arrêt de mort?

Et sous combien d'autres rapports ce marché diffère de ceux auxquels on l'assimille d'une façon si étrange!

Entre l'homme qui met une table en vente et l'homme qui veut l'acheter, il n'existe aucun lien résultant d'une association de ressources et d'efforts : s'ils ne s'accordent pas, il n'y a pas de raison pour que l'un ou l'autre se juge lésé; l'un attendra patiemment qu'un nouvel acheteur se présente, et l'autre, sans se plaindre, cherchera un autre vendeur, ou se passera pour le moment de

l'objet désiré. Dans les rapports de l'entrepreneur et de l'ouvrier, au contraire, il entre un élément de permanence et d'association qui leur imprime un caractère tout à fait distinctif. Ils sont unis pour produire, et c'est cette circonstance qui rend quelquefois leur opposition si animée, et fait dégénérer leur rapports en antagonisme, lorsqu'il s'agit de déterminer quelle part doit revenir, dans les résultats de l'œuvre produite, au capital sous forme de profits, au travail sous forme de salaire.

Et, malheureusement, on ne saurait attendre ici des deux contractants qu'ils jugent d'après les mêmes règles la question qui les divise. Il est naturel, en effet, que l'entrepreneur, comme tel, ne voie dans le travail manuel qu'un moyen d'accomplir, avec l'aide de l'homme, ce qu'il ne peut accomplir avec l'aide des animaux ou des machines. Mais il est bien plus naturel encore que, dans le travail manuel, l'ouvrier voie l'application des forces et des facultés d'un être qui pense, qui sent, qui aime, qui a de la fierté, des besoins, des désirs, qui est mari et père.

Pour l'entrepreneur, l'importance de la rémunération à donner au travail dépend de l'inflexible loi de l'offre et de la demande, et, sous l'empire du principe de concurrence, ne saurait dépendre d'autre chose. Mais, en vertu d'une loi plus impérieuse que toutes celles qui se lient à tels ou tels arrangements sociaux, l'ouvrier est invinciblement poussé à rapprocher le taux de sa rémunération du prix général des subsistances.

L'entrepreneur, dans l'ordre actuel des choses, est parfaitement fondé à dire : « Le travail, pas plus qu'un autre objet de vente, n'a de taux fixe; ce taux dépend du profit qui en naît; le travail ne saurait valoir pour moi que ce qu'il me rapporte. » Mais l'ouvrier n'est certes pas moins fondé à répondre : « Il est une limite mise par la nature aux fluctuations de l'offre et de la demande : c'est celle

au-dessous de laquelle le travail cesserait, parce que le travailleur mourrait de faim. Si, pour d'autres, le travail est la mise en vente d'un article de commerce, pour nous, ouvriers, c'est la mise en vente d'un être humain. »

De là tant et de si tristes conflits.

C'est, du reste, ce que, même en Angleterre, quelques esprits élevés commencent à comprendre. Il y a plus : le vrai remède y a été entrevu. Il a même été mis en action, très partiellement, il est vrai, mais avec succès : à Leeds, à Rochdale et ailleurs, le principe d'association, fondé sur une alliance intime entre les deux grands agents de la production, le capital, le travail, et appliqué avec ce génie pratique qui caractérise les Anglais, a déjà produit de merveilleux résultats. J'ai entendu moi-même, à Glasgow, lord Brougham proclamer l'avènement de ce principe comme un fait d'une importance suprême. C'est une solution qu'appelle John Stuart Mill, le plus profond penseur de ce pays. Il y a plus de vingt ans que l'illustre poète de Bristol, Southey, disait, en parlant du système d'association, lui, un tory : « C'est peu de chose encore, — un nuage tout au plus grand comme la main. Se dissipera-t-il, vapeur inutile, ou bien se répandra-t-il en rosée rafraîchissante sur la portion brûlée et fanée des sociétés humaines? Dieu seul le sait, et c'est ce que le temps révèlera. »

XVII.

UNE SEMAINE TRAGIQUE.

15 juillet.

C'est une bien funèbre histoire que celle de la semaine qui vient de finir! Il n'a été, ces jours-ci,

question que de meurtres. Et quels meurtres! On n'ouït jamais rien de plus mystérieux.

Une mère qui, pendant la nuit, va prendre dans leur lit ses trois enfants, et, sans motif qu'on puisse deviner, les jette dans une citerne!

Un père, homme du monde et y occupant un rang élevé, qui assomme son fils dans un étroit sentier, au retour d'une visite attestant les plus hautes relations!

Un officier et un escompteur, supposés inconnus l'un à l'autre, qui se rencontrent par hasard et vont dans la maison de l'un d'eux s'entr'égorger!

Voilà d'inexplicables horreurs.

Je ne sais si vous connaissez, à Paris, les détails du meurtre commis par ce baron Vidil, dont les journaux français annoncèrent l'extradition. S'il en est autrement, vous serez curieux peut-être d'apprendre ce qu'on raconte ici dans les clubs, dans les salons, partout; car la grande préoccupation de la semaine dernière a été celle-là.

Une dame de mes amies, qui tient un des salons les plus fashionables de Londres, m'avait déjà parlé du baron Vidil comme d'un homme aimable, spirituel, très répandu, et possédant à un degré remarquable l'usage du grand monde. Elle l'avait eu plus d'une fois à sa table, et lui trouvait de charmantes manières. C'est d'elle que m'est venue la première nouvelle d'une tragédie qui, comme vous pensez, a causé dans tous les cercles fréquentés par le baron un étonnement dont on n'est pas encore revenu.

Le 28 juin, le baron Vidil était parti pour Claremont, accompagné de son fils, jeune homme de vingt-trois ans, élevé en Angleterre et gradué à Cambridge. Comme ils s'en revenaient à cheval, le père, à ce qu'on assure, témoigna le désir d'entrer dans une auberge pour s'y rafraîchir. Soit que son air eût quelque chose d'étrange, soit que le cœur du jeune homme se fût ouvert sans cause

apparente à un de ces pressentiments qui se lient quelquefois à l'approche d'un grand malheur, celui-ci aurait manifesté de la répugnance à s'attarder sur la route.

Toujours est-il qu'ils poussèrent jusqu'à Twickenham. On raconte qu'au moment où ils atteignaient les confins du village, le baron dirigea soudain son cheval vers un sentier ombragé, disant, d'abord, qu'il se sentait indisposé; puis, qu'il désirait faire visite au duc d'Aumale, à « Orléans-house ». Le jeune homme se prête à ce désir, et le baron s'enfonce avec son fils dans des chemins détournés qui les conduisent derrière les étables « d'Orléans-house ».

Ils venaient de s'engager le long d'un sentier, bordé d'un côté par un mur, et, de l'autre, par une haie assez élevée, lorsque le père, armé d'un lourd fouet de chasse à manche de métal, frappe son fils à la tête. Il redouble. L'infortuné jeune homme avait le front tout en sang, mais il n'avait pas perdu l'étrier; machinalement il donne de l'éperon à son cheval qui se cabre et, dans ce mouvement, reçoit sur la tête le coup destiné au cavalier. En ce moment, un homme et une femme paraissent au détour du sentier. Aussitôt le fils du baron se laisse glisser de cheval, se traîne jusqu'aux pieds de la femme, et, dans sa terreur, lui crie : « Oh! protégez-moi! sauvez-moi! » L'homme qui était avec elle était un paysan nommé John Rivers. Comme il descendait de « Orléans-road », dans une direction opposée à celle des deux cavaliers, il avait été, sans être lui-même aperçu, témoin de l'horrible scène. Il avait vu le père frapper son fils, et, lorsque celui-ci était tombé de cheval, il avait entendu le premier crier : « Eh! eh! voici ton chapeau! »

Sur ces dernières circonstances, les récits ne sont point d'accord. Quelques-uns prétendent qu'après avoir reçu à la tête trois coups terribles, le jeune homme, conservant encore quelque force, fit prendre le galop à son cheval,

poursuivi par son père, et, à la vue de quelques paysans qui travaillaient dans un champ voisin, s'élança au travers de la haie en criant au sécours.

Quoi qu'il en soit, plusieurs personnes étant accourues, le baron, s'il faut en croire le témoignage d'un batelier du nom d'Evans, aurait essayé de franchir une grille qui le séparait d'un terrain bordant la Tamise, et, questionné à ce sujet, aurait répondu qu'il allait chercher du secours. Il aurait dit aussi à un des assistants, dans le but d'expliquer l'affreux spectacle qu'ils avaient sous les yeux, que, son fils s'étant dressé sur ses étriers pour regarder pardessus le mur, le cheval s'était cabré et l'avait renversé.

On transporta le blessé dans une auberge. Il paraissait saisi d'effroi, et suppliait les personnes présentes de ne le point quitter. Il adressa la même prière au chirurgien qu'on avait appelé, et qui le suivit effectivement à Londres, où il resta auprès de lui jusqu'au lendemain matin, sans le perdre un seul instant de vue. Le père avait accompagné son fils, mais s'était retiré à minuit, le premier demeurant à Clarendon, et le second dans Jermyn's street.

Cependant, des rumeurs sinistres s'étant répandues, un mandat d'arrêt fut lancé, et le baron chercha refuge en France. Il en a été ramené, et hier sa première comparution devant la justice a eu lieu. Son fils, dont les blessures ne sont pas aussi graves qu'on l'avait cru d'abord, était dans une salle voisine; il a refusé de paraître devant la cour, et il montrait beaucoup de répugnance à intervenir. Quant à l'accusé, au moment où on lui a lu le mandat d'arrêt qui le présentait comme ayant tenté d'assassiner son fils, il a couvert son visage de ses mains. Son attitude trahissait la désolation la plus profonde.

Chose déplorable, j'allais dire odieuse! la foule qui attendait aux portes, et qui était considérable, l'a poursuivi de ses *grognements* et de ses huées jusque dans la voi-

ture cellulaire qui le conduisait à la maison de détention. Cette disposition du public à prendre parti contre un homme qui, n'ayant pas été encore jugé, doit être réputé innocent jusqu'à ce qu'on ait *prouvé* qu'il est coupable, ne saurait être trop énergiquement flétrie.

En réalité, tout est mystère dans ce lamentable événement, et la diversité des appréciations dit assez qu'il y a là un problème dont la solution est encore à trouver. Les uns se hâtent de déclarer l'accusé coupable, et ils rappellent qu'il est veuf d'une Anglaise dont la fortune devait lui revenir dans le cas où son fils serait mort sans héritier : d'où la conclusion qu'il avait intérêt à commettre le crime qu'on lui impute; mais à cela les autres répondent par l'invraisemblance d'un pareil meurtre, osé dans un pareil but et en de pareilles circonstances. Comment comprendre qu'un homme qui a sa raison mène son fils en visite chez de hauts personnages pour le tuer, au sortir de là, en plein jour, sur le chemin, tout proche d'une maison aussi vivante que celle du duc d'Aumale, et cela dans l'impossible espoir que personne ne lui demandera : « Qu'as-tu fait de ton fils? »

Du reste, ce sont là des questions qu'il faut laisser à la justice le soin d'éclaircir; et, lorsque je lis ici, dans certains journaux, de véritables réquisitoires, je ne puis m'empêcher d'admirer la sagesse de la loi française, qui protège l'accusé contre la dangereuse influence de commentaires prématurés et indiscrets. C'est chose si redoutable qu'un juge prévenu, quand ce juge est tout le monde!

Une singularité de cette affaire, c'est que John Rivers, le principal témoin, est tombé depuis dangereusement malade, par suite de la rupture d'un vaisseau. Or, comme il se trouve n'avoir pas témoigné *en présence de l'accusé*, il en résulte qu'aux termes de la loi anglaise, très sage en ceci, son témoignage, acceptable comme indice, ne peut servir comme preuve.

Je voudrais n'avoir pas à vous dire avec quelle affectation quelques journaux de Londres font remarquer que le baron Vidil est un Français. Le *Morning-Chronicle*, par exemple, va jusqu'à écrire : « Il n'y avait qu'un Français élevé à l'école d'Eugène Sue et d'Alexandre Dumas qui fût capable d'aller au crime par tant de détours. » A ce compte, pourquoi ne pas rendre responsables de tant d'horreurs dont les tribunaux anglais retentissent depuis plusieurs années, et l'Angleterre et ses romanciers? Le crime, hélas! a la terre entière pour patrie!

Mais ce qui frappe dans la remarque du *Morning-Chronicle*, c'est moins encore ce qu'elle a d'odieux que ce qu'elle a de téméraire; car il est impossible en ce moment de parcourir les colonnes d'un journal anglais sans se heurter à quelque effroyable histoire de meurtre.

Ici c'est une mère qui étouffe son enfant, là c'est une mère qui jette les siens dans une citerne, plus loin c'est un médecin qui tue une femme en voulant la faire avorter; ou bien encore c'est un capitaine de vaisseau traîné devant la justice pour avoir battu à outrance un pauvre matelot déjà malade et qui est mort sous les coups. Et pendant qu'avait lieu la tragédie *française* de Twickenham, il s'en jouait une autre, au cœur même de Londres, dans une rue du Strand, celle-là parfaitement anglaise.

Vendredi dernier, vers midi, un homme, tout couvert de sang, sautait d'une fenêtre du n° 16, Northumberland-street, dans une cour où étaient deux ouvriers. Il essayait de s'enfuir : il fut arrêté. C'était un officier. Il se nommait Murray. Était-il l'auteur ou la victime d'un meurtre? Ce qui est certain, c'est qu'il était blessé, et très grièvement, ayant reçu dans la nuque un coup de pistolet.

On le transporte à l'hôpital de Charing-Cross, et, pendant ce temps, la police, avertie, pénètre dans l'appartement d'où il avait paru s'évader. C'était horrible à voir. Près de la porte gisait, étendu sans mouvement, un homme

dont la tête, broyée, n'avait plus forme humaine. Une mare de sang, les tiroirs tout grands ouverts, des papiers épars, des bouteilles brisées, des pincettes en morceaux, des pistolets récemment déchargés : tout racontait un épouvantable drame.

Mais l'origine de ce drame, ses causes, ses vrais détails, le crime ou les crimes dont il témoigne, tout cela est encore enveloppé dans une obscurité profonde. Interrogé, le major Murray a raconté que, passant vendredi dernier sur le pont de Hungerford, il avait été abordé par un inconnu; que cet homme avait exprimé le désir de l'entretenir d'une affaire d'argent, où le major était engagé; qu'en conséquence ils étaient allés dans la maison de l'inconnu, un escompteur nommé Roberts; que là l'officier avait reçu un coup de pistolet qui, l'ayant atteint à la colonne vertébrale, l'avait un instant paralysé; que, par instinct de conservation, il avait fait le mort; mais que, profitant d'un moment où son agresseur avait le dos tourné, il s'était relevé vivement, lui avait cassé une bouteille sur la tête, et l'avait ensuite presque achevé à coups de pincettes. Il va sans dire que cette histoire a paru très peu vraisemblable. Quelle est la vérité? Roberts, transporté à l'hôpital de Charing-Cross, ainsi que Murray, vit encore, mais dans un état si voisin de la mort, que, jusqu'à ce jour, il n'a pu rien articuler. On parle d'une femme qui serait mêlée à cet imbroglio sinistre. Attendons que la lumière se fasse.

Voici donc une semaine qu'on pourrait appeler la semaine des crimes. Quelle coïncidence! Y aurait-il un choléra moral? une *mal'aria* pour le meurtre? Mais il est d'autres séries de forfaits qui, pour ne pas donner le frisson comme celle dont je viens de vous parler, n'en sont pas moins de nature à fixer l'attention du philosophe. Il est des crimes qui tiennent par essence à l'organisation des sociétés, à une époque donnée;

et c'est de ceux-là que je tiens à vous parler rétrospectivement.

A demain.

XVIII.

LES CRIMES INDUSTRIELS.

18 juillet.

Il y a environ deux ans, la maison Paul, Straham et Bates était citée, à Londres, au nombre des plus puissantes et des plus respectées. John Paul était un saint. Pas d'institution religieuse à laquelle son nom ne fût associé. On ne le voyait jamais que la Bible sous le bras. Il était le président-né des réunions pieuses, il était l'idole d'Exeter-Hall. Un beau matin, voilà que cette maison, bénie du ciel et bénie par les hommes, s'écroule avec un fracas épouvantable, écrasant une multitude de familles, plongeant dans la désolation plusieurs milliers de pauvres cœurs crédules, et mettant à jour une incroyable série de fraudes. Il se trouve de la sorte que M. John Paul était un tartufe, non pas le tartufe à courte vue dont le génie se réduisit à vouloir prendre à Orgon sa femme et son bien, mais un tartufe aux proportions gigantesques, commandant à des capitaux immenses, visant à envelopper dans le piège de son hypocrisie un nombre indéterminé de victimes, sans distinction d'âge ou de sexe.

La religion, pour lui, n'avait été qu'une manière d'annonce, une affaire d'achalandage ; il en avait usé avec la Bible comme l'Américain Barnum avec Jenny Lind ou Tom-Pouce. Inutile d'ajouter que, pendant que Paul et Staham avaient recours à toute sorte d'expédients misé-

rables pour masquer la brèche, de jour en jour plus large, faite par leurs vols à la fortune de leurs clients, ils avaient maisons de ville, maisons de campagne, galeries de peintures, équipages, et jouissaient de tous les honneurs dus à une grande *respectabilité*. La vie qu'ils mènent maintenant est celle qui attend les plus infâmes criminels quand on les découvre. Mais cela ne change rien à la condition des veuves qu'ils ont fait mourir de désespoir, des vieillards qu'ils ont mis à la mendicité, des orphelins qu'ils ont condamnés à vivre comme on court une aventure.

John Sadleir était un homme d'une haute *respectabilité*, lui aussi; il siégeait au parlement; il avait occupé dans l'État une position éminente; il marchait la tête haute, fier de traîner à sa suite le cortège que font aux spéculateurs heureux les succès retentissants. Tout à coup la nouvelle se répand qu'un cadavre a été trouvé sur les hauteurs d'Hamstead. Près du corps de l'homme mort était une bouteille étiquetée annonçant un empoisonnement, laissant deviner un suicide. La prévoyance du suicidé avait, en outre, pourvu à ce que ceux qui découvriraient le cadavre en pussent sur-le-champ connaître le nom. John Sadleir avait passé je ne me rappelle plus combien d'années à fabriquer des faux, à mentir, à voler, à miner la fortune d'autrui pour grossir la sienne, et, le moment venu où le voile allait se déchirer, il s'était fait justice de sa propre main.

En mai 1856, vous eussiez vu placardé en grosses lettres devant la porte de chaque bouquiniste, à l'intérieur ou à l'extérieur des *omnibus*, à la place d'honneur de l'étalage des *newsmen*, partout enfin ces deux tragiques syllabes : *Palmer*. Palmer était un médecin et, de plus, un joueur. Il prenait un vif intérêt aux courses de chevaux, il spéculait, il aimait l'argent avec passion, et il lui en fallait. Un de ses amis, nommé John Parsons

Cook, était de même grand parieur. Fort bien portant, Cook tombe soudain malade, à la suite de potions que son ami le médecin lui offre. A cette époque, les affaires de Palmer étaient désespérées. L'usurier pressait et menaçait. Palmer avait fait un faux avec le nom de sa mère : on poursuivait la mère et le fils. Il y avait à payer 450 liv. st., et tout de suite. Cook possédait de l'argent qu'il avait gagné aux courses de Shrewsbury : cet argent disparaît. Des paris lui étaient dus dans Londres : la maladie se prolonge par les soins du médecin, jusqu'à ce que l'argent des paris arrive. Le malade n'étant pas en état de recevoir les sommes envoyées, son ami les touche pour lui, les emploie à son propre profit, et le lendemain Cook meurt. Dans son sang, que la science interroge, on trouve de l'antimoine seulement; mais de témoignages précis et d'un accablant concours de circonstances résulte la preuve qu'il y a eu empoisonnemeut par la strychnine, et que la dose fatale a été administrée quarante-huit heures avant sa mort. Ce meurtre était-il le seul qu'eût commis l'accusé? Tant de pâles fantômes semblaient se dresser autour de lui, qu'à Rudgeley, théâtre du crime, il avait été un moment question, parmi le peuple, de fouiller le cimetière, pour faire parler la cendre des morts! Mais la justice humaine n'ayant pas encore inventé le moyen de tuer deux fois un coupable, à quoi bon ce luxe d'effroyables investigations? Palmer fut pendu. Il avait passé de la soif de l'or à la passion du jeu, de la passion du jeu à l'insolvabilité, de l'insolvabilité au faux, du faux à l'empoisonnement, de l'empoisonnement à la potence.

Ceci, vers le mois de mai 1856. En janvier 1857 — remarquez le rapprochement des dates! — nouvelle histoire, non sanglante cette fois, mais ajoutant une page non moins curieuse aux annales du crime instructif. Deux hommes se rencontrent, ils causent, et la conversation

tombe sur la possibilité d'entrer en possession d'une partie notable des lingots d'or qui, de temps en temps, voyagent sur le chemin de fer du Sud-Est (*South Eastern Railway*). Ces deux hommes sont-ils des misérables sans feu ni lieu, poussés à ce coup hardi par l'excès de la misère? Non. Nul besoin d'argent ne les presse; ils ont des capitaux à faire fructifier, voilà tout. Pierce est en position de mener à fin de longues entreprises; il a de quoi aller en cabriolet, faire de longs voyages, payer plusieurs loyers à la fois. Agar, qui a été aux États-Unis, où il a beaucoup spéculé, beaucoup pratiqué et beaucoup approfondi la science du faux, Agar, qui ne compte pas moins de quatorze ans d'expérience, est possesseur de 3,000 liv. st., qu'il a placées sur l'État, en bon citoyen, et comme aurait pu faire un sage père de famille. Mais la prudence n'exclut pas l'esprit d'entreprise, et il est prêt à engager cet argent dans la première opération fructueuse qui se présentera. Or quelle opération plus directement fructueuse à imaginer que celle qui consiste à voler des lingots d'or? Jadis, quand les mœurs étaient militaires et que les grandes routes n'étaient parcourues que par des coches, on s'embusquait au coin d'un bois, après s'être armé jusqu'aux dents, et... feu! Mais le progrès des lumières est venu dispenser les gens de la nécessité des espingoles. Pierce et Agar se conformeront au génie de leur siècle; ils feront une affaire. Malheureusement, ce n'est pas une petite affaire que celle-ci : il y faudra des avances considérables, une suite de combinaisons profondes, une dépense de génie peu commune, et plusieurs mois de préparatifs, d'observations, de voyages, de marches et de contremarches. Les lingots d'or sont transportés dans des coffres de fer : comment approcher de ces coffres, non pour les emporter, ce serait impossible, mais pour les ouvrir? Il y a des clefs : comment savoir à qui elles sont confiées, où on les place et le moyen

de les avoir juste le temps nécessaire pour en prendre rapidement l'empreinte sur de la cire? A supposer qu'on obtienne ce premier succès, comment fabriquer les clefs d'après l'empreinte, sans trahir ce dangereux secret, et de telle sorte que les clefs fabriquées ouvrent à coup sûr les portes du jardin des Hespérides? Ce problème résolu, à qui demander par quel convoi aura lieu le transport d'une masse d'or qui vaille la peine d'être volée? Ce renseignement obtenu, par quel procédé s'introduire dans le compartiment où les coffres sont déposés, en échappant à tous les regards? Les coffres vidés, où mettre l'or qu'on en aura retiré, et en vertu de quel infaillible calcul le remplacer par un poids équivalent, de manière à déjouer, au moment de l'arrivée du train, la scabreuse mesure du *pesage?* Comment enfin sortir du compartiment, théâtre invisible de ces prodiges, sans avoir attiré la moindre attention, encouru le moindre soupçon, et s'en aller tranquillement, chargé de ces dépouilles opimes? Eh bien, voilà ce qui a été entrepris et l'on ne peut plus heureusement accompli. C'est tout un roman, qui, pendant près d'une année, s'est développé avec les péripéties voulues par l'art. La toison d'or enlevée était de 12,000 liv. st. L'expédition des Argonautes ne fut pas, j'en suis bien sûr, récompensée aussi richement. Et notez bien que les auteurs de cet étonnant fait d'industrie n'auraient jamais été découverts, si Agar, emprisonné pour quelque autre exploit, n'eût commis à la garde de Pierce sa part du butin et sa maîtresse, et si Pierce, en abusant de la confiance de son associé, n'eût amené des révélations vengeresses. Les deux spéculateurs, parvenant à gagner l'employé du chemin de fer qui pouvait les introduire dans le compartiment habité par les coffres; puis allant s'établir des semaines à Folkestone, y épiant l'arrivée de chaque train, s'initiant aux habitudes de chaque employé, réussissant à savoir dans quel bureau et dans quelle armoire de ce bureau reposaient les clefs

désirées, réussissant à les saisir, à les imiter; changeant de demeure, se déguisant, cachant des cheveux blonds sous des perruques noires; faisant voyager du billon à eux, pour se mettre au fait; bref, remportant cette mémorable victoire !... Tel est le spectacle que donnait, il y a quatre mois à peine, un procès que ce pays n'oubliera pas de si vite !

Et vers le même temps, à beaucoup moins de frais, sans se déranger, un gentleman du nom de Léopold Redpath volait à la Compagnie du grand chemin du Nord, par une méthode à lui d'opérer les transferts, une somme de 40 000 livres st., produit de plusieurs années de *travail* et d'une suite non interrompue de fraudes qu'il ne prenait pas la peine de varier. Il va sans dire que, quoique simple employé d'un chemin de fer, M. Redpath fréquentait et recevait le beau monde, vivait en grand seigneur, admettait à l'honneur de son amitié des personnages de marque, et, attachant des prix fabuleux à des objets de fantaisie, achetait des Pradier qui avaient paru coûter trop cher à de puissantes majestés.

Voilà, monsieur, où va le siècle, depuis qu'il est convenu que les aspirations généreuses, les nobles sentiments, la satisfaction du devoir accompli, la poursuite d'un grand but, intellectuel ou moral, sont la chimère des esprits faibles; depuis que « gagner de l'argent » est devenu la préoccupation suprême de la vie; depuis que l'invention de la vapeur, l'établissement des chemins de fer, l'application du télégraphe, les développements du génie industriel, l'intelligence du capital — toutes choses admirables en soi — n'ont plus servi qu'aux dévorantes conquêtes de la cupidité et au triomphe d'un orgueil qui a son siège dans le ventre, au lieu de l'avoir dans la tête ou dans le cœur !

Je sais bien qu'à toutes les époques il y a eu des vilenies et des crimes; mais ce qu'on n'avait pas encore vu,

c'était des voleurs de la plus basse espèce figurant, comme un de ceux que je viens de dire, au plus haut de l'échelle sociale, et d'autres, comme Paul et Straham, comme Pierce et Agar, ayant leur raison de commerce, agissant à l'aide de capitaux considérables, appliquant à une œuvre de spoliation la division du travail et les purs principes de l'économie politique, et soumettant aux règles d'une arithmétique irréprochable, en ce qui les concerne, la distribution de leurs dégradants profits. Eh quoi ! ce serait donc à revêtir le mal d'une nouvelle armure qu'auraient abouti les merveilleuses découvertes du génie moderne et les progrès faits dans la science d'être heureux ! Ah ! c'est là une de ces monstruosités contre lesquelles, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les âmes saines doivent s'élever. Il en est temps, il en est temps ! Car vous pensez bien que des faits tels que ceux qui précèdent sont, lorsqu'ils se succèdent si rapidement, les symptômes d'une situation cadavéreuse. Ce n'est pas à ce qu'ils *sont* qu'il faut regarder seulement, c'est à ce qu'ils *indiquent*. La liberté de la presse en Angleterre fait connaître beaucoup de choses : fait-elle tout connaître ? Que d'abîmes cachés, mais entrevus !

XIX.

LORD JOHN RUSSELL.

22 juillet.

Il y a quelques années, le bruit courut que lord Brougham etait mort. Aussitôt ce fut un déluge de commentaires sur ce que Harry Brougham avait été et sur ce qu'il avait fait.

Vives furent les attaques. On a si bon marché d'un mort! Mais voilà qu'un beau matin lord Brougham se trouva être en vie et assez bien portant pour enterrer l'un après l'autre tous ceux qui lui avaient fait de si belles oraisons funébres, — très semblable en cela au polichinelle du spectacle des marionnettes, qui, après avoir été assommé sur place, se relève tout à coup plus frais, plus ingambe et plus batailleur que jamais. On soupçonna que le faux bruit de sa mort n'avait été répandu que pour escompter les jugements de la postérité.

En serait-il de même, par hasard, de la nouvelle qui nous montre lord John Russell sur le point d'être élevé à la pairie? Je crains que non. Bien que, chez lord John, la flamme de l'esprit brûle encore sous les cendres, on ne peut nier que la fatigue du corps et le poids de l'âge n'aient apparu en lui, depuis quelque temps, d'une manière frappante. Quand il parlait à la Chambre des communes, son aspect, dans ces dernières années, présentait quelque chose de si languissant! Son élocution était si hachée, sa voix si faible! Ses discours étaient le désespoir des faiseurs de comptes rendus, et le « Plus haut! plus haut! — *Speak up!* » semblait avoir été inventé pour lui. Quelle différence lorsque, après lui, lord Palmerston, son grand rival, se levait! Et comme l'air robuste du premier ministre, sa vigoureuse organisation et l'éloquence, toujours jeune, de sa verte vieillesse mettaient vivement en relief l'énervement physique du pauvre lord John, réduit à émettre des sons qu'on n'entendait guère plus que le silence!

Si, comme on l'assure, il s'est décidé à quitter la Chambre des communes parce que le bill de réforme qu'il y personnifiait en quelque sorte a été écarté par le cabinet, rien assurément n'est plus honorable que sa retraite.

C'est là un fait auquel les Anglais attachent une impor-

tance politique quelque peu exagérée selon moi, mais qui témoigne de la haute position que lord John Russell a su conquérir dans ce pays.

Comment oublier, en effet, qu'il combattit le combat de la liberté, à une époque où le libéralisme était fort mal en cour; et qu'il se posa comme réformateur dans un temps où l'on croyait voir se dresser derrière toute réforme le spectre de la Révolution; et qu'il plaida courageusement la cause de la liberté religieuse, alors que, contre dissidents et catholiques, l'opinion publique était si forte, qu'essayer de nager contre le courant, c'était s'exposer à être englouti? Que de batailles livrées par lui au génie de la routine, depuis son entrée au Parlement comme représentant du bourg whig de Tavistock? Son opposition aux lords Liverpool et Castlereagh, son empressement à adopter le principe de la réforme parlementaire et son invincible ardeur à le soutenir : voilà de nobles souvenirs dans la vie d'un homme politique, et qui doivent lui faire un bon oreiller quand vient, pour lui, le moment de s'endormir à jamais.

Et nul, certes, n'eut à gagner plus laborieusement ses chevrons que lord John Russell; car ce fut seulement en 1830, sous lord Gray, après dix-sept ans de services parlementaires, qu'il fut admis, en qualité de *payeur des forces*, dans les régions du pouvoir. Les amis du progrès garderont toujours la mémoire de l'appui qu'il prêta à l'administration de lord Gray. Ce fut lui qui, avec lord Durham, sir James Graham et lord Ducannon, introduisit dans les débats de la Chambre des communes le bill de réforme; ce fut lui qui en démontra la nécessité, lui qui en prépara le triomphe. Quelles journées orageuses que celles d'alors! Le vent des passions soufflait de partout. Qui ne sait qu'il fallut dissoudre le Parlement, et que le bill, adopté par la nouvelle Chambre des communes, fut rejeté par la Chambre des lords? Dans cette lutte,

nul ne vit lord John fléchir ou hésiter. Il fut intrépide, parce qu'il était sincère ; et la popularité, qui fut en ce temps-là sa récompense, ne l'a jamais entièrement abandonné depuis.

Où il parut hésiter, ce fut dans la célèbre, j'allais dire la tragique question des céréales. Pendant quelque temps il sembla reculer devant le rappel de la loi ; et l'établissement d'un droit fixe trouva en lui un avocat. Mais, en 1845, la lumière se fit dans son cœur au moins autant que dans son esprit — il s'agissait du pain du peuple, — et, noble déserteur d'une cause par lui reconnue mauvaise, il passa dans le camp du rappel avec armes et bagages.

En 1841, au plus fort de l'agitation populaire produite par la question des céréales, il avait été élu « membre pour la cité de Londres », qu'il n'a cessé, depuis lors, de représenter dans la Chambre des communes. Nommé premier ministre, lorsque ces hautes fonctions devinrent vacantes par la chute de sir Robert Peel, il eut sous lui lord Palmerston, qui occupa dans ce cabinet le poste de ministre des affaires étrangères ; et je n'ai pas besoin de rappeler que si ce dernier dut se retirer, ce fut à cause de l'approbation qu'il donna au coup d'État de décembre, approbation que John Russell ne partageait pas.

Il était président du conseil lorsqu'en 1854 il présenta un nouveau bill de réforme, que la guerre de Crimée fit écarter. Mais son nom se trouvait si indissolublement lié au principe de la réforme parlementaire, que, l'année dernière encore, il s'engageait à cet égard, par un acte public, envers son parti et envers l'opinion.

En somme, de toutes les grandes mesures qui, dans les trente dernières années, ont marqué en Angleterre les étapes du progrès, il n'en est pas une à laquelle il n'ait plus ou moins concouru.

Maintenant quels peuvent être, et pour lui et pour son pays, les résultats de son élévation à la pairie? On dit qu'il restera ministre des affaires étrangères, et, sous ce rapport du moins, ceux qui ont confiance en lui n'auront rien à regretter. Aussi longtemps qu'il sera chargé de parler à l'Europe au nom de l'Angleterre, on peut regarder comme certain que la voix de la liberté ne sera pas sans éveiller dans le monde de puissants échos. Mais que deviendra, dans la Chambre des communes, lui absent, cette question de la réforme parlementaire qu'on s'était accoutumé à attendre de son initiative, et à laquelle nul mieux que lui ne paraissait capable de donner une solution à la fois satisfaisante et pratique? Que s'il est donné à un autre de tenir élevé le drapeau qu'on s'était plu jusqu'ici à voir flotter entre ses mains, sa gloire souffrira : comment en douter? car il aura laissé sa tâche inachevée; il n'aura pas rempli jusqu'au bout les engagements de sa vie entière, surtout si, en allant s'enterrer dans la Chambre des lords, il continue à faire partie d'un ministère qui a mis obstacle à l'accomplissement de ses pensées les plus chères et au sein duquel son rôle désormais serait celui d'un homme battu et content. Voilà ce dont ses amis se préoccupent, et ce qui leur fait trouver peu enviables pour lui l'honneur de siéger sur les bancs de la Chambre haute et la décoration en expectative de la Jarretière.

D'un autre côté, en sortant de cette Chambre des communes qu'il dirigeait avec tant d'expérience et d'autorité, lord John s'efface, et pour toujours, devant lord Palmerston, comme aspirant à la place de premier ministre. Lord Wellington avait bien raison, quand il disait que le poste de premier ministre ne saurait être rempli que par un membre de la Chambre des communes. C'est là effectivement la règle, et les exceptions qu'on peut citer l'ébranlent moins qu'elles ne la confirment. Lord Melbourne,

lord Aberdeen, lord Derby, ont sans doute joui tour à tour des privilèges du « premiership » ; mais, au fond, ils ont tous été des ministres honoraires plutôt que des ministres effectifs ; ils ont orné plutôt que soutenu l'édifice. L'élévation de lord John Russell à la pairie met donc définitivement un terme à sa longue rivalité avec lord Palmerston, qu'elle laisse maître de la Chambre des communes, ou, en d'autres termes, du champ de bataille.

Est-ce un bien ? est-ce un mal ?

Pour moi, j'avoue que c'est du côté de lord John Russell qu'ont toujours penché mes sympathies. Lord Palmerston est un brillant esprit, doué de toutes les qualités qui entraînent et séduisent; mais ceux qui le connaissent savent jusqu'à quel point sa réputation de libéralisme en Europe est usurpée. Qu'il soit tory dans l'âme, tory jusque à la moelle des os, cela doit naturellement paraître extraordinaire à ceux qui, le contemplant de loin, l'aperçoivent à la tête d'un ministère libéral. Rien de plus vrai pourtant. Au dehors, lord Palmerston n'a jamais servi la cause du constitutionalisme pour le constitutionalisme lui-même, mais à un point de vue absolument et étroitement anglais.

L'Europe s'y est trompée, et l'on a été bien près de le regarder comme un brouillon, lui, un conservatiste pur sang. Au dedans, on aurait bien de la peine à citer une réforme que lord Palmerston ait voulue. Mais, je le répète, il est Anglais, Anglais avant tout, Anglais... avant d'être homme, avant d'être juste. Aussi a-t-il été et restera-t-il populaire quand même dans ce pays. Quelle victoire que la sienne, lors des premiers démêlés de l'Angleterre avec la Chine! C'était au nom du droit, de l'humanité, de la justice, que des hommes tels que MM. Gladstone, Bright, Cobden, Milner Gibson, avaient eu l'imprudence de l'attaquer, lui qui, dans cette occasion, parlait au nom de l'intérêt de l'Angleterre. Qu'ar-

riva-t-il? que, la Chambre des communes lui ayant par mégarde donné tort, il déclara le Parlement dissous et en appela au pays, qui se hâta de lui donner raison. Tous ses adversaires, comme je l'ai déjà raconté, demeurèrent sur le carreau. Jamais, dans l'arène électorale, il n'y eut exécution plus meurtrière et plus complète. La ville de Manchester elle-même conspua et foula aux pieds tous ses dieux.

Lord John Russell, lui, n'a pas — qu'il en remercie le ciel — à se féliciter de semblables succès. Il n'a certes ni la souplesse, ni l'éclat, ni la grâce de lord Palmerston; mais il a des principes; sa réputation, quelle qu'elle soit, est bien celle qu'il mérite; sa popularité ne s'est jamais trompée d'adresse, et il n'a jamais rusé avec la gloire.

Non que la critique ait à mettre bas les armes devant lui. S'il a servi le progrès, il l'a servi, il faut le dire, sans y croire assez. Il s'est dit : « Beaucoup *pour* le peuple »; mais le fond de sa pensée est, j'en ai peur : « Rien *par* le peuple ». Il s'est montré, en toute chose, aussi effrayé d'avoir à finir qu'ardent à commencer; d'où ce surnom de *Finality Jack*, qu'avait trouvé pour lui la joviale sagacité de John Bull.

En réalité, il n'a été qu'un whig, c'est-à-dire qu'un libéral doublé d'un aristocrate; mais cela, du moins, il l'a été honnêtement et sincèrement. Aujourd'hui que cette vieille distinction entre les whigs et les tories a fait place à une distinction plus large, plus *compréhensive*, celle qui sépare les conservatistes et les libéraux, lord John Russell n'en a qu'une physionomie plus accentuée. En lui disparaîtra le dernier des whigs.

XX.

L'OPINION PUBLIQUE COMME TRIBUNAL DE CASSATION.

28 juillet.

Il se passe en Angleterre une chose qui, en France, paraîtrait fort extraordinaire et qui paraît ici toute simple, tant ces deux grands pays diffèrent. Mais, dans la question qui me suggère cette remarque, en faveur de laquelle des deux nations plaide le contraste? Vous allez en juger.

Je vous ai raconté, il vous en souvient peut-être, qu'un jour, à Londres, dans Northumberland-street, Strand, on arrêta un nommé Murray, qui venait de sauter par la fenêtre et qui était blessé à la nuque d'un coup de pistolet. La police ayant pénétré dans la chambre d'où cet homme s'était échappé, elle y trouva un autre homme étendu, presque sans vie, sur le carreau, et mutilé, meurtri, défiguré à faire peur, à faire horreur. Une lutte épouvantable avait évidemment eu lieu; tout l'attestait : le sang qui saturait le tapis, souillait les murs, tachait les portes; l'affreuse confusion qui régnait dans l'appartement; les meubles renversés; des morceaux de pincettes brisées parmi des débris de bouteilles; des pistolets déchargés, sur la table; d'autres par terre; un revolver... Le démon du meurtre avait passé par là.

Il y avait deux victimes : laquelle des deux était un assassin? Rien de plus mystérieux que les traces de cette tragédie; rien de plus obscur que ses indices. La porte de l'appartement avait été trouvée fermée et bien fermée. Des deux pièces qui la composaient, l'une était remplie d'objets divers et curieux, enterrés dans la poussière, et

de papiers épars dans le sang. On voyait tout autour du foyer plusieurs empreintes de balles, comme si quelqu'un se fût depuis longtemps exercé au tir à huis clos; et c'était effectivement le cas, les voisins déclarant qu'ils avaient coutume d'entendre des coups de pistolets tirés dans cet étrange lieu, qui ressemblait à la fois à une caverne d'usurier et à un repaire d'assassin.

Que s'était-il passé entre l'officier Murray et l'escompteur Roberts qui eût pu les amener à se livrer un combat de bêtes fauves? Le second, déjà sous la main de la mort, pouvait à peine parler. Le premier, blessé moins grièvement, le pouvait; mais que disait-il? Que ce Roberts l'avait accosté dans la rue sous le nom de Gray, lui avait parlé d'un emprunt, l'avait engagé à le suivre dans sa maison, ce que, lui Murray, avait fait aussitôt, quoiqu'il ne connût ni de nom ni de vue l'auteur d'une proposition aussi extraordinaire, et qu'une fois dans l'antre de l'étranger, il avait dû le tuer à coups de pincettes pour n'être pas tué lui-même à coups de pistolet. D'une tentative de vol, pas un mot; et tout ceci avait eu lieu en plein jour, dans un quartier fréquenté! Quel roman fut jamais à ce point invraisemblable? « Vous ne connaissez aucunement celui que vous dénoncez comme votre meurtrier? » a-t-on demandé à l'officier; à quoi il a répondu : « Non. — Et savez-vous pourquoi il a voulu vous tuer? — Pas davantage. » Quant à l'escompteur, on lui a posé quelques questions auxquelles il n'a presque rien répondu : il était mourant; et on ne l'interrogera plus : il est mort.

Cependant, parmi les papiers saisis sur le champ de bataille, un agent de police se trouvait avoir ramassé une feuille de papier brouillard, qui, présentée au jour, laissait voir ces mots : « Mrs Murray, Elm-Lodge, Tottenham. » Ce chiffon de papier a été, dans l'enquête du coroner, la pièce révélatrice. Mistress Murray, appelée devant le jury,

a dû faire sa déposition, et les faits que cette déposition constate sont ceux-ci :

Mistress Murray s'appelle en réalité miss Moody. Maîtresse du major, elle vivait avec lui à l'adresse sus-indiquée. Quoique le major en usât généreusement avec elle, elle eut un beau jour grand besoin d'argent; et, comme elle craignait d'abuser de la libéralité de son amant, elle imagina d'avoir recours à l'escompteur Roberts, dont on lui avait parlé. Ce dernier lui prêta ce qu'elle voulut, devint amoureux d'elle, le lui dit, et des relations d'une intimité dangereuse s'établirent entre eux... Relations d'amour? Elle le nie; mais ce qu'elle ne nie pas, c'est une correspondance qu'on a produite, et dont voici quelques passages:

« Comment vous exprimer ma reconnaissance pour le plaisir que m'a fait votre lettre? Je pourrais remplir de mon amour pour vous plusieurs feuilles de papier; mais un je ne sais quoi semble en ce moment arrêter mes pensées. Tout ce que je désire, c'est d'aller reposer ma tête sur votre épaule et pleurer de joie (non sans quelque mélange de tristesse) au souvenir de tant de jours heureux que nous avons passés ensemble. »

Dans une autre lettre, écrite d'un style ému, elle remercie avec effusion l'escompteur de lui avoir envoyé, pour son enfant, les plus charmants cadeaux, et elle termine en disant : « Puissiez-vous vivre heureux, et compter autant d'années que nous avons passé de jours ensemble! »

Interrogée sur la portée de ces effusions, elle a expliqué qu'elle n'éprouvait aucun des sentiments exprimés dans ces lettres; qu'elles n'étaient de sa part qu'une ruse pour échapper aux suites redoutées d'une protection tyrannique; qu'elle aimait Murray, qu'elle détestait Roberts; mais qu'elle se voyait contrainte de ménager ce dernier, maître d'un secret qu'elle voulait à tout prix dérober à la connaissance de l'autre.

L'amour, la jalousie, le désir effréné de se débarrasser d'un rival, voilà donc ce qui donnerait la clef du mystère qui a tant piqué la curiosité publique, surtout s'il est vrai, comme miss Moody l'a déclaré, que l'escompteur, qui n'était point connu de l'officier, le connaissait, le savait l'amant de celle qu'il aimait, et épiait leurs promenades, leurs démarches, leurs mouvements, avec une sorte de vigilance farouche.

Aussi est-ce à cette conclusion que le jury est arrivé, et un verdict d'*homicide justifiable* a été rendu en faveur du major Murray, à la grande satisfaction des assistants, que l'attitude et la déposition de sa maîtresse avaient, paraît-il, vivement touchés.

Maintenant, si ce procès avait eu lieu en France, je n'ai pas besoin de vous dire que la presse se serait abstenue de tout commentaire. *Res judicata pro veritate habetur*. Ici, rien de semblable. C'est à qui jugera la *chose jugée*. Je jette les yeux sur certains journaux; et, quoique Roberts soit mort sans qu'on ait pu l'entendre ou le défendre, quoique sa femme et son fils soient là, je lis dans ces journaux une dénonciation véhémente de la scélératesse du défunt; c'était l'âme d'un usurier dans le corps d'une bête fauve à visage d'homme, c'était un monstre.

Et, pendant ce temps, voilà que d'autres journaux, prenant à partie le jury, l'accusent d'inintelligence, lui reprochent sa précipitation, le raillent, le bafouent, le condamnent et traînent devant leur tribunal, à eux, le major acquitté. Que de questions après coup! que de commentaires... j'allais dire posthumes; mais, par bonheur pour lui, Murray est vivant! Pourquoi, se trouvant en face d'un assassin, n'a-t-il pas une seule fois crié au secours? Était-ce la voix qui lui manquait, à lui qui, avec une balle dans la nuque, a su faire de ses bras un usage si meurtrier? Et, lorsque son ennemi n'a plus guère été qu'un cadavre, pourquoi s'est-il élancé dans la cour au

risque de se tuer, au lieu d'ouvrir la fenêtre, s'il ne pouvait sortir par la porte, et de crier au meurtre? Au moins n'aurait-il pas dû s'enfuir de l'air d'un malfaiteur qui craint d'être arrêté, en sautant par-dessus un mur! Et la déposition de sa maîtresse, est-elle donc de nature à être tenue pour article de foi? Qu'on sympathise avec elle, soit; à condition pourtant qu'on ne croira pas sans réserve à tout ce que dit une femme qui, de son propre aveu, trompait à la fois et son amant et le rival de son amant : le premier, en lui cachant ce qu'il aurait dû connaître; le second, en lui écrivant des lettres pleines d'une tendresse jouée et que le cœur démentait.

Je n'en finirais pas, s'il me fallait vous dire de combien de manières la presse a recommencé ici un procès auquel, en France, le verdict du jury aurait mis fin. Il n'est pas jusqu'à la précision des réponses de Murray qui, au dire de quelques-uns, n'ouvre carrière aux soupçons, et ils ne seraient pas loin de le condamner sur ce grave motif, qu'il a méthodiquement emporté son parapluie, en sautant par la fenêtre, — ce qui, du reste, est un trait de mœurs d'une physionomie tout anglaise.

Vous le voyez, monsieur, les Anglais n'entendent pas comme nous, il s'en faut, le respect de la chose jugée. Est-ce à dire qu'ils la respectent moins que nous? Non, certes; mais l'hommage qu'ils lui rendent est celui d'un peuple intelligent et libre, qui ne place rien, absolument rien au-dessus de la souveraineté de la raison. Sachant les juges et les jurés faillibles, l'Angleterre leur refuse les privilèges de l'infaillibilité, que supposent si volontiers dans leurs maîtres les nations qui veulent être menées avec des lisières. Sachant jusqu'à quel point la justice humaine est sujette à erreur, les Anglais estiment indigne d'eux d'en faire un mystère.

J'ai lu quelque part, dans les voyages de Bourgoing, si j'ai bonne mémoire, l'anecdote que voici :

Il y avait à Séville, du temps de Pierre III, un chanoine qui, en fait d'habillement et de chaussure, était impossible à contenter, et qui, de plus, était fort irascible. Un jour, des souliers qu'il ne trouvait pas à son goût lui ayant été présentés, il s'emporta contre le cordonnier jusqu'à lui donner un coup qui le tua. Le chapitre de Séville, pour toute punition, fit défense au meurtrier *de paraître dans le chœur pendant un an.* A quelque temps de là, le fils de la victime ayant rencontré le chanoine, le frappa d'un coup de poignard; sur quoi le tribunal ecclésiastique ne manqua pas de condamner ce fils, qui avait voulu venger son père, à être écartelé. Pierre III, informé de cette décision, cassa tout simplement la sentence du clergé, et, faisant appeler l'homme devant lui, il lui demanda quelle était sa profession : « Je suis cordonnier comme mon père, » répondit le malheureux. — « *Eh bien*, dit le roi, *je vous condamne à ne pas faire de souliers pendant un an.* »

Les Anglais, tout en laissant à la couronne ce sublime privilège : le droit de grâce, se sont réservés d'en éclairer et d'en diriger l'exercice par la voie de la presse. Je n'hésite pas à dire que c'est là un des grands aspects de leur caractère national et de leur histoire. Leur tribunal de cassation, à eux, c'est l'opinion publique parlant à voix haute. Toute âme virile les en félicitera.

Il faut l'avouer cependant : lorsque c'est contre un acquittement que s'élèvent les protestations, ce droit absolu de contrôle a quelque chose de singulièrement dur, et même d'inhumain, car on conçoit qu'il n'y ait pas un grand péril pour la société à laisser échapper un coupable, tandis qu'à frapper un innocent le péril est immense, parce qu'il n'est pas un honnête homme dont un pareil coup n'ébranle la sécurité. Il serait donc désirable que le droit de contrôle public, à l'égard de la chose jugée,

fût maintenu seulement dans les cas de condamnation. Mais l'abus même que l'on fait de ce droit dans un pays où d'ailleurs les garanties assurées à l'accusé sont si nombreuses, si prévoyantes et si inviolables, cet abus même prouve assez que les Anglais se considèrent comme une nation majeure, et que, pour eux, il n'est rien de plus respectable, de plus sacré, que ce droit qui les renferme tous : la liberté d'avoir raison.

XXI.

LE GOUVERNEMENT NEUTRE ENTRE OUVRIERS ET MAITRES.

3 août.

Lundi dernier, je traversais l'avenue de Palace-Gardens, lorsque je rencontrai un ouvrier maçon nommé John ***. Je l'avais connu il y a deux ans, et j'avais découvert en lui de grandes qualités de cœur et d'esprit. Je l'aborde, et la conversation suivante s'engage :

Moi. — Eh bien, John, comment vous traite la grève?

John. — Ma foi, monsieur, pour de pauvres diables comme moi, les temps sont durs; mais, selon notre proverbe anglais, *celui-là est armé trois fois qui soutient une juste querelle.* J'ai, Dieu merci! bonne santé, bonne conscience et bon courage.

Moi. — Ainsi, le « workhouse » ne vous a pas encore réclamé?

John. — Que voulez-vous dire?

Je tirai de ma poche un numéro du *Punch*, et lui montrai la gravure. Elle représentait un ouvrier *unioniste* appuyé contre le mur d'un « workhouse », cette variante de

nos dépôts de mendicité. Quelle histoire poignante était écrite dans ce regard fixe et morne, dans ces joues creusées par la faim et dans les plis de ce front dévasté ! Le malheureux était couvert de lambeaux, et un autre ouvrier lui mettait dans la main une pièce de monnaie qu'il recevait machinalement, sans tourner la tête, sans rien regarder, sans rien voir, comme perdu dans le monde de ses pensées, ou plutôt de ses douleurs. Entre celui à qui on faisait l'aumône et celui qui la faisait, terrible était le contraste. Ce dernier avait l'œil animé, le visage plein, et sa physionomie témoignait d'un état habituel de contentement. Sur sa casquette, on lisait le mot *non-unioniste*. Vêtu avec décence, il paraissait ne manquer de rien, et pouvait évidemment se passer le luxe de la charité. Aussi venait-il en aide à son infortuné camarade, non sans lui adresser ce reproche ami : *Ah ! Bill, je savais bien que l'Union te conduirait là !*

Mon interlocuteur examina la gravure en silence, sourit amèrement, me la rendit d'un geste dédaigneux, et la conversation reprit ainsi :

John. — Ces messieurs du *Punch* ont assurément beaucoup d'esprit, mais ils n'ont pas celui de se taire sur les choses qu'ils ne connaissent pas. Il serait fort étrange que, pour les ouvriers, le meilleur moyen d'échapper à la misère fût de l'affronter un à un ! C'est comme si l'on prétendait que, pour des soldats, attaquer l'ennemi un à un est le meilleur moyen d'échapper à la mort ! Ceux qui, parmi nous, ont senti la nécessité d'agir de concert, ont obéi, en s'unissant, à cette loi de sécurité générale qui fait les armées. Est-ce notre faute si la pauvreté, qui nous guette et nous saisit au sortir du berceau, livre à tous les coups du hasard notre destinée ? Est-ce notre faute si, notre salaire dépendant du rapport entre « l'offre et la demande » cette loi si aveugle, si flottante, et qui se dérobe si fatalement à notre contrôle, nous sommes amenés à nous serrer,

les uns contre les autres, de manière à mieux tenir en échec la tyrannie aléatoire des choses? Oui, monsieur, pour le pauvre, l'organisation et la discipline sont indispensables, parce que, pour lui, le travail est un combat. L'isolement, privilège des forts, serait-il d'aventure la sagesse des faibles? Nous n'avons pas à gagner notre vie seulement, nous avons à la conquérir. Le « workhouse »! ah! demandez à ses blêmes habitants si c'est le principe d'association qui les a conduits là.

Moi. — Laissez-moi vous dire cependant que, sur ces questions, tous vos camarades ne semblent point penser comme vous; car enfin les « Trade's unions » sont loin d'embrasser la totalité des ouvriers.

John. — Eh! que prouve cela, sinon que tous ne se sont pas encore élevés à une notion claire de leurs intérêts? Mais, patience! Au reste, le *Punch* se trompe étrangement s'il se figure qu'entre les *unionistes* et les *non-unionistes* il existe cette opposition de vues que son crayon se plaît à supposer. Savez-vous bien, monsieur, que, dans la grève actuelle, par exemple, la majorité des ouvriers qui refusent de subir le système du payement par heure, qui font grève en conséquence et touchent l'espèce de solde au moyen de laquelle la grève se maintient, se trouve être composée d'ouvriers non associés, *non-society men?* Le fait est qu'entre les ouvriers qui font partie des « Trade's unions » et ceux qui sont en dehors, l'entente est parfaite. Les uns et les autres, en cette occasion, pensent, sentent et agissent en commun; les uns et les autres se concertent par des délégués, s'assemblent dans les mêmes meetings, lèvent des fonds et en votent l'emploi en vue du même objet. Si donc le « workhouse » devait un jour dévorer les uns, il dévorerait les autres; et le *non-unioniste* du *Punch* n'aurait pouvoir d'aider le pauvre Bill ni de son argent ni de ses conseils.

Moi. — Mais j'ai ouï dire par plusieurs personnes et lu

dans plusieurs journaux que la grève actuelle était née uniquement de l'activité perverse de quelques agitateurs.

John. — Ah! oui, c'est toujours ce qu'on dit en pareil cas. Je me souviens qu'à Bradford, lord Brougham s'étant un jour élevé avec beaucoup de violence contre le comité qui avait dirigé la célèbre grève de Preston, M. Cowell se leva et dit : « Le comité en question se composait de onze personnes, dont j'étais. La grève dura trente-six semaines. Nous eûmes à nourrir dix-sept mille hommes. Nous distribuâmes entre eux 96,000 liv. st. Les souffrances endurées pendant ce temps d'épreuves furent horribles, et pourtant pas une plainte, pas un murmure ne se fit entendre contre nous. Nous rendîmes compte de notre gestion jusqu'au dernier farthing; nous exigeâmes que nos comptes fussent soumis à l'examen le plus minutieux; et la confiance illimitée dont nos camarades nous honorèrent, ils nous l'ont invariablement continuée depuis. Que lord Brougham explique donc de quel droit il nous dénonce comme des agitateurs malhonnêtes ! » — Aujourd'hui, monsieur, on poursuit le même système; et le même motif qui faisait attaquer M. Cowell fait qu'on attaque M. Potter. Si vous connaissiez M. Potter, vous trouveriez en lui, j'en suis convaincu, un homme aussi sincère qu'intelligent et ferme. Il est ouvrier, d'ailleurs, ouvrier très habile; et c'est sa cause qu'il défend en défendant la nôtre.

Moi. — Ainsi, vous croyez que c'est bien l'ensemble des ouvriers qui est contre le système du payement par heure, substitué à celui du payement par journée?

John. — Certainement. Et quelle preuve plus frappante pourrais-je vous en donner que l'empressement de tous les maçons du royaume à solder, en quelque sorte, la grève par une cotisation hebdomadaire et volontaire? Si la majorité des ouvriers n'était pas avec nous, aurait-on vu les scènes dont nous avons été témoins? Les ouvriers em-

ployés par M. Myers, pour ne citer qu'un exemple, auraient-ils vécu dans leur chantier de la vie du prisonnier, mangeant sur le lieu même de leur travail, couchant dans des étables, tremblant de s'aventurer le long des rues, ou ne le faisant qu'à la tombée de la nuit et dans des voitures fermées?

Moi. — Je vous avoue que ce n'est point là ce qui me plaît dans les façons d'agir de vos « Trade's unions » ! J'estime qu'il est injuste, qu'il est dégradant, qu'il est barbare, de réduire un malheureux à ne pouvoir user de son droit individuel de gagner son pain, sans se voir exposé à être espionné, insulté ou même battu.

John. — Je pourrais vous répondre que partout où il y a solidarité d'intérêts, la solidarité des efforts est de rigueur, et que le parti pris de faire consister son droit individuel dans l'abandon de la cause commune confine à la trahison. Je conviens, toutefois, qu'il y a beaucoup à redire dans cette violente pratique des *piquets*. Mais, à votre tour, convenez que l'efficacité de ce moyen coërcitif montre assez de quel côté est le nombre; car comment concevoir que la masse des ouvriers se laissât intimider par une poignée de brouillons? Au surplus, voulez-vous des chiffres? Sur environ six mille maçons réguliers que contient la métropole, le nombre de ceux qui travaillent d'après le système du payement par heure n'excède pas cinq cents. Lorsque ce système fut introduit, la désertion dans les chantiers fut immédiate et générale. Il est certain que quelques-uns des établissements qui ont adopté le système du payement par heure sont absolument déserts, et que plus de trente établissements, occupant ensemble plus de deux cents ouvriers, se sont déjà soumis au mode qui avait été suivi jusqu'à ce jour. Il est vrai que la plupart des charpentiers ont consenti à continuer leur travail, mais sous toutes réserves. Quant aux plâtriers, ils ont repoussé l'innovation mise en avant d'une manière radicale.

Moi. — Vous attachez donc une bien grande importance à cette question du payement par heure?

John. — Sans doute. Et qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Dans le système en vigueur jusqu'à ce jour, celui du payement par journée, nous jouissons d'une foule de petits avantages que l'innovation proposée par les entrepreneurs a précisément pour but de nous enlever : 1° quand on nous embauche, on nous accorde deux heures pour aller chercher nos outils, et ces deux heures comptent comme travail; 2° c'est la journée entière qu'il est d'usage de nous payer, quand on nous renvoie avant la fin de la journée, et cet usage a été consacré maintes et maintes fois par des décisions judiciaires. Quand surviennent des ondées, — et elles sont fréquentes en Angleterre, — notre salaire du jour ne souffre pas de la nécessité où nous avons été de nous mettre momentanément à l'abri; 4° lorsque la besogne presse, et qu'on nous demande de travailler au-delà des dix heures qui constituent la journée régulière de travail, on nous paye le temps en sus, *overtime*, avec un boni de cinquante pour cent. Adieu tout cela, si le payement par heure vient à prévaloir.

Moi. — Mais, si j'ai bonne mémoire, j'ai lu des manifestes d'ouvriers où la pratique de ce que vous appelez *overtime* était flétrie comme un abus odieux, et où l'on dénonçait comme des égoïstes, des accapareurs du travail, des traîtres, ceux des ouvriers qui s'apprêtaient à travailler au delà des dix heures. Par quelle choquante contradiction donnez-vous aujourd'hui pour un privilège bon à conserver ce que vous-mêmes avez si souvent présenté comme un abus à détruire?

John. — Pardon, monsieur, vous confondez ici deux choses parfaitement distinctes : l'*overtime* accidentel et l'*overtime* systématique. Que, dans des circonstances exceptionnelles, et quand il y a réellement urgence, un

de nos camarades consente à un travail supplémentaire, nous n'avons garde de le trouver mauvais, et c'est pour ce cas que nous désirons, ainsi que cela est juste, le maintien d'une rémunération proportionnellement plus considérable. Ce que nous repoussons, et ce que nous avons toujours condamné, c'est la continuation régulière et suivie du travail au-delà de la limite de temps convenue pour tous, par tous. Et pourquoi? parce que nous nous considérons comme frères; parce que le travail est un domaine qu'il ne doit pas être permis à quelques-uns d'accaparer; parce qu'un surcroît d'occupation accepté par l'un est une espèce de larcin fait à l'autre : en un mot, parce que nous voulons que le soleil luise un peu pour tout le monde!

Moi.— Fort bien; mais c'est à vous, ouvriers, d'y regarder; les entrepreneurs n'ont rien à voir là. Quoi de plus équitable, après tout, que cette position qu'ils vous font : « Travaillez le nombre d'heures qu'il vous plaira, et vous serez payés en conséquence? »

John.— Équitable en apparence, oui; mais allez au fond, et vous verrez que c'est justement à la pratique de l'*overtime* systématique que conduit le payement par heure. Ne voyez-vous pas, en effet, que, lorsque toute limite de temps aura disparu; que lorsque les ouvriers auront, dans cette coutume, devenue la loi de tous, perdu leur drapeau; que, lorsque chacun d'eux ne sera plus appelé à traiter avec l'entrepreneur qu'individuellement, isolément, en dehors de toute règle reçue, en dehors de tout principe commun, notre sort cessera complètement d'être entre nos mains, et que, plus que jamais, les maîtres seront nos maîtres? Que répondre, quand on n'a pas de pain et qu'on a des enfants, à qui vous dit : « Vous travaillerez douze heures : sinon, cherchez ailleurs? »

Moi.— Je ne vois pas ce que cette alternative a de meurtrier, quand le travail est plus demandé qu'offert.

John. — D'accord ; mais, quand le travail est plus offert que demandé, ce qui est si souvent le cas? Vous autres, messieurs les économistes, vous raisonnez toujours comme si l'ouvrier pouvait *attendre*. Si l'offre, nous dit-on, dépasse aujourd'hui la demande, le moment viendra où la demande dépassera l'offre. Malheureusement, pendant le temps que l'herbe met à croître, le cheval meurt de faim. Tenez, voulez-vous que je vous dise ce qui risquerait d'arriver, si nous cédions ou étions forcés de céder en cette circonstance? C'est qu'on nous louerait pour quelques heures seulement quand le travail ne presserait pas, sauf à nous faire travailler outre mesure dans le cas contraire. Je dis outre mesure, car, si l'on considère qu'à Londres il nous faut en moyenne une heure pour nous rendre au chantier et une heure pour regagner notre logis, on reconnaîtra que dix heures de travail par jour sont tout ce qu'il est possible d'exiger raisonnablement des forces humaines. Passé cette limite, l'ouvrier s'exténue et se rend inhabile à la besogne du lendemain : de sorte qu'en ceci, au fond, l'intérêt de l'entrepreneur est lié à celui de l'ouvrier.

Moi. — Mais, si vous comprenez cela, pourquoi supposez-vous donc les maîtres absolument incapables de le comprendre?

John. — Beaucoup d'entre eux, en effet, paraissent l'avoir compris, grâce au ciel ; et la preuve, c'est que, sur environ cinq cents établissements qui existent dans Londres, il n'y en a que vingt-quatre qui aient adopté le payement par heure, et se montrent disposés à tenir bon. Combien de temps cela durera-t-il? Nous verrons bien. En attendant, l'opinion publique s'éclaire. La justice de notre cause n'a-t-elle pas été, il y a quelques jours, publiquement proclamée par MM. Thomas Hughes, Ludlow, Hutton, Beesly, Litchfield, Godfrey Lushington, Harrison? On ne prétendra pas, j'espère, que ce ne sont pas des *gentlemen*,

ceux-là, et qu'ils manquent de *respectabilité!* Les connaissez-vous?

Moi. — Je connais personnellement les deux premiers; bien mieux, je suis fier d'être de leurs amis. L'un et l'autre sont des esprits éminents, et la république des lettres n'oubliera pas de longtemps la sensation produite en Angleterre par le dernier livre de M. Hughes, ce livre où les souvenirs de l'enfance studieuse sont évoqués avec tant de précision, de grâce et de charme.

John. — Vous avez lu, je suppose, les deux lettres que tous ces messieurs ont écrites en commun, touchant notre querelle, et vous n'ignorez pas quel effet elles ont eu sur l'opinion publique?

Moi. — Non seulement j'ai lu ces deux lettres, mais j'ai admiré le noble sentiment qui les a dictées. Il est beau de voir des hommes de lettres, des avocats, des gens du monde, des personnes qui ne tiennent par aucun lien particulier à la classe ouvrière, ni par leurs habitudes, ni par leur éducation, ni par la nature de leurs travaux, encore moins par leur position sociale, consacrer spontanément leur temps à une laborieuse enquête, et, sans autre motif que le désir de contribuer au triomphe de la justice, publier ce que cette enquête leur a suggéré ou appris. Cet appel à la raison publique honore aussi le pays auquel on l'adresse. Ce sont là des choses qui ne sont possibles que chez un peuple libre et un grand peuple!

Un éclair de joie patriotique brilla dans les yeux de l'ouvrier anglais, et il garda pendant quelque temps un silence plein d'émotion. Puis il reprit :

— En effet, il est heureux que la raison publique soit là pour empêcher notre gouvernement de n'en faire qu'à sa tête; car voyez comment il vient de se conduire à notre égard, à propos des casernes de Chelsea. Voilà un entrepreneur qui s'engage à finir les casernes de Chelsea dans un délai donné, faute de quoi il se soumet d'avance

à payer un dédit. Au moment où le délai fatal va expirer, il s'avise d'imposer à ses maçons cette innovation imprévue et désastreuse : le payement par heure. Ceux-ci quittent le chantier. Les travaux sont suspendus. Notre homme va être obligé de payer le dédit. Que fait le gouvernement ? Il prête à l'entrepreneur en défaut ses sapeurs et ses soldats du génie, pesant ainsi de tout son poids sur la liberté des transactions. Y eut-il jamais acte de partialité plus patent, injustice plus criante ? Mais on se trompe si l'on s'imagine nous réduire par des moyens de ce genre. Nos frères de la province nous soutiendront. Des meetings en plein vent se préparent à Manchester. L'agitation, qui va se répandant de proche en proche, deviendra d'autant plus redoutable, qu'on nous saura sur le point d'être opprimés, et nous résisterons jusqu'à la mort. »

Mon interlocuteur en était venu à parler avec une véhémence extrême, et son visage trahissait la plus vive indignation. Comme j'essayais de le calmer, comme j'insistais sur la nécessité d'une attitude conciliatrice : « Mais vous ignorez donc, monsieur, s'écria-t-il brusquement, que nous avons proposé l'arbitrage du Conseil des architectes, et que cette proposition a été repoussée avec dédain? » La conversation avait duré longtemps : j'y mis fin en faisant observer à mon interlocuteur que toutes ces crises périodiques ne pouvaient qu'empirer la situation des travailleurs; que les grèves étaient un mal ajouté à un autre mal, que le remède était ailleurs; que le succès du système coopératif à Leeds, à Rochdale, à Derby, ménageait au travail une perspective pacifique, bien préférable à celle que pouvaient lui ouvrir ces luttes insensées où germent tant de passions haineuses, et où la victoire ressemble si fort à un suicide. Il me serra la main, et nous nous séparâmes.

Le surlendemain, j'apprenais qu'une députation, re-

présentant au moins cinq mille ouvriers, avait été reçue à la Chambre des communes par sir George Lewis, secrétaire d'État pour la guerre, et que M. Potter ayant exposé combien l'intervention du gouvernement dans l'affaire des casernes de Chelsea était injuste, sir John Lewis avait prononcé ces paroles remarquables : « Si le gouvernement a, sans le vouloir, violé les lois d'une neutralité désirable, je le regrette. » Il a promis que la question serait examinée avec soin et que justice serait rendue à tous. C'est ce que la députation demandait. Elle s'est retirée en remerciant le ministre avec effusion, et il est à peu près certain que, l'opinion s'étant prononcée, le gouvernement reviendra sur ses pas.

De tels faits sont pleins d'enseignements. Ici, la raison a toujours la chance de convaincre, parce qu'elle a toujours la liberté de prouver!

XXII.

MORT DE LORD HERBERT.

15 août 1861.

Excellent lord Herbert! Il me semble le voir encore, avec sa haute taille, son air maladif et ses manières où se révélait si complètement le *gentleman* anglais. Je lisais, ces jours-ci, je ne sais plus où, que les arguments de lord Herbert, comme « debater » (controversiste), étaient semblables à des cordes de soie qui s'enroulaient tout doucement autour du jugement de ses auditeurs et le conduisaient captif. Rien de plus juste que cette appréciation. Lord Herbert n'était pas un orateur de première ligne peut-être; il n'avait ni l'éloquence, à la fois éblouis-

sante et subtile, de M. Gladstone, ni cet âpre talent d'invective et d'ironie qui a fait la fortune parlementaire de M. Disraéli, ni la puissance et la passion de John Bright; mais il exerçait sur son auditoire l'influence d'un esprit cultivé, d'une raison droite et d'une claire intelligence, servie par une argumentation habile. Comme homme d'État, il était évidemment fait pour aspirer, un peu plus tôt, un peu plus tard, aux honneurs du *premiership*, c'est-à-dire au poste de premier ministre. Partisan et admirateur de sir Robert Peel, il s'était laissé, comme lui, convertir à la doctrine de la liberté du commerce, et, comme lui, il s'était éloigné du conservatisme, ses premières amours. Il était secrétaire d'État pour la guerre lors de l'expédition de Crimée. Dure épreuve, où sa réputation faillit périr! Qui ne se rappelle l'explosion de colère à laquelle donnèrent lieu les désastres dont l'armée anglaise fut redevable aux vices de l'administration militaire? Ces vices dataient de loin; mais, comme il arrive souvent, l'opinion publique rendit le présent responsable des fautes du passé. M. Sidney Herbert (il n'était pas lord à cette époque) tomba du pouvoir avec ses collègues; et, lorsque le triomphe des whigs l'y ramena en 1859, il ne fallut pas moins que l'habileté extrême dont il fit preuve comme ministre de la guerre pour le relever de la condamnation politique précédemment portée contre lui. Son passage au pouvoir marquera certainement dans l'histoire militaire des Anglais; car il a été signalé par trois faits d'une importance majeure : l'organisation des volontaires, — l'adoption du canon Armstrong, — l'amalgame de l'armée indienne avec l'armée royale. C'est vendredi dernier que ses restes mortels ont été déposés à la nouvelle église de Wilton, près Salisbury. Étaient présents sur le théâtre des derniers adieux : le duc de Newcastle, le chancelier de l'Échiquier, sir James Graham, le comte de Grey et de Ripon, lord Clyde, et plusieurs autres personnages

de distinction, parmi lesquels on montrait cette miss Nightingale que la guerre de Crimée a rendue célèbre entre toutes les sœurs de charité.

XXIII.

EXEMPLES D'INTOLÉRANCE PROTESTANTE.

15 août.

La mort a aussi enlevé, tout dernièrement, le duc de Buckingham, et, pas plus tard que vendredi dernier, Henry Montague Villiers, frère de lord Clarendon et évêque de Durham. Ce dernier était un prélat devenu populaire à force d'être charitable. Peu fait pour l'éloquence, il avait le bon esprit de se l'avouer à lui-même et le bon goût de le laisser voir aux autres : en chaire, il ne prêchait pas; à vrai dire, il causait. Il appartenait au culte évangélique. Sa façon d'interpréter l'Écriture était presque minutieusement littérale, et le sens critique était tout à fait absent de ses homélies.

Heureux les théologiens des *Essays and Reviews*, s'ils lui avaient ressemblé sous ce rapport! Je vous ai déjà dit comme quoi la foudre était suspendue sur leur tête; eh bien, voilà qu'elle vient de tomber sur l'un d'eux, le révérend Rowland Williams.

Dans sa tournée triennale, l'évêque de Salisbury a expliqué à ses diocésains qu'il avait hésité quelque peu, avant d'intenter des poursuites contre l'audacieux commentateur des écrits de Bunsen, et cela pour trois raisons : d'abord, parce qu'il ne croyait pas que les *Essays and Reviews* fussent de nature à exercer sur les esprits une influence permanente; ensuite, parce qu'il craignait

que des poursuites légales ne servissent à étendre cette influence; enfin, parce qu'il avait peur d'être emporté par son indignation au-delà des bornes de la charité et de la justice, à la vue des efforts tentés pour ébranler le grand édifice du christianisme.

Si tels sont les motifs qui ont fait hésiter l'évêque de Salisbury, il est dommage qu'ils n'aient pas eu le pouvoir de le faire renoncer à une persécution folle. Il est bien certain que les *Essays and Reviews* n'ont dû leurs neuf éditions qu'aux anathèmes ecclésiastiques, et il est permis de mettre en doute les sentiments de justice et de charité qui animent l'évêque de Salisbury, lorsqu'il dénonce comme dirigés contre le christianisme des efforts dont l'objet manifeste est de distinguer, dans la Bible, entre l'esprit et la lettre, et d'y découvrir un sens qui puisse désarmer la raison.

Maintenant, voyez un peu ce que c'est que la contagion de l'intolérance! Pendant que l'évêque de Salisbury tonne contre le révérend Rowland Williams, la conférence méthodiste accuse d'hérésie noire et condamne à une rétractation à bref délai un de ses membres, coupable de croire à la transmission naturelle de la pureté morale. Ne voilà-t-il pas un bien grand crime, au XIXe siècle? Après tout, on ne voit pas pourquoi ceux qui admettent le transmission du péché n'admettraient pas la transmission de la pureté morale. S'il suffisait de régénérer le père pour régénérer sa race, ce serait vraiment tout bénéfice, et il n'y a pas là de quoi se fâcher.

Je viens de dire que l'intolérance est contagieuse; en voici une autre preuve. A Devenport, M. Bradlaugh, soupçonné d'être légèrement incrédule, avait été engagé par ses amis à exposer ses vues un jour de dimanche. Comme ils n'avaient pas de chapelle à mettre à sa disposition, pas même une salle, ils louèrent un champ.

Notre homme arrive; mais, au moment où il allait ouvrir la bouche, le surintendant de la police survient, et, dans un accès de fureur orthodoxe, pousse droit au prédicateur en peine de son exorde, le prend au collet et le mène en prison.

De là, vous le devinez, procès pour emprisonnement arbitraire, intenté par M. Bradlaugh contre le surintendant trop plein de zèle. Mais à quoi croyez-vous que le jury d'Exeter ait condamné celui-ci? Au payement d'un farthing de dommages-intérêts; oui, monsieur, d'un farthing! Si le jury devait rendre souvent de semblables verdicts, le mieux serait de se passer des bienfaits de cette institution, et si messieurs les policemen, non contents de décider des matières de foi, peuvent de la sorte arrêter les gens pour les empêcher d'errer en théologie, la police mérite les honneurs de la prêtrise, et je proposerais de conférer les ordres à ce que vous appelez en France les sergents de ville!

Heureusement les faits de ce genre sont rares, et l'opinion les réprouve. Toutefois l'Angleterre protestante — l'aveu me coûte — n'est pas sans avoir besoin d'être avertie à cet égard. Que les protestants y songent! leur cause est liée à la liberté de conscience et à tous les genres de libertés par un pacte glorieux, mais aussi inviolable qu'il est glorieux. Il leur est interdit de le rompre, sous peine de suicide; il leur est interdit de garrotter la conscience et la pensée, sous peine d'effacer le plus noble de leurs traits caractéristiques. Qu'ils y songent! le catholicisme est là, épiant les fautes de ses adversaires.

Repousser à grands cris le joug de la hiérarchie catholique; dénoncer, à la moindre apparition du péril, les habitudes envahissantes de Rome; tenir tête au cardinal Wiseman; traîner le long des rues, bafouer et brûler à époques fixes, par la main des enfants de Londres, la grotesque et odieuse image de Guy Fawkes; tout cela est

à merveille. Mais tout cela n'a pas empêché jusqu'ici Rome de se frayer à travers la patrie de Cromwell une route qui va chaque jour s'élargissant dans l'ombre; tout cela n'a pas arrêté la marche des puséystes, avant-garde de cette armée de déserteurs que M. Newmann a entraînée vers le Vatican. Pour les protestants, la vraie manière de combattre Rome, c'est de rester fidèles à leur principe, le libre examen; c'est de représenter contre elle le pouvoir en vertu duquel l'esprit humain se développe et chemine vers des horizons nouveaux, de plus en plus lumineux; c'est d'avoir toujours présentes à l'esprit ces fortes paroles de Munzer : « Il ne suffit pas de crier sans cesse : « La » foi! la foi! » et de remplir avec ce mot d'énormes volumes. Avoir la foi, c'est travailler à l'affranchissement de la terre!

XXIV.

QUAND LONDRES EST DÉSERT.

18 août.

La ville se meurt, la ville est morte! Adieu le Parlement et l'Opéra! Adieu les splendeurs du « West-End » et les brillantes cavalcades de « Rotten-Row », et les beaux attelages qui aiment tant à se presser le long de la « Serpentine » dans Hyde-Park! Londres voyage, Londres est aux bains de mer, à Brighton, à Spa, au lac Katrine, en Suisse, en Italie, sur les chemins, un peu partout, excepté à Londres. Lord Palmerston jouit de l'aurore de ses vacances à Walmer-Castle, dans le comté de Kent. Lord Granville, qui doit accompagner la reine aux lacs de Killarney, quitte Londres aujourd'hui même, je crois. Est-ce pour se singulariser que le duc de Somerset n'est

pas encore parti, quand tous les autres membres du cabinet ont pris leur vol? Non, jamais la cité pétrifiée du conte de fées que vous savez n'eut l'aspect désolé que présente Belgravia. Voici le moment, même pour ceux que leur mauvaise étoile cloue sur place, de bien clore leur porte, de fermer soigneusement leurs volets, de changer à la lettre leur maison en tombeau. Car, si l'on allait croire *qu'ils ne sont pas absents!* N'être pas absent, au mois d'août! Fi donc!

Demandez au dernier de ces merveilleux de contrebande qui forment ici l'intéressante classe des « swells » s'il aurait le front de s'aventurer dans la rue? Il vivrait plutôt dans sa cave. Il n'y a pas jusqu'aux hommes de loi qui ne sentent qu'il y va de leur honneur de s'enfuir. Allez, allez, bonnes gens! Allez vous faire traiter par les aubergistes comme vous traitez vos clients, et apprenez ce que c'est que d'avoir la main d'autrui dans sa poche.

Inutile de dire qu'avant de se séparer, les ministres ont fait à Greenwich le fameux « whitebait dinner », ce dîner caractéristique, où chaque plat est un présent des divinités marines.

Aimez-vous le poisson? on en a mis partout.

Le « whitebait dinner », vous le savez sans doute, est de rigueur pour les ministres, à la fin de la session; mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est où cet usage a pris naissance. Voici, à ce sujet, une histoire que je vous donne telle que je l'ai reçue. Il y avait autrefois... non pas un roi et une reine, mais un certain sir Robert Preston, qui possédait dans le comté d'Essex une petite cabane de pêcheur où il avait coutume d'aller chercher refuge contre les tracas de la vie parlementaire. Son convive habituel était George Rose, secrétaire de la Trésorerie et membre, comme lui, de la *Fraternité* de « Trinity-

house ». Un jour, celui-ci s'étant écrié : « Oh ! combien Pitt apprécierait le confort de cette retraite ! » Pitt fut invité par sir Robert et reçu cordialement. On mangea force poissons et l'on but prodigieusement, Pitt, qui était un des plus intrépides buveurs de son temps, se trouvant par bonheur avoir affaire à des hommes capables de lui tenir tête. L'année suivante, on recommença ; et Pitt prit tellement goût à la chose, que le dîner de pêcheur, chez sir Robert Preston, revêtit le grand caractère d'une solennité périodique. Mais la distance à parcourir était grande pour le premier ministre, et l'on n'avait pas encore inventé l'art de supprimer les voyages, en ne laissant subsister que le départ et l'arrivée.

Il fut donc convenu entre nos trois amis que le rendez-vous dînatoire serait fixé, pour l'avenir, à Greenwich. Bientôt Pitt demanda qu'il lui fût permis d'amener lord Camden, et l'on fit à quatre ce qu'on avait fait à deux. Seulement, lord Camden ayant insisté pour que sir Robert Preston fût déchargé de la dépense, puisque après tout l'on dînait dans une taverne, il fut arrêté, après de longs débats, que chacun payerait son écot, le pauvre sir Robert ne retenant plus de son ancienne gloire que l'honneur d'adresser les invitations et celui de fournir de droit un panier de vin de Champagne. Successivement, le nombre des convives recrutés sur le banc ministériel s'augmenta, se compléta ; si bien que, lorsque sir Robert mourut, il laissait derrière lui quelque chose comme une institution.

Ce qui est sûr, c'est que le « whitebait dinner » ministériel ayant eu lieu, la saison en Angleterre est finie, et la capitale ne reprendra décidément à la vie que lorsque le printemps nous rendra les feuilles et les fleurs, que nous allons perdre. Car c'est une des singularités apparentes de ce pays, qu'on y habite la campagne à l'époque du froid et des neiges, et qu'on la quitte juste au moment

où elle devient verte, souriante, adorable. Il est vrai qu'il n'y a que les riches qui se passent cette absurdité, et, de la part de ceux-là, elle s'explique mieux qu'on ne croirait au premier abord. Ne sont-ils pas armés de pied en cap contre l'hiver? Madame n'a-elle pas, à la campagne, tous les conforts de la vie de château, et monsieur tous les plaisirs de la chasse?

Aussi bien, lorsque les fleurs et les feuilles reviennent, ce n'est pas leur tourner tout à fait le dos que de regagner la ville. Les innombrables jardins que Londres renferme, les squares qu'on y a prodigués, les parcs immenses que son enceinte embrasse, tout cela, sans être la campagne, sert du moins à la rappeler et absout en partie les Anglais du crime d'avoir divorcé avec elle.

Je dis plus, je prétends, dût-on m'accuser de courir après les paradoxes, que les habitants de Londres ont un faible prononcé pour la nature. Oui, la ville des banquiers, des « shopkeepers », des « money-making-people », est, à tout prendre, une ville à préoccupations pastorales, à tendances idylliques; elle a des parcs qui ressemblent à des prés; elle aime à voir s'étendre entre des rues pleines de bruit et de mouvement de grands espaces calmes où paissent les brebis et les vaches. Voyez-vous (je ne parle pas de la Cité) cette impasse, si sombre et si sale? Armez-vous de courage et pénétrez là : je parie que, devant la fenêtre de ces taudis, où la misère habite, vous allez apercevoir des pots de fleurs.

Mais la Cité? Ah! pour le coup, j'avoue que la Cité, à Londres, c'est la ville dans toute son agitation fébrile, toute sa puissance, toute son activité féconde et toute son horreur. Mais remarquez que ceux qui y ont leurs *bureaux* n'ont garde d'y avoir leurs *maisons*. On y est *homme d'affaires*, mais on se réserve d'être *homme* quelque autre part. On y *gagne de l'argent*, mais on a bien soin de n'y pas *vivre*. On a conséquemment, dans

les environs de Londres, une retraite agreste où est le foyer domestique, et que l'on quitte le matin pour y revenir le soir, sauf à perdre deux, trois ou même quatre heures par jour à voyager en chemin de fer. Je connais des marchands de la Cité qui habitent Brighton, c'est-à-dire une ville à quatre-vingts kilomètres de Londres ! Ce qui n'empêche pas l'Angleterre d'être le pays où l'on a trouvé cette définition : *Times is money.* « Le temps est de l'argent. »

Je vous ai dit que Londres est désert en ce moment. Eh quoi ! n'y a-t-il pas le Londres des ouvriers, des commis, des petits marchands, des hommes de lettres sans le sou ? Hélas ! hélas ! ce Londres-là est en ce moment aussi peuplé que jamais. Mais ce Londres-là les heureux du monde le comptent pour rien. Est-ce juste ? S'il est vrai que *Janot devienne un* pauvre *sire lorsqu'il travaille toujours et ne s'amuse jamais* (*all work and no play makes Jack a dull boy*), pourquoi cela ne serait-il pas aussi vrai de celui qui a bâti votre château que de vous-même, milord ?

Mais, à notre tour, soyons justes. Parmi ces grands, ces riches, ces lords, il y a de rudes travailleurs aussi, et qui ont d'autant plus de mérite à ne pas prendre leurs vacances que cela dépend d'eux seuls.

XXV.

L'ANGLETERRE AVANT TOUT.

25 août.

M. Rœbuck vient de prononcer à Sheffield un discours de nature à produire ici la plus vive sensation, à cause

d'un passage qui ouvre carrière à des observations d'une importance extrême, et sur lequel je dois vous donner mon avis.

Voici ce passage :

« J'ai un secret à faire connaître. Je sais qu'il existe entre le roi d'Italie et l'empereur des Français un traité (*a compact*) en vertu duquel le second doit avoir la Sardaigne aussitôt qu'il aura retiré ses troupes de Rome. Je ne vous dis point là ce que je pense, mais ce que je sais; et ce que je sais aussi, c'est que le peuple d'Angleterre ne permettra point cela. La guerre est sur nos têtes, l'homme qui dirige ici les affaires étant prêt à combattre un semblable effort d'agrandissement de la part de la France. Encore quelques mois, et vous verrez se vérifier ce que je vous annonce. Telle est notre situation vis-à-vis de la France; et, cela étant, ne nous est-il pas commandé de regarder au dehors ? Car quels seraient nos moyens de défense contre l'empereur Napoléon faisant de la Méditerranée un lac français ? »

De pareils mots sont sûrs d'aller droit au cœur de tout Anglais. Et M. Rœbuck le savait bien !

Je crois avoir déjà dit que ce fier radical ayant, il y a quelque temps, fait visite à l'Autriche, était revenu de là avec une âme autrichienne.

A l'entendre, le gouvernement autrichien a été, jusqu'à ce jour, calomnié; on n'a voulu comprendre ni sa vraie nature, ni ses véritables tendances; il est paternel, il est généreux, il est libéral, au fond; il ne demande pas mieux que de se modeler sur le gouvernement d'Angleterre; qu'on attende un peu, et l'on verra jusqu'où l'Autriche peut aller dans les routes du progrès; les Hongrois, qui la taquinent, sont des ingrats; les libéraux anglais, qui l'attaquent, sont des ignorants. L'empereur d'Autriche n'a-t-il pas donné des gages assez clairs de sa conversion au constitutionalisme ? N'a-t-il pas créé une Chambre des

communes? N'a-t-il pas créé une Chambre des lords? Que veut-on de plus? Ainsi s'est mis à parler M. Rœbuck, et, comme pour servir sa propagande, l'archiduc Maximilien d'Autriche est venu un beau jour débarquer à Southampton, dont le digne maire l'a reçu ainsi qu'on avait reçu autrefois Louis Kossuth, et où il a eu, en sa triple qualité de prince, de marin et de libéral, une ovation à laquelle rien n'a manqué, ni le bruit du canon, ni les drapeaux, ni les fanfares : rien de ce qui caresse, en le trompant, l'orgueil humain; rien de ce qu'est toujours pressée d'accorder la bêtise humaine.

Mais, en dépit de tout cela, la popularité de M. Rœbuck risquait fort de périr dans le naufrage de ses opinions d'autrefois, s'il ne se fût avisé d'un expédient dont la réussite n'était pas douteuse.

M. Rœbuck est un homme d'esprit, et pas aussi paysan du Danube qu'il en a l'air. Personne, assurément, qui ait le caractère plus hautain, un patriotisme plus bilieux, des habitudes plus agressives, une parole plus âpre; mais, comme il arrive dans les natures à la fois intelligentes et fortes, beaucoup de pénétration et de finesse se cache sous ces rudes allures. M. Rœbuck, qui est Anglais dans son sang et dans sa chair, connaît parfaitement, à cause de cela même, la maladie des Anglais, le ver qui les ronge, le démon qui les lutine, le fantôme qui les obsède; et dans cette connaissance il a puisé le moyen de rendre, si je puis parler ainsi, son impopularité actuelle populaire; il a crié de toutes ses forces et partout : « O mes concitoyens ! apprenez à aimer l'Autriche; rapprochez-vous de l'Autriche; alliez-vous à l'Autriche, parce qu'elle vous sauvera de la France ! »

M. Rœbuck était certain d'avance qu'un tel langage serait applaudi; et voilà pourquoi il a révélé aux électeurs de Sheffield son fameux *secret*.

Ce qu'il y a de vrai dans cette cession de la Sardaigne

dont M. Rœbuck proclame l'imminence d'un ton de voix si assuré, je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que l'annonce d'une éventualité de ce genre est ce qu'il y a de plus propre à faire tressaillir, en Angleterre, la fibre nationale. *La Méditerrannée un lac français !* voilà de ces mots qui ont pour tout Anglais le retentissement du tocsin.

Aussi, qu'est-il arrivé, lorsque M. Rœbuck a parlé de la cession prochaine de la Sardaigne à la France? Un cri s'est élevé, un cri qui partait des entrailles de l'Angleterre : *Shame ! shame !* (Honte ! honte !)

Je ne vous dirai point, cependant, que je crois à la détermination belliqueuse attribuée par M. Rœbuck à lord Palmerston, dans le cas prévu. Non : le vent n'est point ici à la guerre. L'Angleterre, en ce moment, a plus besoin de sa prudence que de son orgueil; et le mouvement des volontaires, qui serait chose très sérieuse si l'Angleterre avait à se défendre, ne lui sera jamais un encouragement à attaquer. Je me souviens qu'un jour Béranger, en me parlant de ceux qui avaient bruyamment ouvert pour lui, à son insu et contre son gré, une souscription nationale, me disait, avec cette singulière finesse d'esprit qui le caractérisait : « Quand le tambour passe sous votre fenêtre, vous croyez peut-être qu'il bat pour vous? Eh bien, très souvent il ne bat que pour lui-même : ça l'amuse. » Le tambour des volontaires, tant qu'il y a possibilité de conserver la paix, même au prix des plus grands sacrifices, ressemble fort au tambour de Béranger : il bat pour lui-même, ça l'amuse.

Si donc le fait annoncé avec froncement de sourcils par M. Rœbuck se réalisait, j'ai la conviction intime qu'on ne songerait même pas à en faire un *casus belli*. Mais, d'un bout à l'autre du Royaume-Uni, l'opinion publique éclaterait en menaces, se répandrait en invectives, dénoncerait à l'univers entier la duplicité de la politique

française, et ne tarirait pas sur l'immoralité et l'injustice de la France.

Ah! elle est aussi applicable aux peuples qu'aux individus, cette maxime que « tel ne voit pas une poutre dans son œil, qui aperçoit une paille dans l'œil de son voisin ». Eh! quelle politique, grand Dieu! s'est moins embarrassée que la politique anglaise des exigences de la justice, là où l'intérêt national se trouve engagé? Chez quelle nation du monde la cupidité a-t-elle eu, plus qu'en Angleterre, les ailes du vautour? S'il est vrai que l'Angleterre peut revendiquer pour elle quelques-unes des plus nobles pages de l'histoire; s'il est vrai qu'à elle appartient l'immortel honneur d'être la terre classique de la liberté, et que ses lois, même sous le joug d'une aristocratie, ont rendu à la dignité humaine d'admirables témoignages, et que de son sein s'est élevé le cri le plus puissant qui ait jamais été poussé contre les tyrannies sacerdotales; et qu'aujourd'hui encore, c'est la seule contrée que les fureurs de la politique n'aient pas rendue inhospitalière, n'est-il pas vrai aussi que, dans son ardeur à asservir les mers, à étendre son influence et à conquérir des marchés pour ses produits, elle a rarement obéi à la voix des scrupules? Rappellerai-je ici que, lorsqu'en 1857 M. Gladstone, les neuf ou dix peelistes qui votaient à sa suite, lord John Russell, et ce Dieu en trois personnes, Cobden, Bright, Milner Gibson, parvinrent à vaincre lord Palmerston dans la Chambre des communes, en lui reprochant d'avoir adopté, à l'égard des Chinois, la logique des courtisans du lion dans la fable, lord Palmerston n'eut, pour réparer sa défaite et avoir raison de ses vainqueurs du parlement, qu'à les traîner devant le tribunal des électeurs, en posant la question, lui, en ces termes : « Ai-je, oui ou non, agi dans l'intérêt de l'Angleterre? »

Je n'oublierai jamais ce qui se passa dans ces élections, tristement fameuses; je n'oublierai jamais avec quelle ri-

gueur des hommes tels que Gladstone, Cobden, Bright, Milner Gibson, furent punis du crime d'avoir pensé qu'il y avait quelque chose au-dessus de l'intérêt de l'Angleterre, et que ce quelque chose était la justice; je n'oublierai jamais ces mots d'un candidat palmerstonien à ses constituants rassemblés : « Je refuse d'anatomiser la nature de notre querelle avec la Chine. Que nous ayons tort, que nous ayons raison, cela m'est parfaitement égal. Tout ce que je sais, c'est que notre honneur national et nos intérêts nationaux exigent que, si nous avons commencé d'être injustes, nous continuions d'être injustes. (*If we have begun by being unjust, we should go on with being unjust.*)

Ce n'est pas qu'en citant cet incroyable discours, je veuille en aucune façon mettre en doute la moralité privée de l'orateur, que je ne connais point personnellement, mais que je pourrais nommer. Il est très possible que, dans sa vie privée, il soit strictement juste, aille au prêche et y fasse aller ses domestiques. Mais, il faut le dire, les Anglais sont ainsi faits : leur grand axiome (il y a des exceptions, et le débat dont je faisais tout à l'heure revivre le souvenir le prouve), c'est que « l'Angleterre ne peut mal faire », pas plus qu'un roi selon la théorie constitutionnelle. De là, dans presque chacun des membres qui composent la société anglaise, une sorte de dualisme fort curieux. Voici un gentleman anglais : c'est le meilleur des hommes. Pénétrez dans ce que sa nature a d'intime, vous l'aimerez; vous le trouverez, sous des dehors de réserve, doué d'une âme sensible; il vous charmera par la sincérité de son caractère, la solidité de ses attachements, et sa générosité sans apparat; cette justice de détail qui constitue la sûreté des relations, tenez pour certain que vous l'admirerez en lui. Mais, survienne un événement dans lequel l'intérêt matériel de l'Angleterre est compromis, vous serez surpris de voir votre ami ap-

pliquer à la conduite de son pays des principes tout différents de ceux qui servent de base à ses propres actions. Cet homme sensible ne voudra pas que l'on conteste à l'Angleterre le droit d'être inexorable; cet homme juste adorera devant vous avec candeur le dieu de la force.

En vous signalant de la sorte deux êtres très distincts dans le même être, l'*homme* et l'*Anglais*, je ne conclus pas du particulier au général, et je n'exagère pas. Ce que je vous dis ici est le résultat d'une très longue, d'une très impartiale observation. Je reconnaîtrai volontiers que la doctrine du candidat palmerstonien mentionné plus haut ne se formule pas, dans la conscience de la plupart de ses compatriotes, avec cette précision effrayante; mais elle répond à un instinct qui, pour n'être pas toujours défini, n'en est pas moins puissant, et fournit un levier très fort aux hommes d'État peu scrupuleux qui savent le manier.

Inutile, après cela, d'observer qu'un peuple porté à regarder comme juste ce qui est dans son intérêt sera naturellemont porté à regarder comme injuste ce qui n'y est point conforme. D'où ce cri naïf, toutes les fois qu'il est question de voir la France agrandir le cercle de son action : *Shame! shame!*

Maintenant, que conclure de ce qui précède? Que l'Angleterre est une nation intraitable, et qu'il serait à désirer qu'on pût en finir avec elle? A Dieu ne plaise! Une conclusion semblable serait insensée, et plus qu'insensée. S'il était possible, ce qui, très heureusement, ne l'est pas, que l'Angleterre fût rayée de la carte, il se ferait dans le monde un vide qui, au détriment irréparable de la France elle-même, ne pourrait plus être rempli. L'alliance des deux peuples, et une alliance sincère, n'est pas seulement une nécessité nationale pour l'un et pour l'autre : c'est une question de civilisation européenne; car, si la civilisation a besoin d'être quelquefois éperonnée,

elle a aussi besoin quelquefois d'être retenue. Si la France est l'éperon, l'Angleterre est le frein; et il ne faut pas que le cheval emporte le cavalier.

La conclusion à adopter est donc celle-ci : puisque, d'un côté, l'alliance de la France et de l'Angleterre est d'un prix inestimable, et que, d'un autre côté, l'Angleterre est ombrageuse à l'excès, la sagesse demande, non pas qu'on se sacrifie systématiquement et lâchement à ses susceptibilités, mais qu'on les connaisse, qu'on en tienne compte et que, dans la mesure de ce qui est raisonnable, on s'étudie à les ménager. Le jour où les Anglais cesseraient de se défier de la France serait un grand jour pour le monde !

Mais quand viendra cet heureux moment? Il viendra, quand l'opinion en France aura retrouvé sa voix, et que cette voix pourra se faire entendre sans contrainte; quand, notre politique arrivant, comme ici, grâce à la discussion publique, à n'être plus couverte d'aucun voile, l'Angleterre sera mise en état de régler ses sentiments à notre égard sur une appréciation claire de nos intentions, de nos idées, de nos projets. Sous l'empire du régime actuel, les Anglais ont peur de tout, parce qu'ils sont tenus dans l'ignorance de tout. Ils s'endorment, chaque soir, sans être sûrs qu'ils ne se réveilleront pas en sursaut au bruit du canon, parce qu'en effet le lendemain dépend de décisions qui, ne relevant pas de la critique quotidienne, demeurent ignorées et tiennent le monde en suspens.

Il y a là un grand mal, un grand mal pour la France, pour l'Angleterre, pour l'Europe, et j'ajoute, sans craindre de me tromper, pour le gouvernement français lui-même, que cette situation expose à toute sorte de suppositions erronées, d'interprétations offensantes et de soupçons injustes.

Non, non, tant que le régime auquel est, en ce moment, soumise la France ne se sera point suffisamment

détendu, qu'on n'espère point amener les Anglais à *avoir confiance en nous*. Aussi longtemps qu'il ne fera pas grand jour en France, ils ne considéreront — et c'est ce qui ne saurait être trop déploré — leur alliance avec nous que comme un mariage contre nature, entre la publicité et le silence, entre la lumière et les ténèbres, et ils craindront toujours de jouer le rôle de dupes.

Il ne peut exister d'alliance bien sincère, bien franche et durable qu'entre l'Angleterre libre et la France rendue à la liberté.

XXVI.

LORD PALMERSTON GOUVERNEUR DES CINQ PORTS.

2 septembre.

Le grand événement de cette semaine a été l'installation de lord Palmerston comme *lord warden of the cinque ports*.

Que veut dire cela? vont sans doute se demander plusieurs de mes lecteurs. Voici l'histoire en quelques mots :

Hastings, Douvres, Sandwich, Hythe et Romney sont cinq ports auxquels il était naturel que leur situation sur les côtes des comtés de Kent et de Sussex donnât une importance particulière, lors des sanglantes rivalités de l'Angleterre et de la France.

De là l'idée de les placer sous la juridiction spéciale d'un gouverneur (*warden*), idée qui remonte à Guillaume le Conquérant! Voilà une institution qui n'est pas d'hier, comme vous voyez.

Vint Jean sans-Terre qui, ayant tué son neveu pour lui enlever la couronne, fut condamné pour ce crime comme félon par la cour des pairs de France et dépouillé des

fiefs qu'il possédait chez nous. Reprendre la Normandie qu'il avait perdue de la sorte lui eût fait grand plaisir; mais il lui fallait pour cela des navires, et il n'en avait guère. Il offrit donc à Hastings, Douvres, Sandwich, Hythe et Romney des privilèges considérables, si ces ports consentaient à lui fournir, pour quarante jours, toutes les fois qu'il en aurait besoin, cinquante-sept vaisseaux montés par un nombre convenable de matelots. Le marché fut conclu. Douvres donna vingt et un vaisseaux, Hastings tout autant, Sandwich, Hythe et Romney en fournirent ensemble quinze. — Et les « cinq ports » furent, en conséquence, investis de divers privilèges, parmi lesquels ceux-ci : chacun des cinq ports eut le droit d'envoyer au Parlement deux barons; et il fut arrêté que leurs représentants porteraient le dais au couronnement des rois, seraient assis à leur droite dans la salle du festin, et n'auraient jamais à payer impôts, taxes ou péages.

Mais Douvres, Hastings, Sandwich, Hythe et Romney ont vu passer les jours de leur gloire. Quelle puissance oserait se flatter d'échapper à la faux tranchante de ce révolutionnaire inévitable, le temps? La charge de « lord warden of the cinque ports », qui avait fini par n'être plus qu'une grosse sinécure de 3,000 liv. st. (75,000 fr.), n'est pas même cela aujourd'hui : c'est la moins enviable des sinécures, une sinécure sans émoluments, une sinécure tout court.

Il n'en était pas tout à fait ainsi à l'époque de Pitt, auquel l'honneur d'être gouverneur des cinq ports valut un surcroît de revenu annuel de 75,000 francs, qu'il accepta comme un don du ciel: car, dois-je l'avouer? cet illustre William Pitt était ce qu'on appelle vulgairement un panier percé. De son désintéressement combiné avec sa pauvreté et son désordre, il résulta qu'après sa mort la nation eut à payer ses dettes, qui s'élevaient à un chiffre énorme; et, soit dit en passant, elle paya sans sourciller, l'Angle-

terre ne comptant jamais avec ceux qui la servent. Toujours est-il que Pitt, pendant qu'il brouillait de son mieux les affaires du monde, laissait si bien aller à vau-l'eau les affaires de sa cuisine, qu'un riche négociant de ses amis ayant entrepris d'y remettre tout sur un bon pied, recula d'effroi à la vue des comptes fabuleux qui lui furent présentés par le boulanger, l'épicier, le boucher, et, de désespoir, planta là le fils de Chatham et ses dépenses.

La charge de gouverneur des cinq ports avait donc cela de bon, il y a quelque cent ans, qu'elle offrait du moins une ressource aux hommes d'État qui n'avaient pas d'ordre. Mais aujourd'hui !...

Vous figurez-vous un homme sérieux et qui se respecte prenant le chemin de fer pour aller se faire conférer une dignité imaginaire, par des sénéchaux et barons imaginaires, au milieu d'un monde imaginaire ! Ce congrès d'ombres ne vous rappelle-t-il pas les vers de Scarron :

J'aperçus l'ombre d'un cocher,
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
En frottait l'ombre d'un carrosse !

Et voyez-vous d'ici le premier ministre d'Angleterre endossant un beau jour un habit bleu à collet rouge, costume des constables du château de Douvres, qui ne diffère pas trop de celui des facteurs de la poste ici, avec la résolution bien arrêtée d'aller s'asseoir sur un trône pour rire, et d'y recevoir la révérence de je ne sais quelles autorités postiches ! Lord Palmerston étant un homme d'esprit, après tout, quelles gorges chaudes il a dû faire, le soir, en rentrant chez lui, dans le cercle de sa famille et de ses amis, des étranges choses que, mercredi dernier, il a vues, dites et entendues ! Comme il a dû se moquer à huis clos de cette mascarade dont il a bien voulu être le héros

et de la gravité bouffie de ces bons notables, qui se croient des personnages importants pour avoir joué au moyen âge!

Mais alors, me direz-vous, pourquoi s'est-il prêté à cette parade? Ne pouvait-il donc vivre sans être *lord warden of the cinque ports ?* — Si cela vous étonne, c'est que vous ne connaissez pas lord Palmerston, le plus gai compagnon, le plus affable convive, le plus jovial homme d'État qui ait jamais existé. Il n'y a qu'à le voir. Comme il est leste et pimpant, cet homme qui était secrétaire de la guerre en 1809, cet homme qui a traversé, toujours souriant, soixante-dix-sept hivers! Le pouvoir, en général si lourd à porter, ne lui pèse pas plus que le roitelet ne pesait au chêne de la fable. Il aime les allées et venues, les dîners à toasts, les divertissements officiels; il ne lui déplaît pas de s'ennuyer un peu, quand il le faut, en compagnie de certaines médiocrités municipales; et, s'il s'ennuie alors, comme je le soupçonne, c'est de la meilleure grâce du monde.

Au fait, pourquoi aurait-il enlevé à ces braves gens de là-bas la satisfaction de le saluer « lord warden »? Grâce à ce trésor de complaisance qu'il a dans le cœur, Douvres a pu revêtir ses habits de fête; les volontaires de l'endroit ont eu occasion de se montrer aux dames dans tout l'éclat de leur toilette militaire; il y a eu concours immense de curieux; on a bien dîné; on s'est amusé; les autorités locales ont été enchantées du premier ministre, enchantées d'elles-mêmes... Et il en a coûté à lord Palmerston, quoi? d'écouter quelques toasts maussades, avec une patience dont il a l'habitude, et d'en prononcer un où il a dit en confidence à ses auditeurs qu'ils étaient la première nation sous le soleil. Tout cela n'est pas bien pénible, et tout cela l'eût-il été davantage, il ne valait certes pas que, pour éviter une petite corvée, lord Palmerston compromît sa réputation de bon enfant.

D'autant que là est peut-être en partie le secret de sa po-

pularité et du curieux acharnement qu'ont mis les libéraux de ce pays à le regarder comme un des leurs, en dépit de ses efforts pour les convaincre du contraire. Quel fut le motif qui, au mois de décembre 1851, le fit sortir du ministère whig, présidé par John Russell? Son empressement à battre des mains au coup d'État qui a engendré l'Empire. Et quel fut le motif qui, plus tard, le poussa subitement à abandonner le cabinet auquel il s'était rattaché? Sa répugnance invincible à adhérer au projet d'une réforme parlementaire.

La vérité est qu'il a en horreur tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à un changement organique. Oh! qu'on s'occupe d'expériences sanitaires; qu'on étudie le moyen de purifier l'air; qu'on cherche des procédés pour désinfecter la Tamise, il n'aura garde d'y contredire : ces sortes de réformes sont, au contraire, très fort de son goût; et les esprits soupçonneux — je suis du nombre — croient qu'elles lui plaisent précisément parce qu'il les juge de nature à faire perdre de vue des réformes plus décisives. Lord Palmerston, il est bon de s'en souvenir, commença sa carrière politique sous les ministères de M. Perceval et de lord Liverpool : il ne pouvait être à meilleure école pour devenir tory, et il a bien prouvé, depuis, qu'il avait profité des leçons de ses maîtres. Tory, et, qui pis est, tory de la vieille école, lord Palmerston l'est autant que le fut Canning pendant la première moitié de sa vie. Il y a un mot de lui qui est caractéristique : en 1852, je crois, il disait : *Le siècle où nous sommes est un siècle de progrès, mais non de réformes.* C'est à peu près ce qu'il vient de répéter à Douvres. N'importe; on veut qu'il soit libéral; il faut donc que nous en prenions notre parti, et que nous nous contentions, faute de mieux, de cette explication : comment lord Palmerston pourrait-il être autre chose qu'un ministre libéral? il est si bon enfant!

En tout cas, une chose est sûre : c'est que l'Angleterre ne saurait avoir un ministre qui réponde mieux à ses in-

stincts et soit plus capable de représenter au dehors sa politique. Avez-vous remarqué avec quel habile étalage d'orgueil patriotique il a constaté, au banquet de Douvres, que, sur 150 000 volontaires, il y en avait près de 40 000 qui, aujourd'hui, étaient en état de marcher côte à côte avec les troupes de ligne? Et comme il a fortement insisté sur ce que présentait de glorieux ce mouvement des volontaires! Et comme on l'a chaudement applaudi, lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes : « Nous acceptons franchement la main droite de l'amitié quand elle est tendue, et nous ne la repoussons pas avec défiance, même dans le cas où nous verrions la main gauche saisir la poignée de l'épée; mais quand il en va de la sorte, jeter au loin notre bouclier serait le comble de la folie ! »

Mieux que personne, lord Palmerston sait ce que parler veut dire. Habitué aux réticences du langage diplomatique, et passé maître dans l'art de ne pas exprimer ce qu'il importe de taire, il n'est pas homme à quêter des applaudissements, entre la poire et le fromage, par des menaces hors de saison et de vaines rodomontades. Vous pouvez donc voir dans son discours la preuve certaine de cette défiance profonde que les Anglais nourrissent à l'égard de la France. Cette défiance, je vous la signalais dans ma dernière lettre : il vous est facile maintenant de juger si mon appréciation était fondée !

XXVII.

LA REINE.

septembre.

Parmi les faits à noter dans la semaine qui vient de finir, la visite de la reine en Irlande se place à côté de l'instal-

lation de lord Palmerston comme gouverneur des cinq ports. Un compte rendu circonstancié du voyage de Victoria dans la patrie d'O'Connell me mènerait loin. D'ailleurs, je me sens peu de goût, je le confesse, pour le rôle des Dangeau. Il m'a toujours paru indigne d'une âme fière de tenir journal des mille petits accidents qui montrent que vous, moi et les dieux mortels qu'on appelle princes, sommes, au bout du compte, de la même espèce. Si la curiosité d'une certaine portion du public demande à courir le long des carrosses; à suivre, étape par étape, les majestés ambulantes; à rôder autour des cuisines royales, pour humer l'odeur des plats, ma foi, tant pis pour elle! Les historiens qu'elle solde ne valent pas ce qu'on les paye. On peut être ainsi fait, qu'on attache une importance extrême à la façon dont une reine joue du mouchoir ou de l'éventail : cette importance, je suis de ceux qui ne la sentent pas, et je n'admets point qu'il soit donné même aux plus puissants d'ébranler la terre quand ils éternuent. Dans cette habitude d'embaumer pieusement les moindres particularités qui se rattachent à la vie de tels ou tels personnages, je vois un appel cynique à l'abaissement des caractères, et je m'assure que ce qui est de la sorte accordé à la déification de quelques-uns est enlevé à la dignité de tous.

Mais ce que, très volontiers, je constate, à propos du voyage de la reine Victoria, c'est que, sur son passage, elle a rencontré le plus vif enthousiasme ; et cela, j'aime à le constater, parce que, en Angleterre, les démontrations d'enthousiasme sont nécessairement sincères, à cause de la liberté qui y règne. Si l'on vous loue là où il est loisible à chacun de vous blâmer, comment pourriez-vous mettre en doute la valeur de l'hommage? La liberté seule imprime aux manifestations populaires le caractère qui les rend utiles à étudier; seule elle leur donne un sens profond; seule elle en fait des indications sûres pour les recherches de l'histoire et les jugements de la postérité.

La reine Victoria est aimée dans ce pays pour les vertus qu'incontestablement elle possède. On la sait attachée à son mari, bonne mère de famille et habile au gouvernement de sa maison, toutes qualités que les Anglais prisent fort. Montaigne dit quelque part : « Selon que l'expérience m'en a apprins, je requiers d'une femme mariée, au-dessus de toute autre vertu, la vertu œconomique. Je veois avec despit, en plusieurs mesnages, monsieur revenir maussade et tout marmiteux du tracas des affaires, environ midy, que madame est encore aprez à se coiffer et attifer en son cabinet : c'est à faire aux roynes, encore ne sçais-ie. » Les Anglais sont ici de l'opinion de Montaigne, sauf que là où il a l'air de douter, ils affirment. Ils ne disent pas, eux : « Encore ne sçais-ie », ils tiennent pour certain qu'une reine doit non seulement avoir toutes les vertus domestiques qui appartiennent à son sexe, mais se proposer pour but d'en donner l'exemple. C'est pourquoi ils aiment la reine Victoria et la respectent.

Je me suis souvent demandé ce qui serait advenu si le hasard eût mis sur ce trône où l'on dirait que Victoria s'étudie à n'être point aperçue, une femme du génie d'Élisabeth ou du caractère de Catherine de Russie. Ou je me trompe fort, ou les institutions de l'Angleterre, telles qu'elle les comprend et les veut aujourd'hui, auraient eu à traverser une rude épreuve. La médiocrité de l'esprit et la modération des désirs dans le chef nominal de l'État sont deux conditions sans lesquelles le mérite du régime constitutionnel devient très controversable et son existence très problématique. Heureusement pour l'Angleterre, ces deux conditions, Victoria les réalise. Son sceptre ne pèse pas, en vérité, plus que ne ferait une quenouille. Elle occupe, sans y bouger, cette niche suprême que le système constitutionnel a précisément pour objet de dérober aux convoitises et aux luttes de l'ambition. Ne faisant rien, elle ôte à la fameuse maxime, « La royauté ne peut mal

faire », ce que cette maxime paraît avoir de monstrueusement conventionnel. En un mot, elle gagne honnêtement son droit de régner à force de ne gouverner pas.

Et, du reste, elle a les qualités requises pour le tout petit bout de rôle qu'on lui donne à jouer en public. Elle lit comme personne les discours de la couronne, et les journaux n'ont jamais manqué de remarquer combien sa prononciation est distincte, combien sa voix est claire, et quelle justesse il y a dans ses intonations. Que pourrait-on désirer de plus?

Ce n'est pas que le *prince consort* se résigne de si bonne grâce aux honneurs d'un auguste *far niente*. J'ai déjà cité ce mot d'un philosophe du XVIIIe siècle : « Ce qui distingue l'homme du reste des animaux, c'est sa démangeaison perpétuelle de se mêler de ce qui ne le regarde pas. » A ce compte, le prince Albert comprend assez bien la dignité de l'homme dans la création; car ce qu'on lui reproche, c'est de se mêler un peu trop de choses qui ne sont pas de son ressort, et d'aspirer à être plus que le mari de la reine. Mais, comme ces empiétements d'influence ont lieu derrière les coulisses, on en parle moins dans les gazettes que dans les salons. D'ailleurs, pourquoi la reine serait-elle responsable de ce qui ne lui est point personnel? Tout au plus serait-on en droit de la soupçonner d'un peu de tolérance; et qui ne comprend qu'ici la tolérance de la reine est expliquée par la tendresse de l'épouse?

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la famille royale est bien nombreuse, même pour un pays où la fécondité des femmes est un sujet d'orgueil national. Neuf princes ou princesses à pourvoir aux frais du trésor public, c'est beaucoup! Et encore si l'on devait s'arrêter là! Mais qui sait?

Voilà ce dont se préoccupent les bons bourgeois, chez un peuple *matter-of-facts* (pratique); et comme la libre An-

gleterre a, grâce à Dieu, son franc parler, je me souviens que, dans certaines élections, on ne se fit pas scrupule d'interroger en maint endroit les candidats sur leur opinion relativement à la dot que la galanterie du ministère allait demander au nouveau parlement pour la fiancée du prince royal de Prusse. Je vous dirai même en confidence que les dispositions du « Royal Mariage act » qui condamnent des membres de la famille royale à s'allier matrimonialement à des maisons allemandes extrêmement illustres, mais excessivement besoigneuses, ne sont pas en général fort goûtées du public payant, surtout lorsque approche le fameux quart d'heure. On préférerait un peu moins de noblesse et un peu plus d'argent.

Ceci vous donnera la mesure des vrais sentiments monarchiques de nos Saxons. A les entendre, ils ne se contentent pas d'admettre le principe monarchique, ils en adorent la personnification. N'allez pas mettre en question leur *loyalty*, ce leur serait une mortelle offense. Avec quelle humble complaisance ils parlent de *l'armée de la reine*, du *banc de la reine*, de *la paix de la reine !* Je ne sache rien qui n'appartienne ici à la reine... sur le papier. Même le mot de liberté, nos Saxons trouvent une sorte de charme mystérieux à ne le prononcer qu'en l'associant à une idée de sujétion, et ils diront la *liberté du sujet*, au lieu de la liberté tout court. C'est au point que lorsque, la reine étant sur son trône, ses ministres lui présentent le discours qu'elle aura à lire devant ses *fidèles communes*, ils ploient le genou à la lettre. Voilà qui est à merveille, n'est-ce pas? Mais attendez un peu! Ce qu'on prétend adorer dans le roi ou la reine, ce n'est pas un homme ou une femme, c'est une statue animée. Cet étalage de respect, ces marques extérieures de vénération sans bornes, toute cette humble terminologie, ne sont que pour dérober à la royauté le sentiment de son impuissance. Au fond, ce qu'il y a

en elle de vraiment populaire, c'est sa neutralité.

Dire *l'armée de la reine, le banc de la reine, la paix de la reine, la liberté du sujet*, c'est un moyen économique de dédommager la royauté. La monarchie, en Angleterre, est une affaire tout comme une autre. Combien rapporte-t-elle ? combien coûte-t-elle ? Balance des profits et pertes.

Remarquez que je décris et ne m'ingère pas à censurer. Et même, s'il faut que je vous dise le fond de ma pensée, je ne trouve pas cette façon d'être monarchique dénuée de bon sens, quoiqu'elle puisse paraître manquer de poésie. Après tout, les Anglais seraient bien bons d'oublier un passé qui n'est que d'hier. Ils se rappellent — et qui les en blâmerait ? — combien furent onéreux à la nation les déréglements de George IV et du duc d'York, son frère ; ils se rappellent ce que le payement de leurs énormes dettes imposa de sacrifices, et un penny-paper (journal à un sou) très répandu à Londres ne craignit pas de réveiller, l'autre jour, le souvenir de George IV allant prendre ses vacances à Brighton, avec mistress Fitzherbert, sa maîtresse, et, là, obligé d'avoir recours, pour dîner, à la générosité d'un domestique, tant ce premier des gentilshommes avait mis d'empressement à vider sa bourse, c'est-à-dire celle du public ! Encore ne s'en serait-il pas tenu à des emprunts, probablement, s'il eût vécu à l'époque où Shakspeare nous montre « le prince Hal — ensuite Henry V — courant, en compagnie de quelques vauriens, s'embusquer au détour des grandes routes et dévaliser les passants ». John Bull n'a donc pas si grand tort, en pareille matière et comme règle générale, de porter la main à ses poches.

En réalité, ce qu'il apprécie dans la reine, c'est le soin qu'elle prend de ne jamais sortir de son rôle constitutionnel ; c'est son obéissance au principe qui limite son pouvoir ; c'est son respect pour les institutions du pays. Voilà

ce qui honore l'expression des sentiments que sa présence inspire. En la saluant quand elle passe, les Anglais la récompensent de sa soumission à la volonté du peuple, et ne se découvrent ainsi que devant la liberté.

XXVIII.

UN « DRAWING-ROOM »[1].

En constatant le caractère élevé et philosophique des hommages que les Anglais, en général, rendent à la royauté, je n'ai pas prétendu dire que la forme de ces hommages n'ait jamais rien de servile, au moins en apparence. J'ai, par exemple, quelque peine à concilier avec les mœurs d'un peuple libre l'espèce de culte idolâtrique — je parle seulement de la forme — auquel donne lieu ce qu'on nomme ici un *drawing-room*.

Est-il un seul homme, parmi ceux qui n'ont pas d'équipage, auquel il ne soit arrivé, une fois dans sa vie, de faire queue à la porte d'un théâtre, un soir de représentation extraordinaire, sous l'impression de quelque pompeuse annonce à la Barnum, au milieu d'un paroxysme universel de curiosité? Malheur, trois fois malheur à qui se trouve enveloppé par la cohue expectante! On lui écrase les orteils, on lui froisse les talons, on lui enfonce les côtes; un doigt sorti de je ne sais où et appartenant à

1. Cette lettre n'a pas été écrite à l'époque que semble indiquer la place que je lui ai donnée; mais comme elle ne se rapporte à aucun fait spécial et ne contient que des observations générales, elle n'avait pas besoin d'être classée dans l'ordre des dates. Cette remarque s'applique à toutes les lettres que le lecteur trouvera non datées.

je ne sais qui lui entre tout à coup dans l'œil. S'il avait les bras pendants lorsque la boule de neige s'est formée soudain autour de lui, ses bras resteront collés à son corps sempiternellement; s'il avait par hasard les bras en l'air, le voilà condamné, pour un temps indéfini, aux fatigues d'une attitude de tableau vivant, ce qui ne l'empêchera pas d'être jeté demi-mort contre l'angle aigu de quelque barrière inévitable, dès que la houle humaine, au premier craquement de portes, se sera mise à rouler.

Eh bien, ces épreuves terribles étaient précisément celles qu'avaient à subir, il n'y a pas longtemps encore, pour savourer les honneurs du *drawing-room*, non pas de robustes plébéiens, non pas de jeunes hercules aux poignets de fer et aux coudes invincibles, mais de chers anges tout roses, tout mignons, de frêles femmes parées de belles robes étrangement faciles à chiffonner, des créatures charmantes à la peau si délicate qu'on aurait peur de les embrasser, si la peur n'était défendue quand un peu de hardiesse est permise. Qu'il en coûtait, grand Dieu, pour être admis à passer devant une reine en faisant la révérence !

Il y avait d'abord à affronter, avant les périls d'un entassement de personnes, ceux d'un entassement d'équipages. Or, vous figurez-vous le supplice d'une pudique jeune fille emprisonnée dans une voiture qui ne peut ni avancer ni reculer; et cela, au milieu de la rue, entre deux rangées de curieux qui la dévorent du regard, à travers les portières, elle, ses cheveux blonds, son teint blanc, les plumes d'autruche dont sa coiffure se compose et le long voile qui se noue avec des fleurs à sa nuque élégante? Il est vrai que les matrones qui ne se recommandaient à l'attention des spectateurs que par la richesse de leur parure risquaient moins d'attirer les yeux; mais c'est ce qui les fâchait, elles.

Et que dire de la scène du pied à terre et de l'entrée?

La reine a son palais de Bukingham, qui, s'il n'est pas très beau, est du moins assez vaste pour que vous y teniez à l'aise, foule dorée. Mais non : la tradition, si chère aux Anglais, veut que la solennité du *drawing-room* ait pour théâtre le palais, le petit palais de Saint-James, et il n'y a pas à s'en dédire. La critique avait donc beau mettre en note que le rapide accroissement des fortunes, l'action ascendante des classes moyennes, les calculs de plus en plus raffinés de la politique avaient élargi le cercle des personnes appelées à la jouissance de certaines distinctions sociales; elle avait beau prouver que le nombre des heureux et des heureuses de par le *drawing-room* ne pouvait être de nos jours ce qu'il était il y a cent ans : on semblait attendre, pour changer, qu'il y eût mort d'homme ou de femme; alors on se serait décidé, je le suppose, pour éviter les frais de brancard. Toujours est-il que les fatigues de la guerre n'étaient rien auprès de celles qu'infligeaient au sexe qui a le privilège aimable d'être faible, les détroits qu'il lui fallait franchir avant d'arriver devant la reine pour la saluer; car là se réduit toute l'affaire, si ce n'est en ce qui regarde les dames *présentées*, auxquelles revient de droit la douceur additionnelle de baiser la main de leur souveraine.

Sachez, de plus, que le salon où se tient la reine, en cette grande occasion, est précédé de deux pièces, dont l'une est réservée au corps diplomatique, aux principaux dignitaires de l'État, aux ducs, la seconde n'étant que pour le commun des martyrs de l'aristocratie. Parvenues jusque-là tant bien que mal, les dames avaient à rester debout, Dieu sait pendant combien de temps ! Pas de fauteuils, pas de chaises, pas de bancs. Venait enfin le défilé devant la reine, lequel, eu égard au nombre considérable des visiteurs privilégiés, *nobility and gentry*, se trouve avoir quelquefois duré jusqu'à quatre heures. De sorte qu'il y avait dévouement des deux côtés.

Cela fait, vous croyez peut-être que ces dames n'avaient plus qu'à se reposer sur leurs lauriers? Pas du tout. Elles étaient entrées au prix d'une lutte désespérée : c'était seulement au prix d'une lutte désespérée qu'elles réussissaient à sortir, ayant pour tout costume de combat une magnifique robe à queue. Jugez! Et puis la voiture de madame n'était pas là prête à la recevoir; la voiture de madame était à son rang, dans la file, à une distance impossible à apprécier. Les chevaux paraîtraient quand ils pourraient, et, en attendant, le mieux était de se résigner. Inutile d'ajouter que madame mourait de faim peut être, et que très certainement elle mourait de soif. Quoi! la reine n'a pas un verre d'eau à offrir, ce jour-là? Non : l'honneur de lui faire la révérence doit tenir lieu de tout à ses fidèles sujettes.

Je me hâte de reconnaître qu'il y a eu progrès en matière de *drawing-room* comme en toute autre chose, du moins pour ce qui concerne le chapitre de la cohue, l'amour du confort ayant fini par l'emporter peu à peu sur la disposition à faire preuve d'un dévouement furieux.

Je vous fais grâce de la description des toilettes. A cet égard, le *Morning Post* vous donnera, pour peu que cela vous intéresse, les détails les plus précis. Je me borne à vous prévenir, ce qui du reste va de soi, qu'aux yeux de la gent féminine ce point est le point essentiel, ici comme ailleurs. Digne dédommagement de tant de peines! Le soir, ces dames vont d'ordinaire se montrer au spectacle. Le lendemain, elles éprouvent la joie ineffable de lire leurs noms dans le *Times* et le légitime orgueil de savoir que l'univers admirera la robe qu'elles ont portée. Les dépenses de toilette, vous le pensez bien, sont énormes; mais le commerce ne s'en plaint pas. Au fond, le *drawing-room* est une héroïque exhibition de toilettes. C'est la monarchie mise à la disposition des marchandes de modes.

Puisque je vous parle des fatigues et des périls qu'a longtemps apportés au beau sexe, en Angleterre, ce grand jour, le *drawing-room*, je dois, en historien fidèle, citer à l'appui de mes dires d'importantes autorités. Justement j'ai sur ma table une collection du *Punch*, et dans un de ses plus spirituels numéros, je trouve une peinture des inconvénients du *drawing-room*, qui est vraiment à faire frémir.

Le palais de Saint-James apparaît, défendu par diverses lignes de retranchements et toute sorte d'ouvrages avancés. L'impétueuse armée des dames présentées ou à présenter a déjà été lancée contre le palais. Elle en inonde les approches et bat à flots pressés les barrières que la prévoyance du chambellan a cru devoir opposer à trop d'ardeur. A droite, dans un étroit espace resserré entre les murs du palais et une barricade que les plus intrépides se trouvent avoir franchie, l'avant-garde de nos beautés suffoque et va, pour peu que cela dure, s'évanouir. Une lady énorme se glisse traîtreusement sous une des barres qui constituent le système de défense de la place assiégée, et développe, en cette position risquée, certains détails vulgaires d'embonpoint dont la dignité aristocratique ne préserve pas toujours, hélas! Au centre, une jeune miss, sa robe fièrement retroussée, saute par-dessus les retranchements, derrière lesquels s'entasse une foule grossissante d'amazones à demi étouffées. Le sol est jonché de plumes, d'éventails, de boucles d'oreilles, de chaînes de montres, de rubans. Le dessinateur — tant de discrétion honore sa galanterie — n'a fait qu'indiquer légèrement les coups de coude et autre moyens matériels dont ces dames ont dû se servir pour se frayer un chemin. Mais tout dissimuler, en fait de pugilat, était impossible : le tableau eût manqué de couleur locale. On aperçoit donc au milieu de la foule une vieille duchesse à mine rébarbative qui, d'un son de voix qu'on devine, s'écrie : « Eh! ce

n'est pas ma faute. C'est lady Whitechapel qui m'a poussée. »

Que l'état des choses se soit considérablement amélioré, et que les jours de *drawing-room* ne soient pas tous marqués par des aventures aussi tragiques, j'ai eu la loyauté d'en convenir. Mais le tableau crayonné par M. *Punch* et décrit plus haut n'en reste pas moins comme document historique à consulter. Je me rappelle qu'à un des assauts de la reine par les dames de la cour, les dangers de l'attaque avaient été si bien prévus la veille par le chambellan, qu'il avait imaginé finement de disposer en avant du palais des obstacles propres à arrêter la marée montante des assiégeantes. Mais que ne peut le désir d'aller faire une révérence? On vit de jeunes Irlandaises sauter par-dessus ces indignes retranchements avec une vigueur de jarret et une audace à rendre un zouave jaloux. Toutefois, comme il est rare que, même dans les plus braves armées, il n'y ait pas par-ci par-là quelques poltrons, on eut à déplorer, en cette occasion, certains actes de faiblesse. On put citer, par exemple, une beauté anglaise qui, n'osant affronter les chances du saut périlleux, et ne voulant pas, d'un autre côté, rester en arrière, était arrivée au haut de l'obstacle en s'aidant des pieds et des mains. Tout à coup elle entend à distance la rude voix d'un monsieur à casque et à plumet, qui lui crie : « Le chambellan prie les dames de ne pas franchir les retranchements. » A ce cri terrible, la pauvre amazone, effrayée, lâche prise et se laisse tomber entre les bras de son père, vieux soldat que la franchise des camps autorisait à dire et qui dit : « Le diable emporte le chambellan! » A quoi l'on assure que toutes ces dames répondirent : *Amen.*

Le lendemain M. *Punch*, dans sa sollicitude, s'empressait de publier la circulaire suivante, que je traduis pour ceux de mes lecteurs qui veulent avoir une idée du genre d'esprit des Anglais :

« Madame de Tournure, directrice du célèbre et fashionable établissement de Belgravia, lequel a pour but de compléter l'éducation des jeunes personnes appartenant aux classes supérieures de la société, est obligée par l'urgence de la crise de recourir au procédé vulgaire de l'annonce, pour faire savoir qu'elle vient de joindre à son établissement de Belgravia une académie où les dames admises à l'honneur de paraître devant leur auguste souveraine seront dressées à tous les exercices gymnastiques que le désir de jouir de cet honneur comporte. Les professeurs dont on a retenu les services s'engagent à mettre toute jeune personne qui voudra se soumettre au régime adopté, en état de bousculer avec le plus grand succès les laquais chargés de défendre les abords du palais. Madame de Tournure a eu soin d'imiter dans son académie les arrangements de Saint-James; et les élèves apprendront l'art de pousser, d'être poussé, d'avancer à travers la foule, et d'arriver devant la reine dans un état de calme convenable. Il y aura des murs que les jeunes personnes destinées au *drawing-room* s'accoutumeront à franchir. Des matelas seront étendus sur le plancher, et les dames en train de s'exercer à la science du saut seront, de plus, entourées de gens en uniforme prêts à les recevoir dans leurs bras. Une manière de se servir du coude a été inventée et fera partie de l'éducation. Pour familiariser les débutantes avec le langage et les façons de la multitude furieuse qu'elles auront à traverser, madame de Tournure a engagé un certain nombre d'acteurs et d'actrices qui figureront la foule, en costumes de généraux, d'évêques et de douairières. Permettre littéralement dans l'académie le langage dont on se sert aux alentours du palais serait peu décent; mais les artistes engagés gronderont et tempêteront de manière à produire sur l'oreille, faute de mieux, l'effet désiré. Il y aura des robes à mettre en lambeaux, et l'on fournira aux dames des bijoux à bon

marché. Prix du cours, comprenant la gymnastique, le saut et tous les *extra* : cinquante guinées. Chaque dame est priée de se munir d'un flacon de sel volatil et d'un morceau de taffetas d'Angleterre. »

Entre nous, je crois que M. *Punch* exagérait un peu, ce qui est le privilège de son métier et de son esprit. *Castigat ridendo.*

Je vous parlais de progrès : entendons-nous.

Au temps jadis, l'étiquette était que les visiteuses se rangeassent en cercle autour des appartements et attendissent le souverain, qui passait devant elles, au lieu de les voir passer devant lui. Un tel mode de réception ne serait-il pas préférable sous tous les rapports? Cette immobile majesté en présence de laquelle tant de têtes belles et fières vont les unes après les autres, s'abaisser en silence, ne tient-elle pas trop d'une idole? Ce culte de la monarchie est païen; il cadre mal avec le bon sens d'un peuple qui demande à la royauté de faire le moins possible, lui sait gré de faire le moins possible, et la paye pour cela.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur le fonds de servilité orientale que trahit la mode du *drawing-room*, sur les habitudes de luxe qu'elle encourage, sur le sentiment de vanité frivole qu'éveille ou entretient dans le cœur des femmes de l'aristocratie l'usage où est la presse anglaise de citer leurs noms dans ses colonnes, d'y étaler leurs titres, d'y décrire leurs toilettes. Mais voilà que je prêche sur un chemin semé de boucles d'oreilles, de nœuds de rubans et d'éventails. Je m'arrête, ne voulant pas me brouiller avec mes lectrices.

XXIX.

UNE CATASTROPHE, EXCÈS DE DÉCENTRALISATION.

7 septembre.

Encore des tragédies! laissez-moi vous les raconter en quelques mots.

Brighton, comme vous savez, est au nombre des villes gaies et prospères de ce pays. Située au bord de la mer, qui se montre là sous son plus imposant aspect, la ville de Brighton lui fait vaillamment face sur une ligne à perte de vue. Jolies maisons, hôtels que l'opulence recherche, boutiques étincelantes, rien ne manque à la beauté du « cliff »; et c'est merveille d'y voir galoper, dans l'après-midi d'un beau jour d'automne, des régiments entiers de cavalerie féminine.

Comme tout ce qui est puissant ou charmant, Brighton a ses détracteurs. Les uns vous diront qu'au lieu d'y venir caresser une plage de sable fin, les flots s'y brisent sur des cailloux; les autres, que la mer y est sans vaisseaux et la campagne sans arbres; ceux-ci, que le « pavillon » bâti par George IV est une des hontes de l'architecture; ceux-là... je ne me rappelle plus quoi. Telle dame de ma connaissance ne pardonnera pas à Brighton le luxe de toilette qu'il faut déployer pour y vivre, comme si la toilette qu'il faut déployer n'était pas le péché mignon des dames et leur tourment favori! En général, ceux qui se piquent de goûts agrestes reprochent à Brighton de n'être, après tout, que *Londres au bord de la mer*. Voilà la grande accusation : *Londres au bord de la mer!* Mais la mer le long de Regent-street serait-elle donc chose si fort à dédaigner?

En dépit de tout, Brighton est une ville de luxe, de plaisir, la ville à la mode. Elle se venge de ses détracteurs en les attirant eux-mêmes. On médit d'elle tant qu'on peut, et, le moment venu d'y aller, on y va. C'est surtout dans les mois doux et ternes qui conduisent de l'été à l'hiver que Brighton resplendit, rayonne et fait fortune. Il faut voir de quelle affluence de baigneurs, de baigneuses, d'oisifs appartenant aux deux sexes se grossit alors sa population! Les hôtels regorgent de visiteurs; on est obligé de marcher, bourse en main, à l'assaut des appartements à louer; on s'y dispute le plaisir de vivre.

Mais, à cause de cela même, y passer deux mois, un mois, quinze jours, n'est pas donné à tout le monde; et tout le monde, à Londres, se sent, qu'il le confesse ou le nie, un faible pour Brighton. La pauvre lady Morgan, quand elle vivait, faisait hautement profession de détester la mer, qu'elle appelait un *monstre monotone:* ce n'est pas de la sorte qu'on en parle, je vous l'assure, dans le monde des commis de magasin, des boutiquiers du Strand, des femmes de chambre en congé, et des nombreuses variétés de la classe des *cockneys*. Pour tout ce monde-là, une visite à Brighton est devenue, depuis l'invention des chemins de fer, une nécessité hebdomadaire. Cela fait tant de bien, d'échapper à l'air épais et à la fumée de Londres! Brighton voit donc arriver, chaque dimanche, des nuées d'hôtes de passage, voyageurs de troisième classe qui sont attendus le lendemain dans Londres, où un *return ticket* leur permettra de revenir à peu de frais. Jusque-là, Brighton est à eux, à eux seuls; car — ceci est un trait de mœurs que je vous recommande — la société fashionable et même non fashionable de l'endroit ne voudrait à aucun prix se montrer dans les rues le dimanche, si ce n'est pour aller à l'église, de peur d'être confondue avec les recrues du cockneysme. Il n'est pas comme il faut, ce jour-là, à Brighton, de prendre l'air!

Mais les tragédies annoncées? — Hélas! je désirerais bien n'avoir pas à vous en parler de sitôt.

M'y voici.

La première s'est passée, il y a quelques jours à peine, sur le chemin de fer de Brighton à Londres. Un convoi, venant de Portsmouth, était parti de Brighton à huit heures cinq minutes du matin. Il arrive au tunnel de Clayton, s'y enfonce, et, ne trouvant pas d'obstacles, va droit son chemin. Mais voilà que, presque immédiatement après, un second convoi, parti de Brighton à huit heures quinze minutes, est aperçu de l'homme chargé des signaux. Celui-ci, effrayé, veut faire le signal d'arrêter, et, faute d'y réussir, déploie un drapeau rouge, indicatif du péril. Le conducteur du second convoi, qui avait atteint déjà l'entrée du tunnel, se met aussitôt, avec beaucoup de présence d'esprit, à manœuvrer de telle sorte que le convoi soit ramené en arrière. Mais, par suite de la première impulsion donnée, il devait arriver, et c'est ce qui eut lieu, que le mouvement de recul ne commençât que lorsque le convoi se trouvait déjà engagé dans le tunnel. L'homme des signaux l'ayant vu passer sans s'arrêter, s'imagine que le conducteur n'a pas aperçu le drapeau rouge, et demande par télégraphe à son camarade, placé à l'autre extrémité du tunnel, si le passage est libre. Ce dernier, qui a vu sortir du tunnel le premier convoi, mais non le second, croit que c'est du premier seulement qu'il s'agit, et répond que le passage est libre. Sur ces entrefaites, paraît, s'avançant à grande vitesse, un troisième convoi, parti de Brighton à huit heures trente minutes, — celui-ci un train de plaisir! L'homme des signaux, trompé par la réponse rassurante qu'il vient de recevoir, fait signe qu'on peut passer, et le troisième convoi, se précipitant à son tour dans le tunnel va s'y heurter, au milieu des ténèbres, contre le second qui reculait.

Ce qui s'en est suivi, vous le devinez! La locomotive du troisième convoi, enfonçant le dernier wagon du convoi qui précède, le fait voler en éclats. Et ce wagon se composait de quatre compartiments, dont chacun renfermait dix voyageurs! Des cris déchirants s'élèvent de toutes parts du sein de la nuit environnante, cris de la vie qui se débat contre la mort, et cris plus terribles encore que pousse, non la chair, mais le cœur : « O mon père! ô ma mère! ô mon enfant! » Et si de nouveaux convois venaient à passer sous cette voûte sombre et maudite, achevant de tout broyer? Voilà ce que les survivants eurent à se demander, dans l'agonie d'une inexprimable terreur, pendant quelques minutes, pendant plusieurs siècles. Quand le télégraphe eut fait parvenir à Brighton la sinistre nouvelle, et qu'avec les secours furent venus les flambeaux, ce fut un spectacle terrible, épouvantable, une scène de l'enfer. Les uns avaient la tête broyée; les autres, les bras ou les jambes détachés du corps; d'autres étaient brûlés jusqu'aux os par l'eau bouillante de la chaudière renversée; beaucoup gisaient ensevelis sous les débris des wagons mis en pièces. Parmi tant de victimes qui poussaient des gémissements lamentables, vingt-deux gardaient le silence; ceux-là étaient morts.

Voilà, monsieur, ce qui se passait le 25 août; et, par une fatalité inconcevable, lundi dernier, à une semaine d'intervalle, quand les âmes saignaient encore de ce coup inattendu, une seconde catastrophe, plus effroyable que la première, venait consterner le public. Cette fois, c'est sur la ligne qui mène de Londres aux magnifiques jardins de Kew, en passant par les quartiers de « Cambden-Town et Kentish-Town », qu'a eu lieu la rencontre homicide. S'il existait un Dieu du mal, comme le supposaient les manichéens, ce serait à croire vraiment que ce nouveau désastre est, de sa part, l'effet de quelque sanglante ironie. L'excursion qui s'est terminée d'une manière si lu-

gubre avait été, en effet, imaginée dans le but de grossir un fonds destiné à secourir ceux des employés du chemin de fer du Nord de Londres qui pourraient avoir à souffrir des accidents de chemin de fer ! Cela ne ressemble-t-il pas à une cruelle raillerie du sort ?

Donc, lundi dernier, les visiteurs de Kew, après une journée joyeuse, revenaient en ville par leur *train de plaisir*, lorsque, non loin de la station de « Kentish-Town », entre sept et huit heures du soir, ce train se heurta contre dix-neuf wagons chargés de sable, au moment même où il passait de la voie du retour sur celle du départ. La rencontre ayant eu lieu sur un pont au-dessous duquel court un chemin qui mène de la route de « Carlton » à celle de « Kentish-Town », la locomotive pulvérisa l'obstacle, s'élança hors des rails, avec une sorte de mugissement qu'on entendit à une distance d'un demi-mille, et, sautant par-dessus le pont, roula le long du talus dans les champs, suivie, dans sa chute, de quatre wagons, dont les uns allèrent s'aplatir sur le sol, tandis que les autres restaient comme suspendus au-dessus des premiers.

Le choc avait été formidable, et, là, comme sur le chemin de fer de Brighton, ce fut une scène d'horreur. Je vous en épargne les détails : ils ne se peignent que trop fidèlement à l'imagination. Qu'il me suffise de vous dire que, si le nombre des morts a été un peu moindre que dans la première catastrophe, le nombre des blessés paraît avoir été encore plus considérable. Dans le seul hôpital de « University College », on a porté trente-cinq victimes, dont sept cadavres.

Depuis longtemps, à ce qu'on assure, le désastre était prévu, parce que, sur la ligne qui en a été le théâtre, les travaux de transport des matériaux étaient poursuivis journellement sans égard au nombre, quel qu'il fût, des convois de passagers. Le soir même de la catas-

trophe, beaucoup de personnes qui se promenaient dans les champs circonvoisins avaient jugé la rencontre inévitable, peu d'instants avant qu'elle causât tant de funérailles.

Jugez maintenant de l'émotion publique! elle est indicible. Les enquêtes ont commencé; mais, eussent-elles pour résultat de fournir une analyse exacte des causes qui, à si peu de jours d'intervalle, ont amené deux calamités de ce genre, cela ne guérirait pas les blessés, ne ressusciterait pas les morts et ne sécherait pas les larmes des mères.

Ce qui est certain, c'est qu'en Angleterre les accidents de chemin de fer se multiplient à faire frémir. Et pourquoi? Est-ce parce que le personnel des employés inférieurs, étant payé insuffisamment, est mal composé? Est-ce parce que la loi, en ce qui concerne les homicides par négligence, n'est pas assez sévère ou assez sévèrement exécutée? Il est à remarquer que la concurrence effrénée des compagnies, animées par l'ardeur du gain et l'impatience de vaincre, a été signalée comme une des causes principales, que dis-je! comme la cause de ces désastres répétés, par les deux organes les plus accrédités de la doctrine du *laisser faire :* le *Times* et la *Saturday-Review*. Cette dernière feuille se plaint, non sans véhémence, de ce qu'on demande aux chemins de fer, ici, plus qu'ils ne peuvent donner, et elle en trouve la raison dans les abus de la concurrence.

Il y a du vrai dans cette appréciation; et ce qui est vrai aussi, c'est qu'en matière de voies de communication surtout, l'administration centrale ne saurait abdiquer, sans péril pour la chose publique.

C'est avec beaucoup de sympathie que j'ai vu nos journaux attaquer cet excès de centralisation qui, en France, est une des plaies de la situation et y paralyse la liberté. Moi-même, j'ai écrit, il y a longtemps de cela :

Que si l'unité politique est la force, la centralisation administrative est le despotisme;

Qu'il y a danger suprême à ce que l'engrenage des intérêts soit combiné de telle façon, que le moteur une fois arrêté, tout reste suspendu;

Qu'il est absurde de laisser les extrémités du corps froides pour faire refluer violemment le sang qui les doit animer, là où sa compression risque de produire un étouffement;

Que celui-là serait un étrange laboureur qui, au lieu d'ensemencer un champ dans toute son étendue, s'aviserait d'entasser la semence en un seul point, où son entassement même l'empêcherait de germer;

Que ce champ est la France, et ce point Paris;

Que c'est à l'excès de la centralisation qu'il faut s'adresser, si l'on veut savoir : d'une part, pourquoi, dans nos campagnes, l'ignorance trône; pourquoi l'atelier y vit aux dépens de l'école; pourquoi, de tant de communes, jadis puissantes et glorieuses, il en est si peu qui connaissent l'histoire de leur beffroi; et, d'autre part, pourquoi Paris est, en même temps qu'un phare immense allumé pour le compte de l'univers, le tumultueux rendez-vous de toutes les ambitions intrigantes, le théâtre de la civilisation épuisant ses mensonges comme ses prodiges, et une meurtrière enceinte où chacun cherche à marcher sur le corps de son voisin renversé, parce que le chemin est trop étroit pour la foule qui s'y précipite.

Peut-être n'est-il pas impossible que, quelquefois, la liberté gagne à ce que sa fortune dépende d'un coup de main et d'un coup de tambour, mais combien plus souvent elle est exposée à y perdre! C'est faire trop beau jeu à l'audace que de lui donner la France pour prix d'une seule ville conquise.

La vraie centralisation serait celle qui, au lieu d'empri-

sonner la France dans Paris, étendrait Paris, sans l'affaiblir, sur toute la France; celle qui mettrait Paris au pied des Alpes et au pied des Pyrénées, au bord de la Méditerranée, du Rhin, de l'Océan, partout où battent des cœurs français.

D'ailleurs, la *commune* représente l'idée d'unité, non moins réellement que l'État, quoique sous un autre aspect. La *commune*, c'est le principe d'association. L'État, c'est le principe de nationalité. Si l'État est l'édifice, la commune en est la base. La centralisation, poussée à ses dernières limites, conduirait, non pas seulement à faire de la France Paris, mais à faire de Paris un fort. On aurait une garnison à la place d'une société.

Mais autant je crois la décentralisation désirable en ce qui regarde les intérêts particuliers ou locaux, autant j'estime la décentralisation dangereuse en ce qui concerne les intérêts généraux, les intérêts évidemment communs de la société. Étouffement, non; mais unité, oui.

Or, en comparant l'Angleterre et la France, je remarque que les deux pays tombent dans les deux excès contraires.

En France, outre une centralisation politique qui a d'incontestables avantages, nous avons une centralisation administrative et bureaucratique qui est dévorante. En Angleterre, la décentralisation est à peu près partout.

En France, il y a véritable absorption des intérêts qui, par leur nature même, réclament beaucoup de liberté de mouvement et une vie sans entraves. En Angleterre, on est souvent amené à chercher en vain, dans le cercle des intérêts le plus manifestement communs à tous, et la puissance qui dirige, et la puissance qui contrôle.

La réglementation de ce qui ne doit pas être réglementé est notre maladie. Le laisser aller de ce qui appelle, par

essence, l'emploi de la vigilance sociale, est le danger de nos voisins.

Les compagnies de chemins de fer, par exemple, qui, en France, sont du moins surveillées, ont ici leurs coudées franches. Ce qui en résulte, le commencement de cette lettre le dit assez.

Je pourrais citer d'autres résultats de l'excès que je signale, et quelques-uns très frappants, bien que, par bonheur, moins tragiques. Il y a dans Londres telle paroisse dont les habitants payent, en taxe des pauvres, deux fois plus que telle autre paroisse. D'où vient une répartition si injuste? Simplement de ce qu'on impose à chaque paroisse, prise isolément, la charge de ses pauvres; de sorte que les paroisses le plus lourdement chargées sont précisément les moins riches.

XXX.

UNE LETTRE DE MISTRESS HARRIET BEECHER STOWE.

15 septembre.

On s'est beaucoup entretenu ici, cette semaine, d'une lettre de mistress Harriet Beecher Stowe à lord Shaftesbury sur la question américaine.

Dans cette lettre, mistress Stowe se plaint, avec un mélange d'étonnement et d'amertume, de l'indifférence de l'Angleterre pour la cause des fédéralistes. L'auteur célèbre de *Uncle Tom's Cabin* a quelque peine à comprendre que les Anglais assistent d'un œil sec et sans battement de cœur aux douloureuses péripéties d'une lutte où elle assure que les États du nord de l'Amérique se sont précipités pour rendre les nègres libres, venger l'humanité,

donner force à la justice. L'Angleterre de nos jours est-elle bien cette Angleterre qui a produit Wilberforce? qui, solennellement et à la face du monde, a déclaré l'esclavage infâme? qui l'a courageusement aboli dans ses colonies? et qui s'est fait un devoir de poursuivre sous tous les pavillons les trafiquants de chair humaine? Voilà ce que mistress Stowe demande, et elle en a certes le droit. Lorsque parut de ce côté de l'Océan le livre touchant où elle dénonçait à toutes les mères le droit d'arracher à une mère son enfant pour le vendre, est-ce qu'un cri de sympathie ardente ne s'éleva pas d'un bout à l'autre du Royaume-Uni? Est-ce que les dames d'Angleterre n'unirent pas leurs signatures, au bas d'une lettre où elles suppliaient leurs sœurs d'Amérique d'intervenir en faveur des pauvres femmes noires? Et que manqua-t-il au triomphe de mistress Stowe sur cette terre libre de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle y vint jouir en personne des sympathies éveillées dans toutes les âmes justes?

Cependant l'Angleterre reste froide au spectacle des mouvements des États du Nord; ou même, pour parler plus exactement, c'est du côté des États du Sud qu'elle penche! Que s'est-il donc passé? Le droit est-il chose qui suive les variations de la température? La justice a-t-elle ses époques, et l'appropriation de l'homme par l'homme est-elle, suivant l'expression de Pascal, un de ces crimes dont l'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine?

Avant de se prononcer sur l'attitude de l'Angleterre en cette circonstance, il convient qu'on examine la question que voici : Est-ce bien réellement contre l'esclavage que les États du Nord se sont armés?

Mistress Stowe l'assure. Mais les Anglais répondent que ses affirmations, à cet égard, ne valent pas celles du gouvernement fédéral lui-même et tombent devant les faits. Car enfin, si la guerre a, de la part des États du Nord, le

« sublime » motif que mistress Stowe lui assigne, pourquoi le gouvernement fédéral ne l'a-t-il pas déclaré bien haut? Pourquoi a-t-il fait savoir à tous que son but unique était le maintien de l'Union? Pourquoi s'est-il montré prêt à sanctionner, la paix une fois rétablie, le prétendu droit du maître sur l'esclave dans les Etats en révolte? Pourquoi a-t-on parlé, dans le Congrès, de tirer une ligne gé ographique au delà de laquelle l'esclavage serait reconnu comme l'institution essentielle?

Oh! si le gouvernement fédéral n'avait pas eu peur d'avoir trop raison; s'il s'était senti le courage du grand rôle que la logique des événements lui donnait à jouer; s'il avait proclamé sa résolution de mettre un terme à ce scandale, le mariage de la servitude avec le principe républicain; en un mot, s'il avait osé élever la guerre aux proportions héroïques d'une croisade sociale..., alors, mais alors seulement, il aurait été fondé à gourmander la tiédeur des Anglais, et à leur demander compte de leurs sentiments d'aujourd'hui, en rappelant leurs sentiments d'hier.

Disons tout : le gouvernement fédéral n'a ni pris cette attitude, ni tenu ce langage, parce qu'en effet le but principal, le vrai but des États du Nord, semble être le maintien de l'Union. Et c'est ce qui explique l'empressement avec lequel, dans le Nord, les *démocrates* ont fait cause commune avec les *républicains*.

Vous n'ignorez pas qu'en Amérique ces mots : *démocrates*, *républicains*, n'ont pas du tout la signification qui leur est attachée en Europe. Le premier désigne ceux qui reconnaissent aux États du Sud le droit de travailler à l'extension de l'esclavage, en l'introduisant dans les territoires annexés à l'ensemble des États-Unis; le second désigne ceux par qui ce droit est formellement nié. D'après cela, il est bien évident que, si le Nord avait réellement tiré l'épée pour en frapper l'esclavage, les *dé-*

mocrates n'auraient pas, avec tant d'ardeur, couru grossir les rangs des *républicains*. C'est pourtant ce qui est arrivé.

Pour mon compte, j'ai connu personnellement à Londres trois Américains, fort avant tous les trois dans le parti des *démocrates*, savoir : M. Sanders, alors consul en Angleterre ; M. Sikles, le même qui, depuis, a fourni un si tragique aliment à la curiosité des lecteurs de gazette en tuant l'amant de sa femme, et enfin M. Soulé, qui, ambassadeur d'Amérique en Espagne, eut avec l'ambassadeur français, M. de Turgot, le fameux duel que vous savez. Eh bien, de ces trois messieurs, il n'en est qu'un qui se soit donné corps et âme aux hommes du Sud : c'est M. Sanders. M. Soulé, à qui j'avais entendu exprimer sur la légitimité de l'esclavage des opinions qui me scandalisèrent, M. Soulé s'est rangé sous les drapeaux du gouvernement fédéral ; et quant à M. Sikles, il a poussé le zèle, si je suis bien informé, jusqu'à lever cinq régiments.

Je citais tout à l'heure le nom de M. Sanders : je me souviens qu'un jour, comme je lui témoignais ma surprise de rencontrer en lui un partisan de l'esclavage, il me dit : « Si vous aviez vécu en Amérique, rien ne vous paraîtrait plus simple. — Mais, répliquai-je, il semblerait, à vous entendre, que tous vos compatriotes tiennent pour l'affreux principe de l'esclavage. Or, grâce au ciel, il n'en va pas de la sorte, et je m'assure que, dans les États du Nord, en tout cas, les nègres ont de chauds protecteurs. — Vous croyez? répondit-il avec son sourire ironique. Apprenez donc que le préjugé de la couleur, comme vous l'appelez, n'est nulle part, non, nulle part, aussi prononcé que dans le Nord ; apprenez que, dans les États soi-disant abolitionistes, les nègres sont traités avec un mépris tel et repoussés avec une telle obstination de répugnance, que les emplois même les plus abjects ne leur fournissent pas

de suffisants moyens de vivre, et que *là* leur race tend à disparaître. L'esclavage les nourrit dans le Sud : dans le Nord, la *liberté* les tue. »

Je crus et je crois encore que ces tristes paroles n'étaient qu'exagération calomnieuse. Mais que le parti *républicain* lui-même, le parti que M. Lincoln représente au pouvoir et qui l'y a porté, soit *abolitioniste* dans le sens du mot, c'est ce que je n'ai entendu dire à aucun Américain de ma connaissance. Tracer un cercle autour de l'esclavage, voilà ce que les républicains veulent; mais ce n'est pas assez : il faudrait aller droit à lui et le frapper au cœur.

Il est donc à craindre que, dans la lutte engagée, les fédéraux ne perdent la force que leur donnerait l'adoption d'un noble drapeau et d'un cri puissant.

Il importe beaucoup à toute la terre que l'esclavage cesse de déshonorer la civilisation; mais il importe moins à toute la terre que le nord et le sud des États-Unis forment deux nations ou n'en forment qu'une.

Il y a plus : comment le gouvernement fédéral n'a-t-il pas compris qu'en rétrécissant, qu'en abaissant ainsi la question, il assurait à ses adversaires un avantage immense? Dès que tout se borne à savoir si l'Union sera, oui ou non, maintenue, quelle valeur n'acquièrent pas les arguments du Sud, disant :

« Nous, États du Sud, nous nous sommes confédérés en 1778 avec les États du Nord pour faire triompher, l'épée à la main, contre la Grande-Bretagne, ce principe d'éternelle vérité : que, lorsqu'un gouvernement va contre le but pour lequel il a été établi, le peuple a le droit de le changer ou de l'abolir. Après une victoire décisive et remportée en commun, nous avons conclu avec la Grande-Bretagne un traité qui a reconnu comme libres, souverains et indépendants, les États du New-Hampshire, de Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York,

New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, et Georgie. En 1787, les députés de ces divers États, libres, souverains, indépendants, ont fait entre eux un pacte connu sous le nom de Constitution des États-Unis. Par ce pacte, tous les droits qui n'ont pas été expressément mis en commun ont été réservés. Le quatrième article de ce pacte porte : « Quiconque sera soumis, dans un des États confédérés, à un service ou travail quelconque, ne pourra chercher refuge dans un autre État, sans être appréhendé et rendu à ceux auxquels ce service ou travail est dû. » Non seulement la Constitution des États-Unis reconnaît l'esclavage, mais il se trouve que, pendant vingt ans, l'importation des esclaves a été autorisée. Voilà donc nos droits comme propriétaires d'esclaves bien établis par le contrat même qui sert de base à l'Union. Cependant, qu'arrive-t-il? qu'au sein de plusieurs États auxquels nous nous sommes conditionnellement unis, les conditions du contrat sont, ou violées, ou menacées de l'être; qu'il s'y forme une agitation redoutable, manifestement dirigée contre le principe sur lequel nos intérêts reposent; qu'on y dénonce comme un crime de lèse-humanité le fait de posséder des esclaves, et qu'en animant de la sorte contre nous ceux qui nous servent, on attise un incendie où nous et nos familles risquerions tôt ou tard d'être enveloppés. Cela étant, nous refusons d'être soumis plus longtemps à un contrat dont les avantages ont cessé d'être réciproques, et nous nous détachons d'un gouvernement qui, en ce qui nous concerne, ne répond pas au but pour lequel il fut établi. »

Ai-je besoin de faire remarquer, que telle est la substance de la déclaration faite le 2 avril 1852 par la Caroline du Sud? Or, quelque controversable que ce raisonnement puisse paraître, encore faut-il convenir qu'il fournit du moins matière à débat, si l'on admet un seul

instant que l'appropriation de l'homme par l'homme soit un droit, dès que ce fait monstrueux est reconnu et garanti par une Constitution, un contrat, un pacte, auquel ceux qui ont à le subir sont entièrement étrangers.

Là éclate le vice radical de la politique qui n'a osé assigner à la guerre d'autre objet que le maintien de l'Union. Cette politique a substitué une question de polémique à une question qui, partout ailleurs que dans les États du Sud, n'aurait eu qu'une solution possible, étant de celles que résout la conscience humaine; cette politique a dérouté les sympathies, amoindri la cause des États du Nord, tout en la couvrant d'un voile, et fourni à l'Angleterre le prétexte dont avait besoin son égoïste neutralité.

Je dis le *prétexte;* car je suis forcé de l'avouer, et la vérité me l'ordonne, l'attitude actuelle de l'Angleterre dans la question américaine prouve de reste que, selon le mot de Tocqueville, les Anglais possèdent la faculté de se persuader que, de deux causes en lutte, celle-là est la juste qui sert le mieux leurs intérêts.

La consommation annuelle du coton en Angleterre peut être estimée à 2 400 000 balles. Sur ce chiffre, si l'on prend la moyenne des quatre dernières années, les États du Sud ne fournissent pas moins de 77 p. 100. Le nombre des personnes qui dépendent ici, pour leur pain de chaque jour, des manufactures de coton, est évalué à 4 millions, c'est-à-dire au sixième environ de toute la population de la Grande-Bretagne. Ce sont là des chiffres qui, dans ce pays-ci, dispensent terriblement les États du Sud de la nécessité d'avoir raison!

Aussi, tant que le travail esclave, dans l'Amérique du Sud, n'a pas été directement et sérieusement menacé, les Anglais ont donné libre cours à leur philanthrophie; on les a entendus tonner contre le maintien de l'esclavage; on les a entendus accuser sans ménagement les institu-

tions républicaines dont c'était, disaient-ils, le chancre et la honte. Mais, aujourd'hui que les pays producteurs de coton sont attaqués, aujourd'hui que le travail esclave risque de disparaître, par l'effet d'une conflagration dont les suites ouvrent carrière à toutes les conjectures et à toutes les craintes, l'Angleterre change de ton. Elle a tout à coup découvert que les États du Nord d'Amérique défendent leurs produits par un tarif dont ils doivent compte à la civilisation indignée; elle a découvert que les États du Sud, bien qu'ils aient aussi élevé la barrière des tarifs, et cela depuis le commencement de la guerre, ont néanmoins un penchant décidé pour le libre-échange et méritent conséquemment que le génie de la liberté veille sur eux.

Le culte du libre échange est très respectable sans doute, mais il l'est surtout parce qu'il tend à mettre les commodités de la vie un peu plus à la portée du grand nombre, de ce grand nombre qui travaille et qui souffre. Qu'ajoutera le libre échange au bien-être des quatre millions de nègres qui peuplent les États du Sud? Rien; et c'est à quoi devraient songer ces fiers adversaires de l'esclavage, qui sont si prompts à s'accommoder de son existence, pourvu que le libre échange ajoute quelque chose au bien-être des trois cent mille blancs épars dans la Caroline du Sud.

Au reste, ceux qui ont vécu parmi les planteurs et qui les connaissent savent à merveille que le libre échange est la moindre de leurs préoccupations. Il est même difficile de concevoir comment, dans le cas d'une séparation définitive, les États du Sud vivraient avec le libre échange. Pour se soutenir en face du Nord, ne leur faudrait-il pas un gouvernement bien approvisionné? Ne leur faudrait-il pas une armée permanente? ne leur faudrait-il pas un trésor toujours disponible? Et d'où tireraient-ils le revenu que tout cela réclame? L'impôt direct est une chose absolu-

ment odieuse au planteur, et la collection d'un pareil impôt est regardée par les hommes qui ont habité ces contrées comme à peu près impossible. Il y aurait donc, selon toute apparence, à recourir aux douanes, du moins comme moyen fiscal.

Une autre conséquence de la séparation, c'est l'extension forcée que recevrait l'esclavage, lequel ne peut subsister qu'à la condition d'élargir continuellement son domaine. Le travail esclave, en effet, épuise le sol dans un temps donné; et de là vient que le grand marché des esclaves aujourd'hui en Amérique est la Virginie. Faute de les pouvoir employer fructueusement, la Virginie les exporte. L'Angleterre, qui a tant fait pour l'abolition de l'esclavage dans le monde, en serait-elle venue à prendre d'avance son parti des conquêtes futures de l'esclavage? Persuadons-nous qu'il n'en est rien, pour son honneur, et de peur de manquer de respect à son génie!

Quant à imaginer que les États du Sud sont bien résolus à se passer de la traite, il serait puéril de compter là-dessus. Quand on a eu le malheur d'être en compromis avec un mauvais principe, on se ment à soi-même en se promettant qu'il ne produira pas tout ce qu'il renferme!

Le sujet que la lettre de mistress Stowe m'a conduit à aborder exigerait de longs développements; mais voici que je suis tenu en échec par mon ennemi ordinaire, le défaut d'espace. C'est pourtant un spectacle digne d'arrêter longtemps les regards, que celui que présente en ce moment l'Amérique. Comme ils expient cruellement leur désobéissance à toutes les lois divines et humaines, ceux qui ont vécu du principe de l'esclavage, et ceux qui ont pactisé avec lui! Que de maux sont sortis déjà et sortiront encore de cette source empestée! Comme si ce n'était pas assez des horreurs de cette guerre fratricide, voilà que chaque courrier nous apporte le récit de quelque at-

tentat nouveau contre la liberté, sacrifiée, ainsi que c'est l'usage, à ces emportements de l'heure présente qu'on décore du nom de nécessités politiques. Les blancs menacés de perdre leur liberté pour avoir maintenu ou toléré la servitude des noirs! Quelle leçon! Ah! les sceptiques ont beau dire, il est une Némésis pour les individus, et il en est une aussi pour les nations. Malheur à celles qui l'ignorent, ou qui l'oublient!

XXXI.

L'ENFANT DU PAUVRE.

21 septembre.

Vous souvient-il de ce que vit don Cléofas Perez Zambullo, lorsque, après avoir délivré Asmodée de la petite prison de verre où le magicien l'avait renfermé, il fut transporté par le diable boiteux, reconnaissant, au sommet du monument le plus élevé de Madrid?

« Heureux jeune homme! ai-je entendu dire à des lecteurs de Le Sage. Que n'avons-nous, comme lui, à notre service, quelque bon diable de diable boiteux pour nous transporter au haut des tours de Notre-Dame de Paris, ou sur le faîte de Saint-Paul à Londres! Que de jolies choses nous verrions dans l'intérieur des maisons, tout à coup livrées à nos regards par l'enlèvement magique de leurs toits! Quelle heure amusante à passer! »

Pour moi, je ne serais pas loin de partager cette opinion, si j'étais bien sûr de n'avoir à contempler d'autres scènes d'intérieur que celle de la coquette surannée rangeant sur sa table de toilette ses cheveux et ses dents; ou celle de l'amant sexagénaire se faisant ôter par son valet

de chambre, avant de se mettre au lit, un œil et une jambe; ou bien encore, celle de la beauté à la mode serrant ses charmes dans son tiroir, et soupirant au cruel souvenir de ce qui arriva, l'autre jour, à ces charmes mal attachés, en pleine église et au beau milieu du sermon.

Tout cela est en effet ravissant à voir — quoique bien triste au fond! Mais n'aurait-il à voir que cela, le Zambullo de nos jours? Car enfin, dans plusieurs de ces maisons, grandes et petites, que protègent contre les curieux des murs épais et des toits difficiles à enlever, il y a, je le crains, à côté de la sottise, le vice, et à côté des travers qui font rire, les crimes qui font horreur.

La presse, même là où nul magicien n'a pouvoir de l'enfermer dans la fiole d'où don Cléofas, en la brisant, fit sortir Asmodée; la presse est loin de valoir ce dernier : tout ce qu'elle sait faire, c'est de se glisser, sur les pas de la police, dans certains lieux désignés au soupçon par le hasard, d'y ouvrir portes et fenêtres, d'y appeler le public et de lui dire : « Par ce qui se passe ici, jugez de ce qui se passe en beaucoup d'autres endroits, sans qu'on le sache, et sans qu'il y ait chance qu'on le découvre ! »

N'importe, ces révélations, bien que partielles et accidentelles, ont leur prix; elles ont leur portée; elles fournissent à l'observateur le moyen de connaître à peu près, par voie d'induction, la société qui l'entoure; elles justifient le misanthrope de son penchant à croire que nous ne vivons pas, après tout, dans le meilleur des mondes possibles.

Pardonnez-moi ce long exorde : j'arrive à ce qui me l'a inspiré.

Samedi dernier, un voyageur se présentait, pour y louer un appartement, dans une maison située « Trinity

square, Southwark ». Cet homme paraissait avoir une trentaine d'années. Ses manières étaient celles que donne l'habitude du grand monde. Du reste, rien en lui de remarquable, sauf des moustaches et des favoris qu'un œil exercé eût peut-être tenus pour suspects. A peine installé, il dit en confidence à la maîtresse du logis qu'il venait de Bruxelles; que sa femme avait quitté cette ville avant lui; qu'il n'était pas, depuis quelque temps, en bons termes avec elle parce qu'elle s'était laissé empoisonner l'esprit par d'injustes discours; qu'on les avait séparés ainsi l'un de l'autre, mais qu'il brûlait d'en venir à un rapprochement. En conséquence, il priait la « landlady » de voir si elle ne pourrait pas lui procurer une entrevue avec sa femme, sachant, dit-il, qu'elle était descendue à quelques pas de là, dans une maison qu'il désigna. La dame promit ses bons offices, se rendit à la maison indiquée, et fut informée du moment où la femme du voyageur, alors absente, rentrerait. A l'heure dite, le voyageur sonne, il est admis; mais voilà que, comme il était en train de jeter dans son chapeau sa moustache fausse et ses faux favoris, un inspecteur de police, qu'on avait fait avertir dans l'intervalle, paraît soudain et l'arrête.

Pourquoi? Voici l'histoire :

Le voyageur en question se trouve être M. Richard Guinness-Hill, membre d'une des familles les plus anciennes et les plus considérables d'Irlande, parent d'un célèbre brasseur de Dublin, et mari de la petite-fille de sir Francis Burdett.

Au commencement de 1859, les deux époux quittaient Dublin, madame Hill, qui était alors enceinte, ayant témoigné le désir d'accoucher à Londres. Ils avaient atteint Rugby, lorsque la dame est avertie par ses souffrances de l'impossibilité de continuer le voyage. On la porte dans une petite taverne, à un mille de la station, et c'est

là qu'elle accouche. Quant au mari, sans perdre de temps, il court chez le fonctionnaire chargé, à Rugby, de tenir le registre des naissances, et fait enregistrer son enfant... sous de faux noms. Ce n'est pas tout : une semaine après la naissance de l'enfant, il engage la mère à le mettre en nourrice, l'y détermine, et, dans ce but, se rend à Londres. Or, par un jour de pluie, il passait dans « Windmill street, Haymarket », lorsqu'il aperçut une mendiante qui tenait un enfant dans ses bras, pendant qu'un autre était à côté d'elle dans le ruisseau. Il s'approche d'un pas furtif, glisse un schelling dans la main de la mendiante, passe, repasse devant elle, et enfin l'attire par un signe dans la partie la plus obscure de la rue. Là : « Voulez-vous, dit-il, vous charger d'un enfant? Il ne sera pas nécessaire que vous le traitiez comme vous appartenant, et vous pourrez disposer de lui, en le plaçant soit dans un workhouse, soit dans un asile. » La pauvresse demanda du temps pour consulter une amie, promettant de se trouver à la même place dans la soirée du lendemain. De part et d'autre, on fut fidèle au rendez-vous ; et, cette fois, la vieille femme reçut l'offre de seize livres sterling pour le cas où elle consentirait à prendre l'enfant. L'offre est acceptée; un nouveau rendez-vous est fixé au vendredi suivant, et l'on se sépare.

Ces faits constituent le premier acte du drame, tels du moins qu'ils résultent du témoignage ultérieur de la mendiante, corroboré par nombre d'indices.

Cependant, le mari mande à sa femme que tout est pour le mieux, qu'il a fait des arrangements dont elle sera satisfaite, et qu'elle n'a plus qu'à lui envoyer l'enfant à Londres, par un train qu'il spécifie. L'enfant n'était âgé que de dix jours. Il fut enveloppé dans un châle, confié à une petite fille de quatorze ans, et, sans plus de retard, envoyé au père, qui l'attendait à la sta-

tion, et qui le remit à deux femmes, ivres toutes les deux, d'après le témoignage de la petite fille, qui était présente.

Pour la mendiante, quel était le prix du marché ? On l'a vu : seize livres sterling. Et pour l'autre partie contractante ? L'espoir, à ce qu'il paraît, d'un revenu annuel de quatorze mille livres sterling, dans le cas où sa femme serait morte sans enfants !

Voilà comment il se fait que quelquefois les deux extrémités de la société se rejoignent. Pour les vices d'en haut, la misère d'en bas est un complice tout trouvé. Faute de mieux, le crime est là qui rapproche les distances ! Dans l'occasion dont il s'agit, la mendiante se sentait si bien fondée à traiter avec l'homme riche sur un pied d'égalité, qu'elle exigea impérieusement et obtint la remise du châle dans lequel l'enfant avait été enveloppé. Et pourtant la mère, qui attachait à ce châle un prix d'affection, avait bien recommandé qu'on le lui rapportât. Mais il est des vices dont il n'est pas facile de marchander le salaire. Le châle de madame fut donc abandonné à la mendiante : circonstance qui devait servir plus tard à éclaircir tout ce mystère.

Richard Guinness Hill étant retourné auprès de sa femme avec Catherine Parsons, la jeune fille qui avait reçu la charge de l'enfant, celle-ci ne cacha point à la mère qu'on l'avait remis en de fort mauvaises mains ; mais M. Hill affirma le contraire, et tout fut dit.

Un mois, deux mois, six mois, un an, deux ans, deux ans et demi se passèrent. Qu'était devenu l'enfant ? A cette question, que madame Hill ne manqua pas, comme on pense bien, d'adresser à son mari, lui ne pouvait faire et ne fit que des réponses évasives : — D'abord l'enfant se portait bien, et il n'y avait pas à s'en inquiéter ; — puis il se trouva être mort ; puis — la production de l'acte de décès étant exigée — il se trouva avoir été envoyé en

Australie. La mère avait conçu d'étranges doutes... Et, franchement, on s'étonnerait à moins! Il y eut entre les deux époux une violente querelle, suivie d'une rupture absolue.

Peu après, madame Hill avait recours à un solicitor, lequel, à son tour, eut recours à la police. D'actives recherches furent commencées; des affiches, mises dans tous les quartiers impurs de Londres, promirent vingt livres sterling de récompense à qui trouverait le fil conducteur. Vingt livres sterling sont aux yeux des blêmes habitants de Saint-Giles les mines de Golconde. On ne tarda pas à obtenir les renseignements désirés.

Il y a dans Londres, cette ville qui regorge de richesses et où des palais remplis de trésors s'étendent sur une surface de plusieurs lieues, d'affreux repaires, des repaires sans nom, habités par des âmes cadavéreuses dans des corps hideux; des repaires tels qu'il n'en existe de semblables sur aucun point du globe... Ici, pour qu'on ne m'accuse point d'exagération, je laisse la parole à l'auteur d'un rapport qui a fait le tour des journaux anglais :

« M. Brett, l'agent de police chargé des investigations, après avoir visité tous les coins et recoins de Saint-Giles, arriva dans une sale petite allée nommée « Lincoln's court, Drury-Lane ». Là il découvrit la demeure de la femme Andrews — nom de la mendiante. C'était une petite chambre située au second étage. Dans un coin gisait un moribond, presque entièrement nu. Des femmes, littéralement couvertes de lambeaux, se tenaient accroupies sur le parquet. L'aspect de ce lieu était effroyable, et il s'en exhalait une puanteur impossible à supporter. Un des habitants de l'horrible caverne était l'héritier de quatorze mille livres sterling de rente. Il avait un haillon autour du corps et était rongé de vermine. Ses pieds nus étaient tout meurtris; et sa tête, son corps, portaient les traces non équivoques de l'abandon et des mauvais traitements.

De la base au faîte, la maison paraissait occupée par des prostituées et des mendiants. Ce fut l'argent à la main, et seulement par ce moyen, que l'agent de police parvint à emporter l'enfant à travers la foule en guenilles qui obstruait toutes les issues. »

Si cette description est exacte, j'en fais à la civilisation mon bien sincère compliment!

Les déclarations, très nettes, très précises, parfaitement concordantes, de la femme Andrews; la découverte du châle, qu'elle avait mis en gage et qui fut retiré; celle d'une boîte où l'on avait entassé le linge de l'enfant lorsqu'on l'avait envoyé à Londres, tout concordait à établir l'identité. L'enfant a donc été rendu à sa mère, et le père placé sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Il était alors à Bruxelles, cherchant à se rapprocher de sa femme, qui y était aussi. Pour l'attirer hors d'une contrée où sa liberté ne courait aucun risque, la police a employé un stratagème dont le succès a bien vite prouvé l'efficacité. Elle a obtenu que madame Hill vînt à Londres, pensant que son mari l'y suivrait. C'est ce qu'il a fait, dans l'espoir d'échapper aux poursuites, à l'aide d'un déguisement. Je vous ai dit le reste.

On aura sans doute noté dans ce récit des points singulièrement obscurs. Comment expliquer, par exemple, qu'une femme de haut rang, une femme riche, consente à envoyer son enfant en nourrice, au lieu d'appeler une nourrice auprès d'elle, si elle en veut une? Et comment expliquer que, pendant deux longues, deux mortelles années, une mère souffre qu'on la tienne en suspens sur le sort de l'être qui doit tenir la première place dans les inquiétudes de son cœur? Il y a évidemment derrière les détails livrés au public d'autres détails qui ne sont pas encore connus, et que, peut-être, le procès révèlera.

Dans le compte rendu qui a servi de point de départ à

tous les commentaires, en fournissant matière à toutes les conversations, je remarque cette phrase : « Il est bien satisfaisant d'apprendre que l'héritier d'une fortune représentée par un revenu annuel de quatorze mille livres sterling reprendra dans la société la place qui lui appartient. »

Je n'y contredis point, à Dieu ne plaise ! Mais, faut-il que je l'avoue? je voudrais qu'en Angleterre la sollicitude qu'éveille l'enfant du riche s'étendît un peu à l'enfant du pauvre. Et, malheureusement, les tendances, les préjugés, les habitudes de ce pays ne sont pas, sur ce point, sans donner prise à la critique.

Pas plus tard qu'hier, dans un article signé « Publicola », pseudonyme qui cache le nom d'un ministre unitairien bien connu dans les annales de la presse et du parlement, je lisais une très éloquente et très amère dénonciation du peu de respect qu'on a ici pour les *droits de l'enfant*, dans un siècle où l'on s'est tant occupé des *droits de l'homme* et des *droits de la femme*. Au premier rang de ces droits de l'enfant, Publicola met avec raison « l'éducation », et, partant de là, il demande s'il est équitable que la société traite comme des citoyens tout à fait responsables de leurs actes de malheureuses petites créatures que cette même société laisse croupir dans une noire ignorance, sans qu'elles aient jamais pu avoir la moindre notion de leurs devoirs. Les gens del s'en vont répétant avec beaucoup d'emphase : *De minimis non curat lex*. Est-ce vrai? Eh ! mon Dieu, non; ce qui est vrai, c'est presque le contraire. Pour le prouver, Publicola cite, entre autres exemples tout récents, celui d'une petite fille de neuf ans condamnée à payer une amende comparativement considérable, ou, faute de payement, à passer trois semaines dans la prison de Herford, pour s'être approprié en grains d'orge une valeur de deux sous; — celui d'un petit garçon emprisonné pendant sept jours pour n'avoir pas payé huit schellings six

deniers, après avoir commis le crime dont Ève ne se put défendre, et n'avoir pas résisté à la tentation de prendre quelques pommes que l'arbre du chemin semblait lui offrir; — et enfin celui d'une pauvre femme condamnée à une semaine de « hard labour » (travail rude), parce que, obligée de faire à pied le chemin de Londres à Rochester, en traînant après elle son enfant, à peine âgé de six ans et affamé, elle avait ramassé pour lui, sur le bord de la route, quatre navets à demi mangés par les vers.

Nul doute que, dans tous ces cas, la loi du *mien* et du *tien* n'ait été violée, et notre ministre unitairien n'a garde de trouver mauvais qu'on veille à ce qu'elle soit observée strictement. Mais ce qui l'indigne, c'est que la peine soit si disproportionnée à l'offense; c'est que, quand il s'agit de juger l'enfant du pauvre, on ne tienne compte d'aucune des circonstances atténuantes que présentent le défaut de toute éducation, l'ignorance de toutes choses, l'abrutissement de la misère et les tentations de la faim.

Il y a huit jours, je traversais Kensington-Gardens. Tout à coup j'entends des cris perçants. Je cours vers le lieu d'ou ils partaient, et j'aperçois un des gardiens qui, armé d'une grosse canne, en frappait à coups redoublés un petit enfant couvert de guenilles. Le crime du malheureux était-il de s'être aventuré, sous l'uniforme de l'extrême misère, dans un aussi beau jardin? Je ne m'arrêtai point à le demander, et je fis ce que chacun aurait fait à ma place : j'arrachai la victime au bourreau. La fureur du gardien était telle, qu'elle allait se tourner contre moi, lorsque je lui dis : « Est-ce qu'en Angleterre il n'y a pas des lois pour la protection des animaux? » Ce mot, dont il comprit l'amertume, et auquel il ne s'attendait pas, l'arrêta court.

Ces lois existent en effet. La législation, ici, a étendu aux singes le bénéfice de sa sollicitude, et la police prend

soin de faire respecter les droits des chiens. Il y a quelques années, des membres fort graves du parlement préparèrent un bill comminatoire contre quiconque donnerait un bateau à traîner à des canards, ou surchargerait une voiture, ou entasserait dans un panier, de manière à justifier leurs réclamations, des membres de la gent emplumée. Dans la session dernière, lord Raynham n'a-t-il pas fait une proposition, — n'allez pas croire que je plaisante, — une proposition qui, implicitement du moins, tendait à donner aux puces et aux punaises leurs coudées franches? J'ai vu moi-même à Londres un étranger sur le point d'être mis en pièces par les passants pour avoir lancé contre un chat un chien de Terre-Neuve.

Les Anglais sont essentiellement humains, même très charitables, comme le prouvent, du reste, et leurs nombreuses institutions de bienfaisance, et l'empressement avec lequel ils répondent à tout appel fait par le magistrat à la compassion publique. D'où vient donc la sévérité que, trop souvent, on déploie ici à l'égard de l'enfant du pauvre? Elle vient, de ce que l'humanité et la charité des Anglais ne les empêchent pas d'être, en dépit qu'ils en aient, hostiles à la pauvreté. S'il est vrai que la langue d'un peuple soit, sous beaucoup de rapports, le miroir de ses idées, on n'a qu'à voir quelle application singulière ils ont donnée aux mots *respectable* et *respectability*. De même qu'ils honorent la richesse, considérée en soi et abstraction faite de ses diverses origines, de même ils méprisent la pauvreté, simplement parce qu'elle est la pauvreté, et abstraction faite soit de ce qui l'a engendrée, soit de ce qu'à son tour elle engendre. Il semblerait qu'à leurs yeux elle soit marquée du sceau de la réprobation.

Encore s'ils se bornaient à la condamner dans l'adulte, comme résultat supposé de la paresse et de l'inconduite! Mais que prouve la pauvreté d'un enfant, sinon qu'il n'a

pas dépendu de lui de naître riche? « Il est bien satisfaisant d'apprendre que l'héritier de quatorze mille livres sterling de rente reprendra dans la société la place qui lui appartient. » Eh! pourquoi donc n'avoir pas dit : « Il est bien satisfaisant d'apprendre qu'un enfant a été rendu à sa mère? »

XXXII.

LES PRÉDICATEURS ANGLAIS.

2 octobre.

Il advint un jour qu'un monseigneur quelconque s'étant mis à prêcher, tout l'auditoire s'endormit... Tout n'est pas le mot; il y avait au fond de l'église un vieux brave homme qui, debout contre une colonne, faisait de son mieux pour écouter. L'évêque dont il s'agit, s'apercevant de l'effet de sa parole, fut pris d'une violente colère et, le bras étendu vers le pauvre diable qui, seul dans cette enceinte, avait les yeux bien ouverts, il s'écria : « Comment! il n'y a ici que cet idiot qui m'écoute! » L'homme n'était pas si bête qu'il en avait l'air; il répondit : « Eh! parbleu, monseigneur, si je n'étais pas un idiot, je dormirais comme les autres! »

Faut-il le dire? Depuis que je suis en Angleterre, j'ai entendu peu de prédicateurs auxquels pareille aventure ne puisse arriver. L'Angleterre est, par excellence, le pays des sermons soporifiques; et, à cet égard, elle sent si vivement son malheur, qu'elle vient d'accueillir avec des transports de reconnaissance et d'enthousiasme la nouvelle que l'évêque de Rochester avait enfin pris le parti de recourir, contre le fléau, à un remède héroïque.

Cet évêque de Rochester est un homme à part. Il a de

grandes prétentions à l'originalité. Il aime fort à se mêler de ce qui le regarde, et aussi de ce qui ne le regarde guère. Il se plaît aux coups d'autorité. Il est ce que nous appellerions en français « un pieux faiseur d'embarras ». Bref, son diocèse le connaît sous le nom de *circular bishop*, — *l'évêque aux circulaires*. Ceux des membres du clergé que séduisent les ornements profanes se rappellent encore, avec un saint effroi, les dénonciations de l'évêque de Rochester contre les prêtres à barbe. Mais il n'y a rien de tel que de frapper sans cesse à tort et à travers pour frapper quelquefois juste. L'évêque Wigram vient donc de décider qu'à l'avenir les candidats pour l'ordination ne seront admissibles qu'à la condition de posséder un volume de voix suffisant, de pouvoir parler sans embarras ni hésitation, et de savoir lire, j'entends bien lire.

Comment exprimer la sensation produite par l'annonce de cette grande réforme? Pour comprendre cela, il faut être allé au prêche en Angleterre. Quel est celui, quelle est celle qui n'y va pas? Etre condamné, non pas de loin en loin, mais une fois par semaine au moins, mais chaque dimanche que Dieu fait, au supplice de... Rien que cette idée donne le frisson! car l'église n'est pas un lieu comme un autre, où l'on puisse bâiller tout à son aise; et quoi de plus tragique que de se trouver placé entre le *décorum*, qui vous défend de vous ennuyer, et un prédicateur qui vous ennuie! Chacun sait que la force du caractère ne suffit pas dans un genre de lutte où les nerfs jouent un rôle décisif.

Aussi la circulaire de l'évêque de Rochester a-t-elle été saluée, je le répète, par un concert de bénédictions. Seulement, quelques ecclésiastiques jaloux assurent que cette initative, tant vantée, n'en est pas une; que de tous temps les évêques ont pris souci des facultés vocales des candidats pour l'ordination; que le dernier évêque de

Londres, notamment, était sur ce point très difficile, et que l'archevêque de Canterbury pousse le zèle jusqu'à exiger que les candidats lui prêchent à lui, au préalable, plusieurs sermons de suite.

Fasse le ciel qu'il n'y ait rien de vrai dans ces affirmations, que je soupçonne dictées par le péché d'envie ! Si tout ce qu'il est possible de tenter a été tenté déjà, le mal serait donc sans remède ! Ah ! messieurs, de grâce, ne réduisez pas les gens au désespoir.

C'est pitié de voir livrer ainsi le gouvernement des âmes par la parole à des hommes qui manquent des premières conditions requises pour exercer ce pouvoir souverain. Passons-les en revue : l'un est goutteux, et son éloquence a des élancements dont ses auditeurs souffrent à n'y pouvoir tenir; l'autre, affligé d'un rhume chronique, ne fulmine pas les arrêts du ciel, il les tousse ; celui-ci est un vieillard qui parlait au temps jadis, mais qui maintenant chuchote, et que le bedeau lui-même n'entend plus ; celui-là est un ardent jeune homme à l'œil vif, à la physionomie ardente : il prendrait feu si sa servante cassait un verre, et saurait émouvoir le cœur du plus inflexible des gardes champêtres si la vie de son chien de chasse était en danger ; mais, une fois en chaire, le voilà de glace, et il serait plus facile au vinaigre de fondre les Alpes qu'à lui de toucher ses ouailles.

Une diction lourde, une façon de psalmodier plus odieusement monotone que le tambour indien, des gestes automatiques, en un mot, une sorte de solennité bête, voilà ce qui, en général, caractérise ici l'éloquence sacrée. Tel avec qui vous étiez à table hier, et qui vous charmait par une conversation animée, conduite sans effort et soutenue sans apprêt, vous fera dormir debout, si vous allez l'entendre aujourd'hui, à l'heure du prêche. Il semble vraiment que la chaire ici ait pouvoir de faire, de quiconque l'aborde, un orateur à ressorts.

D'où cela vient-il? De plusieurs causes, je crois.

Et d'abord, ce doit être un métier faiblement inspirateur que celui qui consiste à être éloquent une fois tous les huit jours, à point nommé, à heure fixe, devant un auditoire invariable, et sans aucun des stimulants que fournissent les applaudissements, les murmures, la présence d'un contradicteur, la nécessité de lutter, le désir de vaincre. Ensuite, pourquoi se donner tant de peine pour un auditoire acquis d'avance, tolérant par respect et respectueux par dévotion?

Mais il y a plus : cet auditoire, il est toujours composé, en Angleterre, d'un grand nombre de gens qui, tout en voulant qu'on ne les ennuie pas se défient de qui s'attache à les intéresser ou à les passionner. A leurs yeux, l'art de la parole n'est pas loin d'être un piège tendu à la bonne foi.

En voulez-vous un exemple?

M. Bellew est un des très rares prédicateurs anglais qui le possèdent, cet art précieux. Il sait donner à sa voix, d'ailleurs très belle, des modulations agréables et variées; la grâce de son débit ajoute à l'effet de ses cheveux blancs, bouclés au-dessus d'un visage rayonnant de jeunesse. Il n'emploie jamais qu'un langage choisi, strictement littéraire; et, quant à la science du geste, il l'a apprise, et c'est tout dire, à l'école du grand acteur anglais Macready.

Eh bien, à cause de ces avantages mêmes, le révérend M. Bellew, quoique très goûté de la partie féminine de sa congrégation, est le point de mire de beaucoup de reproches, au premier rang desquels j'ai entendu mettre celui d'avoir trop de talent profane.

Convenons donc, pour être juste, qu'un auditoire dévot, en Angleterre, n'est pas aisé à satisfaire, bien que le décorum le force à se conduire comme s'il était satisfait. Sans être des orateurs accomplis, les prédicateurs

ne pourraient-ils pas du moins s'étudier à savoir lire? Après tout, la besogne de la plupart se réduit à lire, non pas même ce qu'ils ont écrit, mais, si je suis bien informé, ce qui a été écrit par d'autres. Ceci me remet en mémoire une des bonnes anecdotes de la *Correspondance de Grimm*, une anecdote que vous savez bien.

Piron, devenu vieux, se fit quelque peu ermite, tout comme le diable. En sa qualité de converti, il va rendre visite à l'archevêque de Paris, qui s'écrie, en l'apercevant: « Ah! vous voilà, monsieur Piron! Avez-vous lu mon dernier mandement? — Non, monseigneur; et vous? » — En rappelant cette charmante méchanceté d'un esprit avec lequel Voltaire lui-même n'osait se mesurer, je ne prétends pas dire que les prédicateurs anglais ont pour habitude de se faire faire leurs sermons; non, pas exactement. Mais ce qui est sûr, c'est que, chaque samedi, on rencontre dans la bibliothèque du British-Museum, toute peuplée de prédicateurs morts, je ne sais combien de prédicateurs vivants. Ce serait donc le moins qu'ils fussent capables de bien lire, et que leur voix ou leur débit ne gâtât point ce qu'ils lisent. L'évêque de Rochester en a jugé ainsi, et il a eu raison.

Mais voyez un peu dans quel siècle de spéculations industrielles nous vivons! Croiriez-vous que, depuis, un révérend a fait savoir à ses confrères, par la voix très profane des annonces, qu'il préparait des élèves pour les examens de monseigneur de Rochester, donnait des leçons sur l'art de gouverner les organes de la voix, enseignait l'art de composer des sermons, et, ce qui est plus fort, celui d'*improviser?* « Il est dommage, a dit à cette occasion un plaisant, que le programme ne s'étende pas à l'art de raser, puisque l'évêque de Rochester ne veut entendre parler, dans son diocèse, ni de barbe ni de favoris. »

Pour moi, je suis d'avis, puisqu'il est convenu qu'en ce

temps-ci on peut apprendre tout, argent comptant, que les prédicateurs se mettent à apprendre le moyen de sentir profondément ce qu'ils disent. Là gît en effet le grand secret, et ils n'en sauraient payer trop cher la communication.

Il y a quelques années, une catastrophe eut lieu dans une vaste salle de Surrey-Gardens. Plusieurs personnes furent grièvement blessées, d'autres littéralement écrasées. Et pourquoi? Parce que dix mille auditeurs, hommes et enfants, s'étaient précipités dans l'enceinte, trop étroite, quoique immense... C'était M. Spurgeon qui prêchait.

Serait-ce donc que M. Spurgeon est un Bossuet, un Massillon, un père Bridaine? Pas du tout. C'est un déclamateur violent et vulgaire; il apporte dans sa manière de prêcher une trivialité de nature à révolter tout esprit cultivé ou naturellement délicat; son geste est commun; ses hyperboles sont d'une familiarité brutale, quelquefois même cynique; et, pour ce qui est de sa doctrine, c'est le calvinisme dans ce qu'il a de plus âpre. Mais qu'importe tout cela? On sent, en écoutant cet homme, que le démon des convictions fortes l'agite; un organe sonore n'est chez lui que l'écho d'une croyance d'airain. Il a l'imprévu de l'inspiration; rien de conventionnel, soit dans son attitude, soit dans son langage; ce qui entre en contact avec l'âme de ses auditeurs, quand il s'adresse à eux, c'est bien réellement son âme. Je me figure volontiers que c'est de la sorte que devait parler ce Knox dont l'impérieuse statue semble aujourd'hui encore gouverner et menacer, à Glasgow, la ville des morts.

A ce prix, on peut avoir des auditoires de dix mille hommes, et on ne les a qu'à ce prix.

Vous n'ignorez sans doute pas que les prêcheurs en plein vent abondent dans ce pays-ci. Traversez un parc, le dimanche, vous aurez du bonheur si vous n'y rencon-

trez pas quelque groupe se serrant autour d'un homme qui, tête nue et une grosse Bible à la main, est en train de vociférer. Ces braves gens sont considérés par beaucoup de personnes comme des fléaux de la voie publique, ce que les Anglais appellent *a nuisance;* mais enfin il n'est pas jusqu'à la liberté de dire des bêtises qui n'ait du bon, et il arrive parfois à ces orateurs bénévoles de donner au petit cercle qui les entoure de très sages conseils, je vous assure. En tout cas, ils ont l'air de croire ce qu'ils disent, et c'est quelque chose.

Si l'évêque de Rochester veut que l'Église profite de ses tentatives de réforme, il ne suffit pas qu'il choisisse les candidats pour l'ordination parmi ceux qui possèdent un bel organe: il faut qu'il les trouve parmi ceux qui ont un cœur capable d'émotion.

La voix ne porte qu'à une condition : c'est de venir du fond des entrailles.

XXXIII.

LE LORD MAIRE.

3 octobre.

Le feu est à la cité de Londres!... Mais rassurez-vous, je parle au figuré, et je veux dire tout bonnement que l'élection du lord maire est, en ce moment, pour les *liverymen* de là-bas, le sujet d'un conflit très animé.

Vous n'ignorez pas, je suppose, que la Cité de Londres — laquelle n'est plus aujourd'hui qu'une petite partie de Londres — se divise en vingt-cinq quartiers appelés *wards*, et que chacun de ces *wards* est placé sous la juridiction d'un *alderman*. Les vingt-cinq *aldermen* forment

comme qui dirait la Chambre des lords de la Cité; les deux cent quarante-six *common-councilmen* qui complètent le conseil municipal correspondant assez bien à une Chambre des communes.

Quand l'heure sonne pour l'élection annuelle du lord maire, que se passe-t-il? Les *liverymen*, ou, en d'autres termes, la portion quintessenciée des *freemen* de la Cité, ou, si vous voulez une autre variante, les aristocrates de chaque corps de métier, se rassemblent dans *Common-Hall*, et, là, ils élisent deux *aldermen*, dont l'un, en général le plus vieux, est ensuite désigné par la cour des *aldermen*, et devient tout à coup, de monsieur mon épicier qu'il était hier, un MY LORD.

Voilà le mécanisme de la chose, et c'est ce mécanisme qui est en action au moment où je vous parle.

En France, nous nous imaginons que le lord maire est un grandissime personnage, un Jupiter Tonnant de la Cité. C'est une de nos erreurs, et je ne connais en Angleterre qu'un homme qui la partage : le lord maire lui-même. Demandez donc à un négociant considérable, à un banquier de première ligne, de se laisser faire lord maire, et vous verrez quel accueil vous recevrez de son orgueil offensé! On laisse cela au menu fretin de la gent boutiquière.

D'autant que les qualités intellectuelles et sociales requises dans un lord maire ne sont pas d'un ordre bien élevé. On n'exige de Sa Seigneurie ni l'intelligence d'un William Pitt, ni l'élégance raffinée d'un Brummel, ni la prestance d'un George IV. Il peut porter son costume officiel, si bon lui semble, à la façon d'un suisse de paroisse, et parler français comme l'alderman Wood, dont les méchantes langues disent que, lors de sa visite aux Parisiens, il écrivit sur ses cartes de visite, comme traduction irréprochable des mots *The late lord mayor*, cette phrase effrayante pour qui croit aux revenants : *Feu le lord maire.*

Ordinairement l'élection du lord maire a lieu d'une manière assez paisible ; mais, cette fois, ce n'est point le cas. Les amis du titulaire actuel, M. Cubitt, gros entrepreneur de bâtiments, se sont groupés autour de lui, bien décidés à le faire réélire, ce qui n'est pas trop conforme à l'usage ; de leur côté, les amis de sir Henry Muggeridge sont furieux de ce qu'ils regardent comme un passe-droit, une injustice, un affront, que sais-je? attendu que leur protégé se trouvait naturellement appelé à devenir lord maire par la position de séniorité qu'il occupe parmi les aldermen ; enfin ne voilà-t-il pas que, pour mieux envenimer ou embrouiller la querelle, certains agitateurs de la Cité ont pris sur eux de ranger au nombre des candidats sir Peter Laurie, qui refuse, qui tempête, qui proteste contre l'usurpation de son nom, qui ne veut pas absolument qu'on le nomme lord maire, et qui a quelque chance d'être nommé malgré lui !

Pour vous expliquer l'importance toute particulière que peut avoir la réélection de M. Cubitt, aux yeux de M. Cubitt lui-même, je dois vous dire que, s'il triomphe, il y gagnera d'être créé baronnet, le prince de Galles étant au moment d'atteindre sa majorité. A parler franchement, on ne voit pas bien pourquoi le lord maire serait nécessairement jugé digne d'être noble parce que l'héritier présomptif de la couronne devient majeur ; mais la logique anglo-saxonne a des mystères que je ne me pique pas de pouvoir pénétrer.

Quant aux amis de M. Cubitt, qui, eux, en tout cas, ne seront pas créés baronnets pour l'avoir élu, d'où vient leur acharnement, et comment se fait-il que, jusqu'ici du moins, — car le résultat définitif ne sera connu que samedi, — ils aient vu pencher de leur côté la balance des votes? La solution de ce problème se lie, je crois, à la question de savoir en quoi consistent les véritables fonctions du lord maire.

Or donc, le lord maire préside la réunion des aldermen ;

Il est l'âme des séances du *common-council* et des assemblées qui se tiennent dans le *common-hall;*

Il juge ;

Il est conservateur de ce fleuve magnifique et infect qui a nom la Tamise ;

Il est amiral du port de Londres ;

Il marche à la tête de la milice municipale ;

Il est le contrôleur par excellence des marchés ;

Il est le jaugeur de la Cité par excellence, etc.

Mais ses fonctions véritables sont-elles bien celles-là?

Non. Le lord maire a charge de donner d'immenses dîners où l'on dévore des bassins de soupe à la tortue et où l'on boit, sous forme de vins de Champagne, une partie de la taxe dont sont frappés les charbons. Et remarquez bien que tous les hommes sont égaux devant ses dîners. Ce n'est pas parce qu'elle attend demain à sa table le premier lord de la Trésorerie, que Sa Seigneurie fera faire maigre chère aujourd'hui à Smith, le chapelier du coin : non, morbleu! L'hospitalité du lord maire est tenue d'être aussi libérale envers les habitants de Threadneedle qu'envers ceux de Belgravia. Sa popularité repose sur l'appétit des gourmands de toute condition, dont il est l'amphitryon solennel, officiel et sempiternel. Le caractère de ses devoirs est par essence pantagruélique. Le lord maire a été inventé pour réaliser la conception de Rabelais. Sa gestion est une indigestion.

Cela est si vrai, que, dans la cérémonie du couronnement, le lord maire agit en qualité de principal sommelier, *chief butler*, et que son salaire, en cette circonstance, est une coupe d'or! Ces usages symboliques parlent d'eux-mêmes.

Aussi faut-il passer par la dignité d'alderman, pour

arriver à celle de lord maire. Et qu'est-ce qu'un alderman, je vous prie, sinon un descendant en ligne directe de Falstaff, de ce Falstaff qui était *too large in the girth to run — trop bien doué du côté de la taille pour courir*? Voilà, du moins, sous quelle forme l'alderman se présente à l'imagination du peuple; d'où le mot si connu de *turtle alderman — alderman nourri de soupe à la tortue.*

Mais quel rapport, me direz-vous, tout cela peut-il avoir avec la réélection de M. Cubitt? Ah! voici.

Les partisans du lord maire actuel assurent que, pendant le cours de son règne d'un an, et pour maintenir l'honneur de « Mansion-House », il a dépensé de sa poche, en sus de ce qu'il a alloué à Sa Majesté gastronomique sur les fonds de la Cité, une somme de près de 5,000 livres sterling (125,000 francs), et ils font espérer que, s'il est réélu, il dépensera le double.

Maintenant voulez-vous savoir à quel chiffre s'élève l'allocation si galamment dépensée par M. Cubitt? A 6,422 livres sterling 8 schellings 4 pence (on ne néglige pas les fractions en Angleterre).

M. Cubitt, comme vous voyez, fait bien les choses, et le parti tory, auquel il appartient, ne saurait avoir, à « Mansion-House », un plus digne représentant.

Ajoutons, pour être juste, que les opinions très décidément conservatrices de M. Cubitt ne l'empêchent pas de traiter d'une façon royale, quand l'occasion se présente, même les célébrités du libéralisme; et il n'y a pas encore longtemps qu'il donnait à M. Cobden un banquet dont lord Derby se serait contenté. Voilà bien des titres!

Il est vrai, d'un autre côté, que son concurrent, sir Henri Muggeridge, chevalier et marchand de farines, a pour lui ce droit de « senior alderman » qu'on a respecté de temps immémorial; mais il a contre lui son

nom, qui, en anglais, prête à toute sorte de mauvais calembours. Les beaux esprits de la Cité assurent que c'est là un empêchement grave.

Tel est l'état de la question.

Pardonnez-moi de l'avoir pris sur un ton aussi léger. Mais comment parler, sans que le sourire vous vienne aux lèvres, de la corporation de Londres, avec ses privilèges surannés, et de la royauté locale du lord maire, avec son cortège grotesque d'officiers d'un autre temps : *aldermen*, *councilmen*, *sheriffs*, *recorder*, *chamberlain*, *town clerk*, *common-serjeant*, *city-marshall*, *sword-bearer*, etc.?

C'est de l'histoire, dira-t-on; soit, mais de l'histoire terriblement ancienne. Vous figurez-vous, par exemple, l'existence en plein XIXe siècle d'une tradition féodale qui subordonne le droit de gagner son pain dans l'enceinte de la Cité à la condition de *freeman*, et qui, d'autre part, ne reconnaît comme *freeman* que celui qui est tel par hérédité, ou par apprentissage, ou par octroi des autorités du lieu ; si bien que, lorsqu'on n'est pas *freeman* d'une de ces trois manières, on est *a stranger*, *un étranger!* Quel bonheur pour Son Altesse Royale le duc de Cambridge qu'il ait reçu de la munificence municipale, il y a quatre ans, ce qu'on appelle *freedom of the City!* Sans cela, Dieu me pardonne! il ne pourrait pas ouvrir au delà de « Temple-Bar » une boutique de tailleur.

Parlons sérieusement : la constitution de la Cité de Londres a pu rendre et a rendu, je n'en doute pas, d'utiles services quand il s'agissait de tenir tête aux agents fiscaux de Henry VII ou de défendre la liberté contre les courtisans de Charles Ier; mais c'est du plus loin qu'il nous en souvienne. Aujourd'hui, je m'assure que les libertés anglaises seraient faiblement protégées par ladite corporation contre deux bataillons de soldats armés de carabines à la Minié, eût-elle d'ailleurs à sa dis-

position toutes les piques et toutes les arquebuses que renferme la Tour de Londres.

Rien de plus ridicule qu'une institution qui demeure invariable quand tout change autour d'elle.

Il fut un temps où la Cité était Londres; mais aujourd'hui?

Le Londres de nos jours couvre une superficie de plus de 78,000 acres, tandis que la Cité couvre une superficie de 723 acres seulement.

Le Londres de nos jours contient une population qui approche rapidement du chiffre énorme de 3 millions, tandis que la Cité ne contient guère que 130,000 ou 135,000 habitants.

Le Londres de nos jours se compose de plus de 310,000 maisons, tandis que la Cité en compte moins de 15,000.

Que représente donc la Cité de Londres dans Londres?

Et cependant rien de tel que l'obstination avec laquelle les défenseurs d'une institution trois fois caduque la disputent aux envahisseurs de l'esprit de réforme. A les entendre, attaquer la juridiction du lord maire, c'est porter la main sur l'arche sainte du gouvernement municipal, comme s'il y avait quelque chose de commun entre le gouvernement municipal et une petite oligarchie retranchée dans ses prétentions ainsi que dans une forteresse inabordable! Inabordable est bien le mot; car autant la corporation de Londres est disposée à mettre les gens dans la confidence de ses immunités et de ses privilèges, autant elle apporte de soin à leur dérober la connaissance des obligations qui correspondent à ces immunités et des devoirs pour l'accomplissement desquels on lui accorda jadis ses privilèges. Elle a ses archives secrètes, auxquelles le profane ne doit jamais avoir accès. Elle a ses mystères, plus inviolables que ceux de la franc-maçonnerie égyptienne; elle a ses *arcana imperii*. Ses allures à l'égard du bon public ne ressemblent pas trop mal à celles de la pie voleuse al-

lant cacher, dans un trou connu d'elle seule, la fourchette d'argent qu'elle a enlevée. De deux cents chartes accordées, en différents temps, à la corporation de Londres, c'est à peine s'il en est vingt qui soient imprimées : admirable moyen d'éluder le contrôle des esprits tracassiers!

Comme résultat d'une enquête qui eut lieu vers la fin de 1853, je trouve qu'aux termes d'un acte du parlement, voté sous le règne de Charles II, la corporation de Londres aurait dû encaisser la Tamise depuis le Temple jusqu'à London-Bridge, et veiller à ce que maisons et magasins ne vinssent pas envahir les bords du fleuve. D'où vient donc que rien de semblable n'a eu lieu? D'où vient que les « conservateurs de la Tamise » ont laissé construire sur son bord septentrional ce qui forme aujourd'hui « Thames street »? Et ce qu'il y a de pire, c'est que les « conservateurs de la Tamise » sont véhémentement soupçonnés d'avoir sacrifié sa « conservation » au désir de tirer un bon revenu de ces constructions illicites.

Mais, dit-on, la magistrature municipale des aldermen ne leur rapporte aucun salaire, et les services gratuits ne sont pas si communs qu'il faille faire fi de ceux qui se présentent avec cette recommandation. L'argument est spécieux. Il est certain, en effet, que l'alderman en fonctions, qui administre la justice à « Guildhall », n'est pas payé; et le lord maire ne l'est pas davantage, comme magistrat, pour les cas dont il connaît à « Mansion-House ». Mais qu'importe cela, si les deux tribunaux de justice municipale coûtent, indirectement, au public plus que ne font les tribunaux de police ordinaires? Eh bien, c'est précisément ce qui a lieu, en vertu de ce principe, aussi vrai dans la Cité qu'ailleurs : le bon marché est toujours trop cher.

Approfondir le sujet me mènerait loin; qu'il me suf-

fise de vous dire que la corporation de Londres est condamnée ici par tous les hommes sensés. Que de projets de réforme n'a-t-on pas déjà mis en avant! Et que de fois le *Times*, journal cependant très peu révolutionnaire de sa nature, n'a-t-il pas grondé! Mais les abus, en Angleterre, ont une force de résistance proportionnée à l'énergique persévérance du génie anglais.

P.-S. — L'envoi de cette lettre ayant été retardé, j'ai eu le temps d'être informé du résultat de la lutte qui en a fourni le sujet. Samedi soir, le lord maire a été réélu, ayant eu 1,623 voix contre 1,148 données à sir P. Laurie, le candidat malgré lui. Quant au pauvre sir Henry Muggeridge, le respect dû et ordinairement accordé au système de votatión ne lui a valu que 561 suffrages.

M. Cubitt est donc le vainqueur. Toutefois il n'entrera en pleine possession de sa gloire que

> Lorsque, dans ce beau carrosse
> Où tant d'or se relève en bosse,

il ira prêter, en grande pompe carnavalesque, devant la cour de l'Échiquier, à Westminster-Hall, le serment solennel d'avoir... un bon cuisinier.

XXXIV.

CE QUE LES ANGLAIS PENSENT DE NOUS.

13 octobre.

J'eus hier avec M. M..., homme de beaucoup de mérite et très *Anglais*, une conversation dont il faut que je vous rende compte, parce qu'elle peut fournir matière, en France, à des réflexions utiles et qu'elle peint au

vif la disposition d'esprit de l'Angleterre à notre égard.

— Eh bien, mon cher monsieur, que dites-vous, en votre qualité de Français, de la visite du roi de Prusse au château de Compiègne? Pensez-vous que ce soit l'acquittement d'une dette de politesse, et rien de plus?

— S'il faut parler net, je ne serais pas éloigné de voir dans cette démarche, rapprochée de sa date, une réponse de la Prusse au langage altier que le gouvernement anglais a cru devoir prendre dans l'affaire Macdonald.

— Langage que vous désapprouvez, je suppose?

— Et pourquoi l'approuverais-je? Je sais qu'un ton fier convient à un grand peuple, et le *Civis Romanus sum* dans la bouche de lord Palmerston n'a rien qui ne s'explique par la position que l'Angleterre occupe dans le monde. Mais encore faut-il être bien sûr d'avoir raison pour le prendre de si haut, et, quand on parle de la sorte à une nation, puissante elle aussi, on doit s'attendre aux révoltes de son orgueil.

— Vous exagérez étrangement l'inportance de cet incident diplomatique.

— Je ne crois pas. Les susceptibilités nationales sont promptes à s'enflammer. Malheur à qui l'ignore! Je connais des Prussiens, ici : le rouge leur montait au front en parlant de ce qui vous paraît une bagatelle, et je leur ai entendu dire que l'impression produite dans leur pays par cette affaire ne s'effacerait de longtemps... Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que l'Angleterre affecte à l'égard de la Prusse ces airs hautains, et je conçois qu'à Berlin on ne soit pas fâché de vous prouver qu'on n'a qu'à étendre le bras pour trouver une alliance où s'appuyer.

— Et quelle alliance, s'il vous plaît, la Prusse trouvera-t-elle qui lui convienne mieux que la nôtre? La Prusse est une nation militaire; l'Angleterre une nation maritime. La Prusse est une nation agricole; l'Angleterre une nation manufacturière : donc, entre elles, pas de rivalité possible,

soit au point de vue de la guerre, soit au point de vue du commerce. Elles sont loin de se toucher; donc, elles ne risquent pas de voir s'élever entre elles une de ces querelles que, si souvent, engendre le voisinage. Elles sont protestantes toutes les deux. Toutes les deux elles sont menacées, si la France devient trop puissante. Et n'est-ce pas une princesse anglaise qui est la femme du futur roi de Prusse, comme c'est un prince allemand qui est le mari de la reine actuelle d'Angleterre?

— Ah! oui, voilà presque mot pour mot ce que le *Times* disait il y a quelques jours; et vos conclusions, comme les siennes, seraient justes, si ce qui empêche deux peuples d'entrer en lutte était la même chose que ce qui les porte à s'unir. Mais il n'en est pas tout à fait ainsi. La non-hostilité des intérêts éloigne les causes de guerre; ce qui forme les alliances vraies et durables, c'est la réciprocité des sympathies. Le voisinage amène quelquefois des querelles, c'est vrai : raison de plus pour que deux puissances voisines soient poussées à demander la garantie de leur repos à un système suivi de sages ménagements et d'égards mutuels. La communauté des croyances religieuses a son importance, je le veux bien; mais avouez que cette considération a perdu de sa force depuis que les hommes ont renoncé à la fantaisie de s'entr'égorger pour le compte de Dieu. Quant au lien que peuvent créer entre les peuples tels ou tels mariages entre souverains, l'histoire montre assez la futilité des espérances dont, sur ce point, on a coutume de se bercer. Croyez-vous que l'origine allemande de la maison royale en Angleterre ajoute beaucoup aux sympathies du peuple anglais pour l'Allemagne? et croyez-vous que le titre d'Allemand ajoute beaucoup aux sympathies du peuple anglais pour le mari de la reine Victoria?

— Je conviens que l'aristocratie anglaise n'aime pas le prince Albert; mais pourquoi? parce qu'il semble se

plaire à déployer à son égard une roideur de manières et un orgueil extérieur qui naturellement l'offensent.

— Eh bien, laissons là l'aristocratie, et parlons du peuple anglais en général. Prétendrez-vous que le prince Albert est populaire? Cependant, qu'a-t-on à lui reprocher? N'est-ce pas un homme d'une intelligence distinguée? Ne possède-t-il pas une érudition aussi variée que solide? Ne joint-il pas à des connaissances pratiques un tour d'esprit philosophique qui en élève le niveau? N'est-il pas un protecteur éclairé des arts? N'êtes-vous pas redevable à son initiative de plusieurs institutions utiles? Sa conduite comme époux et comme père n'est-elle pas de nature à lui gagner l'estime d'un peuple qui met au premier rang des vertus l'accomplissement des devoirs de famille? On l'accuse de vouloir peser, indirectement du moins et dans l'ombre, sur les affaires publiques; mais on n'a jamais prouvé par aucun fait précis que cette influence se soit exercée d'une manière inconstitutionnelle et malfaisante. Son véritable crime ne serait-il pas, alors, d'être un Allemand sur la première marche du trône? Tenez, voulez-vous que je vous dise toute ma pensée? je soupçonne une certaine fraction de votre aristocratie de n'avoir pas vu sans un secret sentiment de déplaisir le mariage de la fille de votre reine avec un prince allemand, comme pouvant tendre à fortifier ici *l'influence étrangère*, et je ne serais pas étonné que l'attitude prise par le gouvernement anglais à l'égard de la Prusse signifiât de la part de vos oligarques : « Nous respectons le pouvoir de la reine, et n'avons aucune envie de blesser ses affections domestiques; mais ce n'est point parce que sa fille a épousé le prince royal de Prusse que nous nous abstiendrons de parler à la Prusse comme il nous plaît; car il est bon que l'Europe soit avertie de temps en temps qu'après tout c'est nous qui sommes les maîtres! »

— Oh! que vous voilà bien, vous autres Français, avec votre manie de bâtir des théories sur des hypothèses!

— Et si je vous disais que ces hypothèses m'ont été suggérées par mes conversations avec des Anglais, et des Anglais qui sont très au courant de ce qui se passe dans certaines sphères! Au surplus, ne disputons point là-dessus, et souffrez qu'à mon tour je vous demande ce que vous pensez de l'entrevue de Compiègne.

— Ma foi, comme tout le monde, j'en suis réduit à cet égard aux conjectures; mais je dois vous confesser que, comme beaucoup de mes compatriotes, je n'en augure rien de bon.

— Et pourquoi cela?

— Parce que je crois la nation française possédée de la fureur de s'agrandir, et que je ne crois pas le gouvernement français incapable de chercher sa force dans cette passion satisfaite. Que nous disait-on, quand la guerre d'Italie commença? Que cette guerre était désintéressée au plus haut point; que la France était la seule nation au monde qui tirât le glaive pour une idée. Ces déclarations ont abouti, à quoi? A l'annexion de la Savoie.

— Mais vous n'ignorez pas que l'annexion de la Savoie a été le résultat de cet impétueux mouvement vers l'unité qui s'est manifesté en Italie, et qui n'était pas entré dans les prévisions du gouvernement français lorsqu'il lança ses soldats contre l'Autriche. Dès qu'une grande nation, une nation de vingt-cinq millions d'hommes, tendait à se former aux portes de la France, menaçant ainsi de porter coup à sa prépondérance sur le continent, il semblait naturel que la France regardât à ses frontières et demandât la Savoie, moins encore comme compensation que comme précaution.

— Oui, et c'est précisément cette manière de raisonner qui nous alarme, nous Anglais, et nous fait envisager d'un œil défiant les conséquences possibles de l'entrevue

de Compiègne. Ce mouvement d'unité qui s'est déclaré avec tant de force en Italie, ne travaille-t-il pas aussi l'Allemagne? Et quelle puissance est appelée à marcher à la tête de l'Allemagne unie? La Prusse. Il n'y a donc rien de bien extraordinaire à supposer un accord en vertu duquel la France s'engagerait à appuyer l'établissement d'une Allemagne prussienne, en demandant les provinces rhénanes, moins encore comme compensation que comme précaution, pour employer votre langage.

— Je suis bien aise de remarquer que la manie de bâtir des théories sur des hypothèses n'est pas aussi étrangère à vos habitudes que vous voudriez le faire croire.

— Mais c'est qu'entre le cas supposé par moi et le cas qui, au su du monde entier, s'est réalisé, l'analogie est si frappante!

— Vous ne prenez pas garde que la Prusse dépenserait son dernier homme et son dernier écu avant de consentir à céder un pouce de son territoire.

— C'est en effet ce que tous les journaux de l'autre côté du Rhin déclarent à l'envi, et je les crois sur parole. Cependant cela ne suffit pas pour me rassurer. Je ne suis pas bien certain que la résolution de garder les provinces rhénanes tiendrait jusqu'au bout contre la magnifique perspective de l'Allemagne unie sous la Prusse? Rappelez-vous la célèbre paix de Bâle, conclue le 5 avril 1795. Est-ce que la Prusse, sans y être contrainte par la victoire, et dans l'unique but de faire ses affaires aux dépens de l'Autriche, n'en vint pas à « abandonner aux Français l'occupation des possessions prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin, jusqu'au jour de l'arrangement définitif à intervenir lors de la pacification générale »? Il y a plus, et les Mémoires du prince de Hardenberg, le négociateur de la paix de Bâle, sont formels sur ce point: la raison donnée secrètement au Comité de salut public par le roi de Prusse, pour différer jusqu'à la paix géné-

rale la cession de la rive gauche du Rhin, fut « la crainte que l'Autriche, si le sort des armes la rendait victorieuse, ne s'emparât de ce pays comme appartenant à la France » ; ce qui revenait à dire : « Que le Rhin devienne un fleuve français, s'il ne doit rester allemand qu'à la condition d'être à l'Autriche ! »

— Je ne nie rien de tout cela. Seulement, je vous demande la permission de vous remettre en mémoire le déchaînement terrible que la nouvelle du traité de Bâle occasionna en Allemagne. Frédéric-Guillaume y fut accusé d'avoir trahi sans pudeur les intérêts du corps germanique, et l'Agamemnon de la coalition fut maudit par tous les Allemands, pour s'être détaché de la coalition d'abord, lui qui l'avait mise en mouvement, et puis pour avoir sacrifié aux vues ambitieuses d'un seul État la grandeur de la patrie commune.

— Pardon ! Frédéric-Guillaume ne fut pas maudit par tous les Allemands ; car la nouvelle de la paix de Bâle, qui produisit effectivement à Vienne une irritation violente, excita, au contraire, à Berlin des transports de joie.

— Et vous en concluez que ce qui eut lieu alors aurait lieu nécessairement aujourd'hui ?

— Nécessairement, non ; mais ma conclusion est que ce qui eut lieu alors ne serait pas aujourd'hui absolument impossible, certaines circonstances étant données.

— Mais qui vous dit que le gouvernement français songe à posséder les provinces rhénanes ?

— Qui me le dit ? l'esprit turbulent de vos compatriotes, leur démangeaison de conquêtes, leur appétit militaire, si je puis m'exprimer ainsi, et l'intérêt qu'a le gouvernement français à flatter des instincts sur lesquels sa popularité repose.

— De sorte que l'Angleterre n'a jamais rien désiré de trop, rien convoité, rien conquis ! En vérité, il me semble que je rêve lorsque j'entends un Anglais nous re-

procher d'avoir les bras longs. Mais trêve de récriminations. Leur moindre défaut est d'être inutiles. Quand donc vous déferez-vous de ce triste esprit de défiance, le plus sérieux obstacle à l'alliance de nos deux pays, alliance si désirable pour vous, pour nous, pour le monde entier?

— Eh! comment nous serait-il possible de n'être pas défiants, soupçonneux, inquiets? Savons-nous quoi que ce soit de ce qu'on prépare, de ce qu'on espère, de ce qu'on médite dans vos laboratoires politiques? Si vous voulez connaître, vous, nos sentiments, nos idées, nos projets, rien ne vous est plus facile; vous avez, pour cela, toutes les voix par lesquelles l'opinion publique s'exprime ici : nos débats parlementaires, nos nombreux meetings, nos livres et nos brochures, sur lesquels ne pèse aucun contrôle, nos journaux, aussi libres que l'air. Nous, au contraire, quel moyen avons-nous de tâter le pouls à l'opinion publique en France? Interrogerons-nous les discussions du Sénat? Mais les sénateurs en France, quels que puissent être leur mérite, leur sincérité et leur franchise, ont, pour nous autres Anglais, le défaut de tenir de trop près au pouvoir par le mode même de leur nomination. Interrogerons-nous les discussions du Corps législatif? Mais l'intervention active des préfets dans les élections ôte, à nos yeux, au Corps législatif, beaucoup de l'autorité qu'il aurait sans cela comme organe des divers aspects de l'opinion. Interrogerons-nous vos assemblées populaires? Vous n'avez rien de semblable en France. Interrogerons-nous vos journaux? La peur des « avertissements » les condamne à un excès de prudence qui déjoue notre curiosité. Nous voilà donc réduits à épier tout ce que votre gouvernement veut bien dire, à interpréter ce qu'il lui convient de ne pas dire clairement, et à nous inquiéter de ce qu'il ne dit pas. Nos ministres voudraient se réfugier dans le mystère qu'ils ne le pourraient pas; la publicité, qui est notre vie, s'impose à eux irrésistible-

ment, et ils ne sauraient avoir leurs secrets d'État; mais, franchement, en est-il de même de vos ministres? Quel malheur que le gouvernement français ne comprenne pas mieux combien il est lui-même intéressé à ce que la discussion en France soit rendue libre, entièrement libre! Car enfin il lui importe, à lui aussi, à lui surtout, de lire comme en un livre ouvert dans l'esprit de ceux dont il dirige les destinées, et l'on ne peut pas créer la nuit autour de soi sans se condamner à y vivre... Mais ceci est son affaire; la nôtre est de nous tenir sur nos gardes, jusqu'à ce que la liberté soit comprise et pratiquée en France comme elle l'est chez nous. »

Mon interlocuteur s'arrêta. Il attendait une réponse, mais je ne répondis rien. Je me retirai, méditant sur ce que je venais d'entendre.

XXXV.

LA POTENCE.

20 octobre.

Lundi dernier, douze mille hommes se pressaient devant la prison de Newgate pour voir mourir un homme.

Il s'agissait d'un condamné que la société, représentée en cette occasion par le bourreau, se disposait à étrangler.

Le mois d'octobre, ici, a été superbe, et la nuit de dimanche à lundi était radieuse; mais eût-il fait froid à pierre fendre, eût-il plu à torrents, cela n'aurait nullement empêché la foule d'aller passer la nuit dans Old-Bailey; car le malheureux devait être dépêché le lundi à huit heures du matin, et chacun éprouvait naturellement le désir d'être bien placé pour voir!

Ordinairement les choses s'accomplissent comme je vais le dire.

Une multitude immense, excitée à un point extraordinaire, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, affamée de curiosité, inonde, plusieurs heures avant l'heure du supplice attendu, les abords du lieu *consacré* aux exécutions. C'est tout simple. On fait toujours queue à la porte d'un théâtre, lorsqu'une bonne pièce est annoncée. Mais comment passer le temps jusqu'à ce que le bourreau paraisse, ce qui répond au lever du rideau? Dormir? impossible; non pas parce qu'il faudrait dormir à la belle étoile, mais parce que l'attente d'un grand plaisir écarte le sommeil. Donc, on passe le temps à boire, à chanter, à jurer, à dire des lazzis. C'est charmant. Les femmes sont là en force, pour représenter le sexe tendre. L'affaire de la pendaison ayant pour but d'effrayer le crime par l'exemple, le spectacle est particulièrement destiné à tous les voleurs, à tous les filous, à tous les coquins de la capitale : ils le savent, et, en conséquence, ils s'empressent d'honorer le lieu de leur présence, d'autant qu'un aussi vaste assemblage de personnes et la confusion qui en résulte offrent à ces gens, en train d'être convertis par l'exemple, une admirable occasion de faire ample récolte de bourses, de montres et de mouchoirs. Mais voici le moment : silence! quelle figure va faire notre homme quand on lui passera la corde autour du cou? De quel air entrera-t-il tout vivant dans la mort? Quel genre de pâleur donne au visage l'idée que l'éternité est le gouffre où l'on va tomber? La dernière fois, le bourreau faillit manquer son coup, et dut tirer le patient par les jambes d'une manière furieuse pour l'achever : voyons comment il s'y prendra cette fois. Là-dessus arrivent l'homme qui tue et l'homme à tuer. L'un fait son métier, l'autre subit son sort. Puis, loges, galeries et parterre se vident.

Si, ce qui a lieu quelquefois, le patient a marché la tête

haute, fièrement, vaillamment, sans chanceler, la morale de la chose, pour les spectateurs, sera qu'après tout un bandit peut avoir du courage, autant de courage qu'un soldat, et qu'une exécution est un combat d'une nature particulière.

Si, au contraire, le condamné, que je suppose avoir commis une action bien horrible, un meurtre par exemple, si le condamné a été traîné mourant à la mort ; si ses genoux se sont dérobés sous lui ; si son front blême a dit toute la terreur de son âme ; si son regard éteint a cherché la miséricorde, la vertu moralisante du supplice aura consisté, ou à endurcir les cœurs en les laissant froids au spectacle d'effroyables tortures, ou à les toucher en faisant passer la pitié de l'assassiné à l'assassin : résultat, dans l'un et l'autre cas, déplorable !

Quoi qu'il en soit, le spectacle terminé, la multitude s'écoule. Les femmes qui étaient présentes auront là un thème de conversation pour huit jours au moins. Quant aux malfaiteurs, auxquels la leçon s'adressait d'une façon plus spéciale, ils regagnent leurs repaires, enchantés d'avoir fait une bonne journée, comptent leurs petits profits et nourrissent l'espoir qu'on ne tardera pas à recommencer.

Je sais que la peine de mort est une question qui a divisé et qui divise encore, je le crains, de bons esprits. Pour moi, — il doit y avoir une grande lacune dans mon intelligence, — je n'ai jamais pu comprendre qu'il y eût, sur ce point, deux avis ; et cela, quoique j'aie lu avec attention tout ce qu'ont écrit sur la question Montaigne, Montesquieu, Rousseau, Mably, Filangieri, Beccaria.

Il y a des gens qui réprouvent le suicide et admettent la peine de mort : je n'ai jamais pu comprendre que l'homme eût le droit de transmettre à la société un droit qu'on ne lui reconnaît pas à lui-même.

Il y a des gens qui croient que la société serait perdue sans la peine capitale : je n'ai jamais compris que plusieurs millions d'hommes réunis aient à invoquer contre un homme tombé en leur pouvoir le droit de légitime défense.

On parle de prévenir le crime par l'appareil du supplice : j'ai toujours trouvé admirables de profondeur ces paroles de Duport : « Qu'est-ce que la mort? La condition de l'existence, une obligation que la nature nous impose à tous en naissant. Que fait-on donc en immolant un coupable? On hâte le moment d'un événement certain : voilà tout. *La mort n'est qu'un mauvais quart d'heure!* est un des propos habituels des scélérats; ils regardent la mort comme un accident de plus dans leur état, ils se comparent au couvreur, au matelot, au soldat. Leur esprit s'habitue à ces calculs, et dès lors vos supplices perdent leur effet sur leur imagination. Il n'y a que la mort actuelle qui puisse être répressive : dès que son imagination ne se présente plus que dans un avenir éloigné, elle s'enveloppe de nuages et cesse d'être un motif ou un obstacle... Quoi! vous n'avez que la mort à offrir au crime et à la vertu : vous la montrez également au héros et à l'assassin! Il est vrai qu'à l'un vous la montrez comme un devoir associé à une gloire immortelle; à l'autre, comme un supplice ignominieux; mais qu'importe cela au scélérat! L'infamie ne le touche pas; il ne voit dans le supplice que son effet matériel, et la mort n'est pour lui qu'un *mauvais quart d'heure.* »

Rien de plus frappant, je le répète, que ces observations de Duport. Un scélérat endurci rit de l'opprobre attaché au supplice : il n'y voit que le fait de perdre la vie, et regarde ce fait, de même que le soldat, comme un accident plus ou moins à prévoir, comme une chance à courir. Que si l'on suppose certains criminels capables de ressentir la honte, cela même ne prouverait-il pas qu'ils

sont loin d'être irrémédiablement corrompus, et alors que fait la société en les tuant? Elle les met dans l'impossibilité de se convertir au bien.

Ils sont d'une beauté suprême, ces mots de Montaigne, parlant de la vraie manière d'agir sur les hommes par la crainte que peut inspirer l'ignominie : « Il faut exercer ces inhumains excez contre l'escorce, non contre le vif »; et il cite l'exemple d'Artaxercès qui, voulant adoucir l'âpreté des lois anciennes de la Perse, ordonna que les seigneurs qui avaient failli dans leur charge, au lieu d'être fouettés, fussent dépouillés, et qu'on fouettât leurs vêtements.

S'il est vrai que la peine de mort soit utile comme exemple, bien fous nos pères d'avoir aboli les tortures qui la prolongeaient et ajoutaient à l'horreur du spectacle! Caligula disait au bourreau : « Fais qu'il sente bien la mort. » A la bonne heure! voilà de la logique. Un exemple salutaire ne saurait être rendu trop saisissant; un appareil de terreur qui sauve la société des poignards ne saurait être rendu trop formidable. Qu'on aille donc jusqu'au bout, si on l'ose; qu'on se remette à écarteler les criminels, et à les brûler à petit feu, et à les attacher, vivants ou morts, à la queue d'une cavale indomptée! Vous frémissez, hommes inconséquents? Eh bien, la condamnation de vos théories sur la peine de mort est là : vous n'avez pas le courage de raisonner juste!

Non, ce n'est pas un moyen de prévenir le meurtre que de le punir par le meurtre. Non, ce n'est pas en attaquant la vie, en plein soleil, solennellement, que la société peut enseigner à ses membres le respect de la vie. A défaut de l'humanité, à défaut de la logique, à défaut de la morale, la statistique proteste contre l'efficacité des procédés sanguinaires. On a remarqué avec raison que les pays où se commettent le moins de crimes contre les per-

sonnes sont précisément ceux où la peine de mort n'existe pas. L'impératrice de Russie Élisabeth fit serment, lorsqu'elle monta sur le trône, de ne punir de mort aucun criminel; elle tint ce serment, et le nombre des crimes diminua. Suétone rapporte que Titus se fit souverain pontife pour n'être ni l'auteur ni le complice de la mort d'aucun citoyen : *Ut puras servaret manus nec auctor posthàc cujusdam necis nec conscius.* Titus n'avait pas, paraît-il, suffisamment approfondi les effets de *l'exemple!*

Mais revenons à Wiliam Cogan, le malheureux qui fut exécuté lundi dernier. Son histoire fournit, pour la solution du problème, des éléments dignes de n'être pas négligés.

Il avait été accusé d'avoir coupé la gorge à sa femme. Quels témoins s'élevaient contre lui? Les seuls témoins qui le chargeaient étaient le corps de sa femme trouvée morte et l'effroyable état où on l'avait trouvé lui-même, car lui aussi avait la gorge à moitié coupée. Que s'était-il passé? L'accusé a, jusqu'à son dernier soupir, protesté de son innocence.

Les débats ont, d'ailleurs, établi que c'était un homme doux et inoffensif quand il n'était pas ivre; que, durant plusieurs années, il avait gagné honnêtement sa vie; que sa femme était une personne d'un caractère vindicatif et violent à l'excès... Que de motifs pour douter! Ils étaient tels que, peu de temps après la condamnation de Cogan, son solicitor adressait au ministre de l'intérieur un mémoire concluant à la demande d'une commutation de peine. Et en effet, même en supposant que Cogan eût tué sa femme, ce qui n'était pas, aux yeux de beaucoup, absolument démontré — tout semblait prouver que le meurtre avait été commis par suite d'une querelle furieuse, dans un moment où l'ivresse avait enlevé au mari et à la femme l'usage de leur raison. Sous l'empire de cette pensée, M. Cockerel

et M. Twentyman, shériffs de Londres et de Middlesex, se rendirent au ministère de l'intérieur, espérant obtenir que la vie du condamné fût épargnée. Sir George Grey était absent; il se trouvait en Écosse : force fut de s'adresser à un fonctionnaire subalterne qui, ne pouvant rien prendre sur lui, transmit la demande à son chef par le télégraphe. Supposons que sir George Grey eût été à Londres, les arguments des deux honorables shériffs l'auraient peut-être touché. Mais il prenait ses vacances : il répondit qu'il ne se croyait pas autorisé à invoquer la clémence de la couronne. Voilà de quoi peut dépendre la vie d'un homme.

Ici j'aborde le côté le plus tragique de cette question de la peine de mort. Est-il au monde un juge qui se croie et ose se dire infaillible? Et de quel droit ce juge, qui n'est pas *infaillible*, prononce-t-il une sentence *irréparable?* L'irréparabilité de la peine est invinciblement liée à l'infaillibilité du juge. Quoi! la société se condamne à ne pouvoir réparer une erreur, si elle en commet une! Et quelle erreur! Vous avez déjà nommé Lesurques. Qu'on dise tant qu'on voudra que de pareils exemples sont rares : qui l'affirmera? On cite les cas où la vérité a été découverte... trop tard : les a-t-on connus tous? Et puis que signifie cet argument? Dix mille innocents ne représentent pas plus l'innocence que ne le fait un seul innocent. Un seul innocent frappé est la violation, éternellement à déplorer, d'un principe inviolable. Un seul innocent frappé, c'est la sécurité de tous ébranlée pour longtemps, c'est la morale publique outragée avec scandale. Le nombre ajoute peu de chose à la gravité de ce malheur, parce que l'innocent que la mort de l'innocent menace, c'est vous, c'est lui, c'est moi, c'est tout le monde. Donc, quand elle prononce uue peine irréparable, la société, qui n'est pas infaillible, entre de gaieté de cœur dans une voie où elle sait qu'il ne lui sera plus pos-

sible de revenir sur ses pas; elle s'expose à l'effroyable malheur d'être injuste.

Autre face de la question, non moins importante. Cogan, ai-je dit, était doux et inoffensif quand il n'était pas ivre, mais il était sujet à s'enivrer et à perdre, en cet état, tout contrôle sur sa raison et sur ses actes. Un homme complètement ivre est bien près d'être un fou; en réalité, il est momentanément fou : pourquoi n'y a-t-il pas un Code pénal pour la folie? Il ne sert à rien de prétendre qu'il y aurait danger à admettre qu'un homme n'est pas aussi responsable de ses actions lorsqu'il est ivre que lorsqu'il ne l'est pas : Il s'agit de savoir, non si cela est dangereux, mais si cela est vrai ou faux; et, puisqu'on parle de danger, je dirai que le plus grand de tous est de faire reposer les lois sur un mensonge.

Qu'un homme ivre soit traité par la loi pénale comme s'il avait conservé l'usage de sa raison, voilà ce qui choque la conscience humaine. On suppose que l'individu a agi librement, lorsqu'on sait le contraire. — Mais il était libre de ne pas s'enivrer! — C'est possible. Son vrai crime alors est donc d'être tombé dans l'ivresse. Or ce crime, que, suivant vous, il était libre de ne pas commettre, vous ne le punissez pas; et le crime que vous punissez par le plus cruel, par le plus terrible des châtiments, c'est celui qu'il a commis lorsque tout n'était plus que ténèbres dans sa tête et dans son cœur.

A ce propos, il y aurait, je crois, un livre bien navrant, mais bien utile à écrire, sur les limites du libre arbitre et sur les influences qui, dans certaines positions sociales, en gênent ou même en paralysent l'exercice. C'est une admirable chose, assurément, qu'une volonté forte, mais c'est une chose qn'on ne se donne pas à plaisir. Montaigne, si j'ai bonne mémoire, a dit quelque part : « Je voudrais bien pouvoir vouloir. » Beaucoup en sont réduits à former le même vœu.

Un homme qui, dès le berceau, n'a rencontré autour de lui que de mauvais exemples, qu'on a laissé croupir dans la plus abjecte ignorance, et à qui la misère a soufflé ses plus pernicieuses tentations, est-il aussi libre de se garder du crime que celui qui a été recueilli, dès son entrée dans la vie, par des mains pieuses et caressantes, a grandi au milieu du spectacle des vertus, a eu toutes les sources de l'intelligence humaine à sa portée, et n'a jamais été conduit au crime par la faim ? Il est permis d'en douter. Et cependant ces éléments nécessaires d'une décision vraiment juste entrent-ils dans les calculs de la justice, telle que les tribunaux l'administrent ? Non, et par cette raison bien simple, que peser tant d'influences diverses et arriver à une balance exacte serait impossible. Mais que conclure de là, sinon que le devoir le plus impérieux de ceux qui représentent la société et en manient la force est de regarder aux causes, afin de porter là le remède : il est moins dans la sévérité des lois pénales que dans les progrès de l'hygiène publique, au physique, et surtout au moral.

Cogan était grièvement blessé quand on l'a arrêté. Selon l'usage, on s'est étudié à le bien guérir, afin qu'il fût bien vivant lorsque viendrait le moment de le tuer. Ainsi le veut la théorie de la peine de mort.

Je ne dois pas non plus oublier qu'il laisse un enfant de dix ans. Ce pauvre petit venait de perdre sa mère, lorsque l'exécution a eu lieu : on lui a soigneusement caché la nouvelle de la tragédie de Newgate, et il a pu, du moins, pleurer sa mère, morte, sans avoir à pleurer en même temps son père, pendu.

Une circonstance odieuse, c'est que, lorsque le condamné est sorti de sa prison pour n'y plus rentrer, la foule accourue pour le voir, le monstre à douze mille têtes, a poussé des hurlements de triomphe. Tel est le résultat des enseignements que la peine de mort donne au peuple.

Il serait digne de la France, ce généreux pays, où l'on a inauguré, comme acheminement à l'abolition de la peine de mort, le principe des circonstances atténuantes, d'en finir avec un genre de châtiment qui, pour sauvegarder la vie humaine, enseigne publiquement le mépris de la vie humaine, donne à des juges faillibles le droit d'infliger une peine irréparable, et tue le repentir en tuant le criminel.

Et cela serait digne aussi de l'Angleterre, ce pays où l'on croit plus à l'intelligence qu'à la force, ce pays où le sergent de ville porte, au lieu d'une épée, une lanterne.

XXXVI.

LE JARDIN DE SHAKSPEARE.

27 octobre.

Le jardin de Shakspeare en vente! Voilà ce qui devenait, il y a quinze jours, la préoccupation de tous les adorateurs du génie!

Il existe, à Stratford-sur-Avon, une vieille petite maison bien connue des pèlerins du monde littéraire. La première pièce semble avoir été autrefois une boutique, et une boutique de boucher, car on voit encore des crocs fixés aux murailles.

Mais le père de Shakspeare était-il un boucher! Problème.

Le savant antiquaire Aubrey, qui survécut à Shakspeare quelques quatre-vingts ans, dit : « M. William Shakspeare naquit à Stratford-sur-Avon, dans le comté de Warwick. Son père était un boucher, et je tiens de ses voisins que, lorsqu'il était enfant, il exerçait la pro-

fession de son père; mais, lorsqu'il tuait un veau, c'était d'une façon grandiose, et il faisait un discours. Il y avait dans ce temps-là, et dans la même ville, un autre fils de boucher, qui passait pour ne céder à M. William Shakspeare ni en esprit ni en savoir; mais il mourut jeune. » D'autres veulent que le père de l'illustre poète ait été marchand de drap. Enfin, un des plus récents et des plus enthousiastes commentateurs de Shakspeare tient absolument à ce qu'il ait été fils d'un cultivateur, d'un vrai « landlord ».

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à la maison dont il s'agit, il y a derrière la pièce indiquée quelque chose comme ce qu'on appelle ici un *back parlour* (arrière-parloir) et, au-dessus, la chambre où l'immortel auteur de *Hamlet* naquit le 23 avril 1564. Quand je dis le 23 avril, je me range docilement à l'opinion reçue; car la seule date certaine que fournisse l'examen des registres de la paroisse de Stratford-sur-Avon est celle du baptême, qui eut lieu le 25 avril 1564. On voudrait tout savoir de ce qui concerne d'aussi grands hommes, absolument tout. Mais il faut se résigner. Quel nuage mystérieux autour du souvenir d'Homère! Et quant à Shakspeare, il n'est pas jusqu'à l'orthographe de son nom qui ne puisse être matière à controverse. N'écrit-on pas aujourd'hui Shakspeare et même Shakspere au lieu de *Shakespeare!*

Pour entretenir convenablement le lieu où ce grand génie vit le jour en 1564, un riche et généreux personnage légua, je ne me rappelle plus exactement à quelle époque, une somme de cinq mille livres sterling à la Société shakspearienne, fondée par le célèbre comédien Garrick; mais il advint que les héritiers du défunt réclamèrent, se fondant sur je ne sais quel vice que contenait le testament; et le juge fut obligé de leur donner raison, ce qu'il ne fit pas, au reste, sans exprimer le vif regret qu'il en

éprouvait. Le fait est que la maison sainte est aujourd'hui comme abandonnée à elle-même. Une personne aux manières douces et au maintien décent la montre aux visiteurs, qui ont à payer six pence de prix d'entrée. Six pence? Eh bien, oui; et pourquoi payerait-on davantage? Place au pauvre dans l'humble demeure où naquit l'auteur de ces sublimes paroles de reproche que le roi Lear, réduit à errer pendant la nuit au plus fort d'un effroyable orage, s'adresse à lui-même, pour avoir trop peu songé, quand il était puissant et heureux, à ceux que des haillons troués protègent seuls contre le froid, contre la pluie, et que la tempête surprend toujours sans abri :

> Poor naked wretches, wheresoe'ver you are,
> That bide the pelting of this pitiless storm!...

Il y avait, dans Stratford-sur-Avon, une autre maison de Shakspeare, celle qu'il était venu habiter après avoir quitté la scène. Malheureusement, celle-là n'existe plus. Un clergyman aux mains de qui, hélas! elle était tombée, ne pouvant se résigner à l'*ennui* de la voir l'objet d'une curiosité pieuse, eut la cruauté de la jeter bas et d'en construire une seconde à la place. Par bonheur, elle tenait à un jardin qui fut respecté; et c'est ce jardin qu'il était question, il y a quelques jours, de mettre en vente.

Le jardin de Shakspeare en vente! Le jardin foulé par les pieds de Skakspeare, habité par sa pensée, encore tout plein de son image, aurait été souillé par le mortier, aurait disparu sous la brique! On n'aurait plus retrouvé la place où s'était promené l'esprit qui créa tous ces doux fantômes : Imogène, Juliette, Desdémone, Ophélia!

C'est par une lettre de M. Halliwell que le public fut averti, il y a une quinzaine de jours environ, du délai

fatal passé lequel il serait trop tard pour racheter le jardin de Shakspeare. Il fallait sauver la nation anglaise de la honte d'une profanation semblable. En conséquence, M. Halliwell demandait quinze souscripteurs, s'engageant chacun à donner cent livres sterling. Le prix exigé n'allait pas en effet au-delà de quatorze mille cinq cents livres sterling.

Ainsi, qu'on trouvât, dans ce pays d'Angleterre qui regorge de richesses, quinze personnes, rien que quinze personnes, disposées à fournir chacune la somme comparativement insignifiante de deux mille cinq cents francs, et le jardin de Shakspeare était conservé à la nation dont il est la gloire! Qui ne se serait attendu à voir la somme complétée le lendemain même de l'appel fait aux souscripteurs?

Cependant qu'est-il arrivé? Au moment où le délai allait expirer, M. Gruneisen, au nom de la Société intitulée « Conservative Land Society », et M. Smith, directeur du théâtre de Drury-Lane, en son propre nom, se présentaient pour acheter le lieu saint, avec l'intention, hautement déclarée, d'en faire cadeau à la ville. Mais l'affaire était déjà conclue par M. Halliwell, au prix de quatorze cents livres sterling, la souscription ayant produit sept cents livres et personne ne doutant que le reste ne fût souscrit.

Maintenant, n'y a-t-il rien qui vous frappe dans tout ceci?

Certes, s'il est un peuple au monde qui ait le culte de ses grands hommes, c'est le peuple anglais. Nulle part on n'honore avec plus de respect, nulle part on ne chérit avec plus d'amour la mémoire de ceux par qui fut illustré le pays qui leur donna naissance. Ce n'est pas ici qu'il se serait trouvé des hommes capables de dire : *Ce polisson de Racine*. Autant nous faisons bon marché,

nous autres Français — et c'est grand dommage — de nos guerriers, de nos savants, de nos poètes, autant les Anglais savent exalter les leurs. Ils n'ont pas assez d'encens, pas de piédestal assez haut pour Wellington. C'est à peine s'ils consentent à savoir quelle fut la conduite de Nelson à Naples. Quant à Shakspeare, il est pour eux presque plus qu'un homme. Voici de quel ton ils parlent de lui : « William Shakspeare, qui plane au-dessus de tous les mortels, au-dessus de toutes les classes de mortels, William Shakspeare auprès de qui, en fait d'influence exercée sur le genre humain, les générations successives de nobles, de capitaines, d'hommes d'État, de princes, ne sont que poussière... » Cette appréciation de Charles Knight répond à la pensée, exprime le sentiment, formule la croyance de tout Anglais.

Je dînais un jour chez un ami dont j'ai eu, depuis, à déplorer la mort, l'excellent et spirituel Douglas Jerrold. La conversation tomba sur Shakspeare. Invité à exprimer mon opinion, je le fis en termes qui rendaient fidèlement l'admiration profonde que m'a toujours inspirée ce puissant génie ; et j'ajoutai en plaisantant que ma dévotion pour Shakspeare était d'autant plus méritoire qu'elle n'avait rien de superstitieux. « Que voulez-vous dire? s'écria un des convives. Est-ce que vous feriez par hasard des réserves? Voyons, voyons, expliquez-vous. » Je craignis d'avoir proféré un blasphème, et je vis bien que j'avais tout le monde contre moi; je répondis avec humilité : « Tout ce que j'ai voulu dire, c'est que, même devant cette grande figure de Shakspeare, — et je n'en connais pas de plus grande ! — la critique conserve ses droits. » Cette réponse ne parut pas satisfaisante ; et celui des convives qui m'avait si vivement apostrophé me pria de signaler les passages qui, dans Shakspeare, me semblaient donner prise à la critique : « Eh bien, dis-je, je prendrai, si vous me le permettez, une des plus

belles pièces de Shakspeare, la plus belle peut-être, et, dans cette pièce, l'immortel monologue que vous savez : *To be, or not to be*, etc... Hamlet se demande pourquoi, la vie étant pleine d'ennuis et de douleurs, nous ne cédons pas à la tentation d'en rejeter le fardeau, ce qui serait si facile, et il en trouve la raison dans ce fait que nous sommes effrayés de *quelque chose après la mort, — la mort, cette contrée inconnue des bornes de laquelle nul voyageur ne revient* :

> *The undiscovered country from whose bourn*
> *No traveller returns.*

Mais quoi ! Hamlet sait bien le contraire, puisqu'il vient précisément de s'entretenir avec son père, voyageur revenu de l' « undiscovered country » pour lui raconter comment il est mort, de quelle main, et le pousser à la vengeance! Il y a mieux, c'est là-dessus que roule la pièce tout entière! » Ces messieurs ne manquèrent pas d'assurer que la contradiction était plus apparente que réelle; que le père de Hamlet était revenu de l'autre monde, mais en sa qualité de fantôme seulement, etc..., etc..., etc... Toutefois ils convinrent que, apparente ou réelle, la contradiction que, moi étranger, j'avais remarquée tout de suite, ne les avait jamais frappés. Tant il est vrai que les Anglais — je ne dis pas tous, bien entendu, — lisent Shakspeare comme ils lisent la Bible, c'est-à-dire en laissant sommeiller en eux de parti pris l'esprit critique.

N'y a-t-il pas lieu, après cela, d'être surpris que l'appel fait par M. Halliwell aux Anglais *riches* n'ait pas été accueilli avec plus d'empressement? Qu'est-ce qu'une somme de sept cents livres sterling souscrite, après plusieurs jours d'attente, là où le double avait été déclaré nécessaire? Encore dois-je ajouter que les avocats de la souscription n'avaient pas manqué de faire valoir comme appât, aux yeux

des souscripteurs, l'honneur de lire leur nom inscrit sur les tables commémoratives.

D'autre part, comment comprendre qu'au lieu de s'adresser à la gratitude de tous, on ait cru devoir s'adresser à la vanité de quelques-uns?

Que porte le testament de Shakspeare? Il porte, ainsi que le rappelait fort bien, à cette occasion, le *Daily Telegraph :*

« Je laisse et lègue ce que je possède dans Stratford, où présentement je demeure, mes granges, étables, vergers, jardins, etc., à ma fille Suzanne Hall, pour en jouir pendant sa vie, et, après sa mort, à son fils aîné et aux héritiers mâles dudit fils aîné; et, à défaut de postérité de ce fils, au fils cadet et à ses héritiers; et, à leur défaut, au troisième, quatrième, sixième ou septième fils et à leurs héritiers; et, à leur défaut, à ma fille Judith et à ses héritiers; et, à leur défaut, aux héritiers de moi, ledit William Shakspeare, à tout jamais. »

Or, ces héritiers dudit William Shakspeare à tout jamais, quels sont-ils? A la rigueur, c'est vous, c'est moi; c'est quiconque lit, quiconque pense, quiconque est capable d'admirer, quiconque est capable d'être ému; ou, plutôt c'est le monde entier. Mais les héritiers les plus directs, sinon les plus réels, de Shakspeare, quels sont-ils? Demandez à tout homme qui se glorifie d'être Anglais! C'était donc à l'Angleterre tout entière; à l'Angleterre, représentée, non pas par quinze richards désireux de lire leur nom sur des tablettes, mais par chacun de ses enfants, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, qu'il appartenait essentiellement de se présenter en cette occasion comme l'héritière légitime *of the said William Shakspeare, for ever*, et d'empêcher l'aliénation de son héritage. Si ce n'était point là une souscription *nationale*, il n'y en eut jamais.

Et que dire de l'indifférence profonde du gouverne-

ment anglais en cette circonstance? Quoi! il a donné dix mille livres sterling à lord Clarendon pour qu'en matière de galons et de friperies l'Angleterre pût faire figure au couronnement du roi de Prusse, et il n'a pas eu mille cinq cents livres sterling à donner pour prévenir une profanation et sauver le peuple anglais du reproche d'avoir commis un acte d'ingratitude nationale à l'égard d'un homme tel que Shakspeare!

Ami, au nom de Jésus, garde-toi
De déterrer la poussière ici renfermée.
Béni soit l'homme qui épargne ces pierres!
Maudit soit celui qui remuerait mes ossements!

Telle est l'épitaphe qu'on lit en anglais sur le tombeau du grand poète, dans l'église de Stratford-sur-Avon. Est-ce que d'aventure il n'aurait pas été aussi sacrilège de laisser déconsacrer la demeure de Shakspeare qu'il le serait, aux termes de son épitaphe, d'enlever ses ossements?

Mais on voit en ceci une bien étrange et, à cause de cela même, une bien décisive confirmation de ce que je disais, dans une précédente lettre, sur cet excès de décentralisation qui est la maladie de l'Angleterre, comme l'excès contraire est notre maladie. De ce côté du détroit, on tient à ce que tout se fasse par les individus, et ce système a certainement du bon : il imprime aux âmes une activité énergique; il élève le niveau de la dignité humaine, en inspirant à chacun ce sentiment de confiance en soi que les Anglais appellent si bien *self-reliance;* il fait des hommes là où l'excès du système opposé tend à faire des enfants. Mais, en revanche, il affaiblit le lien social; il accoutume les esprits à vivre dans une sphère étroite; il leur dérobe la vue des larges horizons, et, comme il ne demande rien qu'à l'individu, c'est souvent l'égoïsme qui lui répond. Voyez les institutions charitables en Angleterre : c'est par des cotisations individuelles qu'elles sont créées et maintennes. Qu'en ré-

sulte-t-il? Que chacun des donateurs — ce qui est d'ailleurs très naturel — se réservant le droit de présenter ses pauvres à lui, les admissions deviennent une question de majorité, quelquefois une occasion d'intrigue, et nous montrent le patronage où nous ne voudrions rencontrer que la charité. Ainsi du reste.

S'il s'était agi, en France, de racheter, pour le conserver à la nation, le jardin d'un homme de la taille de Shakspeare, est-ce que la nation ne se serait pas sentie humiliée profondément à l'idée de se voir remplacée, dans l'accomplissement de ce devoir, par quinze marchands enrichis? Et l'État ne se serait-il pas regardé comme l'acheteur obligé d'une propriété de ce genre?

La vérité est que nous tombons dans un extrême, et que les Anglais tombent dans l'extrême opposé. N'y aurait-il donc pas moyen de faire à chacun des deux systèmes, une bonne fois pour toutes, la part qui lui revient? et ne saurait-on en venir à attribuer, ainsi que le bon sens l'indique :

Ce qui est individuel, à l'individu;
Ce qui est communal, à la commune;
Ce qui est social, à la société;
Ce qui est national, à la nation?

XXXVII.

MORT DE SIR JAMES GRAHAM.

28 octobre.

Sir James Graham vient de mourir, à l'âge de soixante-neuf ans. C'était un homme d'une mâle beauté, d'une éloquence persuasive et d'une habileté administrative re-

marquable; mais il y avait en lui je ne sais quoi qui se trouve avoir rendu ces qualités à peu près inutiles. Avec les plus hautes aptitudes pour le pouvoir, sir James Graham n'y a jamais laissé que de faibles traces de son passage. Avec tout ce qui semblait de nature à lui concilier les esprits, il n'a jamais réussi à être populaire, ou, plutôt, à n'être pas impopulaire. Sir Robert Peel changea plus d'une fois d'opinion, mais il fut aimé en Angleterre, précisément pour avoir proposé et fait prévaloir des mesures longtemps combattues par lui-même, et on lui sut gré de ne s'être pas obstiné à avoir raison contre tous : sir James Graham, lui, n'a pas été, à beaucoup près, aussi heureux dans ses variations politiques, et ce serait sans aucun sentiment de sympathie que le peuple anglais lirait sur sa tombe une épitaphe rappelant qu'il fut, comme homme d'État, ce que la Fortune est suivant Ovide et suivant beaucoup d'autres.

XXXVIII.

LORD NORMANBY.

3 novembre.

Il est un homme ici dont nul ne peut prononcer le nom sans que le sourire lui vienne aux lèvres. Cet homme est le très noble Constantine Phipps, marquis de Normanby, comte de Mulgrave, etc., etc...

Je me souviens d'avoir vu quelque part lord Normanby décrit comme le type du mylord, non pas tel que le personnifièrent, dans le siècle dernier, les Chandos, les Montagus, les Ancasters, les Whartons, mais tel qu'on le représente dans nos théâtres et nos romans : grand mangeur de

roastbeef et grand buveur de grog, très désiré par les aubergistes, très redouté des postillons, et toujours prêt à couvrir de guinées de faux Raphaëls ou des Titiens bâtards. Il y a du vrai dans ce portrait, et l'on peut dire que, par de certains côtés, lord Normanby appartient à la même espèce que feu Charles Vane, marquis de Londonderry. Mais le héros qui pose en ce moment devant moi se distingue par des qualités qui lui sont propres et en font un être vraiment à part.

Il a cela de particulier, notamment, qu'il se plaît dans le ridicule ; non seulement il le brave, mais il le sollicite ; M. Punch lui-même, ce redoutable M. Punch, se sent désarmé devant la sérénité inexpugnable de lord Normanby, et jamais homme ne vécut plus à l'aise dans la risée publique.

Par quel arrêt moqueur de la fortune lord Normanby se trouve-t-il donc avoir pris place parmi les *hommes d'État?* Il était né pour la cour ; il fait excellente figure dans un salon ; il a des manières aimables ; il ne cause pas beaucoup plus mal qu'un autre ; il a même, ce dont on ne se douterait guère au premier abord, quelque littérature, et, dans ses meilleurs jours, il lui est arrivé d'écrire les romans les plus propres à former le cœur des femmes de chambre. Mais qui peut échapper à sa destinée? Celle de lord Normanby était d'être un secrétaire d'État, un lord lieutenant d'Irlande, un ambassadeur, une sorte de grand homme enfin. Dès lors, il lui fallait un rôle, et le rôle qui l'a tenté est celui-ci : médire des peuples en révolution.

Quand je dis médire, je me sers d'une litote ; car, en sa qualité de courtisan, lord Normanby ne paraît pas voir de mal à calomnier un peu par-ci par-là.

En 1857, par exemple, il publia, sous ce titre : *Un an de révolution à Paris*, un livre où sa muse historique prenait avec la vérité les libertés les plus hardies. Qu'il y

eût appelé la Révolution de 1848 une *filouterie;* les membres du gouvernement provisoire des *gredins*, et le peuple de Paris en masse de la *canaille*, passe encore! Ceci est pure affaire de style, et c'est sans doute faute d'avoir eu sous la main de meilleurs modèles que Sa Seigneurie, voulant s'essayer à l'invective, a emprunté le langage de ses laquais.

Mais pourquoi traiter la vérité d'une façon à ce point cavalière? Pourquoi représenter ces pauvres membres du gouvernement provisoire, si bénins en vérité que c'est à n'y pas croire, comme des gens qui se rendaient au conseil avec des pistolets à la ceinture, et dont les délibérations aboutissaient d'une manière invariable à cet aimable avertissement : « Si tu dis encore un mot, je te tue? » Pourquoi donner comme le résultat des aspirations révolutionnaires de la France, des têtes de gardes mobiles tranchées, des poings de dragons mis en réserve, et des coupes pleines de vin empoisonné se faisant accepter sans défiance, grâce au regard caressant et au doux sourire des vivandières? Pourquoi, enfin, invoquer à l'appui de ces sottises l'autorité d'hommes honorables qui ne pouvaient manquer de répondre par un foudroyant démenti? « Je proteste contre l'imputation de m'être moqué de lord Normanby en lui faisant des contes de Croquemitaine! » voilà en quels termes, spirituellement polis, M. Jules Bastide repoussa l'accusation d'avoir fourni au noble marquis certains renseignements dont ce dernier aurait bien voulu lui laisser la responsabilité.

Ce n'est pas tout. Ce malheureux livre de lord Normanby donna lieu à des réfutations qui établirent qu'il n'y avait pas dans l'ouvrage de Sa Seigneurie un seul mot qui ne fût une erreur — je parle toujours par euphonie, — et que, vivant à Paris dans un temps où l'histoire était dans la rue, il n'avait pas su des choses que son concierge aurait rougi d'ignorer.

On n'imagine pas quel succès de fou rire obtint en Angleterre cette publication de lord Normanby dès qu'elle eut vu le jour. C'était à qui en ferait des gorges chaudes. La presse fut, sur ce point, d'une unanimité rare. Les amis de l'auteur étaient consternés. Mais lui? Médée n'était pas plus fière :

> Contre tant d'ennemis que vous reste-il? — Moi.
> Moi, dis-je, et c'est assez...

Aussi rentrait-il dans la lice, au commencement de 1860, ferme sur ses jambes, portant la tête haute, insatiable de défaites, et défiant de plus belle les rieurs. Il avait vécu à Florence, épiant une occasion; et la Providence, favorable à ceux qui croient en elle, avait suscité la révolution d'Italie, tout exprès pour que lord Normanby pût la sommer de rendre ses comptes. De quel air et dans quel style il l'attaqua, en pleine Chambre des pairs, cette révolution trois fois impie! On osait la proclamer juste! on osait la proclamer nationale! Allons donc! La révolution d'Italie, à Florence, était sortie tout armée de la boutique du boulanger Dolfi. Dolfi avait pris à sa solde des satellites; Dolfi avait à ses ordres des prétoriens de carrefour; Dolfi avait corrompu par ses largesses le peuple de Florence, qui, sans cela, aurait continué d'adorer le grand-duc. « Et voilà pourquoi votre fille est muette. » Sans Dolfi, les Italiens ne se seraient jamais avisés qu'ils n'avaient pas l'indépendance et qu'ils aspiraient à l'unité. C'était ce maudit boulanger qui était l'auteur de tout le mal.

Là-dessus, lettre de Dolfi, très sensée, très grave, très digne, telle que lord Normanby lui-même aurait été capable de l'écrire si Dieu l'eût fait naître boulanger.

Dolfi représentait à Sa Seigneurie :

Qu'elle lui faisait infiniment trop d'honneur en le supposant assez riche, lui pauvre diable, pour en agir envers

le peuple de Florence à la manière des anciens empereurs romains;

Qu'il n'entretenait pas le moindre sbire;

Que son amour pour son pays ne l'empêchait pas de cuire honnêtement son pain;

Que, sous le gouvernement paternel du grand-duc, il y avait eu soixante-dix mille emprisonnements politiques, et deux cent mille individus placés sous la surveillance de la police;

Que, sous ce gouvernement paternel, il y avait eu des visites domiciliaires sans nombre, des poursuites secrètes contre des malheureux auxquels avait été refusé jusqu'au droit d'avoir un défenseur, des violations incessantes de la liberté individuelle, et dix ans de terreur : toutes choses dont, en bonne conscience, on ne pouvait pas rendre responsable la boulangerie de lui, Dolfi;

Que la passion des Florentins pour l'unité de l'Italie était assez prouvée par l'adresse qu'ils avaient envoyée au roi de Sardaigne, adresse couverte de cent quarante mille signatures, et par l'empressement de chacun à fournir son contingent pour l'achat du million de mousquets qu'avait demandés Garibaldi;

Que le noble lord s'était grandement trompé en mettant des menaces de mort dans la bouche des ennemis du grand-duc, attendu que les menaces de mort étaient, au contraire, venues de ses partisans, et avaient été suivies de tentatives d'exécution : témoin ce qui eut lieu lors du bal donné le 17 janvier 1860 par la municipalité de Florence;

Et, pour conclure, que Sa Seigneurie tenait évidemment ce qu'elle prétendait savoir sur les pays étrangers, de ce qui constitue l'écume d'une nation : valets d'écurie, valets de place, et menteurs en livrée.

Ainsi parla le boulanger Guiseppe Dolfi. Et les Anglais de rire — non pas du boulanger, au moins!

On aurait pu croire qu'après cette nouvelle mésaventure, lord Normanby se tiendrait coi. Pas du tout. Le voilà qui reparaît, agitant d'une main triomphante une brochure sur la première page de laquelle brillent ces mots : *Défense du duc de Modène*, etc..., etc... Cette fois, l'adversaire que notre marquis prend corps à corps, c'est M. Gladstone, lequel a eu l'audace grande de porter à la connaissance du public quelques faits pour servir à l'histoire du duc de Modène.

Un jour, un jeune homme de Carrare, nommé Granaj, est convaincu de meurtre : il était âgé de moins de vingt et un ans, et la loi de Modène ne permet pas qu'à cet âge on soit exécuté. Que faire ? Dans sa paternelle sollicitude, le duc lance un édit abolissant l'exception. Un autre jour, le bon duc apprend qu'un certain Felice Librera était sorti de prison, parce que le terme de son emprisonnement était expiré; il s'en indigne. Dans un conflit entre le peuple et les militaires, à Carrare, un soldat fait feu sans en avoir reçu l'ordre du commandant: bravo! mon ami, le duc t'approuve ; voilà comment les ducs de Modène veulent être servis. Il faudrait trop dire, s'il fallait tout dire.

Mais ce qui est plus frappant que les faits cités par M. Gladstone, c'est la façon dont ils sont expliqués dans le livre qui a paru sous les auspices de lord Normanby; car il n'y a que l'introduction qui soit de lui : le reste est, ainsi que le titre même l'indique, un composé de pièces et de morceaux :

> Au peu d'esprit que le bonhomme avait
> L'esprit d'autrui par complément servait.
> Il compilait, compilait, compilait.

Il résulte donc de la compilation dont il s'agit, que Granaj ne fut point mis à mort : l'édit ducal ne statuait que pour les cas à venir.

En ce qui concerne Felice Librera, de quoi se plaint-on? Le duc s'est borné à exprimer son dégoût de le voir sitôt hors d'affaire. Est-ce qu'il ne sera pas permis aux princes, maintenant, de trouver les juges trop doux?

Quant au soldat qui avait fait feu sans en avoir reçu l'ordre, le coupable, c'était l'officier par qui l'ordre aurait dû être donné. Voilà qui est clair, il n'y a que des gens de mauvaise foi qui puissent douter de l'extrême tendresse de cœur dont témoignent les faits si méchamment mis en lumière par M. Gladstone.

Mais le livre de lord Normanby et de ses collaborateurs n'est pas une simple défense : il s'élève à l'attaque. Et c'est ici que le noble marquis est vraiment terrible! Niera-t-on l'illégitimité de la révolution d'Italie, quand on saura que Farini a volé le linge du duc de Modène, ayant observé — voyez un peu comme ces révolutionnaires italiens sont rusés! — que ce linge était seulement marqué d'un F, circonstance admirablement propre à couvrir le larcin.

Franchement, on ne pouvait exiger de la politesse de M. Gladstone qu'il prît au sérieux un factum de cette nature. De fait, il s'est contenté de déclarer que, le titre même de l'ouvrage n'indiquant pas que lord Normanby en fût l'auteur, il s'abstiendrait, en attendant qu'on devînt un peu plus explicite. Mais lord Normanby serait au désespoir s'il n'était pas battu d'importance; il se proclame responsable; comme disait Delatouche d'un lord Normanby de son temps : il demande l'aumône du ridicule. Passez, bonhomme, on vous a donné.

En ferai-je l'aveu? Quelque peu défendable que puisse être le duc de Modène, j'éprouverais du respect pour le courage qu'il y a certainement à le soutenir dans les circonstances actuelles, si ce courage avait sa source dans le culte du malheur. L'acte qui consiste à tendre la main

à ceux qui sont par terre, à protéger ceux que tout le monde foule aux pieds et bafoue, a toujours eu le pouvoir de me toucher. Malheureusement, c'est là un mérite que les précédents de lord Normanby m'empêchent de lui reconnaître. Louis-Philippe, par qui lord Normanby avait été traité avec tant de bonté, n'était-il point par terre, lorsque l'ex-ambassadeur d'Angleterre à Paris lui jeta l'insulte et le mépris?

Encore s'il y avait eu quelque chose de vrai en ces diatribes! Mais non. Laissez-moi citer comme exemple le récit que, dans son ouvrage : *Un an de révolution à Paris*, lord Normanby fait de la fuite de Louis-Philippe :

« Le roi et la reine arrivèrent à Rouen, et s'embarquèrent sur un bateau à vapeur dans lequel ils gagnèrent le Havre; mais ils eurent à franchir une courte distance d'un quai à l'autre pour se rendre sur le bateau à vapeur anglais. Et c'est là que le roi fut au moment de se trahir par son affectation à jouer le rôle d'un bon bourgeois anglais impatient d'arriver chez lui. Il était évidemment d'une importance extrême que, dans un lieu où il était exposé si fort à être reconnu, il se tînt tranquille et s'étudiât à ne point attirer sur lui l'attention. Au lieu de cela, on m'assure qu'il faisait grand bruit, en criant bien haut : « Où est madame Smith? où est ma bonne vieille? (*my old woman?*) Viens ici, ma chère. » Il fit si bien, qu'il fut reconnu sur le quai par la femme d'un pêcheur, qui se mit à crier : « Voilà le roi qui prend la fuite! » Mais il était trop tard pour qu'on pût l'arrêter[1]. »

Or voici comment fut réfuté, le 20 mai 1858, dans l'*Athenæum*, un des journaux les plus accrédités de l'Angleterre, le passage où la fuite de Louis-Philippe est décrite si cruellement et si mensongèrement :

« Pas une circonstance de ce récit qui ne soit fausse.

1. *A year of revolution in Paris*, p. 181, 182,

Louis-Philippe ne s'embarqua pas à Rouen et ne descendit pas la Seine. Il s'embarqua sur un bac à Honfleur, avec un Anglais qui passait pour son neveu. Le roi et la reine débarquèrent au Havre, se séparèrent, et se rendirent, par des routes différentes, au bateau à vapeur anglais, le roi avec le général Dumas, et la reine donnant le bras au consul anglais. Louis-Philippe ne revit la reine que lorsqu'ils étaient en pleine mer et hors de danger. Voilà pour le conte vulgaire de « Où est ma bonne vieille ? » Mais ce qui suit est plus grave. Un rapport détaillé des faits fut adressé tout de suite par le consul anglais à lord Normanby, à Paris, et au ministre des affaires étrangères, à Londres. Lord Palmerston mit ce rapport sous les yeux de la reine d'Angleterre, qui ordonna qu'il fût imprimé et déposé au bureau des affaires étrangères, dans la collection des papiers historiques. Copie du rapport imprimé et déposé fut envoyée, seconde communication des mêmes circonstances, à lord Normanby. Maintenant, comment est-il possible qu'ayant devant lui un document authentique, dont il lui était si facile de vérifier point par point l'exactitude, lord Normanby ait cru sage et loyal de publier, de ce tragique événement, une version si complètement différente de la version vraie [1] ? »

On le voit donc, le défenseur officieux et presque toujours officiel du duc de Modène n'a pas toujours été aussi tendre qu'aujourd'hui pour les grandeurs déchues. Il fut un temps où il noircissait de la même encre le visage des républicains et celui d'un roi qui avait été son hôte. En fait de dénigrement, il ne se croyait obligé de dire la vérité ni sur les peuples ni sur les rois. Aujourd'hui, à ce qu'il paraît, il a perdu cette haute impartialité : il ne calomnie plus que les peuples.

1. Voyez l'*Athenæum*, nº du 20 mai 1858.

XXXIX.

LE NEUF NOVEMBRE DANS LA CITÉ.

10 novembre.

Le *neuf novembre*, voilà qui peut s'appeler une date; demandez à toute fille d'Ève qui a été, est ou sera lady mairesse.

Le *neuf novembre*, Londres s'éveille dans l'attente d'une grande journée.

Le *neuf novembre*, omnibus et cabs sont mis ardemment en réquisition dans les faubourgs par les bons pères de famille et leurs épouses curieuses, suivis de leurs nombreux enfants.

Le *neuf novembre*, on ne se sent pas de joie dans tout l'espace que peut parcourir le son des cloches de l'église de Saint-Marylebone, c'est-à-dire dans le quartier des cockneys, race d'hommes bien supérieure à celle des badauds de Paris.

Le *neuf novembre*, de grand matin, les abords de « Mansion-House » sont encombrés de policemen qui vont et viennent, de laquais portant à leurs boutonnières des bouquets de fleurs plus gros même que leurs mollets, et de bedeaux tout fiers de leurs manteaux galonnés.

Le *neuf novembre*, la compagnie des marchands de poissons et celle des fabricants de lunettes, pour n'en nommer que deux, déploient leurs glorieuses bannières.

Le *neuf novembre*, des chevaliers du moyen âge, bardés de fer et ayant des écuyers à leur suite, comme il convient, se réunissent de bonne heure dans une petite rue voisine de Guildhall, et attendent qu'on leur amène leurs destriers, en achevant de fumer leurs pipes. Les mauvais plaisants

assurent que, lorsque la trompette sonne, il faut lever ces pesants guerriers en l'air au moyen de grues, et les mettre en selle par ce procédé mécanique; mais je n'en croisrien, n'ayant jamais lu dans l'histoire que le brave Chandos et les preux de sa sorte en fussent réduits là.

Le *neuf novembre* est le jour de gloire, le jour par excellence, pour les hauts dignitaires de la Cité, savoir : le *recorder*, ce grand administrateur de la justice criminelle dans l'est de Londres; le *remembrancer*, chargé, ainsi que son nom l'indique, de la partie des souvenirs, et qui passe sa vie à oublier pourquoi il a fait un nœud à son mouchoir; le *city marshal*, qui a l'honneur de figurer à l'avant-garde de la procession du lord maire, et y déploie le juste orgueil d'un général d'armée; le *mace bearer*, dépositaire respecté et respectable de la masse d'or donnée autrefois à la Cité de Londres par Charles Ier; le *sword-bearer* enfin, *M. Sword-bearer*, qui, lui, porte l'épée à fourreau magnifique dont la reine Élisabeth fit présent à la corporation. Pourquoi la porte-t-il, cette épée? Il n'en sait vraiment rien, cet excellent homme; et de ceci vous pouvez être certain que, bien différent du grenadier français qui, frappé d'un coup de plat de sabre, s'écria : « Je n'aime du sabre que le tranchant, » *M. Sword-bearer* à droit de dire : « De mon épée, je ne connus jamais que le fourreau. »

Mais c'est pour le lord maire surtout que le *neuf novembre* est une date sans pareille; car si le 29 septembre est l'époque à laquelle, chaque année, dans la Cité de Londres, le mercier du coin ou le poissonnier d'en face se réveille lord, gros comme le bras, le *neuf novembre* est l'époque, bien autrement épique, où ce souverain de Londres qui n'est plus Londres, ce roi de la Petite-Bretagne, s'en va prêter à Westminster, devant les barons de la cour de l'Échiquier, les serments d'usage, ou, en d'autres termes, se faire sacrer; et cela, en pompeux appareil, dans

un carrosse attelé de six chevaux, le long des rues où le peuple se presse, et au bruit des trompettes, des fifres, des tambours.

Je respecte trop les autorités, municipales ou autres, pour me permettre de comparer la procession du lord maire à notre ancienne procession du bœuf gras; mais qu'il y ait un air de famille entre ces deux augustes solennités, c'est ce que la vérité veut qu'on reconnaisse. Seulement, les choses se font encore mieux, si je ne me trompe, de ce côté du détroit. Quel cortège, bon Dieu! Et, pour le voir passer, quelle foule! Avec quel pittoresque de bon goût le présent se marie au passé dans cette fête, sur laquelle plane si manifestement le génie qui, en France, préside aux destinées du Cirque-Olympique! J'aime à voir dans l'uniforme des volontaires et dans celui des « life-guards », rapprochés des armures du moyen âge, la preuve que les traditions de la guerre ne se continuent qu'avec les modifications nécessitées par le progrès des temps; j'aime à apercevoir le lien qui unit la manière de tuer d'autrefois à celle qu'on pratique aujourd'hui; et, à part l'intérêt que présente cette leçon d'histoire, il ne me déplaît pas d'admirer un casque de forme antique sur la tête du cocher qui me conduisit avant-hier au théâtre, et que je reconnais très bien, malgré ses airs de héros.

Oui, c'est bien beau, tout cela! Et dire que, chaque année, le peuple de Londres est assez heureux pour jouir de ce spectacle! Il y a quelques jours, le bruit courait de je ne sais quel projet de supprimer le « lord Mayor's day » (jour du lord maire). Dieu soit loué! l'événement a fait mieux que démentir ces rumeurs sinistres, et jamais le « lord Mayor's day » ou « lord Mayor's show » n'a été plus splendide.

La raison qu'on donne, dans la Cité, de ce surcroît de magnificence, est que le maire élu, ou, pour parler plus

exactement, réélu, se nomme Cubitt; notez bien qu'en anglais *cubit* signifie coudée, d'où il résulte évidemment que, par son élection, la Cité de Londres est devenue plus grande d'une coudée. Je ne sais si vous trouverez cela spirituel; mais la Cité n'en fait jamais d'autres, et je dois ajouter qu'elle a de tout temps cultivé avec succès la mythologie, l'allégorie et le calembour.

En 1415, par exemple, lors de la réception faite par les citoyens de Londres à Henry V, qui revenait victorieux, hélas! des plaines ensanglantées d'Azincourt, il se trouva que le lord maire était un nommé John *Wells* (nom qui signifie en anglais *puits*, *fontaine*), et que, de plus, il appartenait à la compagnie des épiciers. Que firent ceux-ci? Ils établirent dans Cheapside *trois fontaines* qui fournissaient à tout venant du vin en abondance, par le gracieux intermédiaire de trois jeunes filles personnifiant la Miséricorde, la Grâce, la Pitié. Ce n'est pas tout, on avait eu soin d'entourer les trois fontaines d'arbres chargés d'oranges, de limons, d'amandes, de dattes, etc... : délicate allusion à la profession dudit John Wells. Voilà pour l'allégorie et le calembour; voici pour la mythologie : en 1629, les ferronniers donnèrent une représentation de la forge de Vulcain. On y voyait le forgeron de Lemnos à l'œuvre, au milieu de ses noirs assistants, tous en manches de chemise et en tabliers de cuir. Le feu flambait dans la fournaise, les éclairs brillaient, le tonnerre grondait, et, d'intervalle en intervalle on entendait les sons d'une musique infernale célébrer les louanges du fer, de l'enclume et du marteau.

Mais revenons à la fête d'hier. Elle a été, comme je le disais, très brillante... dans son genre, bien entendu.

Ce n'est guère qu'à midi et demie que la procession s'est mise en marche.

Ici, un détail caractéristique. Avant le départ, le lord

maire, conformément à un ancien usage, s'était rendu à Guildhall, pour y recevoir les félicitations des divers membres de la corporation : les civilités d'usage à peine échangées, Sa Seigneurie n'a eu rien de plus pressé que d'aller inspecter les arrangements faits pour le banquet qui, invariablement, couronne les splendeurs et les jouissances du *neuf novembre*.

Un coup d'œil jeté sur les tables a sur-le-champ convaincu le digne magistrat, ainsi que les dignitaires à sa suite : *chamberlain*, *recorder*, *remembrancer*, *town clerk* et le reste, que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Mais, en attendant les plaisirs gastronomiques de la soirée, et afin de se mettre en état de supporter les tourments de l'attente, les hauts fonctionnaires dont il s'agit sont allés, en hâte, dans la chambre du comité, dire un mot aux bouillons fortifiants et aux vins épicés que réclamait la gravité des circonstances. Ainsi lestés, ils ont pris rang dans la procession, et le défilé a commencé.

Au temps jadis, et jusqu'en l'année 1711, le lord maire, en ces occasions, faisait la route à cheval; mais cela était bon dans les époques de barbarie. Les lords maires de nos jours ont des idées de confort beaucoup plus saines. C'est pourquoi ils se laissent doucement traîner dans une voiture, qui, par parenthèse, est une des pièces principales de la parade dont je suis en train de vous parler.

Cette voiture, d'un âge vénérable, puisqu'elle fut construite en 1757, est bien la chose la plus affreuse qu'il soit possible d'imaginer; mais il est juste d'avouer que les dorures n'y ont pas été épargnées, qu'elle fut achetée mille soixante-cinq livres sterling trois scheling, et que son entretien annuel ne coûte pas moins de cent livres sterling. Voilà, j'espère, d'importantes considérations en sa faveur. Quoi qu'il en soit, c'est là que Sa Seigneurie prend place, le jour de la procession, en compagnie de son chapelain, du mace-

bearer et de notre ami M. Sword-bearer, pour qui j'ai toujours eu un faible, à cause de son air placide.

Un autre signe de la dégénération des mœurs, c'est que, du temps d'Anne Boleyn, par exemple, le soin d'écarter la foule, sur le passage du cortège, était confié à des sauvages tout couverts de poils, sans compter une ceinture de feuilles vertes; ces sauvages étaient armés de massues, et il leur était adjoint, en vue de l'ordre public à préserver, des hommes dont un masque effrayant cachait le visage et qui faisaient faire place, à l'aide de pétards. Ceux qui avaient charge de protéger la marche du cortège contribuaient de la sorte à l'orner; aujourd'hui, nous n'avons plus, en fait de sauvages couverts de poils, que des « police-constables ». C'est bien dommage.

J'aurais aussi voulu voir passer, hier, les géants de Guildhall, Gog et Magog, ces deux géants qui firent si bonne figure dans la procession de 1837. C'étaient, dit-on, des figures admirablement réussies, que faisaient mouvoir des individus placés dans l'intérieur et qui, ayant quinze pieds de haut, pouvaient regarder par la fenêtre ce qui se passait au premier étage des maisons. A quoi pense la corporation de Londres, de n'avoir rien de semblable à nous offrir, en cet âge de perfectionnements mécaniques?

Mais trêve de remarques chagrines, trêve de regrets superflus, et sachons borner nos désirs. Après tout, la procession d'hier a eu son charme. Les innombrables spectateurs de tout âge, de tout sexe et de condition équivoque qu'elle avait attirés, ont accueilli Sa Majesté municipale par une tempête de hourras, de sifflets, de hurlements, de grognements, qui laissait, sous le rapport du bruit, fort peu de chose à souhaiter. Et la vue n'a pas été moins agréablement flattée que l'oreille, grâce à une soudaine inspiration d'une partie de la foule; j'entends cette foule hâve, déguenillée, effroyable, telle que, seule au

monde, la ville de Londres est capable d'en contenir une pareille. L'inspiration a consisté à ne pas souffrir que les têtes ne fussent pas nues. Et les chapeaux de voler dans toutes les directions. Cette gentillesse est le trait par où la procession du 9 novembre 1861 se distinguera de celles qui l'ont précédée, dans les annales de la Cité.

Le soir, il y a eu à Guildhall (ai-je besoin d'en faire la remarque?) un énorme banquet. Comme je n'y étais pas, je ne saurais vous en donner le menu d'une façon bien précise; mais on assure qu'il a dépassé en somptuosité tout ce qui s'est vu, mangé et bu jusqu'à présent. Ce n'est pas peu dire. Jugez ! La carte porte, en général : 250 bassins de soupe à la tortue, contenant chacun 5 pintes; 60 poulardes rôties; 60 plats de volaille; 53 jambons; 80 faisans; 80 dindes rôties; 6 levrauts; 40 plats de perdrix, etc..., etc... Et quel dessert ! Du vin consommé en ces grandes occasions, il n'y a pas lieu d'en parler : qui peut savoir ?

Maintenant, vous le devinez, les toasts ont abondé. Comment se mettre à table en Angleterre sans boire à la santé de quelqu'un ou à la gloire de quelque chose ? Parmi les convives se trouvaient le duc de Cambridge, lord Palmerston, le duc de Somerset, lord Stanley d'Alderley, le ministre de Danemark, les ministres d'Amérique, de Prusse, de Suède ; c'est assez dire qu'il y a eu des toasts politiques. Dans celui par lequel le duc de Cambridge a répondu au toast que le lord maire avait porté à « nos défenseurs nationaux, — *to our national defenders* », je remarque le passage suivant : « En entrant dans cette salle, j'ai lu, à l'extrémité supérieure, une inscription qui exprime précisément ce que le peuple d'Angleterre désire : *Defence, not defiance.* » De son côté, lord Palmerston, en faisant allusion aux emblèmes de paix qui décoraient la salle, n'a pas manqué de dire : « En entrant dans cette enceinte, nous avons vu sous le por-

tail des hommes armés, — des volontaires, oui, des volontaires, qui sont des emblèmes de la résolution où est ce pays de barrer le passage à quiconque voudrait, le foulant d'un pas rude et profane, troubler la paix et la tranquillité qui y règnent. » Ces paroles ont été fort applaudies. A bon entendeur, demi-mot. Mais l'ambassadeur de France n'était pas là, circonstance qui, soit dit en passant, a été notée.

Voilà à peu près tout ce qui m'a paru valoir d'être enregistré dans la solennité d'hier. Si je l'ai pris sur un ton un peu léger, c'est qu'à mon avis les hommes de sens ont pour devoir de ne traiter sérieusement que les choses sérieuses. Je ne suis certes pas plus ennemi qu'un autre des fêtes nationales et des réjouissances populaires ; loin de là ! Je crois même que c'est un puissant moyen d'éducation publique ; et n'eussent-elles d'autre avantage que de faire oublier un instant aux déshérités de ce monde le lourd fardeau de chaque jour, leur justification serait là. Mais ce que je ne saurais approuver, ce sont les parades sans signification morale et qui, laissant le cœur froid, ne disant rien à l'esprit, repaissent les yeux de spectacles grotesques et grossiers. Si, par la procession du lord maire, on prétend célébrer le principe électif, le principe du choix libre des magistrats de la Cité par les citoyens de la Cité, pourquoi rendre cette célébration ridicule, au lieu de la rendre imposante et touchante ? A quelle idée juste, à quel sentiment élevé répondent ces guerriers pour rire, ce bruyant étalage d'un luxe burlesque, et ce monstrueux banquet de gens riches dans une ville où les affamés pullulent ? Ce ne sont point là des fêtes dignes d'une nation majeure comme l'est la nation anglaise. La liberté n'a que faire d'imiter le despotisme dans l'adoption des moyens dont il se sert pour amuser l'imbécillité des peuples enfants.

XL.

LE BON SENS SAXON.

17 novembre.

Il y a longtemps déjà que Ganilh, en son *Histoire du revenu public* [1], disait :

« Dans l'état actuel de la civilisation, et dans le système commercial sous lequel nous vivons, tout pouvoir public doit être limité, et un pouvoir absolu ne peut subsister. »

Ces paroles se trouvaient contenir une prophétie dont l'Europe commence à voir l'accomplissement !

Ai-je besoin de dire que le mémoire de M. Fould et la lettre impériale qu'il a provoquée ont causé en Angleterre une sensation profonde ? Mais connaître l'étendue de l'effet produit est d'une importance secondaire : le point essentiel est d'en bien saisir le caractère, d'en bien comprendre la portée. Et c'est sur quoi je demande à m'expliquer librement. Je plains celui qui, dans les lignes que je vais tracer, verrait une préoccupation autre que celle du bien public. Vivant sur une terre étrangère, où j'observe avec une émotion croissante tout ce qui se lie aux intérêts de mon pays, j'obéis, en faisant connaitre mes impressions, à un mobile qui me place, je le sens, fort au-dessus des étroits calculs et des vulgaires entraînements de l'esprit de parti.

Plus j'étudie le spectacle que j'ai sous les yeux, plus j'entre avant dans cette conviction que les jugements de l'Angleterre sur les évolutions de la France doivent être pesés. Ce qui se passe, à notre égard, dans l'âme et dans

1. T. I, p. 419.

l'esprit des Anglais, est chose que nous ne saurions trop nous attacher à apprécier sainement. Il peut arriver que le livre renferme des pages douloureuses à lire : qu'y faire ? Faut-il laisser ignorer à la France, de peur de l'affliger ou même de lui déplaire, ce qu'il est pour elle d'un intérêt suprême de savoir ? Bien lâche le cœur qui mettrait le désir de lui plaire avant le devoir de la servir !

« Un matelot m'a raconté, écrit Benjamin Constant, qu'il était une fois sur un vaisseau avec un passager qui avait fait souvent le même voyage. Ce passager indiqua au capitaine un rocher caché sous l'onde : le capitaine ne l'écouta pas. Il insista : le capitaine le fit jeter à la mer. Cette mesure énergique mit fin à toutes les remontrances, et rien n'était plus touchant que l'unanimité qui régnait sur le navire, lorsque tout à coup le vaisseau toucha l'écueil et fut brisé [1]. » On avait noyé le donneur d'avis, mais l'écueil était resté.

Grâce au ciel, nous n'en sommes pas là ; et la preuve que les donneurs d'avis ne sont pas jetés à la mer pour avoir indiqué l'écueil, c'est que M. Fould est ministre des finances. Que ceux-là n'hésitent donc pas à suivre son exemple, qui ont des vérités utiles à dire.

On croira peut-être que ce qui a frappé les Anglais dans le mémoire de M. Fould est ce qu'on pourrait appeler la partie des révélations. Eh bien, non. Quelque saisissant que soit l'aveu d'un milliard de déficit, ce chiffre n'a nullement étonné, ou plutôt il y a eu surprise chez beaucoup, mais en sens inverse de ce que probablement vous supposez. On croyait la situation pire, tant le voile étendu en France sur la vie publique a enfanté de soupçons étranges, de noires suppositions, de conjectures sinistres ! Une presse réduite à balbutier, une

1. Benjamin Constant, *Mélanges*, p. 438.

publicité poitrinaire, l'opinion publique congédiée ou morte, la nation sans garantie contre le pouvoir, le pouvoir sans garantie contre lui-même, une seule volonté décidant de tout, souverainement et dans l'ombre, voilà sous quelles couleurs la presse anglaise, depuis le *Times* jusqu'au *Punch*, n'a cessé de représenter la France, et voilà sous quelles couleurs elle est jusqu'à présent apparue aux Anglais; d'où ils ont conclu :

« Qu'il devait y avoir bien des choses à cacher, dans des régions qui semblaient avoir peur du grand jour;

» Que la tentation de dépenser sans compter devait être irrésistible, là où elle n'était combattue par aucun contrôle;

» Qu'en ce qui concernait la prospérité financière de la France, il n'y avait nulle autorité dans les affirmations officielles, dès qu'il était devenu dangereux de les contredire;

» Que l'ensemble de nos budgets devait être un abîme sans fond, puisqu'il n'était pas permis à la discussion de le sonder;

» Que, par conséquent, l'énormité de nos dépenses, au lieu d'attester la puissance de nos ressources, indiquait l'étendue de nos périls;

» Et enfin, que nous étions en train de bâtir un palais de marbre et d'or pour y loger un squelette. »

C'est à peine s'il est nécessaire que je fasse remarquer combien cette appréciation est exagérée. Malheureusement, la question n'est point là. L'opinion de l'Angleterre sur les affaires de la France est-elle, oui ou non, conforme à ce que je viens de dire? Voilà ce qu'il s'agit de décider; et, sur ce point, j'en appelle sans crainte à quiconque, résidant de ce côté du détroit, a pu y interroger, jour par jour, le sentiment public.

Qu'à tort ou à raison la France soit jugée de la sorte par un peuple dont la destinée est si étroitement liée à la

nôtre, dont l'alliance est si désirable pour nous et dont l'influence sur la marche du monde est si considérable, n'est-ce point là, je le demande, un grand mal? Et ce mal, d'où vient-il? Il vient de l'ombre dans laquelle l'absence d'un régime franchement constitutionnel relègue la vie publique en France. Aux yeux de l'étranger, notre situation est obscure : c'est pourquoi il y voit des fantômes. Les fantômes sont fils de la nuit. Voulez-vous qu'ils se dissipent? Si le jour n'est pas encore venu, allumez du moins les flambeaux.

Je le répète : la constatation par le *Moniteur* du déficit que M. Fould a dénoncé d'une voix si claire n'a frappé ici que médiocrement les personnes bien informées. Mais ce qui a été fort remarqué, et remarqué avec raison, c'est le caractère de la déclaration impériale. Céder devant les clameurs d'une multitude soulevée peut paraître une faiblesse quand ce n'est pas un stoïque hommage rendu au droit; mais comprendre ce qu'a d'excessif le pouvoir dont on est investi, et en faire publiquement le sacrifice devant un peuple soumis, au milieu du silence universel, est un acte d'intelligence et de prudence qui n'a certes rien de vulgaire et qui mérite d'être approuvé par ceux dont l'approbation n'a rien de servile. Les courtisans à gages ou officieux de l'Empire ne raisonnent sans doute pas de la sorte, et je parierais qu'ils murmurent au fond du cœur d'une résolution que leur métier est de louer, ne fût-ce que du bout des lèvres. Mais les hommes accoutumés à respirer l'air d'un pays libre ont, pour mesurer les actions humaines, un compas qui n'est point à l'usage des sycophantes et des valets.

D'un autre côté, l'Angleterre a salué avec joie l'espoir d'un retour, plus complet encore, du gouvernement impérial aux principes du régime constitutionnel.

Non que les Anglais soient épris pour ce régime d'un amour théorique qui leur en ferait désirer partout le

triomphe. La France, — et c'est ce qui me rend fier d'être de mon pays, — la France est peut-être la seule nation du monde qui soit capable d'aimer la vérité et la justice pour elles-mêmes, indépendamment du résultat. Ici, rien de tel. Il y a entre l'esprit anglais et l'absolu une barrière infranchissable. Ce pays-ci est, par excellence, la patrie du relatif. Et c'est précisément à cause de cela que l'existence de tout ce qui ressemble au pouvoir absolu chez nous lui est odieuse.

Un jour que je causais avec un membre distingué de la Chambre des communes du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre, et des liens étroits que ce traité allait nouer entre les deux pays : « Tenez! me dit-il avec beaucoup d'animation, le gouvernement français a beau signer des traités qui semblent dictés par le génie même de la paix; il a beau multiplier les assurances d'amitié; il a beau joindre ses armes aux nôtres dans des expéditions lointaines, et donner pour gage à l'union des intérêts celle des drapeaux..., tant que les prodigieuses ressources de la France, ses trésors, ses armées seront à la disposition d'un seul homme; tant que cet homme tiendra, pour ainsi dire, dans le creux de sa main tout le pouvoir de la nation la plus entreprenante et la plus militaire qui soit au monde, qu'il s'attende à voir dans le peuple anglais un adversaire, caché peut-être, mais fatalement soupçonneux. Et comment voulez-vous, en effet, que nous dormions tranquilles, lorsque nous savons qu'il suffit d'un geste, d'un signe, pour mettre en marche, du jour au lendemain, un demi-million de soldats, et faire sortir, en une heure, du sein d'un calme profond une guerre désastreuse? Ne me répondez point par des considérations tirées du caractère personnel du potentat qui gouverne vos destinées; n'objectez pas son intérêt bien compris, sa prudence bien connue : quiconque est revêtu d'un pouvoir immense est esclave de son propre pouvoir.

Spinosa l'a dit, et l'histoire le dit avec bien plus d'autorité encore que Spinosa. Ce n'est pas un homme qui est ici en cause, c'est une situation; et il n'est pas besoin d'être un grand philosophe pour savoir que les situations sont plus fortes que les hommes. Voilà ce que les esprits d'élite comprennent, en Angleterre, et ce que le peuple sent d'instinct. Vous avez une armée presque fabuleuse : si c'est en vue de la guerre qu'on la maintient, nous avons donc raison d'être sur le qui-vive; si c'est en vue de la tranquillité intérieure, quelle dangereuse importance donnée au soldat! Et qui nous assure qu'il ne lui arrivera jamais d'en abuser? Ce que le pain et les spectacles sont pour une foule en vestes, la guerre l'est pour une foule en uniformes. Le soldat, au fond, est un joueur; son enjeu, c'est sa vie : comment contenter un joueur en s'obstinant à lui refuser des cartes? Et puis l'inconvénient d'un pouvoir trop absolu est d'éveiller dans le public une attente proportionnée à la force qu'on lui abandonne, de sorte que l'inaction, même la plus raisonnable, lui devient un danger. Un homme qui vous connaissait bien, vous autres Français, et qui n'ignorait pas à quelles conditions le despotisme prolonge sa durée, n'a-t-il pas dit : *Il faut donner tous les trois mois aux Français quelque chose de nouveau?* Ce mot, nous ne l'avons pas oublié! Ainsi, de quelque manière que nous envisagions la question, nous nous trouvons avoir à compter avec l'imprévu, et nous sommes condamnés à avoir incessamment peur de ce spectre dont parle Victor Hugo :

> Spectre toujours masqué, qui nous suit côte à côte,
> Et qu'on nomme demain.

De là nos levées de volontaires; de là notre empressement à encourager les inventions homicides; de là notre ardeur à nous fortifier; de là le soin passionné que nous apportons à l'équipement des flottes. Mais tout cela coûte; le fardeau de nos taxes s'accroît d'une façon démesurée; la nation

s'accoutume à maudire une paix aussi ruineuse que la guerre; et chaque fois que le pauvre entend retentir les pas du collecteur des taxes, il regarde du côté de la France d'un air irrité. »

Vous le voyez, ce langage n'était, de la part de mon interlocuteur, que le développement anticipé d'un des passages les plus remarquables du mémoire de M. Fould. Oui, comme le nouveau ministre des finances l'a très bien dit, en renonçant au pouvoir de disposer, à un moment donné et sans intermédiaire, de toutes les ressources d'une grande nation, « pouvoir plus apparent que réel, plus menaçant qu'efficace » le chef de l'État, en France, sera entré dans le seul système capable de calmer l'inquiétude de l'Europe.

Aussi, avec quel transport l'Angleterre n'a-t-elle pas accueilli les promesses que contient cette renonciation! C'est comme un poids énorme qu'elle avait sur le cœur, et dont elle se sent tout à coup délivrée. Cependant, il ne faut pas s'y méprendre, un grand fonds de défiance se mêle à la satisfaction générale. Les uns se demandent si le système des virements, repris avec suite et habileté, ne fournira pas au pouvoir le moyen de ressaisir, d'une façon détournée, ce qu'il abandonne; les autres disent, avec le *Times* : « Nous nous rappelons trop bien le désappointement qui a suivi les pompeuses professions de foi de M. de Persigny sur la liberté de la presse, pour ne pas distinguer soigneusement entre les promesses et leur réalisation[1]. » En général, le changement dont il s'agit n'est considéré comme devant avoir une signification tout à fait rassurante que lorsqu'il aura été suivi des changements qui en sont le corollaire naturel : responsabilité ministérielle, organisation d'un système effectif de contrôle public, et, surtout, liberté de la presse, par la

1. *Times* du 15 novembre.

substitution de la juridiction du jury à la pratique des avertissements. Les doutes et les défiances du peuple anglais ne se dissiperont qu'à ce prix.

Croire que la France est incapable de liberté; que son lot est d'être rendue heureuse sans qu'elle s'en mêle, et que, si on lui concède le droit de discussion, ce doit être à la manière de ces pères de famille, ennemis du bruit, qui font cadeau d'un tambour à leurs enfants, à condition qu'ils ne s'en serviront pas, cela est bon pour *le Constitutionnel.* Mais les Anglais tiennent la France en plus haute estime que ne le font les Français du *Constitutionnel;* ils la jugent capable et digne de la liberté.

Et, d'autre part, ils pensent :

Que le pouvoir absolu est une armure dont le poids accable celui qu'elle emprisonne;

Qu'il y a plus de courage à en faire l'aveu qu'à s'écrier : « Le roi ne rendra pas son épée; »

Et que la force, dans le grand sens du mot, ne saurait consister à éloigner de soi les âmes fortes, qui sont les âmes fières!

XLI.

RIVALITÉ ENTRE ANGLAIS ET AMÉRICAINS.

2 décembre.

Les faiseurs de correspondances, de correspondances hebdomadaires surtout, ont un rude concurrent dans le télégraphe électrique, cet invisible postillon né au pays des fées, et pour qui brûler l'étape n'est qu'un jeu. Comme j'arrive tard, pour vous parler de l'insulte faite par le capitaine Wilkes au pavillon de la Grande-Bretagne! Et pourtant, de quoi puis-je parler, si ce n'est

d'un événement qui occupe ici tous les esprits, forme le sujet de toutes les conversations et agite tous les cœurs ?

Quelle explosion de colères, juste ciel ! lorsque mercredi dernier cette nouvelle se répandit : « Le pavillon de la Grande-Bretagne vient d'être insulté ! » L'étincelle jetée sur une traînée de poudre n'a rien de plus décisif : en un clin d'œil, le feu avait pris à l'opinion publique. Les clubs regorgèrent de visiteurs qu'animait je ne sais quelle curiosité frémissante. Une véritable tempête passa sur le « Royal Exchange ». A l'indignation générale se mêlait une sorte d'étonnement orgueilleux : Quoi ! l'Angleterre insultée sur son grand domaine, la mer ! Et, pour comble, c'était des Américains que venait le défi ; de ces Américains de la part de qui l'Angleterre avait eu, depuis quelques années, à dévorer tant d'outrages ! Les Américains ignoraient-ils donc que la patience d'un grand peuple a ses limites ? ignoraient-ils que ceux qui ne se pressent pas de tirer l'épée sont quelquefois ceux qui, une fois l'épée tirée, en jettent au loin le fourreau ?

Ainsi s'exprimaient les moins emportés, et j'ai vu la pâleur des émotions qui appartiennent à la jeunesse se répandre sur des visages que couronnaient des cheveux blancs. Rencontrant dans la rue un clergyman de mes amis, homme de beaucoup de talent par parenthèse, et prédicateur très suivi : « Eh bien ?... » lui dis-je. « — Eh bien, répondit-il sans me laisser achever, mon opinion est pour la guerre, et je prendrais volontiers le fusil, moi tout le premier. Voilà, certes, assez longtemps que ces avaleurs de charrettes ferrées nous menacent. Il faut en finir. »

Encore si le capitaine du *San-Jacinto* avait abordé le *Trent* et enlevé MM. Mason et Slidell avec des formes propres à adoucir ce qu'un tel procédé avait de violent ! Mais les circonstances de cet acte, telles qu'elles ont été publiées : le *San-Jacinto* se présentant au *Trent* dans la po-

sition d'un vaisseau qui va lâcher sa bordée; le lieutenant Fairfax et ses hommes arrivant avec un coutelas dans une main et un pistolet dans l'autre; l'ordre donné au capitaine anglais de se rendre à bord du vaisseau de guerre américain, ordre qui tendait à le dégrader s'il eût obéi, tout cela — jusqu'à ce qu'il soit établi, pour peu qu'il y ait lieu, que le récit est exagéré — explique de reste la sensation produite, sensation plus facile à constater qu'à bien décrire, et qui, je le crains, survivra longtemps à l'événement qui l'a engendrée.

Mais, autant la première impression a été vive, autant, cette première impression passée, l'attitude du peuple anglais a été grave et solennelle. Il a dit, par la voix de presque tous ses journaux : « Avant de rien précipiter, voyons si la *loi* est pour nous; car le respect de la loi, qui met un frein salutaire à l'entraînement des passions individuelles, sauve les peuples d'entraînements plus dangereux encore. L'acte dont nous souffrons est-il conforme aux règles du droit des gens? Que les conseillers de la couronne examinent la question avec calme et prononcent. Si nous ne sommes pas, au point de vue strictement légal, autorisés à exiger une réparation, nous aurons ce courage de la résignation qui sied à la force; si, au contraire, une réparation nons est due, nous l'exigerons, et, en cas de refus, nous nous rappellerons le mot de Nelson : « L'Angleterre compte que chaque homme fera son » devoir. »

On ne saurait imaginer ni un plus noble langage, ni une attitude plus réellement fière. Quiconque aime la liberté se doit réjouir de voir un peuple libre donner un tel spectacle.

Mais a-t-il quelque chose dont on ait lieu d'être surpris? Non. Là, en effet, où l'opinion publique est souveraine; là où chacun apporte son poids dans la balance des affaires communes; là où ce qui est dans l'intérêt

de tous est l'affaire de tous, il arrive et il doit naturellement arriver que chaque citoyen cesse de se considérer comme responsable seulement envers lui-même de ses passions et de ses pensées.

Quoi de plus propre à élever le niveau des âmes que ce sentiment de haute responsabilité, universellement répandu? Ce qui a rendu, dans l'occasion dont il s'agit, le langage de la presse anglaise si digne et si modéré, c'est l'idée qu'elle a de sa puissance; elle se sait comptable des malheurs qui pourraient naître de ses emportements, et voilà pourquoi elle a pris soin de se contenir. Moins libre, elle eût été moins puissante; moins puissante, elle eût moins bien compris la nécessité d'être sage : sa sagesse, chose admirable! a été le résultat de sa liberté.

Il y a mieux : la presse anglaise, en cette crise nationale, a montré un esprit d'équité auquel la surexcitation du moment imprime un grand caractère. « Nous nous rappelons, écrit la *Saturday Review*, que, nous aussi, dans notre temps, nous avons rudement foulé aux pieds les droits des neutres, et que nous avons, en qualité de nation belligérante, commis des actes qui, alors même qu'on les pourrait justifier sous le rapport de la légalité stricte, seraient condamnés par le sentiment moderne. » En appeler à la modération d'un peuple en lui mettant sous les yeux ses fautes passées, c'est lui rendre un hommage dont ceux-là seuls sont capables de mesurer l'étendue, que la liberté a nourris de son lait robuste.

Maintenant, à quelle conclusion sont arrivés les conseillers de la couronne? Ils ont déclaré contraire au droit des gens la capture de MM. Mason et Slidell par un vaisseau de guerre américain sur un vaisseau marchand protégé par le pavillon britannique. En conséquence, une dépêche a été envoyée à lord Lyons, contenant la demande d'une réparation, et de la réponse qui sera faite à cette demande

dépend la question de savoir si la guerre s'allumera entre l'ancien et le nouveau monde.

Cette guerre, beaucoup ici en affrontent volontiers l'image, tant ils ont le sang agité; mais la perspective des malheurs à prévoir émeut les hommes en qui l'intelligence est accoutumée à gouverner les passions.

Quelque formidable que soit la marine militaire des Anglais, leur marine marchande est si considérable, elle est éparse sur tant de points du globe, elle requiert une protection si étendue et si multiple, que l'Angleterre, en cas de conflit, doit s'attendre, quoi qu'il advienne, à de grandes et douloureuses pertes. C'est la faiblesse de la force de présenter beaucoup de parties vulnérables, quand, au lieu d'être concentrée sur elle-même, elle envahit l'espace.

La guerre rendrait-elle le coton à l'Angleterre, comme compensation à l'interruption de ses relations commerciales avec les Américains du Nord? Il est permis d'en douter. Qui peut dire à quelles extrémités le gouvernement fédéral ne serait pas capable de se porter, lorsque, attaqué ici par le Sud, là par les Anglais, il serait rendu furieux de cette fureur qu'enfante le désespoir? Qui peut affirmer que l'excès du péril ne le pousserait pas à chercher une ressource suprême dans la solution de l'esclavage abandonnée à la colère et à la vengeance, c'est-à-dire dans l'armement des esclaves contre les maîtres, ce qui serait frapper, et les Anglais, par l'extinction, désormais définitive, de la culture du coton dans les États du Sud, et les planteurs du Sud, par l'abolition de l'esclavage confiée au génie de l'extermination? On frémit à l'idée des horreurs que certaines complications seraient de nature à contenir.

Et quel rôle à jouer pour l'Angleterre, dont le nom est uni à l'abolition de l'esclavage par un lien immortel, que le rôle qui l'amènerait à écraser le Nord de l'Amé-

rique au profit du Sud, et à préparer de la sorte le triomphe du fatal principe jadis condamné par elle avec une solennité si imposante, au prix de tant de sacrifices! Car enfin le gouvernement fédéral a eu beau déclarer, au grand regret de tous les amis de l'humanité, que l'abolition de l'esclavage n'était pas le motif qui l'armait contre le Sud; il a eu beau réduire aux dimensions d'une dispute territoriale une guerre que son intérêt et son devoir étaient d'élever aux proportions d'une croisade vraiment sainte; il a eu beau éloigner de lui, par le caractère étroitement national et purement égoïste imprimé à sa politique, les sympathies cosmopolites qu'un cri généreux eût fait accourir autour de son drapeau, il n'en est pas moins, par la seule force des choses, et en dépit de ses propres proclamations, l'adversaire armé du principe de l'esclavage. En lui, c'est cet adversaire armé du principe de l'esclavage que l'Angleterre aurait à combattre : monstrueux résultat, que ses plus nobles enfants ne sauraient envisager sans inquiétude et sans tristesse.

Malheureusement, il y a peu d'espoir que cette funeste querelle puisse être évitée. Que le capitaine Wilkes ait agi avec ou sans instructions, toujours est-il qu'il se trouve avoir agi conformément à l'esprit et aux passions dont ses compatriotes sont animés à l'égard des Anglais. Sa conduite, fût-elle désapprouvée en secret par le gouvernement de M. Lincoln, n'est que trop sûre d'être applaudie, à New-York, par l'opinion publique; et peut-être lui tressera-t-on des couronnes. Humilier l'Angleterre a toujours été pour les « Yankees » une jouissance de luxe si raffinée!

Mais soyons justes : depuis la rupture de l'union entre le Nord et le Sud, le Nord n'a pas eu à se louer des Anglais. Non seulement ils ont traité de nation belligérante ce que le gouvernement fédéral appelait une armée de rebelles; non seulement ils se sont renfermés

dans une attitude de neutralité politique où le gouvernement fédéral, qui s'attendait à mieux, a vu tout de suite une offense; mais leur partialité en faveur du Sud s'est manifestée, il faut bien le dire, de manière à ne tromper personne, et quelquefois sous des formes offensantes. Avec quelle satisfaction naïve la presse anglaise a toujours accueilli la nouvelle des échecs essuyés par les troupes fédérales ! De quel voile complaisant elle s'est, en général, étudiée à couvrir les revers des confédérés ! Le gouvernement anglais a gardé la neutralité; mais, franchement, l'opinion publique est-elle restée neutre ?

Non que les Anglais aient le moindre penchant à épauler l'odieuse institution de l'esclavage : ils ont, Dieu merci, prouvé le contraire d'une façon assez éclatante, pour que nul ne soit en droit de leur adresser cette injure; et je suis convaiucu, quant à moi, qu'aux yeux de la partie la plus éclairée, la plus influente de la nation anglaise, le coton ne pèserait rien, mis en balance avec l'émancipation de la race noire. Mais que, généralement parlant, les Anglais, à chaque mésaventure du Nord, aient ressenti cette espèce de joie maligne que cause la vue d'un homme qui, après avoir voulu vous faire reculer, recule lui-même devant un plus fort ou un plus habile que soi, voilà ce qu'il faut bien reconnaître, quand on a suivi avec quelque attention le mouvement de l'opinion dans ce pays.

De là chez les Américains du Nord, à l'égard de l'Angleterre, une irritation qui n'attendait qu'une occasion de se donner carrière et qui a saisi la première venue.

D'un autre côté, la demande en réparation ne s'appuie pas, j'en ai peur, sur un droit tellement manifeste, qu'elle ne puisse être repoussée par des arguments tout au moins spécieux.

Rappelons-nous d'abord que, lorsque les Anglais étaient en guerre avec la France, plusieurs habitants des côtes, menacés par la presse des matelots, prirent service sur

des vaisseaux marchands américains. Qu'arriva-t-il? Est-ce que les Anglais ne réclamèrent pas le droit de fouiller tout navire américain soupçonné d'avoir à bord des matelots d'origine anglaise, et ne les vit-on pas enlever quiconque ils reconnaissaient tel, qu'il fût déserteur ou non? Les suites, on les connaît. Les Américains protestèrent vivement contre des prétentions qui tendaient à rendre un simple officier de marine juge suprême de la nationalité d'individus engagés au service d'une nation neutre, et cela sans l'intervention d'aucun tribunal compétent. Les Anglais tinrent ferme. La querelle s'envenima. On finit par tirer l'épée. Donc le droit de visite, étendu aux personnes, et arbitrairement exercé, est un droit qui a été proclamé, mis en vigueur, soutenu par les Anglais eux-mêmes. Seulement, si le gouvernement fédéral réclamait les deux envoyés du Sud, MM. Mason et Slidell, comme *sujets*, il y aurait cela d'absurde dans la situation des deux gouvernements, que l'un invoquerait un droit qu'il avait toujours repoussé, tandis que l'autre repousserait un droit qu'il avait toujours invoqué. Aussi est-il peu probable que le gouvernement fédéral se défende sur ce terrain. Mais n'est-il aucun principe sur lequel il se puisse appuyer avec avantage? Ainsi que le fait remarquer un article de la *London Review* rédigé avec beaucoup d'impartialité et d'élévation, il est admis, même par ceux qui tiennent le plus résolûment pour les privilèges du pavillon neutre, que ce pavillon ne saurait protéger ni les articles qui sont *contrebande de guerre*, ni les personnes engagées, soit sur terre, soit sur mer, au service d'une des puissances belligérantes.

La question est donc de savoir si le principe qui permet de capturer des personnes situées de la sorte ne s'applique pas à des hommes revêtus, comme l'étaient MM. Mason et Slidell, du titre de « southern commissioners ». Eux-mêmes, ils se sont donnés pour commissaires

du Sud, ou, en d'autres termes, pour émissaires d'une des parties belligérantes. Si on les avait surpris porteurs de dépêches, en quoi ce fait aurait-il été plus grave que celui résultant d'un titre qu'ils n'ont pas nié ?

On peut, il est vrai, objecter que, même en supposant soutenable le droit d'enlever ces messieurs, ce n'était pas au capitaine Wilkes à en décider souverainement, et qu'il aurait dû conduire le *Trent* dans quelque port américain, pour faire juger le cas par une cour des prises. Mais, réduite à ces termes, la question, convenons-en, perd quelque peu de son importance. Si le capitaine américain eût fait ce qu'on lui reproche d'avoir négligé ; s'il eût conduit le *Trent* à New-York, par exemple, au lieu de le laisser continuer sa route, quelle perte irréparable pour les propriétaires du vaisseau ! Et, pour les passagers, que d'inconvénients ! Le procédé du capitaine américain, dans ce cas, n'eût point paru moins offensant, et eût causé beaucoup plus de mal.

Si un journal anglais parle ainsi, vous jugez bien, que, pour justifier la conduite d'un de ses officiers, le gouvernement fédéral ne manquera pas de raisons plus ou moins plausibles.

Le fait est que cette malheureuse question du droit de visite est une source intarissable de disputes et de conflits. Le traité de Paris du 16 avril 1856 en contient l'aveu, mais ne fournit certes pas le moyen d'éviter le mal qu'il constate. J'examinerai dans une autre lettre, si le remède vrai ne serait pas dans la proclamation du libre commerce des neutres, la liberté me paraissant avoir puissance de résoudre, en ce cas, un problème qui, comme beaucoup d'autres problèmes, est sans elle insoluble.

XLII.

L'AFFAIRE DU « TRENT ».

8 octobre.

Est-ce que la France fera cause commune avec l'Angleterre contre les Américains du Nord, si ces derniers refusent la réparation exigée ?

Telle est la question que j'ai entendu poser et résoudre affirmativement dans des cercles où l'on se pique d'être bien informé.

Ce serait à n'y pas croire, si par malheur le langage de certains journaux de Paris ne tendait à autoriser ce que j'appellerai, sans détour, la plus monstrueuse des hypothèses.

Il y a quelques jours, le *Times* constatait, avec une surprise et une satisfaction enfantines, qu'il y avait en France tel journal qui, quoique légitimiste, donnait raison à l'Angleterre et lui conseillait de tenir bon. Je n'aurais jamais cru les rédacteurs du *Times* capables d'un tel excès de naïveté. Ils se trouvent avoir pris pour une marque de sympathie les calculs d'une inimitié habile et profonde. Eh! sans doute, ceux-là feront tous leurs efforts pour ruiner l'une par l'autre l'Amérique du Nord et l'Angleterre, qui portent dans leur sang la haine des idées que ces deux peuples ont mises en mouvement.

Mais sont-ils dans leur rôle, ceux des amis de la liberté qui, non contents d'animer l'Angleterre contre l'Amérique du Nord, veulent compromettre la France dans cette désastreuse querelle ?

Oh ! que M. Bright a mieux compris le devoir imposé aux démocrates par la logique de leurs convictions,

lorsque, mercredi dernier, au banquet qui lui a été donné à Rochdale, il a rendu un si solennel hommage à la constitution démocratique des États-Unis, et lancé de si véhéments anathèmes contre ce principe de l'esclavage, seul responsable des agitations qui l'ont ébranlée et des périls qui, en ce moment, la menacent! Libre au *Times* d'assaillir de ses froids sarcasmes une éloquence si fièrement dédaigneuse des petites passions et des petites colères de l'heure présente! Libre à quiconque est courbé sous le joug de ces passions et de ces colères d'appeler antianglaises les aspirations d'un homme qui cherche l'intérêt de son pays dans le triomphe des principes vrais par toute la terre. M. Bright sait qu'à côté, ou plutôt au-dessus de l'Angleterre égoïste, jalouse, envahissante, et prompte à se préférer même à la justice, il y a l'Angleterre qui professe le culte viril de la liberté, honore la pensée dans ses manifestations les plus diverses, avance sur le chemin du progrès sans reculer jamais d'un pas, et, dans son respect pour le droit de discussion, a élevé à l'intelligence humaine un trône plus haut que tous ceux où siège la force. C'est de cette seconde Angleterre que M. Bright est citoyen; c'est l'intérêt et l'honneur de celle-là qui préoccupent son patriotisme, inspirent son éloquence, et c'est parce qu'il est Anglais de cette magnanime façon que l'opinion publique, lorsqu'elle se soulève contre lui, n'a rien dont son âme s'émeuve.

« Tout homme doué d'un grand cœur, a-t-il dit dans son discours de Rochdale, doit appeler de ses vœux le jour où le vaste continent américain, venant à former une confédération d'États, sans armée nombreuse, sans marine militaire considérable, sans douanes intérieures, mais avec la liberté partout, la paix partout, l'égalité partout, nous donnerait ainsi l'espoir que les hommes ne sont pas abandonnés du ciel, et que l'avenir de notre

race peut devenir meilleur que son passé ! » C'est là une noble manière d'être Anglais, et il y a un peu loin de cette manière d'être démocrate à celle qui, de la part de certains démocrates français, consiste à vouloir faire écraser les États-Unis par l'Angleterre, aidée de la France.

Au reste, si ceux qui, de bonne foi, insistent pour que nous fassions cause commune avec les Anglais contre l'Amérique, s'imaginent par là gagner le cœur des Anglais, étrange est leur erreur, je les en préviens. Quel Anglais, ayant du sang dans les veines, pourrait regarder notre appui, dans les circonstances actuelles, autrement que comme une insulte? Quoi ! nous dirions à l'Angleterre, devant le monde attentif, que nous la jugeons incapable de venger ses propres injures, et cela contre un ennemi à peine égal en puissance, contre un ennemi qui a déjà sur les bras une rude guerre ! Quoi ! nous offririons à un peuple qui va se battre en duel pour un soufflet qu'il croit avoir reçu, de l'aider à porter le poids de son honneur ! Et nous nous bercerions de l'espoir qu'on nous saurait gré d'une protection à ce point injurieuse et humiliante ! J'ose affirmer, moi, qu'une offre de cette nature ne serait propre qu'à envenimer les sentiments de rivalité nationale et d'orgueil qui font obstacle à une alliance franche, cordiale, sans arrière-pensée, entre les deux pays ; j'ose affirmer que cette offre, fût-elle acceptée par le gouvernement britannique, ferait longtemps saigner le cœur de la nation anglaise.

Remarquez bien que notre empressement à entrer dans une querelle qui n'est point la nôtre n'aurait, sous quelque rapport que ce fût, aucune chance d'être interprété favorablement : les uns y verraient l'effet d'une ambition toujours en éveil, toujours à l'affût d'une occasion de se mêler de tout pour tirer profit de tout; les autres se persuaderaient volontiers que le gouverne-

ment français, forcé par l'embarras de ses finances de masquer et d'ajourner ses desseins, ne cherche qu'à endormir la vigilance de l'Angleterre, à force d'avances; d'autres aimeraient à penser ou affecteraient de dire qu'aux Tuileries la considération dominante a été de punir les Américains du Nord du crime d'avoir accepté les services de deux princes de la maison d'Orléans.

Et quand je parle ainsi, j'ai mes raisons pour cela, m'étant trouvé à même d'interroger à cet égard le sentiment d'hommes qui non seulement représentent l'opinion, mais encore la dirigent.

D'autre part, il est malaisé de concevoir comment la France pourrait jamais se justifier, aux yeux de l'histoire, de s'être mise de propos délibéré dans un camp, lorsque l'institution de l'esclavage était dans l'autre. C'est bien assez que l'Angleterre soit condamnée à ce malheur, si tant est que la fatalité des événements l'y condamne, sans que la France coure de gaieté de cœur au-devant d'une situation aussi peu enviable.

Serait-ce que, pour de certaines gens, la perspective d'une victoire à bon marché a des séductions irrésistibles? C'est certain que, par notre appui, l'Angleterre, qui a déjà tant de chances pour elle, en aurait de plus grandes encore. Mais, le ciel en soit loué! il n'a jamais été dans les habitudes de la France, ni conforme à son penchant, d'épouser la cause du plus fort contre le plus faible.

Aussi bien — il faut qu'on le sache en France — les avis risquent fort d'être partagés sur la moralité et la justice de cette guerre, si elle éclate.

On fait grand bruit, de ce côté du détroit, de l'honneur de l'Angleterre foulé aux pieds; on lit, placardé sur tous les murs : *Insulte faite au pavillon britannique — Outrage on the British flag.* C'est à merveille; mais, si l'on cherche à se rendre bien compte des faits, que

trouve-t-on ? Le *Trent* a été soumis au droit de visite; d'accord. Et depuis quand le droit de visite excercé sur les bâtiments neutres par les belligérants a-t-il donc cessé de faire partie du droit national ? Il est ridicule de prétendre, comme l'a fait lord Fermoy devant les électeurs de Marylebone, que le *Trent* aurait dû être respecté en sa qualité de *vaisseeu de la reine — queen's ship*, ou d'invoquer, à cette occasion, comme l'a fait un journal français, le principe que les vaisseaux d'une nation sont une partie de son territoire et en doivent conséquemment partager l'inviolabilité. Ce principe s'applique aux vaisseaux de guerre, parce que ceux-là, relevant de la souveraineté de la nation à laquelle ils appartiennent, ne sont en réalité que des forteresses flottantes : aussi les vaisseaux de guerre n'ont-ils jamais été regardés comme sujets au droit de visite. Mais le *Trent*, que je sache, n'est pas un vaisseau de guerre; et la preuve qu'un bâtiment quelconque n'est pas admis à jouir du privilège d'inviolabilité qui s'attache au territoire d'un peuple indépendant, c'est que les vaisseaux marchands sont soumis au droit de visite. En exerçant ce droit, le capitaine Wilkes n'a rien fait qui ne fût parfaitement d'accord avec les lois qui régissent la matière; et ce n'est certes pas en cela que peut résider le fait d'*outrage au pavillon britannique*.

Il ne réside pas davantage dans les formes employées, quoi qu'on en ait dit. Le coup de canon tiré par le capitaine Wilkes, par exemple, lui a été reproché comme un acte intentionnel de violence et d'insulte. Mais c'est le moyen régulier par lequel il est d'usage que le belligérant intime au bâtiment neutre qu'il rencontre son intention de le visiter. Ici encore, le capitaine Wilkes n'a fait que se conformer aux règles de la législation maritime.

Reste l'enlèvement de MM. Mason et Slidell; mais,

pour que ce fait constituât un outrage intentionnel, il faudrait non seulement que, sous ce rapport, le capitaine Wilkes eût excédé les limites de ce droit, mais qu'il les eût excédées avec pleine connaissance de l'illégalité commise; car, s'il était établi qu'en outrepassant son droit il a cru s'y renfermer, en quoi cette erreur de sa part constituerait-elle un *outrage?*

La question est de la sorte ramenée au point de savoir si la capture de MM. Mason et Slidell est une violation du droit international, tellement claire, tellement évidente, tellement incontestable, qu'il était impossible au capitaine américain de s'y tromper. Or, comment soutenir cela? Plus on approfondit le débat, plus la décision devient douteuse. Qu'importe que les légistes d'Angleterre aient déclaré la capture illégale? Est-ce que les légistes d'Amérique n'ont pas exactement déclaré le contraire? Et quelle plus forte preuve que la question dont il s'agit est de celles qui sont assez obscures pour que chaque partie ne craigne pas de la résoudre dans le sens de son intérêt?

Quand la guerre éclata entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, la reine Victoria, vous vous en souvenez, publia une proclamation dans laquelle elle avertissait ses loyaux sujets que tous ceux d'entre eux qui s'aviseraient de transporter, pour l'usage et le service d'une des parties en lutte, officiers, soldats, armes, dépêches, le feraient à leurs risques et périls, c'est-à-dire à la condition de subir la pénalité attachée à la violation du droit international. Maintenant, si le droit de saisir les dépêches de l'ennemi n'entraînait pas celui de saisir ses émissaires, et si l'on donnait à des dépêches mortes une importance qu'on refuserait à des dépêches vivantes, convenons que la législation maritime aurait grand besoin de se mettre d'accord avec la logique!

Un Anglais, le chancelier Kent, a posé en principe

que « une guerre entre deux nations est une guerre entre tous les individus qui composent l'une et tous les individus qui composent l'autre ». Il serait curieux de savoir comment le chancelier Kent jugerait, en partant du principe posé par lui-même, la capture sur un vaisseau neutre de deux hommes, non seulement faisant partie d'une des nations en guerre, mais chargés de messages relatifs à la prolongation de la lutte.

Le chancelier Kent dit encore : « Les grands principes de la loi nationale veulent qu'en temps de guerre la propriété de l'ennemi conserve son caractère hostile dans l'acte du transport. » On se demande pourquoi si, dans l'acte du transport, la *propriété* de l'ennemi conserve ce caractère hostile, la *personne* de l'ennemi perdrait ce caractère.

Dans le rapport présenté au roi par sir George Lee, docteur Paul, sir Dudley Ryder et M. Murray, ensuite lord Mansfield, il est dit : « Les marchandises de l'ennemi à bord d'un vaisseau ami peuvent être capturées. » Et pourquoi les marchandises ennemies seulement?

Lord Stowel, dans le cas de *la Caroline*, s'exprime en ces termes : « Vous pouvez exercer votre droit de guerre toutes les fois que le caractère d'hostilité existe. Vous pouvez arrêter au passage l'ambassadeur de votre ennemi. » Qu'imaginer de plus décisif?

Voilà pour les autorités anglaises, telles que les cite et les invoque un organe de la presse anglaise. Que serait-ce si, pour trancher le nœud, on demandait leur opinion aux jurisconsultes américains? Un d'eux, Georges Sumner, vient de faire connaître la sienne, et l'on devine sa conclusion. Il rappelle que, pendant la guerre de la révolution américaine, Henry Laurens, précédemment président du Congrès, fut envoyé comme ministre en Hollande, avec mission d'y négocier la reconnaissance de l'indépen-

dance de l'Amérique et un emprunt; qu'il s'embarqua sur un paquebot hollandais, *le Mercure;* que ce paquebot fut arrêté, et Laurens conduit en Angleterre, où on l'emprisonna à la Tour, comme coupable du crime de haute trahison. Entre le cas rappelé par George Sumner et celui de MM. Mason et Slidell, l'analogie est frappante. Aussi la publication de sa lettre dans les journaux anglais a-t-elle fait sensation. Les tentatives de réfutation ne pouvaient manquer, vous le pensez bien. Ceux-ci ont assuré que *le Mercure* n'était pas un bâtiment hollandais; ceux-là que c'était un bâtiment hollandais, mais chargé d'articles de contrebande de guerre; d'autres qu'il avait été, à la différence du *Trent*, mené devant une cour des prises, jugé et condamné. Tout cela peut être; mais que, dans l'occasion rappelée, M. Laurens ait été saisi sur *le Mercure* avant tout jugement, et traité comme contrebande de guerre, et mené à Londres, et emprisonné à la Tour : voilà ce qu'on ne nie point, après tout. L'exemple reste donc avec la leçon qu'il contient.

Au surplus, que signifient ces étroites disputes? Où veulent en venir ceux qui font ainsi dépendre la guerre entre deux grands peuples de je ne sais quelles chicanes de procureur, de je ne sais quelles ergoteries de maître d'école? Est-il vrai, oui ou non, que, s'il est une nation au monde qui ait violenté les neutres, tyrannisé l'Océan, abusé du droit de visite, poussé jusqu'à l'absurde la pratique des blocus fictifs et des blocus sur le papier, insulté même le pavillon des vaisseaux de guerre appartenant à des neutres et enflé la liste arbitraire des articles de contrebande de guerre au point de rendre le commerce du monde entier victime d'une querelle à deux, cette nation est la nation anglaise? Est-il vrai, oui ou non, que c'est l'Amérique qui, avec la France, a le plus constamment et le plus énergiquement défendu, contre l'Angle-

terre, la dignité des peuples d'une puissance maritime bornée, les franchises du commerce pacifique, l'indépendance des pavillons, les droits des neutres enfin et la liberté des mers? Aujourd'hui encore, la susceptibilité violente que trahit ce cri, poussé partout, *Outrage on the British flag!* ne viendrait-elle pas d'un sentiment trop hautain pour que l'Angleterre l'avoue, mais trop cher à son orgueil pour qu'elle se résigne à y renoncer? Certes, le temps est passé où Selden, dans son *Mare clausum*, épuisait tous les genres de sophisme pour établir le droit de propriété des Anglais sur la mer, ce grand chemin des nations. Le temps est passé où Charles Ier chargeait Carleton, son ambassadeur à la Haye, de porter plainte aux états-généraux contre Grotius, et de demander qu'on fît un exemple de l'audacieux auteur du *Mare liberum*. De nos jours, espérons-le, on aurait quelque peine à comprendre un manifeste comme celui où Guillaume III reprochait à Louis XIV d'avoir laissé violer la souveraineté de la couronne d'Angleterre sur les mers britanniques. Mais les changements que le cours des choses a apportés dans l'état général du monde n'ont, je le crains, que faiblement influé sur des prétentions qu'appuient, d'ailleurs, une marine militaire formidable, des nuées d'intrépides matelots et d'immenses possessions coloniales. De là l'impossibilité où est l'Angleterre de souffrir avec calme qu'on retourne contre elle les conséquences du droit de visite, et qu'on lui applique la théorie qu'elle a elle-même si hautement proclamée, si persévéramment soutenue et si rudement mise en pratique. Il y a dans l'indignation que l'affaire du *Trent* a soulevée ici quelque chose de la colère d'un souverain à qui un de ses sujets ose manquer de respect. A l'Angleterre de voir jusqu'à quel point ce sentiment l'autorise à entrer dans des voies où il lui faudra faire route côte à côte avec le meurtre. En tout cas, ce n'est point à la

France qu'il convient de lui servir de second dans une semblable querelle.

Puisse-t-elle être évitée! puisse-t-elle l'être surtout par la médiation de la France, qui, si elle intervient, ne saurait le faire que de cette noble façon!

J'avais pris la plume pour examiner les bases sur lesquelles repose le droit international, en me plaçant au point de vue de la liberté — point de vue qui, par parenthèse, vient d'être indiqué par M. Cobden dans une lettre relative au banquet de Rochdale — et voilà que j'arrive à la fin de ma correspondance sans avoir même abordé la question que je voulais approfondir! Ce sera pour une autre fois.

Je nommais tout à l'heure Selden : n'est-il pas singulier que la devise de l'auteur du *Mare clausum* soit celle-ci :

La liberté par-dessus tout.

Belle devise! Elle honore Selden et condamne son livre. De ses profondeurs sortira, tôt ou tard, la solution pacifique d'un problème qui, aujourd'hui, nous ne le voyons que trop, est un problème rempli de sang.

XLIII.

MORT DU PRINCE ALBERT

6 décembre

Avant-hier, à minuit, la grande cloche de Saint-Paul annonçait aux Anglais la mort d'un prince, mari de leur reine et père de leur roi futur.

Dans les pays où l'esprit de cour chez les uns crée et

nourrit l'esprit de servilité chez les autres, la mort des grands de la terre donne lieu à un deuil conventionnel, à des larmes de bon ton, à des désespoirs comme il faut : il n'en va pas ainsi dans les pays libres. Quand on y pleure les morts, c'est leur vie qu'on se rappelle, non leur rang, et l'on peut croire à la sincérité d'une telle douleur.

Les regrets qu'a éveillés ici la mort du prince Albert sont réels, profonds, et laisseront trace, à cause de l'affection qu'on porte à la reine d'abord, et ensuite à cause des sympathies qui s'adressaient au prince lui-même.

En le perdant, la reine perd à la fois le plus dévoué de ses conseillers, le guide le plus sûr de ses enfants, le compagnon fidèle de son existence, et toute la joie de son âme. Voilà ce que chacun sent; et, dans cette reine qui va se trouver si cruellement isolée sur un des premiers trônes du monde, on plaint la mère, on plaint l'épouse, on plaint la femme. Il n'y a pas longtemps, c'était sa mère qui la quittait pour toujours : aujourd'hui, c'est son mari. Combien doit saigner un cœur qui, coup sur coup, reçoit deux blessures! et quelles blessures!

Sans doute, ce sont là de ces mornes désolations dont le caractère, hélas! n'a rien d'exceptionnel; elles sont connues dans les chaumières comme dans les palais, ces heures pleines d'angoisse, et les infortunes de ce genre n'en sont pas moins touchantes, pour être obscures. Mais ce qui explique, en cette circonstance, l'émotion publique, c'est l'attachement que Victoria, en sa qualité de reine, a su inspirer au peuple anglais. On pleure sur elle parce qu'elle souffre, mais aussi parce qu'on l'aime. Et pourquoi l'aime-t-on? Parce que, indépendamment de toutes les vertus domestiques, elle a donné l'exemple de cette grande vertu publique qui consiste, de la part d'un souverain constitutionnel, à ne jamais franchir les limites de son pouvoir, et à ne se considérer jamais que comme le premier des serviteurs de tous.

C'est sous ce rapport aussi que le prince Albert méritait d'être regretté, et qu'on le regrette.

Quelle position difficile que la sienne! Réduit à n'être que le mari de la reine, devait-il se mêler des affaires politiques ou s'abstenir? Dans le premier cas, il risquait d'encourir le reproche d'ambition et d'armer contre lui les esprits soupçonneux. Dans le second cas, on pouvait l'accuser d'égoïsme; et puis que devenait sa dignité, enveloppée à ce point dans sa prudence?

Qu'il ait toujours suivi la ligne droite entre ces deux écueils, l'affirmer serait, je crois, trop dire. Il passait pour se mêler sous main de choses qui n'étaient pas de son domaine; il passait pour exercer sur la conduite des affaires militaires, par exemple, une influence occulte que ne justifiaient, ni sa position, ni la spécialité de ses connaissances. Toutefois, si l'on considère que la reine avait en lui une confiance absolue; qu'il était naturellement son conseiller le plus intime, et que, sous l'empire de ses conseils, la reine Victoria se trouve avoir été plus fidèle à son rôle constitutionnel qu'aucun des souverains appelés à occuper le trône, il faudra bien accorder au prince Albert le mérite d'une discrétion rare et d'une sagesse soutenue.

C'est, il faut le dire, le vice et le danger des monarchies constitutionnelles, de donner trop à désirer au monarque en ne paraissant pas lui donner assez. Une royauté sans pensée, sans mouvement, sans initiative, sans vie réelle, peut devenir très difficile à porter pour le titulaire s'il a du talent, et impossible à porter s'il a du génie. Qu'il soit bon de ne jamais laisser vide la première place de l'État, point de mire de toutes les intrigues et but éclatant de toutes les ambitions, il est certes très permis de le soutenir; mais cela même admis, le problème est loin d'être résolu : car, qu'il y ait, oui ou non, avantage à mettre théoriquement une statue sur le trône, considéré comme une niche qui doit être occupée sans interruption,

la question est toujours de savoir si la statue consentira à s'y tenir immobile, lorsque cette statue est vivante. Qui a beaucoup est fortement tenté de vouloir davantage; et Sancho Pança lui-même prit en dégoût sa souveraineté, le jour où le docteur Roch des Augures lui vint dire, au moment du dîner : « Vous ne mangerez pas de ce plat, ni de celui-ci, ni de celui-là. »

Que fut le règne de Louis-Philippe, sinon un effort de dix-huit ans pour arriver au gouvernement personnel? L'effort échoua; mais il n'est pas sûr que la France se fût accommodée d'une royauté qui n'aurait été qu'une somme de douze millions mangée par un homme.

Il est vrai qu'en Angleterre les conditions sont différentes, la royauté pouvant exister là, en tout état de cause, comme *symbole*, parce qu'en elle se résume une aristocratie puissante; parce qu'elle représente le principe de primogéniture et de substitution, c'est-à-dire le principe qui sert de base à l'édifice de la société anglaise; parce qu'enfin elle s'appuie sur le sentiment de la hiérarchie, plus respectueux en Angleterre que dans aucun pays du monde. Et cependant, il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui n'ait fourni des exemples de la difficulté que je signale; témoin le règne de George III, qui, comme celui de Louis-Philippe, ne fut qu'un long combat livré par la couronne, impatiente d'élargir le cercle de ses prérogatives et de briser ses menottes constitutionnelles.

Il a donc fallu au prince Albert, on ne saurait le nier, un grand fonds d'abnégation pour qu'il n'ait pas poussé la reine à sortir des limites prescrites, et qu'il ait su mettre un frein à ses propres désirs. Cela est d'autant plus remarquable, que le prince Albert n'était pas un homme médiocre, tant s'en faut. Son intelligence, cultivée de bonne heure et avec soin, avait porté des fruits précoces. Il possédait des connaissances étendues et diverses. Aux discours qu'en mainte occasion il a prononcés, on voit

qu'il avait beaucoup réfléchi; et son éloquence, un peu froide, mais toujours substantielle, ne perdait sûrement rien à être éclairée çà et là par des reflets de la philosophie allemande. Il aimait les arts et les protégeait; il s'occupait d'agriculture; il avait sur les développements dont l'industrie est susceptible des vues aussi saines qu'élevées. La grande exposition de 1851 fut en partie son ouvrage, et son nom resta indissolublement lié à celle de 1862.

Dans la haute aristocratie, si je suis bien informé, il n'était aimé qu'à demi; on lui trouvait une fierté un peu dédaigneuse : tort grave dans le monde de l'orgueil!

Quoi qu'il en soit, la mort du prince Albert, coup si terrible pour la reine, dont il détruit le bonheur et menace la santé, est en ce moment, pour le peuple anglais, le sujet d'une affliction très sincère, je le répète, et très réfléchie.

Cet événement, auquel on était à peine préparé par les rapports des médecins, jette de plus un triste voile sur la saison prochaine. Adieu les drawing-rooms, les bals, les concerts, les soirées d'éclat! Adieu les bénéfices sur lesquels le commerce de luxe avait coutume de compter! L'Exposition, attendue l'année prochaine, aura-t-elle lieu maintenant? Quelques-uns en doutent et sont portés à croire qu'on l'ajournera. Comme c'est une entreprise, après tout, particulière, il est certain qu'elle serait ajournée pour peu que la reine en exprimât ou seulement en laissât deviner le désir.

XLIV.

LE DROIT DU PLUS FORT.

16 décembre.

Au moment où les Anglais prenaient le deuil pour le

prince Albert, ne recevait-on pas la nouvelle que le Congrès de l'Amérique du Nord avait voté des remerciements au capitaine Wilkes, et que sa conduite avait été approuvée par l'Amirauté, de laquelle il relève? Bien que ces deux faits n'aient rien de décisif, on ne peut se dissimuler qu'ils sont de nature à ébranler fortement la confiance de ceux qui croient à la paix, tout en pénétrant de tristesse ceux qui l'appellent de leurs vœux. Le ton du message, que les journaux publient aujourd'hui, n'est pas non plus très rassurant. A la vérité, l'affaire du *Trent* n'est pas mentionnée; mais il y a, malheureusement, plus qu'une menace couverte dans la phrase qui semble prévoir la guerre étrangère comme conséquence de la guerre civile. Que va-t-il arriver? La carrière est ouverte, désormais, à toutes les suppositions et à toutes les craintes.

Dans la lettre par laquelle il s'excusait de ne pouvoir se rendre au banquet offert à son ami M. Bright, par les habitants de Rochdale, M. Cobden a rappelé :

Que le gouvernement des États-Unis, il y a plus de cinq ans, proposa aux puissances européennes d'affranchir de toute saisie par des vaisseaux de guerre les propriétés privées traversant la mer;

Qu'aux termes d'un message du président Pierce, cette proposition fut accueillie favorablement par la Russie et la France, mais repoussée par le gouvernement anglais;

Qu'en cela, le ministère se trouvait agir contrairement à l'opinion unanime des sociétés commerciales de l'Angleterre;

Qu'à une date postérieure, le gouvernement de M. Buchanan, élargissant la question, proposa d'abolir les blocus en ce qui concernait les ports de commerce, mais que, cette fois encore, le gouvernement anglais ne voulut rien entendre.

Supposons qu'il en eût été autrement; supposons qu'au lieu d'être repoussée, l'offre faite par les États-Unis eût été acceptée par l'Angleterre : le commerce des Anglais

avec les ports du sud de l'Amérique serait-il aujourd'hui interrompu ? et la guerre civile qui a éclaté par delà l'Océan serait-elle devenue, pour le Lancashire, la source des sacrifices qui lui sont aujourd'hui imposés ? Voilà ce que M. Cobden demande dans la lettre dont il s'agit ; et à cette question, une seule réponse est possible.

C'est avec douleur que je me vois amené à rappeler ici que, lorsqu'il y a deux ans la Chambre des communes eut à examiner le point de savoir s'il ne conviendrait pas de déclarer insaisissables les propriétés privées des belligérants, lord John Russell ne craignit pas de dire : « Si pareil principe venait à prévaloir, c'en serait fait du pouvoir qui, sur mer, a rendu la Grande-Bretagne si formidable ! »

Qu'est-ce à dire ? Le droit du plus fort est donc le droit ? Politique de grand chemin ! C'est en faisant de ce droit du plus fort le fondement de ses théories en matière de législation maritime, que l'Angleterre a amené les complications qui risquent de se dénouer d'une manière sanglante. Si la guerre éclate, le passé de l'Angleterre sera-t-il innocent des calamités de l'avenir ?

XLV.

VELLÉITÉ DE GUERRE.

22 décembre.

L'Angleterre désire la guerre. Voilà ce qui ressort pour moi — j'ai regret à le dire — de tout ce que je vois et de tout ce que j'entends. Comme je vous l'ai mandé dans une précédente lettre, il y a ici des hommes d'une intelligence élevée qui redoutent ce conflit et qui en mesurent

la portée sinistre : je vous ai parlé d'un très noble et très beau discours de M. Bright. Mais, il n'est que trop vrai, le démon de la guerre a conquis les esprits et les âmes; on fait plus que s'y préparer, on fait plus que l'envisager de sang-froid : généralement parlant, on l'attend avec impatience, on l'appelle, on la veut.

Un des derniers numéros du *Punch* représentait John Bull à table avec sa famille. Entre Jonathan, portant un drapeau incliné sur son épaule droite, et ayant un grand sabre au côté, des pistolets à sa ceinture. Il vient chercher s'il y a des rebelles. Les femmes et les enfants sont effrayés et ouvrent de grands yeux; John (lord Russell), le domestique, frémit de colère, lui, et s'avance, les poings serrés, vers l'étranger; mais John Bull, sans se déranger autrement, dit : « Des rebelles? Ah! vraiment! John, regarde à l'argenterie, et cours chercher le *Policeman.* »

Le spirituel et mordant crayon de *Punch* n'a que trop bien exprimé, dans cette scène, le sentiment de sécurité méprisante et l'attitude de l'Angleterre à l'égard de l'Amérique.

Le secret de ces dispositions belliqueuses, ai-je besoin de le révéler? C'est, hélas! le secret de la comédie.

Depuis longtemps les Anglais éprouvaient le désir d'abattre une puissance rivale; depuis longtemps, ils frémissaient de voir se développer, de l'autre côté de l'Océan, et se développer dans des proportions gigantesques, un pouvoir émule du leur; depuis longtemps, ils suivaient d'un œil inquiet les progrès de la marine marchande américaine; depuis longtemps, l'aristocratie anglaise s'affligeait de l'éclat importun jeté par des institutions qui la condamnaient. Mais, tant que les États-Unis sont restés les *États-Unis*, les attaquer eût été dangereux... Aujourd'hui, l'occasion d'or est trouvée; les Anglais ont le vent en poupe, et ils se disent : « Saissisons bien vite l'heure propice; qui sait si elle reviendrait. »

Le *Times*, hier, se répandait en lamentations solennelles sur ce que l'homme n'est pas maître de sa destinée; sur ce que l'Angleterre, provoquée de toutes les façons imaginables par l'Amérique, n'avait pu réussir, par des prodiges de patience, à écarter la fatalité d'une guerre qu'à entendre son grand organe elle sera forcée de subir, malgré qu'elle en ait.

En vérité, ceci ressemble à une mauvaise plaisanterie. Que les Américains aient eu, depuis longues années, des torts graves envers l'Angleterre; qu'ils aient affecté, en mainte occasion, de la traiter avec une hauteur aussi déplacée qu'offensante; qu'ils aient pris une sorte de plaisir à abuser de sa tolérance, cela est incontestable, et, sous ce rapport, les ressentiments de l'Angleterre son justes. Mais c'est se moquer que de faire honneur aux sympathies fraternelles de l'Angleterre pour l'Amérique, de ce qui n'a été que le résultat d'une politique prudente et froide. La patience des Anglais, tant que le Nord et le Sud sont restés unis, s'explique par l'immense intérêt qu'ils avaient à ne pas perdre le coton, et par la crainte d'affronter une lutte dont l'issue était douteuse. Ils savaient à merveille que, si leur marine militaire était sans égale, la marine marchande des États-Unis était la première du monde; ils se rappelaient que, lors de la guerre de 1812, les Américains n'avaient eu qu'à armer en course leurs nombreux bâtiments pour infliger à l'Angleterre des pertes énormes et porter à son commerce des coups terribles; ils avaient encore présent à l'esprit le souvenir de plus de treize cents navires de toute espèce capturés, dans l'espace de trois ans, par les corsaires américains; et l'idée même des changements introduits dans les guerres navales par la vapeur ne les rassurait pas d'une manière complète, parce qu'en fin de compte la vapeur n'a pas encore tout à fait détrôné le vent, et que, si l'Amérique est pauvre en charbons, elle est riche

en habiles constructeurs de navires, en aventuriers hardis et en intrépides loups de mer. Aujourd'hui, la situation n'est pas la même : le peuple américain en est venu à se déchirer les entrailles de ses propres mains, et les Anglais voient naturellement dans cette circonstance l'occasion d'atteindre sans trop de périls un but que, jusqu'à ce jour, la prudence leur avait prescrit de voiler. Sans compter — et ceci est une considération décisive — qu'en faisant la guerre à l'Amérique, lorsqu'elle était unie, ils auraient dû dire adieu au coton, tandis qu'en faisant la guerre à l'Amérique divisée, ils ont quelque chance de renouer avec les Etats du Sud, débloqués, des rapports dont l'interruption leur est odieuse.

Dans sa lettre sur l'affaire du *Trent*, George Sumner rappelait avec amertume que, peu de temps après la rupture entre le Nord et le Sud, le pavillon britannique avait été cruellement insulté dans le port de Savannah; qu'un capitaine de vaisseau anglais, le capitaine Vaughan, coupable aux yeux des gens du Sud d'avoir donné à dîner à un arrimeur, homme de couleur, avait été saisi à bord de son vaisseau, arraché des bras de sa femme, et que, après lui avoir goudronné le corps, on l'avait roulé dans des plumes. C'était le cas ou jamais de montrer ce que peut la susceptibilité d'un grand peuple. Pourquoi l'honneur britannique fut-il moins sensible à cet outrage, venant du Sud, qu'à celui qui, depuis, lui est venu du Nord? La raison se devine.

Qu'on ne cherche donc pas à égarer l'opinion du monde sur le caractère de la lutte, si par malheur elle éclate; qu'on ne se drape point dans une générosité fastueuse : la vérité vraie, c'est que l'Angleterre nourrissait depuis longtemps contre les Américains des ressentiments que les provocations de ceux-ci avaient rendus légitimes, et prenait ombrage du développement rapide de leur puissance. L'occasion attendue, le prétexte désiré, ayant été

fournis par l'enlèvement de MM. Mason et Slidell, on serait fâché d'en perdre le bénéfice. Venger d'un coup toutes les injures passées; s'ouvrir un chemin jusqu'au coton; affirmer aux yeux de la terre entière l'inviolabilité de ce pavillon britannique accoutumé au respect de l'Océan, et en finir avec une puissance redoutable, dans les circonstances les plus favorables pour la combattre, que de tentations à la fois! Aussi ont-elles agi avec force sur l'instinct national.

Si donc il arrivait que, en dehors de toute médiation, l'Amérique du Nord demandât à l'Angleterre, comme condition de la mise en liberté de MM. Mason et Slidell, une consécration franche et définitive de l'indépendance des mers, il serait absurde d'imaginer que l'Angleterre prêtât un instant l'oreille à une proposition semblable.

Et voilà précisément pourquoi l'offre d'une médiation de la part d'un pouvoir aussi considérable et aussi écouté que la France aurait été au plus haut point désirable. Car, pour peu que la question eût pris ce tour, l'affaire du *Trent*, qui a causé tant d'émotions pénibles et donné lieu à tant d'appréhensions lugubres, aurait pu avoir rang parmi les plus heureux accidents de l'histoire, et jamais avantage plus réel, plus durable, ne serait sorti d'une calamité passagère.

ANNÉE 1862.

I.

DANGER DE GUERRE.

1er janvier.

Les nouvelles reçues d'Amérique ont été assez généralement regardées ici comme ayant un caractère pacifique. Toutefois, s'il fallait les prendre à la lettre, il en résulterait qu'on doit s'attendre, de la part du gouvernement américain, à une réponse qui témoignerait de dispositions conciliatrices, sans être, néanmoins, une acceptation pure et simple de l'ultimatum anglais.

Une réponse de ce genre est d'autant plus à prévoir, que le cabinet de Washington se trouve, selon toute apparence, entre deux écueils. S'il se prononce pour la guerre, il accepte une responsabilité terrible. S'il se prononce pour la paix achetée au prix que les Anglais en demandent, adieu tout ce qu'il peut avoir de popularité... à moins que l'excitation publique en Amérique ne tombe devant l'imminence et la grandeur du péril.

Je tiens de fort bonne source que, personnellement, le président Lincoln n'est pas homme à nourrir contre l'Angleterre des vues hostiles, et que M. Seward lui-même est très loin, quoi qu'en aient dit les journaux anglais, de résumer sa politique dans le *Delenda Carthago*. Si la correspondance de ce dernier avec M. Adams trahit un senti-

ment, peu voilé, d'irritation, elle en donne aussi les motifs, et ces motifs ne sauraient être déclarés par aucun juge impartial dénués de tout fondement. Rien assurément n'excuse la politique de dédain, d'arrogance et de provocation où les Américains, dans leurs jours de prospérité, se sont complu toutes les fois qu'ils avaient l'Angleterre face à face; mais il faut être le *Times* pour prétendre que, depuis le déchirement de l'Union, l'attitude de l'Angleterre envers l'Amérique du Nord n'a eu rien d'hostile, et que, par conséquent, la mauvaise humeur du cabinet de Washington accuse des antipathies absurdes.

Nous qui ne sommes ni Américains ni Anglais, nous nous expliquons à merveille que, dans cette entrevue avec lord Russell, dont rendent compte les dépêches de M. Adams, le diplomate américain se soit ouvert au ministre anglais de l'inquiétude causée à Washington par le séjour prolongé de pseudo-commissaires du Sud à Londres, et par la connaissance de leurs rapports officiels avec le cabinet de Saint-James.

Nous n'avons pas, non plus, beaucoup de peine à concevoir que la proclamation de la reine Victoria ait indisposé l'Amérique du Nord, en paraissant élever les États séparatistes au rang de puissance belligérante. Car, enfin, traiter les États séparatistes de puissance belligérante, alors que l'Amérique du Nord les combat comme rebelles, c'est affirmer, au fond, que le bon droit est de leur côté; que le gouvernement fédéral, en les attaquant, s'appuie sur un faux principe, et que les mots *rétablissement de l'Union*, qu'il a écrits sur son drapeau, sont des mots vides de sens. Maintenant, qu'il en soit ainsi, c'est une question qui prête, si l'on veut, à des solutions diverses; mais, franchement, c'est trop attendre de l'Amérique du Nord, que de lui demander d'envisager la chose de cette manière, puisque, dans ce cas, la guerre qu'elle fait au Sud, non seulement serait injuste, mais n'aurait

plus aucune raison d'être. Il faut, ou que l'Amérique du Nord mette son drapeau dans sa poche et jette les armes, ou qu'elle combatte les États du Sud comme rebelles, uniquement comme rebelles. Et, dès lors, comment s'étonner qu'elle s'irrite de tout ce qui tend, de la part d'un gouvernement étranger, à leur enlever ce caractère? Telle est sa position que, se déclarer neutre entre elle et ceux qu'elle tient pour n'être que des insurgés, c'est la mettre sur un pied d'égalité avec eux, ce qui revient à résoudre la question contre elle. Voilà ce qui me semble n'avoir pas été jusqu'ici aperçu, ou du moins suffisamment indiqué. Supposons que l'Irlande, un beau jour, trouvât moyen de se détacher de l'Angleterre, et, pour rendre cette séparation définitive, tentât la voie des armes, les Anglais ne verraient-ils rien d'hostile dans le caractère de puissance belligérante attribué à l'Irlande soulevée? L'irritation causée à l'Amérique du Nord par l'attitude de l'Angleterre — sans parler du langage de la presse anglaise, en général si sympathique pour le Sud, — peut donc être excessive et, dans ses manifestations, imprudente; mais elle est très explicable et très naturelle; si naturelle, si explicable, que la grande difficulté de la situation est là.

A quoi bon le dissimuler? la Constitution des États-Unis, quels que soient ses mérites, a cela de défectueux, qu'en fondant le pouvoir des majorités en Amérique, elle a négligé de le soumettre à l'action de ce contrôle permanent dont tous les pouvoirs ont besoin, et celui des majorités plus peut-être qu'aucun autre. Beaucoup de gens croient que la souveraineté du peuple est réalisée par le gouvernement du plus grand nombre, de quelque façon que ce gouvernement soit organisé et fonctionne. Pour moi, j'avoue que je connais peu d'erreurs aussi dangereuses. La souveraineté ne saurait être une affaire d'addition. Un peuple est quelque chose de plus qu'un chiffre. Ce qui constitue véritablement une nation, ce qui fait sa

grandeur, ce qui crée sa puissance, c'est ce qu'elle renferme de capacité, d'expérience, de raison, de lumière. La mise en mouvement de ces forces vives, dans l'intérêt de tous, voilà sa souveraineté; et, si le suffrage universel mérite qu'on vante son excellence, c'est parce qu'il fournit, dans certaines conditions données, le meilleur procédé qu'on puisse employer pour faire passer l'administration de la chose publique aux mains des plus capables et des plus dignes. Une démocratie où la force numérique servirait à annuler l'action de la force intelligente, au lieu de servir à lui confier la direction des affaires, ne serait pas une démocratie : ce serait un despotisme multiple, aveugle et confus, un despotisme fatalement condamné à périr, un peu plus tôt, un peu plus tard, par le suicide.

Des conditions requises pour que le moyen soit approprié au but, il en est une certainement qui existe en Amérique : c'est la liberté de discussion. Nulle part on n'a moins peur des flambeaux. Aussi nulle part la diffusion de la vie politique n'est-elle plus remarquable. Mais, d'un autre côté, le suffrage universel n'est pas organisé de telle sorte, en Amérique, que les minorités y aient la part de représentation et d'influence qui leur appartient légitimement. La puissance des majorités y est plus que dominante, elle y est écrasante. Les minorités y sont plus que soumises, elles y sont annulées. Et que résulte-t-il de là ? C'est que les esprits les plus éminents y sont précisément ceux qui n'ont pas accès dans la représentation nationale, et vivent à l'écart des fonctions publiques. Suivant une remarque très juste de M. John Stuart Mill, « la vie politique en Amérique est une bonne école, mais une école de laquelle sont exclus les professeurs les plus habiles ».

C'est là certainement un grand mal en toute circonstance; et combien n'est-il pas à déplorer, dans des crises

nationales du genre de celles que l'Amérique traverse aujourd'hui !

Dieu veuille qu'elle en sorte heureusement ! Mais je ne puis me défendre de quelque inquiétude, à l'idée que la solution du problème qui nous tient tous en suspens va dépendre des passions, violemment surexcitées, du plus grand nombre, dans un pays où le pouvoir du plus grand nombre est sans contre-poids suffisant et manque de ce qui le tiendrait en garde contre lui-même.

Si, comme il est permis de le prévoir, la réponse du gouvernement de Washington ne consiste ni dans la mise en liberté immédiate des deux commissaires enlevés, ni dans un refus hautain de nature à fermer la porte à des démarches conciliatrices, l'Anglelerre hésitera-t-elle à frapper ? Je ne le pense pas.

Je lisais dernièrement dans le *Daily Telegraph*, journal très répandu, très bien écrit, et, en ce qui touche aux questions de politique intérieure anglaise, très libéral, que, dans le cas où l'ultimatum de l'Angleterre ne serait pas accepté à la lettre, purement et simplement, tout serait dit. Si je ne me trompe, c'est là l'expression de la pensée générale.

Le *Daily Telegraph* n'est pas, ainsi que le *Times*, un journal de salon et de chancellerie ; mais, à cause de cela même, il ne se croit pas obligé de faire de la diplomatie dans ses colonnes, et la naïveté ou, plutôt, la crudité avec laquelle il exprime le sentiment anglais, n'est pas sans donner ici quelque gravité à ses paroles, qui ne sont, d'ailleurs, que trop d'accord avec tout ce que j'entends dire autour de moi.

Toutefois, il est juste d'ajouter que cette ardeur belliqueuse n'est pas absolument unanime. Le *Morning Star*, qui propage avec un grand courage moral et beaucoup d'élévation les tendances cosmopolites d'une politique dont M. Bright est l'orateur populaire, et M. Cobden

l'homme d'Etat, le *Morning Star* n'est pas le seul journal qui se prononce contre la guerre : il est à noter qu'à Leeds, à Bradford, à Manchester, les esprits sont plus frappés qu'à Londres de ce qu'entraînerait de maux une brusque interruption des rapports commerciaux de l'Angleterre avec l'Amérique du Nord.

Je dois dire de plus que l'idée d'un arbitrage, comme moyen d'éviter l'effusion du sang, continue à se faire jour dans certains organes de la presse anglaise. Cette idée a même trouvé, dans lord Ebury, un avocat qui en a exposé les avantages d'une manière aussi noble que saisissante. Lord Ebury invite ses concitoyens à déployer, dans les circonstances présentes, cette modération qui est la majesté de la force, et cette générosité qui en est la preuve. Il insiste sur ce qu'aurait de magnanime la proposition d'un arbitrage venant de l'Angleterre elle-même, alors qu'elle est, au su du monde entier, dans la plénitude de sa puissance et se trouve en position de commander à la victoire. Il rappèlle ce qui advint, en Angleterre, il y a vingt ans, au sujet du duel. Un officier de beaucoup de distinction, et généralement aimé, ayant été tué en duel par un de ses parents, presque au moment où, de retour dans son pays, il mettait le pied sur le rivage natal, l'opinion publique s'émut à ce point, que lord Hardinge, avec l'assentiment du duc de Wellington, introduisit dans la théorie du duel des changements destinés à en subordonner la pratique aux décisions d'un jury d'honneur. On ne crut point, d'abord, à l'efficacité d'un tel remède, tant il paraissait peu probable que des hommes de cœur y eussent recours. Qu'arriva-t-il cependant ? A quelque temps de là, un officier ayant adressé quelques paroles offensantes au capitaine Matson, celui-ci n'hésita pas à faire usage de l'autorité que lui donnaient son caractère bien connu et son courage éprouvé; il en appela intrépidement à une cour d'honneur; l'affaire fut

arrangée honorablement pour les deux parties, et, à dater de ce jour, la pratique du duel fut en quelque sorte bannie de l'Angleterre.

Le parallèle est heureusement trouvé, dit le *Lloyd's Weekly Newspaper*, en invoquant les paroles de lord Ebury à l'appui d'un article dont les conclusions sont toutes pacifiques. « Pour que le salutaire principe mis en avant dans le traité de Paris entre en application, il faut qu'une nation commence. Or, est-il sur la face du globe une nation qui soit mieux en position que l'Angleterre d'agir nationalement comme le capitaine Matson le fit individuellement? Nous pouvons rire de ceux qui hocheraient la tête, revêtus que nous sommes du pouvoir de châtier d'une façon prompte et exemplaire quiconque dédaignerait notre modération, ou repousserait nos justes demandes. »

II.

LES ÉTATS-UNIS ET L'ARISTOCRATIE ANGLAISE.

5 janvier.

Lundi dernier, il s'est tenu à Brighton un meeting dont la composition et l'objet valent qu'on s'y arrête.

Ce meeting avait été convoqué par un comité d'ouvriers; c'étaient des ouvriers qui en grande partie le composaient.

Oh! que nos journaux français ont raison de plaider pour une solution pacifique de la question anglo-américaine, et qu'ils servent bien en cela les vrais intérêts de la démocratie! Car c'est elle qui est en cause. La classe ouvrière ici ne s'y trompe pas; et, tandis que les membres de l'aristocratie, les propriétaires du sol, les gros manu-

acturiers, les politiques de salon et les politiques de club ne respirent que vengeance, guerre et victoire, c'est dans ce qu'un orgueil imbécile a coutume d'appeler les bas-fonds de la société, qu'il faut descendre pour trouver le calme, la modération et l'amour réfléchi de la paix.

Comme il a été caractéristique, ce meeting de Brighton! La *résolution* qui y a été proposée et adoptée en révèle bien l'esprit. La voici en propres termes :

« Considérant que la dispute entre l'Angleterre et l'Amérique est née d'une interprétation erronée de la loi internationale plutôt que d'une insulte intentionnelle au pavillon britannique, ce meeting est d'avis que la question doit être soumise à l'arbitrage d'un pouvoir neutre, et que, dans les circonstances actuelles, une guerre avec l'Amérique serait injustifiable et mériterait d'être réprouvée par le peuple anglais. »

Étaient présents deux membres de la Chambre des communes, représentants de Brighton : MM. Coningham et White.

Ces deux messieurs, avec qui j'ai l'honneur d'être lié, ne sont ni l'un ni l'autre de l'école de M. Bright; ils ne sont pas les hommes de la paix à tout prix, tant s'en faut. Mais ils appartiennent, dans la Chambre des communes, à la fraction la plus avancée du parti libéral; ils poursuivent le triomphe du progrès, d'un cœur sincère; ils sont du nombre des esprits qui, en marchant, regardent devant eux; ils croient au mérite des institutions de leur pays, sans se faire illusion sur ce qu'elles présentent de lacunes et sur ce qu'il s'y mêle de vices; ils aiment l'Amérique enfin, parce qu'elle a enseigné au monde que l'existence d'une cour et d'une aristocratie n'est pas absolument nécessaire au développement de la prospérité matérielle d'un peuple, non plus qu'à celui de sa grandeur morale. Et c'est pourquoi les deux représentants de Brigthon voudraient de toute leur âme, comme nous

le voulons nous-même, que la guerre pût être évitée.

Je vous disais dans ma dernière lettre que, quelque pacifiques que fussent les dernières nouvelles venues d'Amérique, il importait de prévoir le cas où la réponse du gouvernement de Washington serait conciliante sans être néanmoins une acceptation pure et simple, immédiate, inconditionnelle, de l'ultimatum anglais. C'est en vue de cette hypothèse que M. Coningham a parlé dans le meeting de Brighton.

S'il arrivait que, sans aller jusqu'à rendre MM. Mason et Slidell, le gouvernement américain offrît, en ce qui touche la question de principe, une réparation convenable, l'Angleterre devrait-elle se déclarer non satisfaite et courir aux armes ? « Non ! » s'est écrié l'orateur ; et ce non péremptoire, il l'a appuyé d'un discours plein de véhémence, plein d'émotion. M. White, lui aussi, s'est prononcé contre la guerre, et il l'a fait au bruit des applaudissements.

La tendance à trancher le nœud d'un coup d'épée n'est donc pas universelle ; et j'ajoute qu'on peut reconnaître à plusieurs symptômes que les passions belliqueuses s'amortissent un peu à mesure que le dénouement approche.

Cependant, à parler d'une manière générale, je persiste à dire que c'est la guerre qui est au fond des pensées et des désirs. Avant-hier, j'étais à dîner avec un riche industriel du Lancashire. La conversation tomba naturellement sur la grande question du jour. — « Eh bien, demandai-je à mon convive, que pense-t-on dans vos parages ? — Ma foi, répondit-il en souriant, s'il faut parler net, beaucoup d'entre nous seraient, par la restitution de MM. Mason et Slidell... désappointés, *disappointed*, » Je vous répète le mot, tel que je l'ai de mes propres oreilles entendu. Il est caractéristique et peint toute une situation.

N'en soyez pas trop surpris. Il est une chose que l'Angleterre aristocratique ne pardonne pas aux Américains :

c'est le développement prodigieux de leur puissance en si peu d'années, sous l'empire d'institutions démocratiques. Quoi! les États-Unis ne payaient pas de liste civile; ils n'avaient ni ducs, ni comtes, ni vicomtes, ni lords d'aucune espèce; ils avaient osé lâcher la bride au suffrage universel; ils ne saluaient d'autre idole que la souveraineté du peuple; ils poussaient jusqu'à l'excès, jusqu'au fanatisme, jusqu'à l'exclusion des esprits supérieurs mais trop indépendants, le culte des majorités; ils outraient la démocratie... Et pourtant, ce peuple, que des hommes encore vivants avaient vu composé de trois millions d'âmes à peine, était parvenu à compter une population égale à celle de l'Angleterre, et, miracle plus odieux, à posséder une marine marchande supérieure à celle des Anglais! Quel mauvais exemple donné au monde! Quelle dangereuse propagande! Qui voudrait croire, après cela, qu'il est impossible à un peuple de se passer de personnages titrés, et que la démocratie conduit au néant par le chaos, et qu'au delà des institutions anglaises il n'y a que le désordre, comme, en deçà, il n'y a que le vide?

Tels sont les sentiments qu'inspirait à la classe aristocratique de ce pays, et même à une certaine fraction de la classe moyenne, le spectacle de l'Amérique faisant sa place sur le globe de jour en jour plus large, et si large, lorsque le Nord et le Sud se sont violemment séparés. Ce serait bien peu connaître la nature humaine que de mettre en doute la joie secrète qu'éprouvèrent de cet événement, désastreux sous tant de rapports, ceux dont il rassurait les intérêts, satisfaisait les préjugés et semblait attester la sagesse. Voilà donc ce qu'était devenue, en fin de compte, cette démocratie tant vantée! L'écueil contre lequel elle devait se briser était apparu enfin; et quel écueil! une guerre civile épouvantable.

Les Américains du Nord auraient pu et dû répondre que, loin d'accuser leurs institutions, ce désastre même

tournait à leur honneur, puisqu'il prouvait combien elles étaient inconciliables avec tout principe qui méconnaît la justice et outrage l'humanité.

Malheureusement, ce ne fut pas le langage de ceux qui avaient à porter la parole au nom de la Constitution des États-Unis, comprise dans son sens le plus élevé et dans son invincible logique. Au lieu de se montrer fiers de n'avoir pu faire plus longtemps cause commune avec l'esclavage, au lieu de donner cette glorieuse impuissance comme la preuve la plus éclatante de leur force, ils assignèrent une cause étroitement nationale, égoïste, vulgaire, à des déchirements qui étaient l'honneur d'une république fondée sur l'égalité; ils se défendirent, presque comme d'un crime, d'avoir en vue l'abolition de l'esclavage, d'y avoir poussé, et d'avoir de la sorte fourni un motif à la rébellion des planteurs. Le prétexte était admirable, pour tous ceux qui, en Angleterre, jalousaient la puissance des Américains, détestaient leurs institutions et désiraient le triomphe du Sud comme moyen d'affaiblir la première et de décrier les seconds. Dieu sait si ce prétexte leur a servi, quand il s'est agi pour eux de voiler la vraie cause de leurs antipathies ! Le principe de l'esclavage une fois hors de cause, que faisaient-ils en appuyant le Sud ? A les entendre, ils appuyaient, non pas un peuple possesseur d'esclaves, mais un peuple réclamant son indépendance, reprenant son autonomie.

Il est vrai, comme l'ont observé amèrement MM. White et Coningham, que ces fervents avocats des nationalités qui s'affirment avaient vu de sang-froid la Pologne palpitante et foulée aux pieds, avaient laissé les Russes passer sur le corps de la Hongrie et auraient trouvé monstrueux qu'on eût reconnu l'indépendance de l'Italie, lorsqu'elle s'incarnait, à Rome, dans un gouvernement républicain !

Il est bien triste à dire d'une pareille contradiction qu'elle était naturelle, et qu'on n'a pas le droit de s'en éton-

ner. Il y a un mot du poète Coleridge qui jette beaucoup de jour sur les passions du moment. Interrogé sur ce que serait l'Amérique dans un siècle d'ici, il répondit : « Ce sera la Grande-Bretagne vue au travers d'un microscope solaire. »

Cette Grande-Bretagne-là cesse d'être à craindre pour les Anglais, ou, en tout cas, est bien moins à craindre, si l'Amérique s'épuise dans les convulsions d'une guerre civile prolongée; si le Sud l'emporte; si l'empire dont Coleridge prophétisait le merveilleux accroissement d'une manière si vive reste définitivement coupé en deux.

Et, d'un autre côté, c'est une rude épreuve à traverser pour les institutions d'une démocratie que ces luttes à main armée qui couvrent du prétexte de la nécessité la confiscation des libertés publiques.

Tout cela, l'aristocratie anglaise le sait de reste, et, s'il lui avait été possible de l'ignorer, elle aurait probablement fait moins de bruit de l'affaire du *Trent*...

Toujours est-il que cet incident est venu fournir au gouvernement anglais, avec un bien lamentable à-propos, l'occasion d'armements considérables. S'il en faut croire MM. White et Coningham, qui l'un et l'autre ont exprimé sur ce point la même opinion, ces armements — quelque pacifique que pût être d'ailleurs la solution de la question actuellement pendante — auraient pour but de mettre plus tard l'Angleterre en état d'écraser l'Amérique du Nord, si celle-ci s'avisait de faire un *casus belli* de la reconnaissance officielle, formelle, de l'indépendance du Sud : reconnaissance dont le projet, selon les deux représentants de Brighton, serait déjà chose arrêtée de la part du cabinet, et que M. Coningham dénonce d'avance comme un acte qui déshonorerait à jamais l'Angleterre.

Le fait est que le peuple anglais déchirerait de ses propres mains une des plus belles pages de son histoire, si, après tout ce qu'il a fait et sacrifié pour l'abolition de l'esclavage,

il en permettait la consécration officielle et solennelle, à la face du monde entier. M. Withe a eu l'heureuse idée de rappeler, à ce sujet, que le docteur Johnson, tout tory qu'il était, avait coutume, lorsqu'il avait bu « à l'Église et au roi », de boire « à l'insurrection des noirs dans la Jamaïque ». Que dirait Johnson, s'il revenait à la vie, de l'idée de patronner moralement une insurrection ayant pour but avoué d'éterniser la servitude des noirs sur le continent américain?

Quoi qu'il en soit, il est un point sur lequel il importe que l'opinion publique s'arrête, et c'est celui-ci : l'affaire du *Trent* n'est pas une *cause*, c'est seulement une *occasion*; et, par conséquent, il ne suffirait pas d'un arrangement amiable sur cette question particulière pour écarter les difficultés prévues et à prévoir.

Aussi bien, une chose est sûre : c'est que, si l'Amérique du Nord est réduite à céder sans compromis, d'une manière qui l'humilie, elle ne cédera que la rage dans le cœur. Ce sera la guerre semée dans la paix. Vienne pour les Américains l'heure et l'occasion de la vengeance : on verra s'ils se font faute d'en profiter! C'est ainsi que les inimitiés se perpétuent entre nations; c'est ainsi que sont frappés de stérilité tant d'efforts faits pour remplir cet affreux tonneau des Danaïdes où coule non pas de l'eau, mais du sang.

Il serait, certes, bien désirable que le gouvernement de Washington rendît les deux commissaires enlevés; mais il serait bien plus désirable encore que ce fût par suite d'une médiation demandée ou offerte dans des vues élevées d'avenir, et comme conséquence d'une transaction qui ménagerait l'honneur des deux peuples, donnerait à leurs relations une base solide, et, ainsi que nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises, ferait sortir d'une calamité passagère le triomphe d'un grand principe, c'est-à-dire un avantage durable.

III.

UN DÉSAPPOINTEMENT SINGULIER.

13 janvier.

Il faut rendre cette justice aux Anglais, que la jactance n'est pas leur défaut. S'ils sont fiers, leur fierté du moins est sobre, froide, contenue; elle ne s'exhale pas en bravades; elle ne s'évapore pas en vanteries; et, quand il lui arrive de revêtir un caractère offensant, c'est moins à cause de ce qu'elle dit que pour ce qu'elle dédaigne de dire ou affecte de taire.

Aussi la nouvelle de la mise en liberté de MM. Mason et Slidell a-t-elle été reçue avec un orgueil grave et commentée sans trop d'emphase. Mais ce qui est digne de remarque, c'est l'empressement de la plupart des journaux à se déclarer satisfaits de voir conjurés les périls et les désastres d'une guerre qu'appelaient tant de vœux insensés. Rien de plus curieux que la réaction soudaine provoquée par la réponse si calme, si digne et si habile du gouvernement de Washington.

Vous n'aurez pas oublié peut-être que, dans une de mes précédentes lettres, je vous disais que M. Seward était loin d'être l'homme que nous représentaient les feuilles de ce pays; qu'il n'était en aucune façon un croquemitaine américain, prêt à manger tous les petits enfants nés de ce côté de l'Atlantique, et qu'on pouvait attendre de lui, sinon une acceptation pure et simple de l'*ultimatum* anglais, du moins une réponse conciliante et amie. Ses dépêches sont aujourd'hui sous vos yeux; elles vont au delà de ce qu'il était permis d'espérer. Qu'en pensent ceux qui s'étaient étudiés à faire M. Seward si noir aux yeux de la nation an-

glaise? Voici donc que le torrent, Dieu en soit loué! commence à changer de cours. Les plus violents boute-feux ont pris des airs pacifiques. Avant-hier *la Revue du samedi* (*Saturday-Review*) avouait qu'en fait de gloire l'Angleterre n'aurait eu rien à gagner dans une lutte semblable, et qu'on aurait toujours été en droit de lui reprocher sa susceptibilité extrême à l'égard de l'Amérique disjointe et armée contre elle-même, après maint affront dévoré en silence de la part de l'Amérique unie et puissante.

Aujourd'hui, le *Daily Telegraph*, dont les articles sur cette affaire du *San-Jacinto* semblaient écrits avec la pointe d'une épée, insiste sur la convenance de ne point marchander au gouvernement américain les éloges dus à sa modération, et approuve sans réserve ce passage du discours prononcé à Leith par M. Gladstone : « Regardons au côté brillant de ce que les Américains ont fait — et dans ce qu'ils ont fait, il y a un brillant côté, certes! — Souvenons-nous du moment où le prince de Galles parut aux États-Unis, et où l'on vit des milliers d'hommes, que dis-je! des centaines de milliers d'hommes accourir de tous côtés sur son passage et saluer sa présence de cris aussi enthousiastes, aussi évidemment partis du cœur, que si ces vastes contrées étaient encore sous la domination de la reine. »

Que d'autres marques de sympathie données par les Américains aux Anglais M. Gladstone n'aurait il pas pu rappeler à cette occasion! Les Américains ne se montrèrent-ils pas animés d'une sollicitude fraternelle pour l'Angleterre dans sa tragique lutte contre l'Inde soulevée? Leurs vaisseaux ne prirent-ils pas le deuil à la nouvelle de la mort du général Havelock? Ne pourrait-on pas citer telle circonstance où un commandant américain aima mieux violer le principe de la neutralité, violer ses instructions, que de ne pas aider les Anglais en péril, et dit à ceux qui lui en faisaient reproche : « Le sang est plus épais que l'eau! »

N'y a-t-il aucun journal ici où il soit possible de trouver, en cherchant bien, un récit qui peint des matelots américains, dans une occasion critique, manœuvrant les canons anglais, récit dont l'auteur s'écrie, sous l'empire d'une émotion reconnaissante : « Braves Américains, vous avez plus fait ce jour-là pour unir l'Angleterre et les États-Unis que ne feront jamais pour les désunir tous vos procureurs, chicaneurs et embrouilleurs d'affaires ! »

Ces choses, beaucoup se plaisaient à les oublier hier qui s'en souviennent aujourd'hui; et tel qui ne tarissait pas sur les traits d'arrogance que Jonathan avait à se reprocher envers John Bull, commence à reconnaître qu'il est juste, après tout, de faire la part du bien et celle du mal.

Toutefois, n'allez pas croire qu'il n'y ait plus en Angleterre que des convertis. Quand je vous disais, il y a huit jours, que, si l'Amérique ôtait tout prétexte à un échange de coups de canon, beaucoup de gens ici seraient *désappointés*, je vous disais vrai. Le lendemain de la nouvelle reçue, un journal s'exprimait ainsi :

« Il n'y a pas grande injustice à soupçonner l'opinion de ce pays d'une ombre de *désappointement*. Le public avait pris son parti du jeu de la guerre; il avait laissé là d'autres engagements, payé à la porte, choisi sa place, lorsque tout à coup le directeur s'avance et annonce que le principal acteur a envoyé ses excuses et qu'on ne doit pas compter sur lui. Il est possible d'être *désappointé*, même à propos d'une chose malheureuse en soi. Nous avons entendu parler d'un homme qui, s'étant imaginé qu'il avait un cancer, fut fort ennuyé un beau matin d'apprendre qu'il s'était trompé. Quand on a tant fait que de prendre son courage à deux mains, il est vexant d'en être pour ses frais. »

Et quelle était la feuille qui tenait ce langage? Une feuille sans importance, sans crédit, obscure? Non. Ce

langage était celui du *Times*, journal qui passe au dehors pour parler, dans les grandes questions, au nom de l'Angleterre.

De fait, le sentiment exprimé par le *Times* existe dans certains cercles qui sont réputés très *politiques* de leur nature, et je l'ai entendu formuler là d'une manière plus nette encore. Il y a des gens qui avaient caressé avec une égoïste complaisance l'espoir que le gouvernement de Washington se compromettrait aux yeux du monde par une réponse brutale, et mettrait tous les torts de son côté. Quel coup de fortune c'eût été pour les détracteurs de la démocratie! De quel air triomphant ils auraient signalé à l'indignation ou aux risées de l'Europe un acte d'arrogance obstinée, dont la situation actuelle de l'Amérique eût fait un acte de folie! Quel magnifique texte à développer, concernant le vice et le danger de ces institutions populaires qui mettent la popularité d'un gouvernement au prix des concessions les plus basses ou les plus funestes, et donnent des questions de vie ou de mort à résoudre à des clameurs de carrefour! Au lieu de cela, qu'arrive-t-il? Chacun le sait maintenant, et c'est un fait qui aura sa place dans les pages les plus radieuses de l'histoire des démocraties : non seulement la réponse de M. Seward a été d'une modération exemplaire, mais elle s'est trouvée empreinte de tant de noblesse, et en même temps si habile, que c'est presque l'Angleterre qui semble avoir failli par l'acte même dont elle a exigé réparation.

La réponse de M. Seward aux réclamations de l'Angleterre revient en effet à ceci : « Nous sommes trop heureux, vraiment, que l'Angleterre en soit venue à se plaindre de voir la liberté des mers violée. Plût au ciel qu'elle eût toujours été dans ces sentiments! Nous n'aurions pas eu à soutenir contre elle une guerre qui a laissé de si lamentables traces? Une réparation nous est demandée?

Si l'on tenait à parler correctement, il faudrait dire qu'on nous demande de proclamer une fois de plus ce que nous avons toujours proclamé, ce que l'Angleterre, à notre grande joie, semble disposée à proclamer désormais avec nous, et ce qui, nous l'espérons, restera comme le fortuné, l'impérissable résultat de cet incident. En violant la liberté des mers, le capitaine Wilkes n'a point pratiqué les leçons de l'Amérique, loin de là; c'est, au contraire, à la doctrine des Anglais sur le droit maritime, dans son application générale, qu'il s'est conformé. Ce n'est donc pas pour le compte de l'Angleterre que nous le désavouons; c'est pour notre propre compte, au nom d'un principe que nous avons toujours soutenu, pour le triomphe duquel nous n'avons pas hésité, en 1812, à nous exposer à toutes les horreurs de la guerre, et auquel notre désaveu va donner une force nouvelle. »

On conçoit quel trésor de dépit a dû s'amasser ici dans des âmes ouvertes jusqu'alors à des impressions haineuses; et voilà comment s'expliquent les commentaires par lesquels quelques-uns se sont efforcés, depuis, de donner le change aux esprits sur l'attitude du gouvernement de Washington.

Mais autant ce dernier paraît, en cette occasion, à son avantage, autant le gouvernement anglais se montre, lui, sous un jour douteux, pour ne pas dire pis.

Ce qui, dans la bouche de MM. White et Coningham, semblait une supposition un peu gratuite, et plutôt une crainte qu'une affirmation, serait-il vrai, d'aventure? Y aurait-il quelque fondement dans l'opinion exprimée par ces messieurs, au meeting de Brighton, que le bruit fait par le gouvernement anglais autour de la question du *Trent* était un pur prétexte pour armer en vue d'une reconnaissance ultérieure des Etats du Sud? Il faut avouer que les apparences, aujourd'hui, sont contre le ministère. Le débat qui s'est élevé entre le *Daily News* et le *Mor-*

ning Post a jeté un singulier jour sur la politique de lord Palmerston.

S'il est un fait désormais établi, c'est que la première dépêche de M. Seward à M. Adams, après la saisie des commissaires, avait été, dès le 19 décembre, communiquée au gouvernement anglais. Oui, dès cette époque le gouvernement anglais savait, à n'en pas douter, que le cabinet de Washington n'entendait pas accepter la responsabilité des actes du capitaine Wilkes et nourrissait les dispositions les plus conciliantes. Hier, le *Morning Post*, qui avait hardiment nié le fait de la communication de la dépêche, était obligé de revenir sur ses pas et s'échappait par la tangente. Voici donc une question résolue. Quel était, dès lors, le devoir du gouvernement? Son devoir le plus sacré, le plus impérieux, n'était-il pas de mettre le public au courant du véritable état des choses, pour empêcher les cœurs de s'aigrir, les injures de s'échanger et la poudre de s'entasser dans la mine? Était-ce là un de ces secrets qu'il fût utile ou même permis de garder? Encore si tout s'était borné à garder le secret! Mais non. La rumeur s'étant répandue qu'une dépêche amie était arrivée, le *Morning Post* s'empressait de publier que cette dépêche n'avait aucun rapport à la question qui agitait les esprits. Était-ce erreur? était-ce mensonge? Erreur sans doute. Mais de qui le *Morning Post* tenait-il le fait qu'il annonçait avec tant d'assurance, et qui était faux? Lord Russell est connu pour n'être point un diplomate de l'école des Talleyrand, et, en outre, il se tient volontiers à l'écart de la presse. Mais il n'en est pas tout à fait de même de lord Palmerston. J'ai sous les yeux une série de documents fort curieux, touchant des dépêches falsifiées que Sa Seigneurie se crut autorisée à présenter un jour au Parlement. C'est une histoire étrange, amusante sous un certain rapport, mais fort triste; je la raconterai, si l'occasion se présente; mais ce qui est sûr, et ce que je

puis vous dire dès à présent, c'est qu'elle n'annonce pas de grands scrupules dans les hommes qui, comme lord Palmerston, ont eu un long maniement des affaires diplomatiques. D'ailleurs, nul ne l'ignore, le *Morning Post* est le journal de lord Palmerston. C'est donc sur lui que se portent naturellement les soupçons, quand on cherche à deviner l'auteur du *communiqué* mystérieux dont il s'agit.

Et la circonstance est grave. Les effets ont été si désastreux! Car, à part même l'inconvénient énorme de laisser la porte ouverte à toute sorte de menaces et à un déluge de paroles gonflées de colère, le peuple aura malheureusement à payer fort cher et en bonnes espèces sonnantes, l'ignorance où ont jugé à propos de le tenir certains directeurs de ses destinées. Grâce à cette ignorance, le gouvernement a pu, fort à son aise, procéder aux armements qui s'accordaient avec les calculs de sa politique secrète, et ce n'est pas *gratis* qu'on envoie des renforts au Canada, sans parler du reste. Pour se donner le plaisir de mettre le feu à l'opinion dans les deux mondes, à propos de MM. Mason et Slidell, dont le premier est le promoteur de l'affreuse loi sur les esclaves fugitifs, et qui, tous deux, sont représentés par le *Times* lui-même comme *la plus pauvre proie qu'il fût possible d'arracher de la gueule du lion américain;* pour se donner ce plaisir, dis-je, jeter l'argent par les fenêtres, quand le public demande à cor et à cris de le garder dans ses poches, en vérité, c'est un peu fort.

Le gouvernement constitutionnel repose sur plusieurs fictions, sur celle-ci, par exemple : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Nous serons probablement bientôt appelés à décider si la responsabilité ministérielle est, oui ou non, une de ces fictions-là.

IV.

DISPOSITION A RECONNAITRE LE SUD.

22 janvier.

Si, reniant l'acte le plus glorieux de son passé, condamnant le solennel hommage rendu par elle à la dignité humaine, et oubliant les sacrifices que cet hommage lui coûta, l'Angleterre en venait à offrir publiquement au maintien de l'esclavage l'appui de son patronage officiel, ce serait là le plus grand scandale de l'histoire moderne.

Eh bien, je le dis avec une douleur profonde parce que j'aime l'Angleterre comme étant la terre classique de la liberté, mais je le dis sans détour parce que je le pense : tout semble se préparer ici pour une reconnaissance éclatante des États du Sud d'Amérique.

Pendant les premiers jours qui suivirent l'arrivée de cette nouvelle, si peu attendue, que le gouvernement de Washington avait rendu les commissaires, et cela sans équivoquer, sans s'abriter derrière aucune mesure dilatoire, sans proposer de compromis, sans chercher refuge dans une offre de médiation; en un mot, simplement, complètement, selon les termes posés par l'Angleterre elle-même, et dans le délai qu'elle-même avait fixé, l'impression fut celle qu'ont décrite mes précédentes lettres.

Les esprits sages et élevés furent ravis de voir se dissiper l'effroyable orage qui menaçait de crever sur le monde; ceux à qui l'honneur de la nation anglaise est vraiment cher se réjouirent de la voir échapper à l'humiliation de s'entendre dire : « Vous saisissez avidement l'occasion d'écraser, quand il a déjà une guerre sur les bras et qu'il est faible, un peuple de qui vous aviez tout

enduré, et trop enduré peut-être, quand il était fort; » les âmes modérées s'ouvrirent à un sentiment de satisfaction qui se manifesta sans contrainte et fut reflété par un grand nombre de journaux; enfin le parti de la guerre, quoique assez influent et assez nombreux, laissa percer son désappointemement avec une gaucherie qui témoignait assez de son embarras.

Mais, le premier effet de la nouvelle passé, l'opinion publique, si mes observations ne me trompent pas, a été insensiblement ramenée dans son ancien lit. Qu'on veuille bien se souvenir de ce que je disais avant que la réponse du cabinet de Washington fût connue? J'exprimais la crainte que la question ne se trouvât point du tout tranchée par cette réponse, quelque favorable qu'on la supposât. Je disais : « Qu'on y prenne bien garde! pour l'Angleterre, l'affaire du *Trent* n'est pas une *cause*, c'est une *occasion!* »

Ce point de vue n'est que trop justifié par le spectacle que j'ai en ce moment sous les yeux. Le parti de la paix reste courageusement fidèle à sa doctrine; mais il devient de jour en jour plus évident que le parti de la guerre rallie à son sinistre drapeau la partie flottante de l'opinion. Il n'est pas d'effort où ce parti ne s'emporte, pas de sophisme qu'il n'emploie pour établir que la réparation accordée par le gouvernement fédéral est dérisoire, et que l'injure faite au pavillon britannique reste à venger. Il faut entendre les meneurs du parti de la guerre et ses organes! C'est à n'y pas croire. — Qu'importe que M. Seward ait consenti à rendre les commissaires, s'il n'y a consenti que contraint et forcé? S'il jugeait illégal l'acte du capitaine Wilkes, pourquoi a-t-il attendu pour l'avouer que l'Angleterre fît briller à ses yeux la lame d'une épée? Et si MM. Mason et Slidell avaient été indûment enlevés, quel droit avait-on de les retenir captifs? L'amirauté américaine, qui a osé approuver la conduite du capitaine

Wilkes, a-t-elle demandé grâce? La Chambre des représentants, qui lui a voté des remerciements, a-t-elle demandé pardon? Le président Lincoln, qui a transmis au Congrès, sans un mot de censure, les dépêches officielles relatives à la saisie des commissaires, en a-t-il fait solennellement devant le monde son *meâ culpâ?* Le capitaine Wilkes a-t-il été destitué? Les journaux de New-York, qui avaient eu l'insolence de prétendre qu'il ne fallait pas céder, ont-ils confessé leur crime? Quel prix attacher à une concession si évidemment arrachée par la peur? Et cette peur que l'Amérique a éprouvée, comment croire qu'elle la pardonne jamais à ceux qui lui en ont infligé l'opprobre? Comment mettre en doute le désir ardent qu'elle nourrit dans son cœur de se venger à la première occasion? Donc, rien de fait...

Oui, voilà de quelle manière ils raisonnent. Il aurait fallu, pour les contenter, que l'Amérique du Nord poussât le fanatisme de la contrition jusqu'à faire beaucoup plus que l'Angleterre n'exigeait; il aurait fallu qu'à *l'ultimatum* anglais elle ajoutât de sa propre main un *post-scriptum* destiné à en étendre les exigences et à en aggraver les termes; il aurait fallu que, ne se jugeant pas assez punie, elle prît soin de compléter elle-même son châtiment.

Tout cela est si extraordinaire, que mes lecteurs pourraient s'imaginer que j'exagère. Il est effectivement difficile de croire à tant de violence, après une réparation aussi ample. Laissons parler les organes de la guerre. Parmi les feuilles de cette catégorie qui couvrent ma table, j'en prends une au hasard, et j'y lis :

« Nous avons été trop débonnaires pour ces yankees. Qu'il soit bien compris que nous avons le bras levé, et que nous ne reculerons pas d'une semelle... Palmerston a pris l'aigle par le bec, et la restitution des commissaires n'a pas eu d'autre cause. C'est par la *nation* américaine que

nous avons été insultés, outragés : tous les protocoles du monde n'effaceront pas ce fait. Et nous ne voulons pas désigner ici le *New-York Herald*, la presse irresponsable, la populace, l'écume de la démagogie et l'écume des factions : autant vaudrait identifier avec les sentiments de John Bull l'incivisme rampant et menteur du *Daily News*, ou la désaffection antinationale de cette bruyante cabale qui appelait à cor et à cris un arbitrage, lequel n'était même pas laissé à notre choix : c'est la *nation* américaine que nous tenons responsable des actes de ses hauts fonctionnaires et de ses représentants. »

Suit une accusation en règle du gouverneur de Massachusetts, du maire de Boston, de l'amirauté, du Sénat, de la Chambre des représentants, pour s'être abstenus de faire une amende honorable qui ne leur était pas demandée ; le tout couronné par une sortie furieuse contre les *hypocrites* qui, sous prétexte de vouloir l'émancipation des noirs, accordent leurs sympathies au Nord.

Ainsi s'exprime le *Weekly Despatch*, et ce langage est celui de je ne sais combien d'autres feuilles plus ou moins importantes mais très répandues.

Maintenant, ai-je besoin de vous faire remarquer que cette grande explosion de colère s'explique, de la part de ceux qui s'y livrent, par une appréciation au fond très calme et parfaitement raisonnée des avantages matériels qu'elle a pour but d'amener ? L'Angleterre se vante d'être une nation pratique, et en cela elle n'a pas tort. Les guerres sentimentales, les guerres *pour une idée* ou même pour le point d'honneur exclusivement ne la tentent pas ; mais qu'on lui montre, comme conséquence nécessaire ou probable d'un rude échange de coups, l'extension de son commerce et l'accroissement de ses richesses, la voilà prête à frapper.

Eh bien, c'est précisément en vue de cette disposition du peuple anglais que les partisans de la guerre posent aujourd'hui la question, et on leur doit cette justice qu'ils

ne font plus mystère des vrais motifs de leur tendresse pour le Sud et de leur fureur contre le Nord. Ils disent bien haut, et à qui veut l'entendre, que les fédéralistes, après tout, sont simplement des fermiers qui ont à exporter, quoi? du porc salé, du pain et du fromage; que leurs produits offrent une perspective très bornée au travail et à l'amour du gain; que le Sud, au contraire, est un pays essentiellement producteur de richesses; que l'indépendance du Sud, vainqueur, assurerait à l'Angleterre les bénéfices d'un commerce direct et dégagé des entraves d'un tarif; que les productions du Sud sont éminemment adaptées par leur nature à l'exportation et à l'échange; que le riz, le café, le sucre, le rhum, le tabac, le coton, sont produits et exportés par le Sud jusqu'à concurrence de 54 000 000 de liv. st., et que ce n'est point là une considération à dédaigner; que, par les lois de navigation de l'Union, ces exportations sont en grande partie appelées dans les ports du Nord; ce qui fait obstacle à l'emploi de la marine anglaise, etc., etc.

S'il s'agissait pour moi de traiter cette question, peut-être aurais-je bien des choses à répondre; mais ce n'est point mon affaire : ce que je vous en dis est simplement pour vous mieux mettre en état de juger du caractère des susceptibilités nationales qui se sont donné carrière *à l'occasion* de l'affaire du *Trent*. Aujourd'hui que cette affaire est terminée, et terminée de la façon prescrite par le gouvernement anglais lui-même, on vient prétendre qu'il n'y a rien de fait, que le gouvernement de Washington ne s'est pas exécuté de bonne grâce, et qu'en conséquence il y a lieu de reprendre la querelle : à la bonne heure! Mais, alors, à quoi bon faire sonner si haut ce que l'Angleterre gagnerait matériellement à l'appui qu'attendent d'elle les États à esclaves? C'est beaucoup de franchise!

Inutile, après cela, de demander si l'on se fait faute de

tonner contre le blocus et de presser le gouvernement d'en venir à cet égard à une mesure décisive. On assure que ce blocus doit être levé comme ineffectif, ce qui n'empêche pas, bien entendu, de vouer aux dieux infernaux les auteurs du plan imaginé récemment pour le rendre effectif : l'empierrement du port de Charleston.

Si, comme on n'a cessé de l'affirmer dans la plupart des journaux anglais, cet empierrement était calculé de manière à opposer à la navigation un obstacle permanent, éternel, nul doute que ce ne fût un crime de lèse-humanité. Même la guerre n'est pas autorisée à faire jusqu'à ce point la guerre aux lois de la nature; et il serait monstrueux d'admettre qu'un peuple eût le droit, pour en soumettre un autre, de s'attaquer au genre humain; il serait monstrueux de lui reconnaître le droit d'armer le présent contre l'avenir. Mais si, comme nous l'avons fort heureusement appris, la destruction du port de Charleston n'est pas complète; si elle est telle qu'on puisse en réparer les effets, la question alors change de face. Car en quoi l'empierrement d'un port qu'il serait possible de rendre au commerce serait-il un acte plus odieux que le bombardement d'une ville qu'il est possible de rebâtir? Dans leur guerre projetée contre l'Amérique, les Anglais se faisaient-ils scrupule, hier encore, de mettre au nombre de leurs chances de succès le pouvoir de brûler toutes les villes du littoral ennemi? Nous pourrions aller plus loin, et demander si la vie d'un de ces êtres que, du haut de toutes les chaires, on nous dit avoir été créés à l'image de Dieu, n'est pas aussi sacrée, aussi inviolable qu'un port? Cependant, il y a de grands capitaines qui ont prononcé, sans qu'on les appelât à en rendre compte, ces paroles terribles : *Dans une bataille, les hommes ne sont rien, les minutes sont tout.* Et l'on ne contestera pas, j'espère, le caractère de permanence attaché à l'intervention du canon dans nos

querelles; on ne prétendra pas que les morts ressuscitent!

La vérité est que la guerre, qui restera une nécessité tant que le monde n'aura pas l'âge de raison, est en soi une chose atroce, et ne peut manquer de produire des résultats qui participent de sa nature. Au lieu de protester si violemment contre les conséquences, on ferait bien de s'occuper un peu de rétrécir le cercle des causes; et il est assez singulier qu'en Angleterre, ceux qui s'indignent le plus de ce qu'a fait le commandant Davis soient précisément ceux qui poussent les Anglais à une lutte dont les suites probables font frémir.

Mais, je le répète, il leur faut des prétextes, et celui-ci était admirable. Aussi, quel parti ils en ont tiré! Vous verrez que, si le gouvernement anglais reconnaît le Sud, ce sera uniquement pour venger la race humaine, et punir le Nord, au nom de tous les peuples de la terre!

Du reste, cette circonstance n'est pas la seule qui serve le parti du Sud. Les affaires vont mal, c'est certain. La Banque d'Angleterre a été forcée de réduire le taux de l'escompte de 3 pour 100 à 2 1/2, d'où il résulte que, dans toutes les banques de dépôt, on ne paye plus aux déposants que 1 1/2 pour 100 d'intérêt, la règle étant que ces établissements payent toujours 1 pour 100 de moins que le taux adopté par la Banque d'Angleterre. Cette baisse énorme dans le prix de l'argent prouve son abondance, mais elle prouve aussi son défaut d'emploi et la stagnation des affaires. Partout, en effet, le commerce et l'industrie languissent. La situation du Lancashire notamment est à déplorer. Dans telle filature, les ouvriers ne travaillent plus que quatre jours par semaine; dans telle autre, que trois; dans telle autre, que deux; dans telle autre, plus du tout. Et la cause? Il y a plusieurs causes, parmi lesquelles figure sans contredit l'état présent de l'Amérique. Mais celle-là, quoique la plus appa-

rente de toutes, n'est ni la plus réelle ni la plus profonde. Le mal gît au fond de la constitution économique des sociétés modernes, laquelle, ne reposant sur aucun rapport normal entre le développement de la production et les ressources correspondantes de la consommation, amène, à des intervalles périodiques, l'engorgement des marchés. Au sein de la lutte universelle des intérêts qui se disputent l'arène de l'industrie, il est impossible que la production se règle d'une manière exacte sur les besoins de la consommation ; et, quand la concurrence est là qui lui donne de l'aiguillon dans le flanc, il est naturel qu'elle se précipite, qu'elle compromette son succès par l'exagération de ses forces, et que le travail devienne une aventure. L'engorgement des marchés, ou ce que les Anglais appellent *gluts*, est la conséquence inévitable du pouvoir de produire dans les ténèbres, au hasard, et, aussitôt que cette conséquence se manifeste, il faut bien que la production s'arrête, il faut bien qu'à une période d'activité déréglée succède une époque de langueur. Il y a un an à peine, le mouvement imprimé aux affaires était tel en Angleterre, qu'il ressemblait à de la fièvre : la banque alors escomptait à 6 pour 100 ; aujourd'hui, elle escompte à 2 1/2. Rien de plus naturel : le second de ces chiffres est expliqué par le premier.

Par malheur, ce ne sont pas les causes de cette nature qui frappent d'ordinaire la masse du public. C'est aux causes externes qu'elle s'en prend de ce qu'elle souffre. De là sa tendance à attribuer exclusivement la situation du monde industriel à la guerre que le Nord, en Amérique, a cru devoir déclarer au Sud. De là aussi le désir d'en finir avec l'état des choses au delà de l'Atlantique par une reconnaissance péremptoire de la souveraineté des possesseurs d'esclaves.

Il est vrai que ce serait greffer la guerre sur la guerre, le Nord étant bien résolu, dans ce cas, à tout braver.

Mais cette considération, loin de paralyser l'ardeur du parti qui tient pour le Sud, l'enflamme. Il se dit : « Une guerre avec le Nord est précisément ce que nous voulons, bien sûrs qu'elle sera courte et décisive. Nous avons maintenant la mesure de cette puissance que trop lontemps nous crûmes colossale. Ses dissensions intestines nous la livrent. Gardons-nous de laisser échapper l'occasion. Le fait des banques de New-York réduites à suspendre le payement en espèces prouve assez que l'Amérique du Nord manque du nerf de la guerre ; l'impossibilité, où elle s'est sentie, de nous refuser une réparation, qui lui était demandée l'épée au poing, montre qu'elle a elle-même conscience de sa faiblesse. Adieu l'éclat jeté par cette démocratie tant vantée ! Ce n'est plus que comme la lueur d'une lampe qui brûlerait dans le crâne d'un squelette. Hâtons-nous d'en finir. »

Reste à savoir s'il serait aussi facile que ces messieurs se le figurent, d'avoir bon marché d'un peuple qui a sur pied une armée de six cent mille hommes, qui sait ce que valent ses vaisseanx armés en course, et qui, poussé à des mesures de désespoir, pourrait se débarrasser de la guerre civile par une guerre servile. Les cheveux se dressent sur la tête, quand on songe à ce que risquerait de coûter une victoire de l'Angleterre remportée dans des conditions semblables.

Ces raisons, je suis bien convaincu qu'elles trouveront, pour les faire valoir, des bouches éloquentes. Les amis de la justice et de l'humanité, dans ce grand peuple anglais, ne sont, après tout, ni si peu nombreux, ni si pauvres d'esprit qu'on puisse se dispenser de compter avec eux ; et comme ici, grâce au ciel, la chose publique est réellement publique, comme chacun ici a le droit de parler haut, ce qui revient à porter la tête haute, s'il advenait, par un malheur que j'ose à peine prévoir, qu'une politique carthaginoise l'emportât, ce ne serait pas du

moins sans avoir provoqué une protestation puissante, vengeresse, qui deviendrait, dans le monde entier, celle de toutes les intelligences saines et de toutes les âmes généreuses.

V.

COMMENT LES PAUVRES MEURENT.

27 janvier.

Une effroyable catastrophe est venue faire diversion, cette semaine, à la politique.

On exploite à Hartley une de ces mines de houille qui sont pour l'Angleterre des mines d'or. C'est la plus profonde, je crois, qu'il y ait dans ce pays. Des trois couches de houille qu'on traverse en y plongeant, la dernière est à six cents pieds de la surface du sol. Le puits de *mine*, il y a quelques jours seulement, était divisé, dans toute sa longueur, par une forte cloison de bois formant deux compartiments : l'un pour descendre, l'autre pour remonter, et servant à la ventilation. Le puits ayant été percé dans une masse de terre peu compacte, il avait fallu en revêtir les parois d'une solide charpente ; et, la mine étant exposée à des inondations, il avait fallu combattre l'eau par l'établissement d'une gigantesque machine contiguë au puits, et dont le balancier de fer ne pesait pas moins de quarante tonneaux.

Le 16 janvier, à dix heures du matin, on était en train de relayer les houilleurs de service, et la banne de fer, dans laquelle huit d'entre eux remontaient, venait d'atteindre le milieu de sa course, lorsque tout à coup le balancier de l'énorme machine se rompant, la moitié qui faisait saillie tombe dans le gouffre avec le bruit du ton-

nerre, écrasant dans sa chute la cloison de bois, déchirant les revêtements du puits, et entraînant avec elle une avalanche de décombres. La banne avait été heurtée au passage et en partie brisée. Trois de ceux qu'elle portait s'y maintiennent cependant; les cinq autres sont précipités dans l'abîme, où deux meurent sur-le-champ, et trois après une courte agonie. Ce n'était que le premier acte de l'épouvantable drame. Les débris accumulés dans le fond interceptant toute communication entre le monde d'en haut et le monde d'en bas, deux cent quatorze ouvriers, qui travaillaient dans la dernière couche, se trouvaient enterrés vifs !

Y avait-il moyen de les sauver ? La rupture du balancier de la machine était une circonstance doublement terrible, rien n'empêchant plus l'eau de pénétrer dans la mine... Un espoir restait, toutefois. Comme moyen additionnel de ventilation, on avait pratiqué une bure d'aérage par laquelle, à l'aide d'une échelle, il était possible de monter de la troisième couche à la seconde. Si l'on parvenait à déblayer les décombres qui fermaient le passage, peut-être tout ne serait-il pas perdu. L'entreprise fut abordée avec une immense ardeur : nombre d'ouvriers intrépides et expérimentés se mirent à l'œuvre. Mais la tâche était difficile, les débris qui obstruaient le puits s'élevant jusqu'à la hauteur de la première couche ; et chaque minute de retard semblait un siècle. Dans la journée du 17 et dans celle du 18, on tenta, pour se faire jour jusqu'aux travailleurs ensevelis, tout ce que peut suggérer l'intelligence animée par le dévouement et servie par le courage. Le 17, jusqu'à minuit, on avait entendu un bruit souterrain indiquant que les malheureux, emprisonnés dans les entrailles de la terre, s'efforçaient de travailler eux-mêmes à leur délivrance; mais, à partir de ce moment, on n'entendit plus rien...

Pendant ce temps, une foule consternée se pressait en haut, dans le voisinage du puits fatal, sur la terre des vi-

vants. Des médecins étaient accourus, prêts à offrir leurs services. Aux regards égarés, au visage pâle de beaucoup de femmes, il n'était que trop aisé de deviner que tout ce qu'elles avaient de cher au monde se trouvait contenu au fond de l'abîme. Une d'elles, nommée Oliver, avait là son mari et six enfants! Il y a des scènes qui ne se peuvent décrire. Quelles heures pleines d'angoisse ! que d'inexprimables tortures ! Avec quelle fièvre d'impatience on interrogeait quiconque était descendu dans ces profondeurs sur ce qui s'y passait, sur ce qu'on avait à craindre, sur ce qu'il était encore possible d'espérer.

Une chose horrible à penser, c'est que les travaux de déblaiement, poussés sans relâche depuis le 16, se trouvèrent interrompus, dans la matinée du 20, par la nécessité de pourvoir à la sûreté des travailleurs, parce que les faces intérieures du puits de mine ayant été, pour ainsi dire, mises à nu par la chute de la charpente qui les recouvrait, et l'eau filtrant à travers les pierres mal jointes, un éboulement était devenu, non seulement possible mais probable. Pour comble de malheur, lorsque, après ce délai nécessaire mais formidable, les opérations eurent été reprises, et qu'une ouverture eut été enfin pratiquée dans les débris, on s'aperçut qu'il s'échappait du fond de la mine un gaz meurtrier, dont on put juger dès lors que ceux qu'on cherchait à sauver avaient péri victimes. Il y avait grand danger à braver ce nouvel ennemi. Plusieurs, néanmoins, mirent à le braver un courage héroïque. On en remonta quelques-uns qui, lorsqu'ils furent rendus au jour, ressemblaient presque à des cadavres. Abrégeons ces navrants détails. Le 22, on connaissait tout. Un homme au cœur indomptable était descendu dans le puits avec la résolution de pénétrer, par l'ouverture pratiquée dans la galerie, jusqu'à la région inférieure, et, lorsqu'il était remonté, il avait raconté, au bruit des sanglots, que ceux qu'on cherchait étaient morts : il les avait vus. Quelques-

uns de ces infortunés paraissaient avoir quitté la vie avec une énergie désespérée, dont ils portaient encore les traces; mais la plupart semblaient dormir d'un sommeil paisible, et s'être doucement arrangés pour mourir, les fils reposant dans les bras de leurs pères et les frères à côté de leurs frères.

On a fait le compte des femmes, des enfants, des vieillards, que ce désastre prive de leurs soutiens naturels et plonge dans le deuil : il s'élève à 407. Tout un village est dépeuplé.

La catastrophe — il y en a eu beaucoup de ce genre — était-elle impossible à prévenir? Non. A plusieurs reprises déjà, les inspecteurs des mines avaient recommandé qu'on y pratiquât deux issues. Mais les propriétaires de mines, à ce qu'on assure, trouvent cela trop cher. Combien faudra-t-il qu'il meure encore de pauvres pour qu'on regarde un peu moins à la dépense? Et pourquoi, si l'égoïsme individuel persiste, la législature n'interviendrait-elle pas? Remarquez que cette dernière question n'est pas de moi. Je la trouve formulée dans une lettre adressée au *Times* par un Anglais. Et je date cette lettre du pays où a été proclamée avec le plus d'éclat la doctrine du *laissez faire*.

Il y a quelque temps, une femme nommée Anne Hamilton se présentait à un agent de police et lui disait : « J'avais un enfant âgé de onze mois. N'ayant pas de pain à lui donner, et ne pouvant me résoudre à le laisser mourir lentement de faim, je l'ai tué. » Rien ne forçait cette femme à une pareille déclaration; mais elle n'avait aucune raison pour désirer de vivre, et elle voulait mourir.

Elle fut remise aux mains de la justice, et, peu de jours après, on la jugeait. Des interrogatoires il est résulté qu'elle et son mari occupaient un affreux taudis dans quelque affreux repaire de Londres; qu'ils avaient eu deux enfants, celui que sa mère venait de tuer, et une

petite fille, qui était atteinte de paralysie; que le mari était un homme d'un caractère honorable, mais que le manque absolu et prolongé d'ouvrage l'avait précipité dans une horrible misère; que la femme enfin avait été rencontrée courant, la nuit, par la ville, en proie à une sorte de noir délire, et comme pressée de se fuir.

Le rôle de l'accusateur public était de conclure à la peine capitale; mais son cœur protestait si vivement contre l'accomplissement rigoureux de son devoir légal, qu'il eut soin de suggérer lui-même le seul moyen de défense qu'il fût possible de tenter. Qui sait? Le meurtre en question n'était peut-être qu'un acte de folie? Tel fut en effet le thème développé par le défenseur. Quand vint le tour du juge de parler, il fit, lui aussi, ce que son rôle lui ordonnait de faire : il dit que l'extrême misère ne justifiait pas l'infanticide, attendu que la loi entendait que l'extrême misère fût secourue, et en indiquait les moyens. Mais l'homme, démentant aussitôt le magistrat, l'*homme* se hâta d'ajouter, en s'adressant au jury : « Si cependant vous croyez que la détresse de l'accusée a pu ébranler sa raison, a pu lui ôter le pouvoir de discerner entre le bien et le mal, il vous est loisible de l'acquitter à ce point de vue. » C'est à peine s'il y eut délibération. Comme l'accusateur public, comme le défenseur, comme le juge, les jurés étaient des hommes.

Aussi la décision a-t-elle été universellement approuvée. Quelle révélation! quel aveu! Parmi ceux qui ont voulu que cette malheureuse fût sauvée, et parmi ceux qui l'ont acquittée, en est-il un seul qui ait cru réellement qu'elle était folle? Non, et personne ne s'y est trompé. Il fallait un mensonge pour la sauver, et l'on a préféré ce mensonge à la nécessité de frapper une mère, victime des conditions d'un ordre social imparfait. Vainement le juge a-il balbutié une allusion vague à la prévoyance de la loi; vainement y a-t-il cherché la preuve que l'infanticide n'é-

tait pas excusé par l'impuissance de vivre : lui-même tremblait que les jurés ne le prissent au mot, et sa conclusion a été pour la miséricorde.

La loi invoquée à cette occasion par l'honorable magistrat est celle qui régit le « workhouse ». Elle arrache les femmes à leurs maris; elle arrache les enfants à leurs mères; et ce n'est pas sans raison que le *Weekly Despatch*, dans les commentaires que lui suggère le triste épisode dont je vous rends compte, s'écrie : « La loi des pauvres? Pure moquerie. » Peut-être aurai-je quelque jour l'occasion de raconter, l'histoire des « workhouses ». En attendant, laissez-moi vous faire remarquer que le principe sur lequel repose la loi des pauvres est celui-ci : « Il faut s'arranger de façon à rendre la condition du pauvre à la charge de la paroisse plus misérable que celle du plus misérable des travailleurs libres. » Oui, c'est là le principe, tel qu'on le trouve fort savamment développé dans les rapports des commissaires pour la loi des pauvres. Et qu'on se garde bien de croire, d'après cela, que ces commissaires fussent des hommes sans entrailles : loin de là! Tout ce qui est sorti de leur plume témoigne de leur humanité. Mais qu'arriverait-il, si la manière de vivre de l'homme que la paroisse nourrit, devenait un sujet d'envie pour l'homme que son propre travail nourrit? Quelle prime offerte à la paresse, à l'imprévoyance, à tous les vices! Étrange résultat que celui qui ferait déserter l'atelier pour le « workhouse »! Belle prévoyance que celle qui, tarissant d'une part les sources de la richesse publique, tendrait d'autre part à charger outre mesure, et de plus en plus, le budget de la bienfaisance publique! Il faut donc, qu'on le veuille ou non, il faut, sous peine de ruine et de démence, s'attacher à faire la vie de l'habitant du « workhouse » aussi dure que possible, afin que ceux-là seuls soient tentés de venir frapper à la porte qui sont dans l'impossibilité absolue de faire

autrement; il faut, de par l'invincible logique des erreurs humaines, que les secours administrés par le « workhouse », appartiennent à la catégorie de

ces avares secours
Qui prolongent vos maux en prolongeant vos jours.

A Rome, quand une vestale avait succombé à l'amour, on l'enterrait vive, et l'on plaçait à côté d'elle une cruche d'eau et un pain; mais on avait l'humanité de ne pas renouveler le pain de la vestale ensevelie, de ne pas renouveler la cruche d'eau : malheur à qui succombe ici à la pauvreté! L'ensevelissement avec la durée est son lot; et qu'il ne se plaigne pas de la rigueur que la charité publique met à lui mesurer la possibilité de vivre : cela est *nécessaire*.

Mais quoi! faire de la charité une peine! transformer la miséricorde en châtiment! ajouter à la liste des crimes le crime de pauvreté! Si je refuse de travailler, laissez-moi mourir, j'y consens; mais qu'avez-vous à me reprocher si, cherchant partout du travail, je n'en trouve pas? et pourquoi, dès lors, me faites-vous payer si cher votre pitié? — La réponse est peu consolante, et elle est péremptoire : il le faut!

Mais, si un semblable résultat est inévitable, il est impossible de n'en pas conclure que la loi des pauvres, en même temps qu'elle atteste l'existence d'un grand mal, est si loin d'en fournir le remède, que c'est à peine si elle offre un palliatif.

Chose remarquable, le pays qui a mis en vigueur une loi dont le but avoué est de nourrir aux frais de la société les travailleurs sans emploi, les travailleurs surnuméraires, est précisément le pays où l'on a le plus accordé à l'action de l'individu abandonné à lui-même, et le plus espéré des résultats de cette action. Le pays qui a été amené à pratiquer, sous une forme non seulement

stérile mais ruineuse, la doctrine de l'intervention de l'État, est celui où l'on a recommandé, avec le plus de persistance et de hauteur, la doctrine du *laissez faire!* Cette contradiction est singulièrement frappante et montre assez qu'il y a là un problème qui mérite d'être étudié.

VI.

UN PROCÈS MONSTRE ET MONSTRUEUX.

3 février.

On connaît la fable de *l'Huître et les Plaideurs :* eh bien, cette fable vient d'être mise en action ici sur une échelle colossale, avec accompagnement de circonstances telles que n'en offrit peut-être jamais de semblables la plus célèbre des causes célèbres.

Il faut convenir que, quand la société se mêle de faire des drames ou des comédies, elle les fait de manière à défier le génie des auteurs dramatiques les plus féconds, et elle n'a pour cela qu'à laisser tomber un coin du voile qui couvre, dans sa vie de chaque jour, tout ce que ses profondeurs recèlent de crimes, de vices, de ridicules, de turpitudes.

Donc, jeudi dernier a vu la fin d'un procès qui durait depuis le milieu de décembre, d'un procès dont les détails, tour à tour risibles et scandaleux, ont servi à la curiosité publique, trente-quatre jours durant, le plus prodigieux festin qu'elle ait eu à dévorer de mémoire d'homme.

Dans ce procès monstre et monstrueux, on a entendu cent quarante témoins, appelés de toutes les parties de l'Angleterre, et du fond de l'Écosse, et du fond de l'Ir-

lande, et du fond de la Russie. Sur les trente-quatre jours consacrés à l'examen de la question pendante, les plaidoyers seuls en ont pris huit ou neuf, ce qui ne vous étonnera pas quand vous saurez que chaque parole prononcée en cette occasion pesait autant d'or que votre main peut en contenir.

Laissez-moi vous soumettre un calcul.

Supposez que, pour indemniser les cent quarante témoins entendus, on les eût payés 1 000 francs pièce, ci.	140 000 fr.
Que, comme émoluments à quatre avoués, — deux étant tout ce qu'il fallait, — on eût dépensé, à 50 000 francs par tête.	200 000
Que, pour encourager la verbeuse éloquence de quatre avocats, dont deux étaient de trop à coup sûr, on eût adopté le même taux de 50 000 francs par tête, ci. . . .	200 000
Et enfin qu'on eût évalué à 200 000 francs les dépenses de la cour..	200 000
Le résultat de ce calcul fabuleux ne donnerait que.	740 000 fr.

Or, en s'arrêtant à la plus modeste des évaluations présentées au public dans les journaux, le procès en question a coûté 60 000 livres sterling, c'est-à-dire 1 500 000 francs.

Il est vrai qu'à s'en tenir à la déclaration d'un des avocats, le chiffre devrait être réduit à 20 000 livres sterling, ou un demi-milion. Mais les avocats sont naturellement intéressés à diminuer la scandaleuse grosseur de l'huître qu'ils ont avalée. Ce qui est sûr, c'est qu'il est tel témoin bien humble, bien obscur, qui, pour avoir balbutié deux ou trois phrases insignifiantes, a reçu 100 livres sterling (2 500 fr.). Que dire encore? Un bon arithméticien a calculé que la somme dépensée pendant les

trente-quatre jours était de trois guinées par minute.

Le tout pour arriver à savoir au juste si un certain M. William Frédéric Windham est, oui ou non, assez sain d'esprit pour administrer ses biens.

La justice, vous le voyez, fait bien les choses dans ce pays!

Mais, comme ce n'est point là l'unique enseignement que renferme cette histoire de l'huître mangée par les hommes de loi, et des écailles laissées aux plaideurs, je vais vous la raconter en peu de mots :

M. William Frédéric Windham, dont le nom vient de prendre la place d'honneur dans les fastes de la justice à bon marché, est de la classe de ceux qui naissent, comme disent les Anglais, avec une cuiller d'argent dans la bouche, et peuvent de bonne heure mener la vie grand train. Ah! si sa cervelle avait pesé autant que sa bourse! On a pris soin de faire savoir au public que notre héros, quand il était enfant, aimait fort à laver la vaisselle, à endosser la livrée des domestiques de son père, à servir ses parents à table, et que le père, pour mieux encourager ces goûts innocents, avait fait faire au petit garçon un costume *ad hoc*, celui qui distinguait ses valets du reste des humains.

On assure aussi qu'il montra un penchant prématuré pour toutes les fonctions qui se rapportent au service des chemins de fer. Franchement, il n'y a pas grand mal à tout cela, bien qu'il soit avéré que l'ambitieux désir de chauffer les locomotives, d'ouvrir et de fermer les portières, de s'occuper du bagage des voyageurs, etc., etc., est devenu, avec l'âge, une véritable passion chez le neveu du général Windham et de lord Alfred Hervey.

Si, pour vous fournir la biographie complète de M. Frédéric Windham, je devais recevoir ne fût-ce que la centième partie de ce qu'a gagné à ne rien omettre M. Montague Chambers, l'avocat des adversaires de ce pauvre

diable, je vous dirais, jour par jour, ce qu'il fit et ce qu'il ne fit pas, à Blackeath d'abord, puis à Eton, où la compagnie des livres lui profita peu, et celle des professeurs moins encore.

Qu'il vous suffise d'apprendre qu'à Eton un de ses plaisirs favoris était de hurler de façon à effrayer les gens, et que ses camarades l'avaient surnommé « Windham le fou ». Un peu plus tard, nous le trouvons sous la surveillance amie du colonel Bathurst, qui, chargé de lui donner l'éducation des voyages, le conduit à Bruxelles, à Spa, à Wiesbaden, à Francfort, à Baden-Baden, et le représente se livrant, durant leurs pérégrinations, à mille excentricités plus qu'anglaises, riant sans mesure comme sans motif, pleurant à peu près de même, attachant une importance extrême à se lier d'amitié avec les chefs de train, faisant la cour à toutes les femmes qu'il rencontrait, et cela en habits troués, se mettant à crier pendant des heures entières dans la forêt Noire; que sais-je? Les voyages ne l'ayant point, à ce qu'il paraît, rendu plus sage, car « rarement à courir le monde on devient plus homme de bien », on le vit se distinguer, à son retour, par les plus extravagantes manies qui puissent marquer l'adolescence d'un enfant gâté, faible d'esprit. Il jouait volontiers le rôle de policeman dans les rues. Il s'en allait dans les gares de chemin de fer, revêtu de l'uniforme des gens de service, prenait soin des bagages, et, quand le train allait partir, criait à tue-tête : « Allons, messieurs et dames, en place! » Un jour, il arracha le sifflet des mains du garde, donna le signal, et fit si bien partir le train avant le moment requis, que les voyageurs n'échappèrent que par miracle au danger d'une rencontre meurtrière.

Vint pour lui, comme pour tout mortel, l'heure des amours. Sa mauvaise étoile l'ayant mené aux courses d'Ascot, il y fut présenté à une jeune blonde appartenant à la catégorie de ces dames qu'on désignait en France

sous le nom de lorettes, et que les Anglais, dans leur respect pour les chevaux, appellent « horse-breakers ». Miss Agnès Willoughby, autrement dit Agnès Rogers, était la perle des femmes de sa classe, comme l'a fait ingénieusement remarquer son avocat, M. Coleridge, lequel pense sans doute qu'il vaut mieux être le premier dans un village que le second dans Rome. Le village, dans la présente occasion, était New-Market, ou quelque chose d'approchant.

Avec cette jolie personne, la première dans son village, se trouvait un M. Roberts, qui était fort avant dans ses bonnes grâces, et qui a figuré dans le procès comme possédant une belle maison dans Piccadilly, un très élégant phaéton, et, de par la ville, certaines maisons d'un caractère équivoque. Quoi qu'il en soit de cette dernière circonstance, M. Frédéric Windham en entendit parler après qu'il eut fait connaissance avec M. Roberts, ce qui ne l'empêcha pas de l'avoir pour ami. Quant à miss Willoughby, il en devint tout de suite amoureux au point de la vouloir pour femme.

Hélas! il était alors dans un état de santé dont la dame fut instruite, et qui aurait dû lui faire envisager un mariage immédiat comme un péril : le péril fut bravé. Second obstacle : la dame jouissait, n'importe à quel titre, d'un revenu de 2 000 livres sterling (50 000 fr.), et elle n'entendait pas y renoncer, à moins qu'on ne lui assurât, avant les noces, une bonne et belle compensation. Toutefois, devant le solliciteur, dont l'intervention fut invoquée, elle voulut bien consentir, après débats, à l'octroi d'une misérable pension de 800 livres sterling (20 000 fr.), à condition que cette pension serait portée à 1 500 livres sterling en 1869, époque à laquelle le jeune homme devait entrer en pleine possession de toute sa fortune, dont une partie était alors engagée.

A cette preuve de désintéressement, la jeune fiancée ajouta la preuve, plus touchante encore, de son affection

pour ses sœurs : elle exigea et obtint la libre disposition par testament de la somme concédée. Les difficultés disparaissaient ainsi une à une; mais il en restait une troisième : on avait un amant, et l'on en avait eu plus d'un, s'il fallait en croire la chronique. Un autre que M. Frédéric Windham y eût regardé à deux fois; mais il y regarda si peu, lui, qu'il ne trouva rien à redire à ce que, la veille même du mariage, la femme qui allait devenir sa femme passât la nuit dans la maison d'un homme qu'il savait avoir été l'amant en question.

Le mariage fut célébré; et, quelques jours après, pour des causes que l'épouse avait pu prévoir, qu'il lui avait plu de ne pas prévoir, et qu'il est plus facile de deviner que d'expliquer, elle réclamait un dédommagement qui lui fut accordé par l'époux débonnaire : ce dédommagement consistait en bijoux de la valeur de 14 000 livres sterling (350 000 fr.). Parlez-moi de réconciliations de cette espèce! C'est presque aussi cher que l'administration de la justice en Angleterre. Le pire est que la réconciliation servit de peu. Un beau jour, la dame disparaissait de Fellbrigg, résidence de son jeune mari, courant, a dit M. Montague Chambers, à la recherche d'un chanteur d'opéra bien connu.

Est-ce tout? Non pas. Mais les détails qui, pendant un mois et demi, ont rempli les colonnes de tous les journaux anglais, sont d'une nature si révoltante, et quelques-uns d'une nature si obscène, qu'il m'a fallu absolument les omettre, et je crains d'en avoir déjà trop dit. Il est des sentiers si fangeux qu'on ne saurait y marcher sans mettre le pied dans la boue. L'instruction à retirer de cette affaire, du moins pour ceux qui réfléchissent, sera, je l'espère, mon excuse auprès de mes lecteurs. Je continue.

Si M. Frédéric Windham n'avait eu ni sou ni maille, qui, je vous le demande, se serait avisé, parmi ses pa-

rents, amis ou connaissances, de le faire déclarer fou, pour avoir ri quelquefois sans motif, ou pleuré sans mesure, ou s'être amusé à jouer au chef de train dans les gares de chemins de fer? Et eût-il été cent fois plus vicieux qu'on ne nous l'a montré, qui en aurait pris texte pour le traduire en public, s'il n'avait pas eu de quoi payer un haut prix de ses vices? La folie, dans les limites tracées plus haut, est une maladie terriblement commune, j'en ai peur. Qui n'a point ses manies? qui n'a pas un petit grain de folie, aux yeux de quelqu'un ou à propos de quelque chose? L'avare qui traite le prodigue de fou est fou aux yeux du prodigue. Demandez à M. Bright ce qu'il pense de la plupart des héros! Demandez à un philosophe sceptique ce qu'il pense des martyrs! Le fanatisme, enthousiasme divin dans l'opinion des fanatiques, est, dans l'opinion des esprits modérés, non seulement une folie, mais une folie des plus dangereuses. S'il fallait enfermer tous les fous qui vont au suicide en passant par le jeu, et tous les fous qui jouent le bonheur de leur vie entière contre un moment de plaisir, quelles proportions il faudrait donner à Charenton et à Bedlam, juste ciel!

Pourquoi donc M. Frédéric Windham a-t-il été de la sorte mis en scène? Oh! mon Dieu, la raison en est bien simple. M. Windham avait une grande fortune et des héritiers. Aussi, avec quelle tendre sollicitude ses chers parents lui ont ménagé les honneurs du pilori! avec quelle infatigable ardeur ils ont rassemblé, durant des mois, tous les témoignages d'où il pouvait, suivant eux, résulter, pour le public, que l'objet de leur affection vigilante était un idiot, un menteur, un glouton, un homme esclave d'habitudes peu avouables, un libertin doublé d'un imbécile! La force des sentiments de famille parut-elle jamais dans un jour plus touchant?

En France, vous le savez, quand un homme majeur est dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou

de fureur, tout parent est recevable à demander son interdiction; la demande est portée devant le tribunal de première instance; le tribunal interroge le conseil de famille sur l'état de la personne dont l'interdiction est demandée; il interroge ensuite cette personne, et, s'il y a lieu, charge un administrateur provisoire de prendre soin et d'elle et de ses biens. Ici les choses ne se passent point de la sorte. Les Anglais prisent si fort la liberté de l'individu, que c'est à peine s'ils comprennent la valeur de ces mots : *conseil de famille, conseil judiciaire, interdiction.* Pour eux, il n'y a pas de milieu entre être déclaré absolument fou, et être laissé libre d'user ou d'abuser de sa propriété comme on l'entend. De là le procès dont je vous rends compte; et de là aussi la résolution prise par les parents de M. Frédéric Windham, dès qu'ils voulaient lui faire ôter l'administration de ses biens, d'accumuler contre lui tous les indices possibles et imaginables d'aliénation, sans s'arrêter devant aucun scandale.

Ne croyez pas, toutefois, que ce long, dispendieux et dégoûtant procès fût chose inévitable, en ce qui touche ce qu'il a eu de démesurément long, de ridiculement dispendieux, et de dégoûtant à l'excès. Si, au lieu d'interroger M. Frédéric Windham à la fin du procès, on l'eût interrogé au commencement, aussitôt après l'espèce de réquisitoire prononcé contre lui par l'avocat de ses chers parents, les jurés se seraient convaincus, sans qu'on allât plus loin, que ce jeune homme, quelques extravagances qu'il ait pu commettre, n'était pas *fou.* Mais, dans ce cas, adieu les beaux discours qu'on a payés si chers! adieu les énormes émoluments qu'ont empochés les hommes de loi! En bonne conscience, pouvait-on se dispenser de manger l'huître, alors que la justice mangerait jusqu'aux écailles, si elles étaient mangeables? Voilà ce qui semble avoir frappé ce bon M. Samuel Warren, qui présidait aux débats en sa qualité de *master in lunacy*, expression que

je serais fort tenté de traduire, vu la conduite de ce digne homme, par les mots *passé maître en fait de folie.* Il a donc laissé l'eau couler tout doucement à la rivière. Le défilé des témoins a eu lieu avec une lenteur solennelle, sans qu'aucun d'eux eût raison de s'en fâcher.

Les jurés ont écouté avec une patience de trois guinées par jour. Sir Hugs Cairns, M. Karslake, M. Montague Chambers, M. Coleridge, ont dit tout ce qu'ils ont voulu. On a eu l'amusant spectacle des médecins *tant pis* et des médecins *tant mieux*, pérorant à perte de vue et sans pouvoir, comme vous le pensez bien, tomber d'accord sur ce qu'on doit entendre par folie, par imbécillité, par idiotisme, par aliénation, par démence, par illusions, divagations et hallucinations.

Puis, quand il s'est agi, après trente-quatre jours d'enquête, d'arriver à une conclusion qu'il eût été fort possible d'obtenir en trente-quatre minutes par l'interrogatoire du patient, le *master in lunacy* a déclaré tout à coup, afin que rien ne manquât à cette immense bouffonnerie, qu'il ne pouvait interroger M. Frédéric Windham en public; que sa sensibilité s'y opposait; que cela lui porterait sur les nerfs! Là-dessus, le public a dû se retirer; et le malheureux qui, pendant trente-quatre jours, était là au pilori, a subi son interrogatoire de telle façon qu'il a bien fallu le proclamer sain d'esprit, ou à peu près.

Voilà donc notre héros sorti de cette impasse, mais autre qu'il n'y était entré, bien entendu. La justice l'a ruiné en partie, pour qu'il restât libre de se ruiner tout à fait.

Le verdict a été « que M. W.-F. Windham était une personne d'un esprit sain, suffisamment sain pour le gouvernement de lui-même, de ses maisons, de ses terres, de ses biens, meubles et immeubles ».

Le public, y compris les gens qui n'ont rien, a été enchanté d'apprendre que désormais nul ne serait plus

tenté d'empêcher un Windham quelconque d'enrichir tout à son aise quelqu'une des Agnès Willoughby dont le mérite a besoin d'être encouragé. Les transports ont été tels dans l'auditoire, que le *master in lunacy* n'a pu réprimer les applaudissements. Les journaux anglais nous prient de penser que ces applaudissements ne s'adressaient qu'aux principes de la liberté, sauvée des atteintes d'un complot de famille. Je n'ai aucune peine, quant à moi, à les en croire sur parole. Mais, franchement, est-ce honorer ce grand principe d'une manière digne de lui, que de porter presque en triomphe ceux qui n'en font usage que pour donner carrière à leurs passions et satisfaire leurs plus folles fantaisies?

VII.

UN REVIREMENT D'OPINION.

11 février.

Suis-je bien dans le même pays où j'étais il y a un mois? L'air qui m'environne est-il bien celui que je respirais alors? ou bien dois-je conclure de tout ce que je vois, de tout ce que j'entends, que l'opinion publique en ce pays est comme ces décors d'opéra qui font succéder à une caverne horrible, et cela d'une minute à l'autre, un frais paysage?

Quel changement à vue, en ce qui concerne l'attitude de l'Angleterre à l'égard des États-Unis!

Il y a quelque quinze jours, même après la solution pacifique donnée à la question du *Trent*, les généreux amants de la paix étaient bien près d'être déclarés traîtres à la patrie; le vent était aux coups de canon; la neu-

tralité entre les États du Nord et les États du Sud de l'Amérique passait pour une affaire de dupes, pour une politique à l'usage des songes-creux, tels que M. Cobden ou M. Bright; on dénonçait, d'une voix qui avait les accents du clairon, le crime de lèse-genre humain commis par le commandant Davis; on jurait que la destruction du port de Charleston était complète, irréparable, et criait vengeance; on brûlait de couper court au scandale d'un blocus qu'on prétendait ineffectif, et en même temps, par une inconséquence étrangement naïve, on maudissait ce blocus *ineffectif*, comme ayant pour *effet* d'arrêter, d'une manière absolue, le transport de ce précieux coton qui est la richesse de l'Angleterre, qui est la vie du Lancashire; enfin le peuple anglais — chose bien curieuse à noter dans l'histoire des évolutions nationales! — le peuple anglais se servait contre l'Amérique du langage dont s'étaient si longtemps servies contre lui les puissances neutres : le peuple anglais semblait prêt à prendre en main la grande cause de la liberté des mers...

Aujourd'hui, revirement complet. La neutralité est recommandée comme la vraie politique de l'Angleterre, au moins jusqu'à nouvel ordre; on se vante même de l'avoir pratiquée de la façon la plus exemplaire; les anathèmes à propos de la destruction du port de Charleston sont décidément passés de mode; on se fait à l'idée du blocus comme à l'idée d'un malheur qui n'est, après tout, que temporaire; on commence à se douter que la situation douloureuse du Lancashire pourrait bien avoir d'autres causes que l'embargo mis sur le coton par la guerre; et la question du droit de visite réclame, dans les préoccupations du peuple anglais, la place que, jusqu'à ce jour, elle y avait toujours occupée!

Si, parmi mes lecteurs, il en est qui hésitent à croire au changement extraordinaire et soudain que je signale, je les renvoie aux discours prononcés, jeudi dernier, à l'occa-

sion de l'ouverture du Parlement. Depuis lord Palmerston jusqu'à M. Disraeli, depuis lord Russell jusqu'à lord Derby, tous les orateurs ont émis l'opinion que l'attitude de l'Angleterre envers l'Amérique devait être expectante et pacifique.

Était-il possible, je le demande, de parler des relations de parenté qui existent entre l'Angleterre et les États-Unis (*kindred population*), en termes plus tendres que ceux que le premier ministre a employés ? M. Cobden lui-même aurait-il été capable de proclamer, dans un langage plus net que celui de lord Palmerston, le principe de non-intervention guerrière ? Et quelle déclaration plus péremptoire les amis de la paix pouvaient-ils attendre du chef du cabinet qu'une déclaration ainsi formulée : « Notre intention est de ne point nous départir de cette position de stricte neutralité. — *From that position of strict neutrality, it is our intention not to depart?* »

Quant à lord Russell — à part une phrase un peu ambiguë, — ses paroles ont été de miel. Non seulement il a, lui aussi, insisté sur la nécessité d'une neutralité inviolable, *unimpaired*, mais il a exprimé l'espérance de voir le peuple américain rendre justice à la conduite des pouvoirs de l'Europe envers « cette puissante Union, dans laquelle la liberté existe depuis quatre-vingts ans. — *That mighty Union in which liberty had for 80 years been established* ». C'est peu : lord Russell, tout en avouant que des vaisseaux avaient réussi à éluder le blocus, a posé en fait que la force employée pour interdire l'accès des ports bloqués était suffisante ; d'où il résulte que le blocus, au bout du compte, est effectif d'après la définition qu'on trouve dans les traités.

Prenez maintenant le discours de lord Derby, qu'on ne risque certainement pas de calomnier en le soupçonnant de quelque indulgence pour le Sud ; eh bien, lord Derby, tout chef de l'opposition qu'il est, a félicité hau-

tement les ministres d'avoir compris quel était, dans cette questions américaine, l'intérêt de l'Angleterre, qu'il a caratérisé en ces termes : « Nous avons le plus grand intérêt à demeurer neutres. — *We have most interest in remaining neutral.* »

M. Disraeli a-t-il dit moins ? Non, il a dit beaucoup plus : il a loué, presque sur le ton de l'enthousiasme, la conduite des hommes d'État américains, qu'il a représentés comme ayant agi, dans leur différend avec l'Angleterre, « virilement et courageusement »; et il a fait consister l'honneur du peuple anglais à donner une interprétation généreuse, soit aux paroles, soit aux actes du gouvernement des États-Unis.

Ainsi, le Nord, à l'heure qu'il est, paraît réunir tous les suffrages; car il importe d'observer que le langage des journaux est, cette fois, d'accord avec celui des orateurs, et que le commentaire est un respecteux écho du texte.

Libre aux Anglais, après cela, de nous traiter de peuple léger, ce qui est leur accusation favorite. Je ne sais si je me trompe, mais je doute que la France ait jamais, dans l'espace d'un mois, donné le spectacle d'un pareil revirement d'opinion.

Ce n'est pas que le caractère anglais manque d'assiette ; tant s'en faut. La raison de ces changements subits est dans le profond dédain que ce pays professe pour tout ce qui est idée pure, abstraction, principe. Le fait, ici, c'est la loi. L'intérêt du moment, c'est la règle suprême. Or, comme les faits varient et que l'intérêt suit ces variations, il en résulte que souvent l'opinion du lendemain n'est plus celle de la veille.

Il est un souverain en Europe que j'ai entendu juger, de mille manières différentes, par les mêmes hommes, depuis que je suis en Angleterre, selon que sa politique s'est trouvée conforme ou opposée aux intérêts de la na-

tion anglaise. De ce côté du détroit, le souverain dont je parle a été tour à tour — et quelquefois à quinze jours d'intervalle — l'objet d'une admiration sans bornes et le point de mire d'attaques sans frein. Servez l'Angleterre, vous êtes un grand homme ; combattez-la, je n'ose pas vous dire ce que vous êtes.

Reste à chercher ce qui, au point de vue des intérêts anglais, peut avoir influé sur le mouvement de cette balance qui penchait si fort, il y a quelques semaines, du côté des États du Sud.

Je trouve, à ce sujet, dans un journal qui a beaucoup d'autorité, le passage suivant, dirigé contre certaines paroles imprudentes de sir Robert Peel dans la discussion de l'adresse. Je recommande ce passage aux méditations de mes lecteurs :

« Il est essentiel au plus haut point que le gouvernement n'offense pas sans nécessité les prêtres d'Irlande, et, dans l'état actuel de nos relations avec l'Amérique, il est particulièrement désirable que les ministres ne s'expriment en public sur le gouvernement de M. Lincoln, qu'avec une courtoisie étudiée. Eh bien, sir Robert Peel a eu l'adresse, dans un discours de dix minutes, d'attaquer le gouvernement fédéral à propos de l'insuccès de ses campagnes, et en même temps d'insinuer que les prêtres irlandais prenaient à tâche d'exciter les paysans contre les propriétaires. Il y a dans le gouvernement des membres plus sages que sir Robert Peel ; l'épreuve, à laquelle leur système nerveux était soumis, les a fait tressaillir, et ils n'ont rien négligé pour hâter la clôture de la discussion. »

Que vous semble de cette révélation candide, venant du journal le moins naïf peut-être qui ait jamais existé ?

Autre considération. Avant l'ouverture des Chambres en France, beaucoup de gens ici se flattaient de l'espoir

que, dans le cas d'un conflit avec l'Amérique du Nord, l'Angleterre serait activement secondée par le Gouvernement impérial : vous savez pourquoi ces illusions ont dû se dissiper.

Et la grande victoire remportée dans le Kentucky par les troupes fédérales, la compterons-nous pour rien? Il faut vivre en Angleterre et y avoir vécu longtemps pour se faire une idée exacte de l'énorme influence qu'exerce dans ce pays *pratique*... le succès. Sur aucun point du globe, il n'est plus vrai de dire : *Rien ne réussit comme le succès*. Ailleurs, la victoire est un moyen d'avoir raison en fait; ici, c'est un moyen d'avoir raison en droit. Vous n'imaginez pas jusqu'à quel point, dans l'opinion des Anglais, les fédéraux avaient eu tort de se laisser battre à Bulls'Run, et jusqu'à quel point les confédérés ont eu tort de se laisser battre dans le Kentucky. O culte du fait accompli! si jamais tu viens à manquer d'autels, ce ne sera pas dans ce coin du monde que j'habite! Quand lord Palmerston fut accusé et convaincu d'avoir falsifié les dépêches relatives à la guerre de l'Afghanistan, en quoi croyez-vous que consista sa défense? Nier la falsification était simplement impossible. Mais il y avait si longtemps de cela! C'était de l'histoire ancienne! Le spirituel vicomte demanda à la Chambre des communes, et cela le sourire du triomphe sur les lèvres, si, lorsqu'elle avait tant d'affaires pressées sur les bras, elle entendait perdre son temps à discuter sur un fait accompli, et aussi accompli que possible. Tout fut dit... La morale? une affaire de date.

La question est donc pour les Américains du Nord de prouver qu'ils sont les plus forts. Encore une victoire, encore un *fait accompli*, et l'on ne sera pas éloigné de se rendre à la justice, si bien démontrée, de leur cause!

Mais il est un côté de la question plus intéressant encore à étudier que tout ceci.

Vous souvenez-vous que, dans une de mes précédentes lettres, j'assignais à la détresse du Lancashire une tout autre cause que l'absence du coton? Vous souvenez-vous de mes remarques sur l'engorgement des marchés? Mon appréciation à cet égard différait tellement de celle qui faisait alors le tour des journaux, soit en Angleterre, soit en France, qu'elle semblait avoir quelque chose de paradoxal. Je ne m'attendais guère à l'honneur de voir mon témoignage confirmé... par qui? par lord Derby. Voici ce qu'il a dit en propres termes, jeudi dernier, dans la Chambre des lords.

« Nous nous sommes soumis, et soumis sans murmure, à l'interruption de notre commerce, résultat de cette guerre. Et cela fait le plus grand honneur au bon sens et au patriotisme de la classe ouvrière, de la population manufacturière de cette contrée. Ce n'est pas tant, au reste, des maîtres que des ouvriers que je parle, attendu que la cessation du commerce du coton ne pouvait venir plus à propos pour l'intérêt de nos manufactures que dans le moment actuel, où il y a engorgement de tous les marchés étrangers. Si le coton n'avait pas manqué, une interruption de l'activité eût été, pratiquement, inévitable. »

Voilà ce qu'on ne disait pas quand on jugeait utile d'entrer en guerre avec les États-Unis, et voilà ce qu'on ne s'attache plus à taire depuis que l'opinion a pris un autre cours. Mais alors pourquoi continuerait-on à se répandre en invectives contre les auteurs du blocus, sous prétexte qu'il est ineffectif? Dès que ce blocus cesse d'être regardé comme une épine dans la chair des Anglais, loin de rester intéressés à le maudire, ils deviennent intéressés à jeter un voile sur ce qui peut le rendre odieux aux puissances neutres, attendu que c'est là une de ces pratiques sur lesquelles a reposé pendant des siècles la souveraineté maritime de l'Angleterre.

Et pourquoi donc mettraient-ils tant d'ardeur à dénoncer à l'indignation du monde civilisé les blocus qui ne sont pas effectifs à la lettre? pourquoi renonceraient-ils d'avance à l'emploi d'un moyen de guerre si puissant entre leurs mains? C'est ce que beaucoup déjà commencent à se demander avec une inquiétude égoïste, qu'ils appellent du patriotisme. Tant que leur colère contre l'Amérique du Nord a conservé sa chaleur, les Anglais ont perdu de vue ce qui avait jusqu'à ce jour servi de base à leur suprématie maritime; mais, aujourd'hui qu'ils sont plus calmes, ils se ravisent. Il leur paraît dur de sacrifier tous les avantages qui, pour une nation à qui la mer obéit, se rattachent à la théorie du droit du plus fort.

Lord Derby n'a-t-il pas dit, jeudi dernier, combien il regrettait le *sacrifice* consenti en 1856 par lord Clarendon? ne s'est-il pas élevé contre ce principe, que les propriétés de l'ennemi sont insaisissables à bord des vaisseaux neutres? n'a-t-il pas déclaré une pareille concession dangereuse pour un pays tel que l'Angleterre? n'a-t-il pas fait remarquer, avec une complaisance menaçante, que l'arrangement de 1856 ne liait pas le peuple anglais; que cet arrangement n'avait pas été ratifié par le souverain; qu'il n'avait ni le caractère obligatoire ni la valeur d'un traité; qu'il ne méritait pas même le titre de convention? Non moins symptomatique, quoique beaucoup moins important, est le discours que M. Urquhart prononçait, il y a huit jours, au Wittington-Club. Dans ce discours, l'abandon du droit de visite est présenté comme une criminelle aliénation du droit de propriété sur les mers. Selon M. Urquhart, l'Angleterre ne saurait abandonner ce droit, sans se dégrader, sans se désarmer, sans se mettre pieds et poings liés à la merci de la France. « En saisissant, dit-il, la propriété de votre ennemi, de cet ennemi contre lequel vous avez prononcé sentence de mort, vous faites ce qu'il est de votre *devoir* de faire; et

si vous négligez l'accomplissement du *devoir* qui consiste à lui prendre son bien, c'est que vous aimez mieux lui prendre sa vie. Vous changez une question de coercition en une question de sang versé. »

Je m'arrête, ce qui précède suffisant, je l'espère, pour donner la clef d'un revirement d'opinion dont ceux-là seuls ont droit de ne pas s'étonner qui ont longtemps et avec soin étudié sur place le génie de l'Angleterre.

VIII.

L'ÉDUCATION NATIONALE EN ANGLETERRE.

2 mars.

Une grande et belle question est en ce moment posée devant l'Angleterre : celle de l'éducation nationale; et les réformes que le gouvernement a proposées il y a quelques jours, par l'organe de lord Granville et de M. Lowe, méritent de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'élévation intellectuelle des classes pauvres, au progrès général des lumières, en un mot au développement de la civilisation chez un des plus puissants peuples du monde.

L'idée d'*éducation nationale*, en Angleterre, ne date que de quelques années; elle a eu un très laborieux enfantement; elle a trouvé, se dressant autour de son berceau, mille sectes religieuses par qui elle a couru risque d'être étouffée; elle n'a pu faire son chemin, et, aujourd'hui encore, elle ne s'avance qu'en tâtonnant au milieu de fanatiques qui ne sont pas loin de lui crier dans le langage de Bossuet : « Vous marchez à tâtons sur Jésus-Christ. »

L'élément religieux interprété par l'esprit de secte, tel est, en effet, l'ennemi qu'à eu à combattre pendant quelque quarante ans et que n'a pas encore vaincu, en Angleterre, le principe de l'*éducation nationale;* le mot d'ordre de toutes les sectes religieuses, depuis les catholiques ultramontains jusqu'aux congrégationistes les plus indépendants, ayant toujours été : « Si ce ne sont pas nos dogmes particuliers qu'on enseigne, mieux vaut qu'on n'enseigne rien du tout. »

Ainsi que la *Revue de Westminster* le rappelait un jour avec beaucoup d'esprit et d'à-propos, l'empereur Charles-Quint avait coutume de dire, en parlant de Milan : « Mon cousin François Ier et moi, nous nous entendons à merveille, au sujet de Milan : il veut l'avoir, et moi aussi. » C'est justement ce que dit chaque secte au sujet de l'éducation des enfants. Que Milan périsse, Charles-Quint se consolera, pourvu que Milan n'appartienne pas à François Ier !

Lorsque, au commencement de ce siècle, c'est-à-dire à une époque où l'idée de l'intervention de l'État en matière d'éducation ne s'était pas encore présentée aux esprits, le quaker Lancaster ayant proposé de fonder, par voie de contributions volontaires, des écoles où l'enseignement religieux se bornerait à la lecture de la Bible, il s'éleva contre lui, du sein de l'Église d'Angleterre, une clameur terrible. Quoi ! dans le but tout mondain d'attirer aux sources de l'intelligence humaine le plus grand nombre possible d'enfants, on osait proposer de généraliser l'instruction religieuse ! Comme si la Bible suffisait ! comme si le catéchisme particulier de l'Église d'Angleterre n'était pas le pivot nécessaire des connaissances à acquérir pour devenir un homme instruit et un bon citoyen ! Ce Lancaster ne pouvait être qu'un envoyé de Satan. A bas le *déiste !* C'était le mot dont les fanatiques se servaient alors pour vouer leurs adversaires aux dieux in-

fernaux, et qu'ils ont remplacé, depuis, par le mot *godless* (sans Dieu), — ceci étant d'ailleurs bien entendu, que les membres d'une secte quelconque sont toujours *godless* aux yeux des membres d'une secte rivale.

Cependant, comme dit très bien la Fontaine, *on ne peut contenter tout le monde et son père*. C'est à quoi se mit à songer un beau matin le docteur Hook, vicaire de Leeds.

A cette époque, l'idée de l'intervention de l'État en matière d'éducation était déjà tombée dans la circulation. En 1839, on avait établi un « comité du conseil pour l'éducation », et, comme les minutes du conseil recommandaient la fondation d'écoles où l'enseignement religieux aurait un caractère général, la partie spéciale de cet enseignement étant laissée aux ministres des diverses sectes, les dissidents furent pour l'adoption d'un système national, parce qu'ils n'y virent qu'une tendance à arracher l'éducation des mains de l'Église établie, laquelle, de son côté, fut du parti de la résistance. Mais voilà qu'en 1843 il y eut, dans le camp des dissidents, volte-face sur toute la ligne. Sir James Graham ayant présenté son projet pour l'établissement d'écoles manufacturières, ils crurent que la sainte cause de la non-conformité était en *péril*, et ils accueillirent l'effort tenté par le gouvernement pour élever la condition intellectuelle des classes ouvrières par le cri de *Godless!* et de No popery (pas de papauté)!

Tel était donc l'état des choses, lorsque le docteur Hook, réfléchissant à la difficulté de contenter tout le monde, publia une brochure dans laquelle il proposait que l'État fût chargé de procurer au peuple cette éducation séculière qui n'a que faire des distinctions théologiques. Du reste, un certain temps aurait été consacré à l'instruction religieuse des enfants par les pasteurs des différentes croyances; et, de la sorte, chacun aurait été appelé à remplir la fonction qui lui est propre. L'État

aurait formé des citoyens, ce qui est sa besogne, et aurait abandonné à qui de droit le soin de former des *churchmen*, des hommes d'église.

Pauvre docteur Hook ! Il s'imaginait avoir tout concilié, avoir ménagé aux combattants un terrain neutre, avoir proclamé la trêve de Dieu. Mais les théologiens sont belliqueux de leur nature, et, au lieu de faire la paix, ils se réunirent pour faire la guerre à qui leur tendait la branche d'olivier. Comment ! il y aurait une éducation purement *séculière*, à laquelle l'État serait chargé de pourvoir ! Arrière l'État ! Un des plus ardents à pousser ce nouveau cri fut M. Édouard Baines. Selon lui, si on laissait intervenir l'État en matière d'éducation, c'en était fait : la logique, l'invincible logique des choses forcerait à mettre tout, absolument tout à la merci du gouvernement : littérature, journaux, chaires sacrées, la nourriture du pauvre, son gîte, et jusqu'à ses haillons. M. Church, un de mes amis, homme de beaucoup de mérite, et qui se distingua fort dans les polémiques de cette époque, répondit aux arguments de M. Édouard Baines par des considérations très piquantes ; elles valent qu'on les cite : « En vérité, l'hypocondriaque qui se figurait être fait de verre devait se promener avec un sentiment de sécurité plus profond que celui dont est capable le malheureux qui croit jusqu'à ce point à la logique des choses. Étant donné, par exemple, le service de la poste, tel qu'il a été confié au gouvernement, il n'y a pas de raison pour que le gouvernement, en vertu de la logique des choses, ne monopolise absolument tout. S'il est chargé du port des lettres, lesquelles contiennent, non seulement ce que l'homme confie à l'homme, mais ce que l'homme confie à la femme, pourquoi le gouvernement ne serait-il pas chargé, en même temps que du port de nos lettres, de celui de nos marchandises, voire même de celui de nos personnes ? Et, une fois nanti du monopole d'une seule

branche du commerce, pourquoi ne le serait-il pas de toutes sans exception? » Et M. Church de demander à M. Édouard Baines pourquoi sa logique à lui, M. Baines, n'était pas aussi rigoureuse que la *logique des choses*, et pourquoi il n'allait pas jusqu'à conclure à la suppression de la poste nationale?

Le fait est que, s'il est une question au monde qui requière l'intervention de l'État, c'est l'éducation des enfants du pauvre. Impossible d'appliquer raisonnablement à cette question le principe de « l'offre et la demande », par la raison bien simple que, de la part du pauvre, trop ignorant pour apprécier les avantages de l'éducation, la *demande* existe à peine, et par cette raison plus décisive encore que le *moyen* d'acquérir de l'instruction manque au pauvre d'une manière absolue. Or la société est intéressée au plus haut point à ce qu'un grand nombre de ses membres ne croupissent pas dans cette ignorance où germe le vice, et qui enfante si souvent le crime. Qu'est-ce à dire? Voici des lois que nous sommes tenus d'observer, sous peine d'un châtiment qui est quelquefois terrible, et nous n'aurions pas le droit d'apprendre à les observer! Le droit à l'éducation est contenu nécessairement dans le devoir d'obéissance.

Aussi le principe de l'intervention de l'État en matière d'éducation a-t-il fini par triompher, même en Angleterre, où la doctrine du *laissez faire* a toujours eu de si fortes racines. Seulement, l'application de ce principe ne se présente encore que sous la forme d'un compromis : en d'autres termes, le système, dans sa phase actuelle, consiste dans l'établissement et le maintien d'écoles destinées au pauvre, au moyen de fonds dont une partie provient des contributions volontaires et dont une partie est fournie par l'État, sous le nom de *annual grants* (dons annuels).

Aider les efforts de la bienfaisance privée, en ce qui

concerne toute école dans laquelle on donne aux enfants une instruction régulière, combinée avec la lecture quotidienne de la Bible d'après la version autorisée, voilà quelle est la mission de ce qu'on appelle le « Privy Council ». Les *grants*, ou dons annuels, ont été jusqu'à ce jour de trois sortes, savoir : le *capitation grant*, lequel est proportionné au nombre d'élèves ; le *grant for certificated masters*, lequel s'applique aux maîtres munis d'un diplôme, et enfin le *grant for pupil teachers*, lequel est accordé pour des maîtres plus jeunes et d'un ordre inférieur.

Le *capitation grant* est donné pour chaque enfant qui a suivi l'école pendant cent soixante-seize jours, et plus, durant l'année. Il n'est accordé qu'à la condition que quatorze shellings par enfant sont dépensés dans l'école. Le gouvernement a donné, de la sorte, l'année dernière, une somme de 77 000 livres sterling ou 1 925 000 francs.

Le *grant for certificated masters* est une augmentation de salaire annuellement offerte par l'État aux maîtres munis d'un diplôme. Cette augmentation est de 15 liv. st., pour 30 liv. st. au moins payées au maître par le directeur de l'école. Ce don comprend diverses allocations ayant trait à l'enseignement du dessin, à celui du dialecte gaélique et du langage propre aux habitants du pays de Galles, etc... Les fonds alloués sur ce chapitre se sont élevés, l'année dernière, à la somme de 122 000 liv. st., ou 3 050 000 francs.

Quand au *Grant for pupil teachers*, il est accordé à ceux d'entre eux qui sont entrés à treize ans au service de l'école et y sont restés cinq ans de suite. Pour la première année, le payement est de 10 liv. st. et monte graduellement jusqu'à 20 liv. st. Le tout est fourni par l'État, sans que les directeurs d'école aient à rien donner de leur côté. La dépense a été, l'année dernière, de 300 000 liv. st., ou 7 500 000 francs.

On peut donc évaluer la dépense des trois espèces de *grants* réunis à une somme annuelle d'à peu près 500 000 liv. st. ou 12 500 000 francs. C'est ce qui constitue à proprement parler, en Angleterre, le budget de l'éducation nationale.

Ce système d'intervention bâtarde de l'État a des inconvénients considérables.

Et d'abord, il est d'une extrême complication et il impose au « Privy Council » un fardeau très difficile à porter. Vous en aurez une idée lorsque je vous aurai dit — le rapport de M. Lowe sous les yeux — qu'il n'y a pas moins de 6 897 écoles à inspecter, et que le nombre des *managers*, *certificated teachers*, *assistant teachers*, *pupil teachers*, etc., avec lesquels le « Privy Council » est en rapport, avec lesquels il doit entretenir des correspondances interminables, et auxquels il envoie directement de l'argent, ne s'élève pas à moins de 35 331. C'est une véritable armée, comme vous voyez, et, qui pis est, une armée qui n'a rien des habitudes officielles, qui se soucie fort peu de la discipline, est raisonneuse par essence, aime à écrire de longues lettres et ne tient pas à en recevoir de courtes. Si vous aviez entendu, l'autre jour, M. Lowe se plaindre de la besogne dont ses collègues et lui sont accablés, vous l'auriez plaint, je vous assure.

Mais cette complication du système n'est rien à côté de ce que M. Lowe a très bien nommé sa *partialité*. Quel est le nombre des écoles auxquelles le « Privy Council » vient en aide? Je vous l'ai déjà dit : 6 897. Et le nombre de celles qui ne reçoivent aucun secours : 15 952! Prenez les paroisses qui sont en rapport avec le « Privy Council » vous en trouverez : dans le comté d'Oxford, 21 sur 339; dans le comté d'Hereford, 5 sur 130; dans le comté de Devon, 2 sur 245. Ainsi du reste. Est-ce raisonnable? est-ce politique? est-ce juste?

Ajoutez à cela que les écoles aidées par le « Privy

Council », quoique fondées pour les enfants du pauvre, ne sont en réalité d'un grand avantage que pour les enfants qui appartiennent à une classe aisée, parce que ceux-là seuls y peuvent rester longtemps pour profiter de l'instruction qu'on y donne. Passé l'âge de dix ou onze ans, il faut que l'enfant du pauvre sorte de l'école sans qu'on l'en chasse. Ses parents sont là qui le rappellent pour qu'il travaille, lui aussi, comme salarié, et les aide à vivre. Malheureusement, le « Privy Council » ne peut rien à cela, et, sous ce rapport, ce ne sont pas des réformes liées seulement au système de l'éducation publique qui pourraient remédier au mal.

Ce qui est certain, et lord Granville l'a constaté avec tristesse, c'est que, dans les écoles aidées par l'État, le nombre des enfants appelés à suivre les classes devrait être de 2 millions 200 000 et n'est que de 920 000.

Encore si ceux-là, du moins, recevaient tous une instruction effective, qui se donnent la peine de l'aller chercher où on la trouve! Mais non. En 1858, sur la proposition de J. Pakington, une commission royale fut établie avec mission spéciale de s'enquérir du véritable état des choses. Les inspecteurs des écoles avaient fait de beaux rapports : quels cruels démentis leur donna le rapport, moins complaisant, des commissaires! Ils déclarèrent nettement, ces commissaires impitoyables, que, sur quatre enfants, il y en avait un à peine dont on pût dire qu'il avait reçu quelque instruction.

D'un autre côté, on lit dans un rapport de M. Walkins, cité par M. Lowe, ce passage caractéristique : « Livres instructifs, excellentes cartes de géographie, appareils coûteux : tout cela est aussi disproportionné à l'usage qui en est fait que le serait un parc d'artillerie employé à disperser une troupe de moineaux. »

Une situation pareille nécessitait un prompt remède. De là le Code révisé (*revised code*), rédigé d'après les

observations présentées par les commissaires dont je parlais tout à l'heure. Mais, ce *Code révisé* ayant paru lui-même susceptible de révision, le gouvernement y a introduit des changements, ceux qui ont été soumis au jugement des législateurs de ce pays, par lord Clarendon dans la Chambre des lords et par M. Lowe dans la Chambre des communes.

Entrer dans le détail des réformes proposées serait trop long. Qu'il me suffise de vous signaler le point capital. Le gouvernement propose de supprimer tous les divers *grants* dont je vous ai donné plus haut l'explication, et de les remplacer par un seul, sur les bases que voici : les directeurs d'école auraient droit à deux sous par élève, pour chaque jour de présence, après les cent premiers. Mais il y aurait des examens, et, si le résultat se trouvait être que l'enfant ne sait pas lire, le tiers de la somme serait retenu par le gouvernement, qui retiendrait aussi un tiers si l'enfant se trouvait ne savoir pas compter, et le tout dans le cas où l'enfant ne saurait ni lire, ni écrire, ni compter.

Cela signifie que l'État veut bien continuer à donner de l'argent, mais à la condition que cet argent *profitera* un peu à ceux pour lesquels il le donne. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Car enfin, pourquoi exigerait-on que l'État jetât sa bourse par la fenêtre? Eh bien, vous n'imaginez pas quelle opposition ce projet soulève. *Managers, certificated masters, pupil teachers*, et que sais-je? poussent des clameurs à faire tomber les corbeaux dans le cirque. On a lancé pamphlets sur pamphlets. Nous avons vu les pétitions, observations, réclamations et protestations pleuvoir dru comme grêle. Ceux à qui l'on veut faire gagner les subsides qu'on leur paye — car il ne s'agit en vérité que de cela, — invoquent la doctrine des droits acquis, se prétendent spoliés par le caractère conditionnel mis au don qu'on leur fait et menacent bien

haut les législateurs assez hardis pour voter un tel projet, de les punir de leur audace dans le champ clos des élections à venir.

De leur côté, les fanatiques vont semant l'alarme. Que deviendra l'instruction religieuse, si l'on force les maîtres, par l'appât du gain, à porter tous leurs efforts sur le progrès de l'instruction séculière? Savoir lire, savoir écrire, savoir compter, la belle affaire! C'est de sauver son âme qu'il s'agit! Et ces bonnes gens n'ont pas l'air de se douter que, pour lire la Bible et son livre de prières, un homme a quelque peu besoin de savoir lire.

Du reste, que cet orage ne vous effraye point : le progrès en a vu bien d'autres, ma foi!

Non que le problème de l'éducation nationale soit résolu par les réformes proposées : loin, bien loin de là! C'est un acheminement vers le but : voilà tout. Qu'importe! le reste ira de soi. L'Angleterre n'a jamais procédé autrement. Dans la route du progrès, elle n'avance qu'à pas comptés; mais elle a cela de bon, qu'elle ne recule jamais.

IX.

POURQUOI M. RICASOLI, COMME MINISTRE, PLAISAIT AUX ANGLAIS.

12 mars.

Qui a des lunettes n'emprunte pas ordinairement pour lire celles de son voisin. Ainsi fait l'Angleterre. La chute du ministère Ricasoli ne lui a causé aucun plaisir, mais cela pour des raisons qui sont à elle, et pourraient bien n'être pas, de tout point, les nôtres.

Aux yeux des Anglais, M. Ricasoli se recommandait par

une grande fermeté de caractère, par un désir ardent de réaliser l'unité de l'Italie, et, mieux encore, par sa résolution bien arrêtée de braver jusqu'au bout les colères du Vatican. M. Ricasoli avait su irriter les prêtres autant qu'il avait été donné à M. Cavour de le faire; et c'est ce dont l'Angleterre protestante lui savait naturellement beaucoup de gré. Mais n'y avait-il rien, dans M. Ricasoli, que l'Angleterre aimât plus que tout cela? Je crains que oui. M. Ricasoli passait ici pour la personnification de cette politique dont la devise fut : *l'Italia farà da se.*

Un peuple qui est en état de reconquérir son indépendance est tenu de ne s'en remettre qu'à lui-même du soin de ses destinées; mais, partout où la force écrase le droit, il est désirable que l'oppression ait à compter avec la fraternité humaine, et que les susceptibilités de la fierté nationale ne l'emportent pas sur le sentiment de la solidarité des peuples. Peut-être M. Ricasoli ne comprenait-il pas assez qu'il n'y a rien d'humiliant pour une nation en voie de délivrance à s'appuyer sur le bras d'une nation amie; peut-être accordait-il trop aux inspirations d'un orgueil patriotique, d'ailleurs bien concevable; mais, comme en cela c'était la France qu'il paraissait vouloir tenir à l'écart, les Anglais n'avaient garde d'y trouver à redire.

Pourquoi faire un secret de ce dont les Anglais n'ont guère fait un secret eux-mêmes? L'idée du service épique rendu à l'indépendance italienne par les armes françaises leur a toujours été un sujet d'involontaire amertume. Que l'indépendance de l'Italie soit enfin assurée; que son unité sorte triomphante de tant d'épreuves; et qu'en ce qui touche le pouvoir temporel du pape tout au moins, on puisse désormais pousser, d'un bout de la terre à l'autre, le cri fameux : *No popery!* les Anglais veulent l'accomplissement de ces grandes choses aussi ardemment que la France, mais ils ne les voudraient accomplies ni par elle, ni même

avec son concours. Quand l'acquisition de la Savoie eut lieu, des plaintes s'élevèrent ici de la part de ceux qui voyaient déjà se dresser le spectre des conquêtes impériales; mais ma conviction est que, dans ce pays, les esprits vraiment politiques furent charmés, au fond, de pouvoir semer des doutes sur le caractère élevé de l'intervention française, en niant le désintéressement des victoires de Magenta et de Solférino. Il en est exactement de même de l'occupation de Rome par nos troupes. On désire qu'elle cesse, parce qu'elle sert à maintenir un pouvoir qu'on n'aime pas, et, d'un autre côté, on n'est pas fâché qu'elle paraisse ravir à la France la gloire d'une politique résolument généreuse et sans arrière-pensée.

Si, comme je le crois, cette appréciation est juste, elle vous donne la clef des commentaires qu'a dû provoquer ici la chute du ministère Ricasoli.

D'un autre côté, M. Ricasoli plaisait fort à l'aristocratie anglaise, à cause de sa noble descendance et de la hauteur dédaigneuse de son attitude à l'égard de la démocratie italienne. « Rien d'aussi admirable, » dit la plus agressive et la plus dédaigneuse des feuilles anglaises, « rien d'aussi admirable que la prépondérance qu'ont prise dès l'abord, dans le mouvement italien, les chefs naturels du peuple; car, en temps de révolution, un pays doit s'estimer heureux quand il peut se passer des services des démagogues. » Et le même journal, *the Saturday-Review*, ne pardonne au baron Ricasoli le crime de n'avoir pas repoussé la coopération de Garibaldi, qu'en faveur de « son aversion pour les théories démocratiques, (*his aversion to democratic theories*) ».

Au surplus, tout est bien qui finit bien, ainsi que nous l'apprend Shakspeare. Or il paraît que le roi, au moment des adieux, aurait montré beaucoup de bienveillance au successeur malheureux de Cavour, lui aurait serré la main, et lui aurait dit : « Je suis sûr que nous resterons

amis » ; à quoi M. Ricasoli aurait répondu, en vrai baron du moyen âge : « Mon amitié pour Votre Majesté croîtra toujours en proportion de ce que vous ferez pour la rédemption de l'Italie. »

Il serait bien surprenant qu'un homme de cette trempe n'eût pas trouvé faveur en Angleterre. Mais, si l'on y regrette qu'il soit tombé, on n'y regrette pas moins vivement que le personnage mis à sa place soit M. Rattazzi, parce qu'on suppose ce nouveau pilote trop porté à croire qu'il n'a rien à craindre tant qu'il porte César et sa fortune ; en d'autres termes, la même raison qui rendait le baron Ricasoli populaire en ce pays fait que son successeur y excite des défiances. Et, en effet, on l'appelle l'homme des Tuileries ; on va répétant d'un ton chagrin qu'en réalité le drapeau tricolore déployé par lui est blanc, rouge et *bleu*, au lieu d'être blanc, rouge et *vert* ; en un mot, on lui reproche une tendance marquée à se tourner du côté de Paris.

Une autre chose leur a déplu dans le programme de M. Rattazzi : c'est qu'il semble se préoccuper moins de Rome que de Venise. Or, en Angleterre, on pense avec raison que le plus pressé, c'est d'affranchir Rome.

X.

LE CATHOLICISME EN IRLANDE.

13 mars.

Si l'état moral de l'Italie prouve que la papauté ne gagne pas à être vue de près, l'état moral de l'Irlande prouve, en revanche, que, regardé de loin, le trône de saint Pierre peut encore briller d'un vif éclat aux yeux d'un peuple ignorant. L'Irlande, cette Irlande qui subit les lois d'une

nation protestante, voilà, dans notre XIXe siècle, la terre classique du catholicisme. Comment l'Angleterre pourrait-elle ne pas s'inquiéter d'une semblable anomalie? C'est à Rome, la ville des papes, que le cœur de l'Irlande appartient; Londres, la ville de la Réformation, sait cela de reste : comment serait-il possible que Londres ne soupirât pas après la restitution de Rome à l'Italie?

Encore si les prêtres catholiques d'Irlande prenaient la peine de cacher leur jeu! Mais non : ce qui vient de se passer dans les élections du comté de Longford montre assez que le peuple irlandais, sous l'inspiration de ses chefs spirituels, regarde comme son vrai souverain, non pas la reine Victoria, mais le pape.

Deux candidats étaient en présence, le colonel White et le major O'Reilly.

Des mérites du premier j'ai peu à dire, ne le connaissant guère. Des Irlandais m'ont assuré que son grand'père était un modeste libraire, adonné au commerce des vieux livres; qu'un jour, dans un poudreux in-folio provenant de la succession d'un avare, il trouva, cachées soigneusement entre les feuillets, des banknotes pour une somme énorme, je ne me rappelle plus combien de livres sterling; que, depuis, son commerce prospéra, et que c'est grâce à ces circonstances, dignes d'avoir place dans un conte des *Mille et une Nuits*, que les descendants de notre libraire sont devenus des personnages. Tout cela est possible, mais je ne vois pas qu'il y ait grand mal à tout cela. La vérité est que les prêtres d'Irlande auraient pardonné au colonel White d'avoir eu pour grand'père un marchand de vieux livres, si le brave colonel eût ajouté à ses autres qualités celle d'être catholique; mais, cela n'étant pas, ils ont juré qu'il ne serait pas membre de la Chambre des communes. Pouvaient-ils, d'ailleurs, hésiter un seul moment entre lui et un candidat tel que le major O'Reilly?

Le major Miles O'Reilly est presque plus et mieux qu'un

catholique : c'est un croisé. Par lui fut conduite en Italie cette pieuse brigade irlandaise qui devait sauver, à grands coups d'épée, le trône pacifique de saint Pierre. L'expédition ne fut pas heureuse; la bénédiction de la Providence manqua, je ne sais comment, à des armes qu'avait cependant bénies le vicaire de Dieu; le pauvre major O'Reilly dut se rendre prisonnier au représentant armé d'une cause impie, qui, loin de lui accorder les honneurs du martyre, le renvoya sain et sauf dans son pays. Tels étaient ses titres à la sympathie des électeurs du comté de Longford. Un journal a cru devoir rappeler à ce sujet l'histoire de Foote, le comédien, qui, lorsqu'il parut à Londres pour la première fois, imagina de se recommander au public en insistant sur ce qu'il était « le neveu du monsieur qui avait été pendu peu de temps auparavant pour avoir tué son frère » : le rapprochement est très injuste, à coup sûr, et j'en laisse la responsabilité au journal qui se l'est permis; mais convenons qu'il faut être furieusement dévoué au pouvoir temporel du pape pour trouver dans des antécédents comme ceux du major O'Reilly un motif de le faire membre du parlement d'Angleterre.

Le pis est que ses dévots partisans n'ont vaincu qu'à la condition d'ensanglanter leur victoire. Le bâton a joué, dans cette élection approuvée par le Seigneur, un rôle important et décisif. Dans la ville de Granard, les agents du colonel White ont été assaillis par une foule en délire; on leur a arraché les oreilles; on les a battus violemment, en présence des ministres du Dieu de paix. Le révérend M. Gregg, ministre protestant, a couru risque de la vie. Son fils a été poursuivi à coups de pierres. On raconte que des maisons ont été saccagées et brûlées. Dans la ville de Longford, il a fallu recourir à des charges de cavalerie. Bref, une élection qui avait commencé par être un défi a fini par être une sédition.

Si l'Irlande ultramontaine a entendu par là nous don-

ner un avant-goût de la manière dont le pouvoir temporel du pape ferait usage des élections, le cas échéant, il n'y a pas lieu de se rassurer!

Mais je dois tout dire : l'Angleterre n'est pas sans avoir beaucoup à se reprocher à l'égard de l'Irlande; et là gît précisément le secret de l'influence souveraine que les prêtres catholiques exercent sur la population irlandaise. En eux, cette population qu'on laisse croupir dans l'ignorance et la misère, cherche des protecteurs, des consolateurs, des vengeurs. C'est en parlant de ses griefs à l'Irlandais couvert de haillons et affamé, que les prêtres embrasent son fanatisme; c'est en lui disant sans cesse que ses maux lui viennent de l'Angleterre protestante, qu'ils l'accoutument à aimer le pape d'un amour violent et quelquefois farouche. Que les Anglais, dans ces derniers temps, aient fait beaucoup plus pour l'Irlande qu'à aucune autre époque de leur histoire, soit; mais il n'en est pas moins vrai que la patrie d'O'Connell est une des contrées les plus malheureuses qui soient sur le globe. Et cependant, quels que soient les défauts des Irlandais, qui niera l'aptitude d'une race aussi intelligente à devenir heureuse ! L'y aider n'est pas le devoir de l'Angleterre seulement, c'est son intérêt !

XI.

L'INSTINCT POPULAIRE, A PROPOS DE LA POLOGNE.

17 mars.

Dans une lettre de Talleyrand à Louis XVIII, en date du 25 octobre 1814, une entrevue du négociateur français avec l'empereur Alexandre est racontée en ces termes :

L'EMPEREUR ALEXANDRE. A Paris, vous étiez pour le

rétablissement d'un royaume de Pologne; d'où vient que vous avez changé d'opinion?

Le prince Talleyrand. Mon opinion, sire, est toujours la même. Le rétablissement de la Pologne tout entière, comme État indépendant, voilà ce dont il s'agissait à Paris et ce que je désirais comme je le désire encore; mais, aujourd'hui qu'il s'agit uniquement d'une délimitation de frontière propre à donner une garantie de sécurité à l'Autriche et à la Prusse, la question est bien différente.

L'empereur Alexandre. L'Autriche et la Prusse ne doivent pas être inquiètes. Quant au reste, j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie; délogez-moi de là si vous pouvez... Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous parlez toujours de principes : votre loi publique n'est rien pour moi; je ne sais pas ce que c'est. Quelle valeur pensez-vous que j'attache à vos parchemins et à vos traités?

L'insolence même de ces déclarations disait assez de quel danger l'accroissement de la puissance russe menaçait l'Europe occidentale, si l'on souffrait que le duché de Varsovie, ajouté aux autres lambeaux de la Pologne que la Russie possédait déjà, devînt, sous le *nom de* royaume, une province russe. Il fallait une digue au torrent. Talleyrand le sentait bien. Mais sur qui s'appuyer? Lord Castlereagh tremblait d'offenser le czar. On en peut juger par le ton suppliant de la lettre qu'il lui avait écrite le 12 octobre 1814, lettre dans laquelle il le conjurait de renoncer à ses prétentions, en se rappelant que l'Angleterre n'avait cessé de rendre de grands services à la Russie, depuis le commencement du siècle; que c'était en réalité dans un intérêt russe qu'avaient été entreprises contre la France les guerres qui avaient agité l'Europe, de 1803 à 1815; que le gouvernement anglais avait aidé la Russie à démembrer la Suède, à démembrer le Danemark, à démembrer la Turquie, à démembrer la Perse;

gages d'amitié d'autant plus méritoires, qu'il avait fallu les donner de manière à ne pas éveiller les alarmes de l'opinion et fournir matière aux attaques du Parlement. N'était-ce donc pas assez que tout cela? Et le gouvernement anglais n'était-il pas fondé à espérer qu'une puissance en faveur de laquelle il avait déjà tant fait, se montrerait un peu plus accommodante?

Telle était la disposition d'esprit de lord Castlereagh, lorsqu'en outrageant le roi de Saxe, au nom de l'Angleterre, qui n'avait rien autorisé de semblable, le gouvernement russe vint donner aux sentiments du négociateur anglais le degré d'énergie qui leur manquait. Talleyrand était à l'affût d'une occasion favorable. Voici, telle qu'il l'a retracée lui-même, la conversation qui eut lieu entre lui et lord Castlereagh, auquel il avait offert de conclure avec la France une convention secrète :

LORD CASTLEREAGH. Une convention? C'est alors une alliance que vous proposez?

LE PRINCE TALLEYRAND. Cette convention peut fort bien être conclue sans alliance; mais ce sera une alliance, si vous voulez. Quant à moi, je n'y ai aucune répugnance.

LORD CASTLEREAGH. Mais une alliance suppose une guerre à laquelle il est possible qu'elle conduise, et nous devons tout faire pour éviter la guerre.

LE PRINCE TALLEYRAND. Je pense comme vous : nous devons tout faire, si ce n'est sacrifier l'honneur, la justice et *l'avenir de l'Europe*.

LORD CASTLEREAGH. La guerre serait vue chez nous de mauvais œil.

LE PRINCE TALLEYRAND. La guerre serait populaire chez vous, si vous preniez le parti de lui assigner un grand but, un but *vraiment européen*.

LORD CASTLEREAGH. Lequel?

LE PRINCE TALLEYRAND. *Le rétablissement de la Pologne*.

Le résultat fut que, le 3 janvier 1815, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Suède conclurent un traité secret ayant pour but d'empêcher, contre la Russie et la Prusse, l'incorporation de la Pologne. Mais Napoléon s'échappa de l'île d'Elbe. Le lien de la coalition dut être renoué. La bataille de Waterloo décida de la destinée du César français. La Russie fit si bien, qu'elle obtint le renvoi de Talleyrand comme ministre des affaires étrangères, pour prix de quatre millions d'indemnité dont les alliés tinrent quitte le gouvernement français. La Pologne fut sacrifiée.

Que prouve ceci? Qu'en 1815, les hommes d'État de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche voyaient plus clairement que ne semblent le voir aujourd'hui leurs successeurs, l'immense danger dont la Russie, maîtresse de la Pologne, menace l'Europe. Les diplomates n'ont jamais encouru le reproche d'avoir le cœur trop tendre; et, lorsqu'un homme de la trempe de Talleyrand invoquait, en faveur de la Pologne, « l'honneur, la justice et l'avenir de l'Europe », il est permis de supposer que, de ces trois considérations, la dernière, dans sa pensée, n'était pas la moins concluante.

Au surplus, nous avons, sur le caractère *essentiellement européen* de la question polonaise, un témoignage peu suspect : c'est celui du comte Pozzo di Borgo. Dans une lettre à l'empereur Alexandre, il disait :

« La destruction de l'existence politique de la Pologne forme toute l'histoire moderne de la Russie. Ses progrès, du côté de la Turquie, ont eu un caractère purement territorial, et l'on pourrait dire secondaire, comparés à ce qu'elle a gagné sur la frontière occidentale. La conquête de la Pologne a eu principalement pour objet de multiplier les relations de la Russie avec les autres nations de l'Europe, *et de lui ouvrir un champ plus vaste pour l'exercice de sa puissance, de son génie, comme aussi pour le triomphe de son orgueil, de ses passions et de ses intérêts.* »

Voilà le jugement qu'a porté sur l'intérêt *européen* qui s'attache à la question polonaise la diplomatie elle-même, parlant par la bouche de ses grands prêtres.

Ceux-là donc sont des ignorants et des niais qui, affectant des airs de profondeur, nous viennent dire, à propos de la Pologne et des efforts à faire pour la sauver, que la politique consiste à savoir dominer, maîtriser complètement ses émotions; que la justice et l'humanité demandent, sans nul doute, le salut de la Pologne, mais que la sagesse conclut à l'ajournement indéfini de l'humanité et de la justice. Les citations qui précèdent prouvent que ce n'était pas ainsi que la question était envisagée, soit par Talleyrand, — et certes il n'était pas homme à céder à des entraînements juvéniles, — soit par lord Castlereagh, — et cependant lord Castlereagh craignait une guerre avec la Russie autant au moins que peut la craindre aujourd'hui lord Palmerston.

De quel côté est donc la sagesse, j'entends la grande sagesse? — la petite sagesse ne suffisant pas pour le maniement des grandes affaires. — Est-elle du côté de lord Palmerston, appuyé en ce moment par le *Times*, par le *Morning Post*, par presque toute la presse anglaise, par la majorité de la Chambre des communes, par la portion aristocratique et mercantile de la nation, par tous ceux enfin qui sont pour la paix conservée aux dépens de la justice, pour l'honneur qu'on marchande, pour les sympathies qui ne coûtent rien, pour l'enthousiasme à bon marché? Ou bien du côté de ces classes ouvrières, au nom desquelles parlait, l'autre jour, la députation qui est allée rappeler à lord Palmerston qu'il est le premier ministre d'un pays, qui, au devoir d'être juste, joint le pouvoir d'être généreux?

S'il n'y avait ici, pour l'Angleterre, qu'un acte de haute morale à accomplir, on concevrait que son gouvernement reculât devant la perspective des coups à frapper et à re-

cevoir, les considérations de morale n'étant point, hélas! celles qu'il est convenu, dans les chancelleries, de regarder comme déterminantes! Mais, à opposer aux débordements de la Russie, qu'elle prévoit, qu'elle redoute, qui sont depuis si longtemps le sujet de ses plus cruels soucis et de ses plus fréquentes insomnies, une barrière difficile, sinon impossible à franchir, l'Angleterre a un intérêt manifeste, a un intérêt pressant, un intérêt suprême. Ce n'est pas au moyen de représentations amicales, ce n'est pas en pâlissant chaque fois qu'on prononce le mot *guerre*, qu'elle arrêtera la marche, à peine interrompue jusqu'à ce jour, des Russes vers Constantinople et vers les Indes. L'Angleterre n'est pas toute en Angleterre : ses hommes d'État doivent savoir cela; et, pour apprécier jusqu'à quel point le peuple anglais, même à un point de vue purement égoïste, est intéressé à la reconstitution de la Pologne, ils n'ont qu'à jeter les yeux sur la carte.

Ce ne serait pas une médiocre partie à jouer, soit; car s'il ne s'agissait que d'un replâtrage provisoire des iniques traités de 1815, mieux vaudrait s'abstenir tout à fait. Demander en faveur de la Pologne, par voie diplomatique, le rétablissement d'une Constitution qu'il a été comme impossible au czar de ne pas violer, la restitution de libertés dont il lui a été comme impossible de ne se jouer pas, et la promesse d'un gouvernement paternel qu'on a vu tant de fois aboutir à la mise en coupe réglée des patriotes polonais, ce serait une puérilité qui aurait le tort de ressembler à une comédie. Comment la Pologne, après cinquante ans d'engagements trahis, pourrait-elle se fier à autre chose qu'aux miracles de son désespoir? Et comment espérer que la diplomatie réussisse à combler, en y jetant des fleurs, l'abîme qui, creusé pendant un demi-siècle entre la Pologne et ses oppresseurs, vient d'être si affreusement élargi? Supposons les traités de 1815 remis sur le tapis avec succès, combien de temps

cela durerait-il? Supposons la paix conclue par la médiation des puissances, une amnistie accordée, la Pologne *pardonnée*, s'imagine-t-on d'aventure qu'elle n'aurait pas bientôt à expier le crime d'avoir voulu vivre et de le vouloir toujours? Supposons un parlement assemblé à Varsovie, quelle force aurait-il en face d'un pouvoir occupant la capitale, occupant les forts, et nécessairement militaire? Un peuple, à peine sorti des transes d'une insurrection désespérée, et tout frémissant encore des effets de la lutte, serait-il gouverné sans une loi des suspects? Et qui oserait répondre, — si l'intervention des puissances ne doit en aucun cas se faire sanctionner par la guerre, — qui oserait répondre qu'au bout d'un mois, tous les hommes jugés dangereux ne seraient pas en Sibérie? Quand les choses en sont venues au point où nous les voyons, il n'y a pour la nation qui fut opprimée qu'un gage de sécurité sérieuse, un seul : la séparation absolue. Ce qu'il faut à la Pologne, ce n'est pas une agonie plus ou moins douloureuse : c'est la vie. Pour elle, *to be or not to be, that's the question.*

D'ailleurs, on ne saurait trop le répéter, le problème à résoudre est un problème *européen*, comme le comprirent fort bien Talleyrand et lord Castlereagh, et comme Pozzo di Borgo l'explique dans la lettre citée plus haut. Même en admettant, ce qui est absurde, que les traités de 1815, fidèlement observés par le czar, donnassent satisfaction à *l'intérêt polonais*, ils ne donneraient pas satisfaction à *l'intérêt européen*, qui réclame impérieusement le rétablissement de la Pologne, et non pas — remarquons-le bien! — de la Pologne telle que les traités l'ont faite, mais telle que l'a faite la nature, c'est-à-dire de la Pologne s'appuyant à la mer Baltique et ayant deux grands fleuves pour limites; car c'est cette Pologne-là seulement qui serait en mesure de servir de barrière à l'Europe, et de sauver l'Occident d'une inondation russe.

On peut fermer les yeux tant qu'on voudra sur la nécessité qui découle de cet état de choses; elle saura bien s'imposer tôt ou tard, et elle s'imposera peut-être dans des circonstances infiniment moins favorables.

L'instinct populaire ici, en Angleterre, ne s'y trompe pas; mais c'est ce que semblent incapables de comprendre les vulgaires grands hommes qui prêtent à des intérêts aveuglés par l'égoïsme le secours de leur trompeuse sagesse. Ainsi qu'il arrive souvent, les sages ici sont ceux dont l'esprit est illuminé par le cœur. Chose remarquable! ce sont ceux-là qui, en cette occasion, voient loin devant eux, et ce ne sont pas ceux-là pourtant qui sont placés de manière à voir de haut!

XII.

LE DROIT DE VISITE ET LES ANGLAIS.

20 mars.

Lundi dernier, un débat d'une importance *incomparable*, tant sous le rapport philosophique qu'au *point de* vue politique et commercial, a eu lieu dans la Chambre des communes d'Angleterre. Ce débat avait été ouvert, le 12 mars, par une motion de M. Horsfall tendante à faire déclarer « que l'état actuel de la loi maritime internationale, en ce qui touche les belligérants et les neutres, n'est pas d'une nature satisfaisante et appelle, à court délai, l'attention du gouvernement ».

Ont figuré dans cette discussion, qui marquera parmi les plus fameuses dont la Chambre des communes ait jamais été le théâtre: M. Horsfall; l'attorney général, M. Liddell; sir G. C. Lewis, secrétaire d'État pour la guerre; sir G. Bowyer, M. T. Baring, M. Lindsay; le lord-avocat,

sir S. Northcote; M. Cave, lord H. Vane, M. Burton, M. Newdegate, M. Massey, M. Bright; le solicitor général, M. Walpole, lord Palmerston, et enfin M. Disraeli. M. Cobden, par qui la motion de M. Horsfall avait été secondée, qu'on s'attendait à entendre hier, et dont on désirait la présence avec ce genre d'émotion qui fait désirer à des voyageurs surpris par la nuit l'apparition d'un flambeau, M. Cobden a été malheureusement retenu chez lui par la maladie.

Le caractère général de la discussion a manqué de cette élévation qui, comme vous allez le voir, appartenait au sujet; mais l'intérêt de l'Angleterre, envisagé sous deux aspects opposés, y a été plaidé avec beaucoup de profondeur et d'éloquence. Je dis l'intérêt de l'Angleterre; et, en effet, peu s'en est fallu que la question agitée ne fût présentée comme une question de vie ou de mort pour le peuple anglais.

On se rappelle que ce fut le 28 mars 1854 que la France et l'Angleterre unies déclarèrent la guerre à la Russie.

Ce jour-là même, ce que les Anglais appellent un « order in council » était rédigé dans les termes suivants :

« Pour préserver le commerce des neutres de tout empêchement non nécessaire, Sa Majesté consent à renoncer, pour le présent, à une partie des droits de puissance belligérante, qui lui appartiennent en vertu de la loi des nations. Il est impossible à Sa Majesté d'abandonner l'exercice du droit, soit de saisir les articles contrebande de guerre, soit d'empêcher le transport sur vaisseaux neutres des dépêches de l'ennemi, et elle doit retenir aussi le droit d'empêcher la violation par les neutres de tout blocus effectif. Mais Sa Majesté renonce au droit de saisir la propriété de l'ennemi chargée dans un vaisseau neutre, sauf les articles contrebande de guerre. »

Le lendemain, l'empereur des Français faisait, de son côté, la déclaration que voici :

« Sa Majesté l'empereur des Français consent, pour le présent, à abandonner une portion de ses droits. Les vaisseaux de Sa Majesté ne saisiront pas la propriété de l'ennemi à bord d'un vaisseau neutre. »

Ainsi, au début même de la guerre de Crimée, l'Angleterre se départait provisoirement d'un principe si longtemps défendu par elle contre la terre entière, et admettait, *pour le présent*, la maxime, historiquement si fameuse : « Le pavillon couvre la marchandise, » ou, comme s'expriment les Anglais : *Free ships make free goods* (les vaisseaux libres font les marchandises libres). C'était le prix auquel le gouvernement anglais achetait l'alliance impériale.

La fin de la guerre de Crimée donna un caractère définitif à ce qui n'avait eu qu'un caractère provisoire. Le 16 avril 1856, la France, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, la Sardaigne et la Turquie déclarèrent de concert qu'en ce qui les concernait, le code maritime reposerait désormais sur les bases suivantes :

1° La course est abolie ;

2° Le pavillon couvre la marchandise, à l'exception des articles contrebande de guerre.

3° Les marchandises neutres, à l'exception des articles contrebande de guerre, ne sont pas sujettes à saisie sur les vaisseaux ennemis ;

4° Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs.

Cette *déclaration* — on crut devoir baptiser de ce nom nouveau un véritable *traité* — ne supprimait pas les conséquences du droit de visite, elle ne faisait que les limiter. En admettant que certains objets resteraient sujets à saisie comme contrebande de guerre, sans définir d'une manière précise ce qu'il fallait entendre par ces objets, elle laissait la porte ouverte à ces interprétations diverses d'où étaient sorties tant d'aigres disputes, et même la

guerre...; mais enfin, si ce n'était pas la consécration définitive de la liberté des mers, c'était du moins un grand pas vers ce résultat désirable et si glorieux.

La France ne pouvait donc qu'applaudir, elle qu'on avait vue presque toujours figurer en première ligne dans la revendication, par les puissances neutres, de l'indépendance des pavillons. La *déclaration* avait-elle les mêmes chances d'être bien accueillie par l'Angleterre?

Permettez-moi de rassembler ici, avant d'aller plus loin, les traits les plus saillants d'un discours que M. Urquhart prononçait, le 20 janvier de cette année, devant un meeting convoqué au Whittington-club :

« La guerre doit être juste, parce qu'elle est un fait *judiciaire*. Toute déclaration de guerre est une sentence de mort. Aussi la haute prérogative de décider de la guerre et de la paix n'appartenait-elle pas, à Rome, au consul ou au dictateur, au peuple ou au Sénat; elle appartenait à un collège de prêtres; elle était le suprême attribut des Féciaux. Voulez-vous savoir maintenant ce qu'est, entre les mains de l'Angleterre, le droit de visite? C'est pour elle le moyen le plus humain et le seul moyen efficace d'exécuter les sentences qu'elle prononce contre un autre peuple. Je vous demande d'être justes; mais je vous demande, à cause de cela même, de rester puissants. Le droit de visite, c'est la confiscation légitime de la propriété de l'ennemi, partout où elle se trouve. Quand vous avez séquestré la propriété d'un individu, est-ce que vous ne considérez pas toute tentative de la faire passer sous d'autres noms comme une opération frauduleuse? Or punir la fraude est plus qu'un droit, c'est un devoir. En saisissant la propriété de votre ennemi, de cet ennemi contre lequel vous avez porté une sentence de mort, vous êtes justes avec humanité; car si, pouvant contraindre votre ennemi par la saisie de ses richesses, vous négligez de le faire, c'est que vous aimez mieux le tuer que le dépouiller;

c'est que vous préférez à l'emploi des moyens de compulsion non sanglants, le sang versé. Doutez-vous de l'absolue nécessité pour vous de retenir le droit de visite? Eh bien, écoutez ceci. Supposons que vous ayez une guerre avec la France, c'est-à-dire que vous ayez prononcé contre elle une sentence de mort. L'ordre est : « Tuez, brûlez, détruisez. » Mais vous n'avez pas, comme la France, 500 000 hommes sur pied. Vous ne pouvez envahir la France. Où est votre armée? Elle est morte en Crimée, bien morte. Même sous Wellington, elle ne s'élevait guère qu'à 30 000 hommes. Eussiez-vous encore 30 000 hommes à lancer sur la France, est-ce avec cela que vous l'envahiriez? Que pourriez-vous donc faire? Je vais vous le dire. Vous pourriez croiser le long de ses côtes, arrêter au passage tous les vaisseaux marchands, saisir toute la partie de ses richesses qui flotte sur l'eau, la frapper dans ses importations, la frapper dans ses exportations, anéantir son commerce enfin, et par là tarir la source principale de ses revenus. Mais, pour cela, il vous faut le droit de visite. Abandonnez-le, vous voilà morts. Croire que la force de l'Angleterre réside dans ses vaisseaux de ligne est simplement une bêtise. Sans doute ils lui sont nécessaires pour heurter de front l'ennemi; mais l'occasion de heurter de front l'ennemi, qui vous la fournira? Vos croiseurs. Si vous souffrez que la France, armée contre vous, continue tranquillement son commerce, soit sous son propre pavillon, soit même sous pavillon neutre, quel besoin aura-t-elle de venir vous livrer bataille sur votre élément? pourquoi sortirait-elle de derrière ses boulevards, prompte à courir sans nécessité les risques d'un combat naval? Pourquoi serait-elle plus chevaleresque ou plus absurde que ne le furent les Russes pendant la dernière guerre, où on les vit nous condamner, par une réserve habile, à l'humiliation d'une promenade ridicule dans la mer Baltique! Détruisez, détruisez le commerce de l'ennemi :

voilà ce qui le poussera fatalement à votre rencontre et le livrera bientôt à vos coups. S'il n'a pas son commerce à protéger, que lui importe le déploiement de votre puissance maritime? Il vous laissera parader tout à votre aise sur l'Océan, et vos vaisseaux de ligne ne seront plus que des joujoux gigantesques et très coûteux. Prenez-y garde! la mer vous sert en même temps et vous menace; elle vous offre de vous porter et elle vous assiège. La situation de cette île est telle, que, pour elle, il n'y a pas de milieu entre être toute-puissante et n'être pas. Aussi fut-elle toujours conquise, jusqu'au jour où elle devint, en subjuguant la mer, maîtresse du monde : conquise par les Bretons, conquise par les Saxons, conquise par les Normands. Pour être en mesure de vous défendre, vous êtes forcés d'être en mesure d'attaquer. Attaquer, vous ne le pouvez qu'au moyen de la mer. La mer ne peut vous servir qu'en mettant dans vos mains ou à votre merci le commerce de qui oserait vous braver. Perdez le droit de visite, vous perdez tout. Le commerce du monde échappant à votre contrôle, que signifie votre marine militaire? Trop dispendieuse pour être maintenue, étant inutile, elle n'est plus qu'une affaire de parade. Quel parti, dans ce cas, tirerez-vous de la mer? Elle sera la route qui conduira l'ennemi dans vos foyers! Si donc vous avez la folie d'abandonner le droit de visite, mettez votre flotte aux enchères, et que vos femmes, coupant les tresses de leurs cheveux, comme les femmes de Carthage, en fassent des cordages pour ce qui vous restera d'inutiles pontons! l'Angleterre sera la victime de la mer le jour où elle aura cessé d'en être la reine. »

Tel est, sinon textuellement reproduit, du moins très fidèlement résumé, le langage que tenait M. Urquhart, il n'y a pas deux mois. Maintenant, que M. Urquhart soit un esprit singulier, qu'il passe auprès de beaucoup de gens pour être un esprit chimérique; qu'il ait été

créé et mis au monde pour dire que lord Palmerston est vendu à la Russie; enfin, qu'il ait sa façon de penser à lui sur toute chose et sur le reste, j'en tomberai d'accord. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il est reconnu comme un homme d'une intelligence fort pénétrante, qui a plongé très avant dans les arcanes de la diplomatie, qui en connaît les ressorts cachés et les intrigues, qui a fait du droit international une étude approfondie, et qui est parfaitement en état d'apprécier ce qui constitue les forces relatives des divers pays. Sa parole n'est donc pas sans autorité.

En tout cas, il faudrait, pour que son sentiment sur le droit de visite ne fût pas celui d'un grand nombre de ses concitoyens, que l'Angleterre d'aujourd'hui ressemblât bien peu à l'Angleterre d'hier. Avec quelle violence, avec quelle opiniâtreté, au prix de quels dangers et de quels combats ne s'est-elle pas toujours opposée à l'adoption de ce principe restrictif des conséquences du droit de visite : « Le pavillon couvre la marchandise ! » Ainsi que M. Walpole le rappelait hier, Pitt et Fox, qui différèrent sur tant de points, ne différèrent pas sur la nécessité de conserver absolument intacts ce que l'Angleterre appelle les *droits* inhérents à la souveraineté maritime. « Plutôt que de permettre à un pavillon neutre de couvrir la cargaison d'un ennemi, s'écriait un jour Pitt en plein Parlement, je m'envelopperais dans les plis du pavillon, et chercherais la gloire au fond du tombeau. »

Ce sentiment s'est-il éteint en Angleterre? Non : la déclaration de Paris y a éveillé de grandes inquiétudes; elle y donne lieu à de vifs regrets; elle y ouvre carrière, contre lord Clarendon, à beaucoup d'accusations rétrospectives. Dans la discussion provoquée par la motion de M. Horsfall, M. Baillie-Cochrane s'est écrié : « Que lord Clarendon ait pu commettre l'énorme faute (*tremendous blunder*) d'accéder à cette déclaration

de Paris qui a porté coup à notre suprématie maritime, voilà ce qu'il m'est absolument impossible de comprendre. »

Le fait est qu'en apposant sa signature au bas de la déclaration, lord Clarendon agissait avec d'autant plus de hardiesse que la question n'avait pas été soumise préalablement aux Chambres et par conséquent pas discutée par elles.

Et lorsque, plus tard, des explications furent demandées à ce sujet dans la Chambre des lords, que répondit lord Clarendon? Sa réponse fut significative, il ne craignit pas de dire : « Pensez-vous qu'un semblable traité eût jamais été signé, si sa teneur ou seulement les bases sur lesquelles il repose eussent été soumises au Parlement? Vos Seigneuries peuvent m'en croire : ce n'était déjà pas chose facile à accomplir avec une douzaine de négociateurs; avec mille négociateurs, et les journaux par-dessus le marché, c'eût été impossible. »

Lord Clarendon sentait donc bien lui-même qu'il faisait là un acte de nature à soulever une énergique opposition dans son pays. Ce n'est certes pas nous qui nous en plaindrons; et s'il est vrai que l'Angleterre attache son intérêt à l'exercice d'une tyrannie maritime insupportable aux autres peuples, lord Clarendon mérite d'être loué doublement pour avoir fait passer avant les étroites considérations de l'intérêt national les droits de la justice et de la liberté. Mais il devait s'attendre à des protestations, et peut-être n'est-il pas sans importance qu'on sache bien en France ce dont ces protestations la menacent.

Hier, dans la discussion que je vous signale, M. Walpole, parlant des conséquences que pouvait avoir la déclaration de Paris, a dit en propres termes : « Si telles sont les conséquences logiques de la déclaration, ne devons-nous pas examiner s'il convient que nous y adhé-

rions? Mais je suppose que nous le devions, tout ce que nous pouvons faire est de protester. »

Sir G.-C. Lewis, à qui sa position officielle aurait dû commander beaucoup de réserve, est allé plus loin; il a dit : « J'estime que la déclaration de Paris est obligatoire entre cette contrée et les neutres durant la guerre, et qu'elle est tout aussi obligatoire qu'un traité, bien qu'elle soit seulement une déclaration; mais, si nous entrions en guerre avec une des parties contractantes, *alors la déclaration de Paris, comme tout autre traité, cesserait d'avoir des effets obligatoires à l'égard du belligérant.* »

Voilà une singulière doctrine, n'est-ce pas? Quoi! un traité conclu précisément en vue de la guerre serait annulé par le fait de la guerre! Quoi! l'Angleterre après avoir, par exemple, déclaré, de concert avec la France, que la course, *en temps de guerre*, serait interdite, pourrait néanmoins, les hostilités venant à éclater, délivrer des lettres de marque et lâcher sur notre commerce maritime ses vaisseaux armés en course! La guerre annule en général les traités passés entre belligérants, soit, mais non pas tous les traités sans exception, mais non pas ceux *qui ont pour objet spécial la conduite à tenir par les belligérants durant la guerre!* C'est là une question de probité, et c'est aussi une question de bon sens.

Je dois constater, pour être juste, que les étranges paroles échappées à Sir G.-C. Lewis n'ont pas trouvé d'écho, et que le « solicitor général » leur a prudemment attribué un sens autre que celui qu'elles présentent naturellement. Elles avaient été prononcées le 12 mars, et c'est le 18 que le « solicitor général », après mûre réflexion sans doute, les a passées au crible d'une interprétation rassurante. Je vous laisse à juger, si un pareil fait est sans signification; car il ne faut pas perdre de vue — comme l'a observé M. Bright, en qualifiant la

doctrine émise d'*immorale*, — que sir G.-C. Lewis est une autorité; qu'il est secrétaire pour la guerre; qu'il est ministre de cabinet; qu'il compte au rang des penseurs; qu'il tient une place distinguée parmi les écrivains, et que les mots tombés de ses lèvres ne tombent pas dans le vide.

Je me propose de reprendre prochainement cette lettre, que sa longueur me force à interrompre, mais qui traite d'un sujet trop grave, trop intéressant, trop intimement lié aux intérêts de la civilisation et de la France, pour n'être pas exposé d'une manière complète.

XIII.

LA PUISSANCE NAVALE DES ANGLAIS DISCUTÉE.

M. Beasley, riche propriétaire de vaisseaux à Liverpool, ayant été interrogé sur les effets de la déclaration de Paris, signée le 16 avril 1856 par l'Angleterre, la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Sardaigne et la Turquie, répondit :

« Au mois de mai 1859, j'avais deux vaisseaux en Chine. Au constructeur de l'un des deux, j'avais commandé de me construire un vaisseau sans pareil, capable de battre toute chose flottant sur l'eau, et destiné à porter en Angleterre la première cargaison de thé. C'était justement l'époque où l'on parlait de l'annexion de la Savoie, des affaires d'Italie; il y avait dans l'air des rumeurs de guerre. Deux vaisseaux américains se présentèrent en concurrence avec les miens, et, quoiqu'ils exigeassent davantage pour le fret, les marchands anglais leur donnèrent la préférence, par la raison que, si la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre, mes vaisseaux seraient exposés à être capturés, tandis que la marchandise serait

sauve sous le pavillon neutre américain, aux termes de la déclaration de Paris. »

Ce fait et beaucoup d'autres du même genre ont été produits par M. Horsfall, dans la Chambre des communes, à l'appui de cette conclusion :

« Qu'en signant la déclaration de Paris, lord Clarendon avait créé, pour l'Angleterre, une situation qui n'était pas tenable;

» Que, puisqu'on avait exempté de toute capture, — articles contrebande de guerre exceptés, — les marchandises qui naviguent sous pavillon neutre, il fallait avoir le courage d'aller jusqu'au bout, et exempter aussi de toute capture les marchandises qui naviguent sous pavillon ennemi;

» Que, sans cela, nul marchand ne voudrait charger ses marchandises, en temps de guerre, sur des vaisseaux menacés du danger d'être pris : d'où cette conséquence inévitable, que tout le commerce des belligérants passerait aux mains des neutres;

» Qu'il y avait donc nécessité absolue, si la déclaration de Paris restait en vigueur, de la compléter, en stipulant que « désormais, sur mer, en temps de guerre » comme en temps de paix, sous pavillon ennemi comme » sous pavillon neutre, toute propriété privée serait tenue » pour inviolable ».

N'est-ce pas chose merveilleuse qu'une proposition semblable soit arrivée à se faire jour en Angleterre et dans une assemblée délibérante anglaise? qu'elle ait été présentée par un Anglais, appuyée par un Anglais, et qu'une assemblée délibérante anglaise lui ait accordé les honneurs d'une discussion solennelle? O logique des événements, voilà de tes coups! Qu'est-il donc survenu dans le monde depuis que l'Angleterre, l'Angleterre tout entière disait par l'organe de Pitt, et aurait dit par l'organe de Fox lui-même : « Nous, renoncer à saisir la propriété

de nos ennemis partout où notre bras sera assez long pour l'atteindre? Jamais! plutôt mourir! » Aujourd'hui, ce n'est plus seulement la propriété de l'ennemi sous pavillon neutre qu'il s'agit d'affranchir; c'est la propriété de l'*ennemi* sous pavillon *ennemi!* On dit à la guerre, — et ce cri, qui n'avait pas encore retenti dans l'histoire, c'est un Anglais qui le pousse, — on dit à la guerre : « Laissez passer la paix! »

Serait-ce que l'Angleterre de nos jours n'a plus rien de l'Angleterre de Pitt? Hélas! la déclaration de Paris est une épine dans la chair de beaucoup d'Anglais; et, s'il est vrai que la Chambre des communes a consenti à discuter l'idée émise par M. Horsfall, il l'est aussi, d'abord, que le débat n'a guère roulé que sur l'intérêt particulier de l'Angleterre, diversement compris; ensuite, qu'il a simplement abouti au retrait de la proposition par son auteur. N'importe! un pareil débat, possible aujourd'hui, ne l'eût pas été à l'époque de Pitt. Je persiste à penser qu'il y a là un signe des temps.

J'en viens maintenant à la question agitée, question grave s'il en fut jamais.

Le premier point à éclaircir est celui-ci : la déclaration de Paris ayant mis à l'abri des risques de la guerre les marchandises sous pavillon neutre, — la contrebande de guerre exceptée, — ne résulte-t-il point de là qu'en cas d'hostilités entre deux peuples, les marchands appartenant à l'un et à l'autre seront intéressés à charger leurs marchandises sur des vaisseaux neutres? Et, dans ce cas, le dommage infligé aux belligérants ne sera-t-il pas considérable?

Que, par suite de la déclaration de Paris, les belligérants soient condamnés à perdre, pendant la durée des hostilités, une notable partie, tout au moins, du commerce de transports qu'ils faisaient auparavant, il faut bien le reconnaître; à moins qu'on ne suppose les mar-

chands assez peu soigneux de leurs intérêts pour confier leurs richesses à des vaisseaux sujets à être capturés, de préférence à d'autres qui n'ont aucun risque à courir. Or M. Lindsay a prouvé, par vives raisons et avec l'autorité d'un homme d'affaires consommé, qu'en ce qui touche l'Angleterre, par exemple, les objets de consommation ne pourraient lui être apportés sur vaisseaux neutres sans que l'augmentation du prix du fret amenât un notable renchérissement qui pèserait sur toutes les classes.

Mais une considération d'une portée plus menaçante encore est celle qui se lie au sort de la marine anglaise, si le commerce de transport venait à être entièrement ou en grande partie livré aux neutres. En France, où la *conscription maritime* existe, la marine militaire ne dépend pas de la marine marchande d'une manière absolue; mais il n'en va pas ainsi de l'Angleterre. C'est sur sa marine marchande que repose l'édifice gigantesque de son pouvoir naval; c'est la marine marchande qui forme les hommes de mer dont elle a besoin pour ses victoires d'Aboukir et de Trafalgar; c'est la marine marchande qui lui fournit de quoi amariner ses vaisseaux de ligne; et le lien de dépendance qui unit les deux éléments de sa puissance navale a été rendu plus étroit que jamais par l'abandon du système de l'enrôlement forcé des matelots. Que les marchandises anglaises émigrent sur les vaisseaux neutres, les vaisseaux anglais chercheront des acheteurs plutôt que de pourrir dans le port; mais, de même que les navires suivront la marchandise, les matelots suivront les navires, trop heureux de recevoir, des neutres, dans l'hypothèse d'une guerre prolongée, un salaire que jamais la marine royale ne serait en état de leur payer. Voilà donc le pouvoir des Anglais sapé par la base. Leur trident est brisé. La mer leur échappe.

Autre considération qui vaut bien que l'Angleterre s'y arrête. Si toutes les propriétés privées, sur mer, ne sont

pas déclarées inviolables, est-elle bien sûre de n'avoir pas à y perdre plus qu'à y gagner? La valeur totale de ses importations et de ses exportations, qui, en 1814, atteignait à peine le chiffre de 60 millions liv. st., touche maintenant au chiffre de 300 millions liv. st.; rien qu'en blé, sucre et coton, elle importe anuellement pour une somme de 75 millions liv. st., c'est-à-dire pour une somme qui dépasse de beaucoup celle qui, en 1814, représentait ses importations et ses exportations réunies; son pavillon parcourt le globe, porté par 37,000 navires; ses trésors flottent sur toutes les vagues de l'Océan. Quelle plus opulente proie fut jamais offerte au démon rapace des combats? La marine militaire de l'Angleterre peut porter des coups mortels, c'est vrai; mais sa marine marchande, à cause de son étendue même, est exposée à subir des pertes terribles. Aucune autre nation ne présente une surface vulnérable sur tant de points; aucune autre nation n'unit, à un pareil degré, au pouvoir de frapper le danger d'être frappée.

Et qu'on ne dise pas qu'elle a, pour protéger sa marine marchande, une marine militaire qui répond de la sécurité de son commerce dans tous les temps et dans toutes les circonstances. M. Massey l'a fait remarquer avec raison : l'âge des convois est passé. La vapeur a changé les conditions du gouvernement des mers. Comment des vaisseaux à voiles pourraient-ils escorter des steamers, ou des steamers escorter des vaisseaux à voiles? L'immense commerce que l'Angleterre fait avec la Chine, les Indes, la Californie, les côtes de l'Atlantique, l'Amérique du Sud, l'Australie, ne saurait attendre les convois et dépendre d'eux. Fût-elle double de ce qu'elle est, la marine militaire des Anglais serait impuissante à protéger leur commerce, tant il est considérable et disséminé! Lors de leur lutte avec l'Amérique, en 1812, ils avaient infiniment moins à perdre qu'aujourd'hui. Eh bien,

qu'arriva-t-il? Je trouve dans le discours de M. Bright qu'en deux ans les corsaires américains capturèrent 2,500 navires anglais, qui furent vendus pour la somme énorme de 21 millions de livres sterling!...

Peut-être tout cela parlait-il à l'esprit de lord Palmerston lorsque, le 7 novembre 1856, devant les marchands de Liverpool, il exprimait l'espoir de voir luire le jour où la déclaration de Paris serait complétée. A cette occasion, il prononça des paroles qui ne devaient pas être oubliées par ses adversaires; les voici : « Je ne puis m'empêcher d'espérer qu'on étendra aux hostilités sur mer les principes qui règlent aujourd'hui les hostilités sur terre, et que les propriétés privées cesseront d'être exposées, de part et d'autre, à des tentatives d'agression. »

Le croirait-on, c'était le même homme, lord Palmerston, qui, le 3 février 1862, faisait la déclaration suivante: « Un pouvoir naval comme l'Angleterre ne doit abandonner aucun moyen d'affaiblir ses ennemis sur mer. Si nous ne saisissons pas leurs matelots à bord de leurs vaisseaux marchands, nous aurons à les combattre à bord de leurs vaisseaux de guerre. Je nie que la propriété *privée soit* plus épargnée pendant les hostilités sur terre *qu'elle ne* l'est pendant les hostilités sur mer. Au contraire, les armées, dans un pays ennemi, s'emparent de tout ce qu'il leur faut, de tout ce qui les tente, sans le moindre égard pour le droit de propriété, et c'est ce que nous apprendrions à nos dépens si l'Angleterre venait à être envahie. »

Les destins et les flots sont changeants, comme chacun sait. Il paraît que les hommes d'État ressemblent fort, à cet égard, aux flots et aux destins. En 1856, lord Palmerston appelait de ses vœux l'heureux jour où la marchandise ennemie serait sauve, même sous le pavillon ennemi; et, dans le débat dont je rends compte ici, il a déclaré bien haut que l'adoption d'un pareil principe serait un *suicide politique*. Oh! que M. Disraeli a raison

de trouver étrange que lord Palmerston ait ainsi changé d'opinion sur un sujet qui a dû être la préoccupation de sa vie entière! Oh! qu'il a raison de rappeler que l'homme qui recommandait en 1856, devant les marchands de Liverpool, l'adoption d'une politique où il ne voit, en 1862, qu'un suicide, a été vingt ans secrétaire de la guerre, a été quinze ans ministre des affaires étrangères, et a eu quarante-cinq ans pour méditer sur les vrais principes du Code maritime!

Avouons-le, toutefois, la question a deux aspects, et, de part et d'autre, il y a des raisons puissantes à faire valoir.

Le « solicitor général » a rencontré une expression singulièrement heureuse, lorsque aux partisans des idées de M. Horsfall il a crié : « Que voulez-vous donc? Une paix commerciale à côté d'une guerre politique? »

Telle serait effectivement la situation anormale que créerait la mise à exécution du principe : « Le pavillon ennemi, comme le pavillon neutre, couvre la marchandise ennemie. » On aurait, chose étrange! d'un côté, les soldats et les marins des deux nations belligérantes faisant de leur mieux pour s'entr'égorger; de l'autre côté, les marchands des deux nations belligérantes continuant à échanger leurs produits comme si de rien n'était; des navires anglais, chargés de coton manufacturé, vogueraient tranquillement vers la France, et des navires français, chargés d'étoffes de soie, vogueraient tranquillement vers l'Angleterre, au travers des flottes française et anglaise, employées à l'œuvre de leur mutuel anéantissement; le commerce fleurirait au milieu des périls de la nationalité; la propriété privée passerait intacte sur un champ couvert des débris de la propriété publique; chaque nation en guerre se composerait de deux classes d'hommes, dont l'une ne chercherait qu'à s'enrichir, tandis que l'autre courrait se faire tuer; dont l'une irait porter aux ennemis

toutes les commodités de la vie, tandis que l'autre irait leur porter la mort!

On se demande avec inquiétude ce que deviendrait, dans cette supposition, le lien qui doit attacher l'individu à la patrie. Au lieu de souffrir des maux de la mère commune, beaucoup de ses enfants auraient peut-être occasion d'en tirer profit! La patrie serait humiliée; elle serait là, saignante, asservie, morte; eux, du même coup, auraient fait fortune!

C'est peu : n'y aurait-il pas danger suprême à creuser un abîme entre les hommes de guerre et le reste des citoyens? Quelle importance menaçante ne donnerait pas aux premiers un système qui les ferait représentants de la nation, pendant que le reste de leurs concitoyens ne représenteraient plus que des intérêts individuels? L'idée de la solidarité humaine n'existerait donc plus que sous le pavillon? La patrie ne serait donc plus que là où l'on se bat? Admirable moyen de sanctifier la guerre et d'absoudre le despotisme!

Encore si ce système promettait plus de durée à la paix? Mais c'est le contraire qui aurait lieu. Pourquoi les progrès du commerce tendent-ils à éloigner de plus en plus la guerre? Précisément parce que les calamités de la guerre pèsent sur le commerce; précisément parce que ceux qui vivent de la paix sont intéressés à ce qu'on ait recours le moins possible à ceux qui vivent de la mort. Plus les peuples, pris dans leur ensemble, auront à gémir des suites de leurs querelles, plus il sera difficile aux gouvernements d'avoir des fantaisies guerrières. Victor Hugo a dit, en montrant une épée et une plume : « Ceci tuera cela. » Si jamais cette grande prédiction se réalise, ce sera parce que le commerce y est intéressé. Que cet intérêt cesse d'agir; que le marchand soit mis en état de dormir paisible lorsque le canon gronde; que les gouvernements, les gouvernements arbitraires surtout, n'aient plus

à compter avec la répugnance des peuples à payer la guerre, elle se trouve avoir la bride sur le cou : place à la guerre!

Mais quoi! le système dont il s'agit, fût-il sans inconvénient, est-il praticable? Suffira-t-il de certaines stipulations griffonnées sur un morceau de parchemin pour assurer aux propriétés privées les avantages de la paix, au milieu des horreurs de la guerre déchaînée?

On a dit qu'elles pouvaient bien être inviolables dans les hostilités sur mer, puisqu'elles l'étaient dans les hostilités sur terre.

Mais d'abord, ainsi qu'il a été répondu avec raison, on a beaucoup à prendre sur terre, sans même toucher aux propriétés privées : on prend, pour peu qu'on soit le plus fort, tout ce qui constitue une propriété nationale; on prend le trésor public; on prend, comme n'a pas craint de l'avouer sir G.-C. Lewis, la grande machine à piller, qui est le gouvernement du pays conquis. Sur mer, au contraire, si l'on ne prend pas à l'ennemi ses vaisseaux et ce qu'ils renferment, on ne prend rien.

D'autre part, est-il vrai que, sur terre, la guerre respecte les propriétés privées? Et que signifie donc le mot *embargo?* que signifient les mots *contributions forcées?* Depuis quand les armées se font-elles scrupule de vivre, en pays ennemi, aux frais des habitants? Le célèbre axiome : *La guerre doit nourrir la guerre* serait-il d'aventure une simple manière de parler? Jamais général ne plia ses troupes à une discipline plus sévère que le duc de Wellington. Cependant — c'est sir G.-C. Lewis qui l'a rappelé — le duc de Wellington lui-même, en Espagne, quand il arrivait dans un village, faisait enlever les chevrons des maisons, pour que ses soldats eussent de quoi allumer du feu et cuire leur souper.

La vérité est que la guerre a ses nécessités, et qu'il faut, ou abandonner le principe, ou se résigner à subir les conséquences. Qu'on exempte de toute capture les vais-

seaux neutres, et que leur pavillon soit tenu pour absolument inviolable, c'est justice; et, pour rendre cette doctrine praticable, les puissances neutres n'ont qu'à faire cause commune dans la préservation de ce qui est leur intérêt commun. Mais demander à une nation en guerre avec une autre de ne point toucher à la propriété de ses ennemis, lorsque son but est de les tuer et qu'elle les tient à la gorge, n'est-ce pas entrer dans la région des chimères ? « Supposons, a dit lord Palmerston, que nous soyons en guerre avec la France, — et j'espère que ce cas est bien éloigné, — la France envoie annuellement de 15 à 20 mille matelots aux différentes pêcheries qui servent de pépinières à sa marine militaire. Figurez-vous que nous soyons en train de bloquer Brest, Toulon, Cherbourg ou Lorient; si le principe posé par l'honorable membre pour Liverpool (M. Horsfall) était adopté, nous devrions donc permettre à une flotte de 20 mille marins de traverser impunément notre escadre pour aller fournir un équipage convenable aux vaisseaux ennemis rassemblés dans le port bloqué par nous! »

Encore un mot. Si l'on admet que même le pavillon ennemi couvre la marchandise ennemie, plus de *blocus*, au moins en ce qui concerne les ports de commerce; car il serait absurde d'emprisonner ce qu'on reconnaît inviolable, et la pratique des blocus attente à la propriété privée bien plus sérieusement que ne fait la capture d'un navire en pleine mer. Voilà donc la guerre maritime réduite au choc sanglant de deux flottes, sans autre résultat probable que des vaisseaux de ligne coulés bas, des vaisseaux de ligne brûlés et beaucoup de sang répandu. Où serait le prix de la victoire? Conviendrait-on d'avance que le peuple vainqueur serait reçu comme tel dans la capitale du peuple vaincu? Pourquoi pas, dès lors, économiser le sang humain, et en revenir au procédé du combat des Horaces et des Curiaces?

Je viens d'examiner les deux côtés de la question débattue dans la Chambre des communes, et, on le voit, ce qui résulte de cet examen, c'est que, par suite de stipulations qu'elle regrette, mais sur lesquelles elle ne croit pas possible de revenir, l'Angleterre est placée dans l'alternative : ou de perdre en cas de guerre, avec son commerce de transport, l'aliment essentiel de sa marine militaire, ou de consentir à l'adoption d'un système qui lui enlèverait tout le bénéfice matériel de sa supériorité navale, et ferait de la guerre maritime un sanglant et brutal enfantillage.

Et la conclusion de tout cela, quelle est-elle? La conclusion, vous l'avez déjà pressentie. C'est que l'enchaînement mystérieux des choses humaines, en rendant les résultats de la guerre de plus en plus onéreux et absurdes, conduit même les premières des nations belligérantes à poser devant le monde la question, l'imposante question de la suppression... de la guerre! Oui, voilà ce que personne n'a dit, n'a osé dire dans la discussion qui vient d'émouvoir la Chambre des communes; mais voilà ce qui ressortait d'une manière invincible de chacun des arguments employés. M. Bright a fort bien prouvé, contre le « solicitor général », que, si l'on n'adoptait pas l'idée émise par M. Horsfall, une guerre maritime ne serait que ruine et absurdité. Le « solicitor général » a prouvé, d'une façon non moins triomphante, contre M. Bright, que, si l'on se rangeait à l'idée de M. Horsfall, une guerre maritime deviendrait un jeu ridicule.

Mais supprimer la guerre! Comment? Patience! patience! Le moment n'est pas encore venu de trouver raisonnable que les querelles entre nations se dénouent, comme les querelles entre particuliers, par une haute décision judiciaire; le moment n'est pas encore venu de croire que l'abbé de Saint-Pierre et Mably étaient un peu mieux que des fous. Patience! ce moment viendra. L'idée

d'un tribunal amphictyonique, qui substituerait la souveraineté de la raison à la souveraineté de la force, ne sera pas toujours regardée comme une utopie. Le monde est encore dans un état d'enfance : il deviendra majeur, il faut l'espérer; et peut-être alors jugera-t-on à propos de ne plus souffrir que le bonheur des peuples se pèse dans cette balance où les Brennus de tous les pays et les insolents fameux de tous les âges ont jeté le poids d'une épée.

XIV.

LES ÉCOLES EN ANGLETERRE.

31 mars.

Comme protestants, les Anglais sont tenus d'affirmer, à la face des papistes, que la religion est affaire de jugement individuel; que le principe d'autorité, en matière de foi, se trouve au fond de toutes les tyrannies religieuses, et que la raison humaine risque fort de périr là où un petit nombre d'hommes la charge de manufacturer les croyances. Et pourtant, s'il est un pays sur la terre où l'on tienne à faire diriger l'âme des enfants dans une ligne donnée, par une classe donnée d'instituteurs, c'est celui-ci. En Angleterre, l'éducation n'est pas une question de citoyen; c'est une question de prêtre. A voir l'esprit de ceux qui dirigent l'école, la manière dont l'école est gouvernée, et le soin qu'on prend d'y sacrifier l'éducation séculière à ce qu'on appelle l'instruction religieuse, on dirait vraiment qu'on élève les enfants, non pour être membres de la société, mais pour être membres de telle ou telle congrégation. L'école, au lieu d'être une pépinière de citoyens, est un nid de prosélytes. N'allez pas

parler ici de « séparation de l'Église et de l'État » : non seulement l'Église n'est pas séparée d'avec l'État, mais, en ce qui regarde l'éducation, elle le domine, l'absorbe ou l'emploie. En voulez-vous la preuve? Elle est fournie par les débats parlementaires qui ont rempli la semaine passée, et par la conclusion à laquelle ces débats ont assez tristement abouti.

Il y a un mois, je disais que les président et vice-président du comité du conseil pour l'éducation, c'est-à-dire lord Granville et M. Lowe, avaient soumis au Parlement un grand projet de réforme : « le Code révisé »; que ce projet avait soulevé dans le clergé une tempête, mais qu'il y avait espoir de voir le progrès l'emporter. Je le croyais avec tout ce qu'il y a en ce pays d'esprits libéraux et sensés. Quel désappointement! Après une discussion très longue, très ardente, où l'invective et l'insulte, armes favorites des logiciens dévots, ont joué un rôle éclatant, le gouvernement a reculé, perdant la tête au bruit des clameurs; il a sacrifié, au moins pour le moment, la cause de l'éducation, par un de ces compromis qui ne sont qu'une manière décente d'avoir peur.

J'ai exposé, dans la lettre à laquelle je renvoie le lecteur, l'état de la question qui vient d'être si bruyamment agitée et si piteusement résolue. Elle se réduit à ceci :

Pour la fondation et l'entretien d'écoles destinées à l'éducation des enfants du pauvre, l'État, depuis 1839, se trouve en quelque sorte associé à la bienfaisance des particuliers, et ajoute annuellement au résultat des contributions volontaires une somme considérable, sous le nom de *dons* (*grants*). Il paye aux directeurs des écoles, que la générosité individuelle a munis de moyens suffisants d'existence, tant par élève et par jour de présence; il paye partie du salaire des maîtres; il paye tout le salaire des apprentis maîtres ou élèves instructeurs, *pupil teachers;* si bien que, pour ces trois *grants* seulement, la

dépense annuelle de l'État s'élève à 12500000 francs; de plus, la bourse du public est largement mise à contribution pour l'entretien d'écoles où l'on enseigne l'art d'enseigner (*training-colleges*), écoles que l'État, primitivement, ne devait faire qu'aider et qui aujourd'hui sont presque entièrement à sa charge.

Voici, tiré d'un discours de M. Lowe, des chiffres comparatifs qui donneront la mesure de l'intervention financière de l'État en matière d'éducation, dans ce pays :

Le nombre des enfants élevés dans les écoles que soutient la munificence du gouvernement en Angleterre ne s'élève pas à 1000000, et, en portant le nombre de ces écoles à 9000, on pourrait évaluer la dépense à 825000 livres sterling, ou 20625000 francs. Or, en France, il y a 50000 écoles, où sont admis 3500000 enfants, et pour lesquelles la dépense est de 42500000 francs.

Maintenant, remarquez bien qu'en France le chiffre de 42500000 fr. se rapporte à la totalité de la dépense, tandis qu'en Angleterre le chiffre de 20625000 francs ne se rapporte guère qu'à la moitié; car il ne faut pas perdre de vue qu'ici le gouvernement se borne à venir en aide aux efforts volontaires.

Ainsi donc, toute proportion gardée, l'État, en Angleterre, donne beaucoup plus qu'en France pour l'éducation.

Et que serait-ce donc si ce système d'intervention financière venait à prendre tout le développement que réclame une application complète du principe? Que serait-ce si la protection de l'État venait à s'étendre à près de 15000 écoles qui, aujourd'hui, n'ont aucune part à ses largesses?

Ceci posé, ne semble-il pas bien naturel, que les gardiens de la bourse du public n'y puisent pas les yeux fermés? ne semble-t-il pas naturel que, la dépense étant si considérable, ils aient quelque souci du résultat? Mais ce n'est pas de la sorte que l'entendent les directeurs

des écoles subventionnées, qui presque tous sont des clergymen. Ces messieurs trouvent très commode que l'État paye, mais ils trouvent odieux qu'il se demande si l'on fait de son argent un usage profitable à ceux en faveur desquels il le donne.

Que proposait M. Lowe? la chose la plus équitable du monde. Il proposait de soumettre les élèves des écoles subventionnées à des examens périodiques, et de ne continuer la subvention qu'en la subordonnant au résultat de ces examens, — l'État se réservant de retenir le tiers de la somme qu'il paye pour chaque enfant, dans le cas où l'enfant n'aurait point appris à lire; le tiers, dans le cas où il n'aurait point appris à écrire; le tiers, dans le cas où il n'aurait point appris à compter; le tout, dans le cas où il n'aurait appris ni à lire, ni à écrire, ni à compter.

Certes, s'il est une chose qui doive paraître curieuse, c'est que le gouvernement ait été conduit à regarder une pareille proposition comme absolument nécessaire.

Lire, écrire, compter, me direz-vous sans doute; mais, juste ciel! que peut-on apprendre dans une école, si l'on n'y apprend pas cela?

Ah! vous ne comprenez pas?... Eh bien, demandez à MM. les clergymen; ils vous prouveront que ces connaissances profanes sont d'une importance, au bout du compte, secondaire; que l'essentiel est d'inculquer aux enfants l'amour de l'ordre, de les plier à des habitudes de discipline, et, pour tout dire en un mot, de leur donner une instruction religieuse. Comme s'il y avait un antagonisme fatal entre le fait de savoir lire et l'amour de l'ordre! comme s'il était impossible de savoir écrire sans fouler aux pieds la discipline! comme si l'arithmétique et la Bible étaient brouillées à jamais! Mais quoi! on est exposé en ce bas monde à entendre certaines gens fournir a preuve de choses bien plus extraordinaires encore. Ainsi que le *Times* l'écrivait l'autre jour à cette occasion,

est-ce que vous n'avez jamais rencontré des adeptes en biologie prêts à vous démontrer que votre chapeau est une casserole, votre chaise un cheval, et la compagnie présente un troupeau de vaches? Ne vous étonnez donc pas pour si peu, je vous prie.

Au surplus, de quoi se plaignent lord Granville, M. Lowe, et les révolutionnaires de leur bord? Ils font grand bruit de l'ignorance profonde où continuent de croupir, malgré l'argent consacré à les instruire, les enfants du peuple; ils ont toute sorte de faits à citer; ils ont des chiffres formidables à ranger en bataille : ils disent, par exemple, que, dans la maison de correction de Birmingham, sur 407 personnes admises à jouir, durant plusieurs années, des avantages du système en vigueur, on en a trouvé 70 qui ne savaient pas lire, 178 qui ne savaient pas écrire, et 252 qui n'avaient pas la moindre connaissance des quatre règles. Eh bien, soit; mais, en revanche, qu'ont dit des hommes très honorables qui avaient étudié de très près les progrès des élèves? Qu'a dit M. Jellinger Symons, notamment? N'a-t-il pas constaté que, dans le cours de ses investigations, il a rencontré nombre d'enfants sachant à merveille *quelle était la* longueur de l'arche de Noé, et quelles étaient les dimensions exactes du temple de Salomon, et quel était, à une once près, le poids de la lance de Goliath? Il est vrai que, selon le même M. Jellinger Symons, ces jeunes savants ne savaient rien du mystère de la Rédemption, rien des sacrements, rien des paraboles; mais n'est-ce pas déjà beaucoup que de pouvoir dire quelle était la longueur de l'arche de Noé? Voilà ce qui importe. Lire, écrire, compter : allons donc!

Ce qui est sûr, c'est que, sous l'empire du système actuel, et pour parler sérieusement, la connaissance des principes élémentaires de l'instruction, parmi les enfants dont l'État subventionne l'éducation, est très loin de ré-

pondre, et au but que l'État se propose, et à l'étendue de ses sacrifices. C'est ce qu'établit invinciblement la nature de l'objection principale faite au projet de M. Lowe par ses adversaires.

Les directeurs des écoles où le gouvernement voulait substituer une intervention vigilante et économique à une intervention aveugle et ruineuse, n'ont pas craint d'affirmer que, si les secours du gouvernement étaient désormais subordonnés à la condition que les élèves sauraient lire, écrire et compter, c'en était fait de la plupart des écoles ; qu'elles ne traverseraient pas sans périr une aussi terrible épreuve ; et, en d'autres termes, qu'on les condamnait à mort en leur demandant d'être ce qu'elles doivent être : des écoles ! Ne voilà-t-il pas un étrange argument et une étrange menace ? Mais, franchement, messieurs, si soumettre vos élèves à l'examen proposé, c'est leur imposer une épreuve meurtrière, quelle preuve plus convaincante pouvez-vous donner vous-mêmes de la grandeur du mal, de la nécessité du remède et de la légitimité des préoccupations qui ont inspiré le projet présenté par M. Lowe ? Car enfin, quelque important qu'il puisse être que ces enfants d'aujourd'hui, qui seront les citoyens de demain, connaissent au juste les dimensions du temple de Salomon et le poids de la lance de Goliath, on ne saurait exiger raisonnablement de l'État que, pour la diffusion de connaissances de ce genre, il dépense 825 000 livres sterling par an !

Quoi qu'il en soit, cette question a, comme je le disais en commençant, soulevé une effroyable tempête. Les wesleyens, qui, à la différence des autres sectes dissidentes, ne se font pas un cas de conscience d'accepter les *grants* du gouvernement, et qui ont largement puisé, pour leurs écoles, dans la bourse du public, les wesleyens ont, cette fois, confondu leurs clameurs avec celles de l'Église établie. Les trois *grants* qui jusqu'ici avaient

été payés aux directeurs, aux maîtres et aux élèves instructeurs étant remplacés, dans le projet de M. Lowe, le « Code révisé », par un seul *grant* payé aux directeurs, sauf à ceux-ci à le répartir de leur mieux, les maîtres et les élèves instructeurs ont cru leur position menacée, ont invoqué la théorie des droits acquis, à propos d'un don qui n'avait jamais été présenté que comme provisoire, et n'ont pas peu contribué à grossir l'orage. Il y a eu un déluge de pamphlets, un déluge de pétitions. De pieuses circulaires ont été lancées, convoquant le ban et l'arrière-ban des fidèles, recommandant l'organisation dans la résistance et suggérant des moyens d'attaque. La Chambre des communes a été au moment d'avoir en face une armée immense de stipendiés, pour me servir de l'expression de M. Osborne.

Les députés libéraux, c'est-à-dire mal pensants, ont été comme qui dirait couchés en joue par les intéressés; ils ont été sommés presque à la lettre de choisir entre leur envie de tenir bon et la chance de perdre leurs sièges, quand sonnerait l'heure de la lutte électorale. Non contents de donner leur cause à plaider dans le Parlement au doux, aimable et candide M. Walpole, les adversaires du « Code révisé » ont lancé sur M. Lowe, pour qu'il le déchirât à belles dents, un avocat irlandais, M. Whiteside, lequel s'est acquitté de sa mission avec une véritable éloquence de bouledogue. Un honorable s'est écrié que le « Code révisé » était immoral! Immoral!... Bref, ce pauvre M. Lowe s'est trouvé tellement menacé, étourdi, ahuri, que, de guerre lasse, il est venu dire au nom du gouvernement : « Embrassons-nous, et que cela finisse! »

Mais cela ne finira pas ainsi, je l'espère. Partie remise n'est pas partie perdue. L'Angleterre est un pays à préjugés en ce qui regarde certaines matières, c'est vrai; mais, même là, son bon sens ne l'abandonne jamais d'une manière définitive.

D'ailleurs, le progrès a sa logique. Non seulement l'Angleterre sera conduite forcément à élargir le domaine de l'instruction séculière, mais elle sera tôt ou tard amenée à adopter, en faveur des enfants du peuple, le principe de l'éducation primaire, *gratuite* et *obligatoire*. Pourquoi? par cette raison bien simple, qu'elle s'est placée, le jour où elle a fait sa réforme parlementaire, sur une pente qui mène au suffrage universel.

P.-S. — Laissez-moi vous dire, avant de terminer, si tant est que la chose ne vous soit pas déjà connue, un fait dont l'annonce a produit ici, et certes avec raison, une sensation énorme. Un Américain qui a longtemps vécu en Angleterre et y a bâti l'édifice d'une fortune colossale, M. Peabody, vient de mettre au service des pauvres de Londres une somme de 150 000 livres sterling, *trois millions sept cent cinquante mille francs!*

XV.

COMME QUOI LA GUERRE TUERA LA GUERRE.

8 avril.

Une question qui ne laisse place à aucune autre dans les préoccupations publiques est celle qu'a soulevée le combat naval de Hampton-Roads entre le *Merrimac* et le *Monitor*.

Le terrible petit vaisseau qui, bardé de fer comme les guerriers du moyen âge, vient d'étonner le monde, se nomme le *Monitor*. C'est un nom pacifique assurément. M. Ericsson, le constructeur, a cru nécessaire, à ce qu'il paraît, de s'expliquer là-dessus, et il a fait savoir qu'il avait baptisé son vaisseau le *Monitor*, parce qu'en effet

c'était un *avertissement* qu'il voulait bien donner à l'amirauté britannique.

L'explication est singulièrement charitable ou singulièrement fière; mais, de quelque façon qu'on l'interprète, toujours est-il qu'elle a porté coup, et que l'Angleterre se tient pour avertie. Le dédain à l'égard des vaisseaux de bois est devenu ici, du jour au lendemain, non pas même une mode, mais une manie. On ne parle plus que de navires agissant à la façon des béliers antiques; on ne parle plus que de masses de fer flottantes; on ne parle plus que de flottantes forteresses cuirassées. Ces formidables vaisseaux de ligne, si longtemps l'orgueil de la Grande-Bretagne et l'effroi des mers, on les compare, sur le ton du mépris, à des canots indiens, à des pirogues chinoises, que sais-je! La leçon lue par l'Angleterre, à la lueur des frégates embrasées dont le *Merrimac* a fait sa proie, c'est qu'un vaisseau de bois engagé contre un vaisseau couvert de fer est un vaisseau anéanti en dix minutes, et qu'il suffit d'un vaisseau couvert de fer pour avoir raison de toute une escadre qui manque de cuirasse.

La vérité est que l'accablante supériorité du *fer sur le* bois ne fut jamais prouvée d'une manière plus tragique. Si les archers fameux qui, dans les plaines d'Azincourt, moissonnèrent la noblesse française, venaient à ressusciter et se trouvaient en présence d'un régiment de zouaves, ils ne seraient pas plus sûrement et plus promptement écrasés que le *Congress* et le *Cumberland* ne l'ont été par le *Merrimac*. Un élégant navire tout à coup transformé en abattoir; les canons démontés; les cloisons en pièces; les battes et les anspects rompus; une masse informe, hideuse, effroyable; des débris couleur de feu ou couleur de sang : tel était le *Congress* après trente minutes de combat; et, pour faire du *Cumberland*, superbe frégate montée par des hommes intrépides, une ruine fu-

mante, tout encombrée de cadavres, il n'a fallu au *Merrimac* que dix minutes.

A cela rien de surprenant, hélas! Qu'a raconté un de ceux qui montaient le *Congress?* « Aussitôt, dit-il, que nous fûmes à portée du *Merrimac*, nous ouvrîmes le feu... *C'est comme si nous eussions tiré sur une montagne de glace!* »

Où se seraient arrêtés les exploits du *Merrimac*, si un vaisseau de son espèce, plus redoutable encore, quoique trois fois plus petit, ne fût survenu très à propos pour lui tenir tête? Washington n'aurait-il pas été, comme le fait observer le correspondant du *Times*, exposé à recevoir des volées de coups de canon capables de mettre en fuite président, ministres, députés et le reste? Qui peut dire que l'aspect de la guerre n'eût pas été changé du coup? Heureusement pour la cause de l'Union, elle a eu du fer à opposer au fer.

Mais c'est dans cette lutte du fer contre le fer qu'a surtout apparu l'incommensurable avantage des nouvelles constructions sur les anciennes. Dans la séance de vendredi dernier, à la Chambre des communes, M. Bentinck a cité un passage du *Scientific American* constatant que le *Merrimac* a tiré sur le *Monitor*, sans produire le moindre effet, trente-sept coups de canon, et cela de fort près, à quelque quarante pieds de distance seulement. Or il est à noter que les canons du *Merrimac* vomissaient des boulets qui ne pesaient pas moins de 180 livres, c'est-à-dire qui pesaient trois fois plus que les plus lourds dont on se soit jamais servi, en Angleterre, pour essayer de percer d'épais blindages. Ce qui est sûr, c'est qu'entre le *Merrimac* et le *Monitor* le combat a duré plusieurs heures sans résultat fatal, soit pour l'un, soit pour l'autre des deux adversaires, et, si le *Merrimac* a dû enfin se retirer après avoir perdu son capitaine et quelques hommes, ç'a été par suite de l'explosion d'une bombe

qui a rencontré comme qui dirait le défaut de la cuirasse, la cuirasse elle-même n'ayant pu être entamée.

Au surplus, que les vaisseaux de fer soient oui ou non invulnérables dans le sens absolu du mot, il n'en est pas moins certain qu'ils constituent les plus formidables engins de destruction qu'on ait connus jusqu'à ce jour, et que de leur usage dépend désormais la souveraineté des mers.

De là l'émotion profonde qui se manifeste en Angleterre; car ce qui est pour toutes les nations maritimes une question de très haute importance est ou peut devenir pour celle-ci une question de vie ou de mort. Le mot de M. Urquhart, que je citais dans une de mes précédentes lettres, est un mot dont tout Anglais comprend la portée : « La mer, en même temps qu'elle sert cette île, l'assiège et la menace; l'Angleterre risque de devenir la victime de la mer le jour où elle cessera d'en être la reine. »

N'a-t-on pas appris, d'ailleurs, que les prouesses du *Monitor* ont jeté New-York dans une sorte d'ivresse orgueilleuse; que le capitaine Ericsson est le héros du moment en Amérique; que le gouvernement américain a déjà présenté au Sénat un bill autorisant le *secrétaire de* la marine à construire, au prix d'un million de dollars, un vaisseau cuirassé devant être employé seulement en guise de bélier; qu'une somme de treize millions de dollars va être consacrée à construire, par delà l'Atlantique, des chaloupes canonnières revêtues de fer pour la défense des côtes depuis Portland jusqu'à la baie de Chesapeake; enfin que les Américains s'en vont disant : « C'en est fait à présent de la suprématie navale de l'Angleterre? »

Aussi n'y a-t-il qu'un cri de ce côté de la Manche : « Il nous faut des vaisseaux de fer; il nous les faut à tout prix; Il nous les faut tout de suite; si les vaisseaux de bois ne sont pas bons à être convertis en vaisseaux couverts de fer, ils ne sont bons qu'à être jetés au feu; pas une minute

à perdre : du fer ! du fer ! du fer ! » Sir G. C. Lewis a beau répondre, pour calmer cette fièvre d'impatience, qu'il y va d'un supplément de quinze millions de livres sterling : on lui réplique que, quand il s'agit du sceptre des mers, ce n'est pas le moment de lésiner ; il a beau faire remarquer que des vaisseaux tels que le *Merrimac* et le *Monitor* ne sont pas prêts à traverser l'Atlantique ; qu'ils n'ont pas été construits pour tenir la mer ; que ce ne sont pas des *sea-going vessels ;* qu'en conséquence il n'y a pas péril en la demeure : on lui réplique qu'on peut construire des vaisseaux de fer capables de tenir la mer, et que, puisqu'on le peut, on le fera ; il a beau prévoir le cas où la science, détruisant l'œuvre de la science, inventerait des projectiles capables de percer le fer le plus épais : on lui réplique qu'avant de se conformer aux lois, encore obscures, de la science de demain, il importe de se conformer aux lois, connues, de la science d'aujourd'hui. Bref, l'opinion publique, impérieuse, frémissante, pousse le gouvernement devant elle, l'excite, le presse, lui donne de l'aiguillon dans le flanc. « Notre flotte ! » s'écriait l'autre jour le *Times* avec une sorte d'épouvante, « elle se réduit à *deux vaisseaux !* » Et il assurait que, sur 149 vaisseaux représentant la force active de la Grande-Bretagne, 147 étaient de bois, de sorte que, dans son compte, ces 147 vaisseaux figuraient pour rien. L'exagération est énorme, n'est-ce pas ? Raison de plus pour que je vous la signale ; elle est si caractéristique !

Cette force active de la Grande-Bretagne, dont parlait le *Times*, était ainsi évaluée, il y a six mois, par le secrétaire de l'amirauté :

Vaisseaux de ligne, 19 ; frégates et corvettes, 38 ; sloops, 90 ; frégates revêtues de fer, 2. Total, 149.

Mais il résulte des renseignements fournis jeudi dernier, à la Chambre des lords, par le premier lord de l'amirauté, le duc de Somerset, qu'aujourd'hui les vais-

seaux de fer occupent une place moins humble dans le tableau de la marine anglaise; car elle possède dix vaisseaux de cette espèce, dont quatre ont été déjà lancés, savoir : le *Warrior*, le *Black-Prince*, la *Defence* et la *Resistance;* sans compter que l'amirauté s'occupe de revêtir de fer vingt vaisseaux de ligne qui, transformés de la sorte, seront affectés à la défense des côtes. Le duc de Somerset a donné, en outre, l'assurance qu'on avait déjà songé sérieusement à réaliser l'idée du *vaisseau à coupole*, présentée par le capitaine Coles dès 1855, et qui était restée enterrée pendant longtemps dans les cartons ministériels. Sur l'efficacité de la *coupole*, sorte de bouclier, et sur sa force de résistance, des expériences ont été faites; elles ont réussi admirablement, et lord Palmerston déclarait, avant-hier, que le vaisseau qu'on va construire d'après la théorie du capitaine Coles est considéré comme le mieux approprié à la défense du pays, *home defence*.

Tout cela, certes, est de nature à rassurer les esprits. Et cependant, telle est l'importance désormais attachée aux batteries flottantes construites dans le nouveau système, que c'est de ce côté qu'on presse de toutes *parts le* gouvernement de concentrer ses ressources. Vendredi dernier, M. Osborne a demandé formellement, dans la Chambre des communes, « qu'on suspendît la construction des forts à Spithead, jusqu'à plus ample examen de l'efficacité des chaloupes canonnières revêtues de fer, pour la sûreté des ports ». Et M. Bentink, renchérissant sur M. Osborne, a demandé, lui, qu'on autorisât le gouvernement à appliquer à la construction de vaisseaux cuirassés ou à la transformation des vaisseaux de bois en bâtiments de ce genre, l'argent voté pour la construction des forts.

Ainsi, ce n'est plus seulement le bois qui est en question, c'est la pierre. Et ceux qui, comme le secrétaire de

l'amirauté, lord Paget, sont encore d'avis que les forts peuvent servir à quelque chose, ceux-là n'ont chance de se faire écouter qu'en donnant aussi des cuirasses aux murailles. « L'ordre du jour, disait la Convention, c'est la victoire. » L'Angleterre dit — ce qui, malheureusement, revient de plus en plus au même : « L'ordre du jour, c'est le fer ! »

La suspension des travaux relatifs à l'érection des forts a été promise par lord Palmerston, homme trop habile pour nager contre le torrent.

Voilà où en sont les choses.

En plein XIXe siècle, le monde civilisé s'occupe et se préoccupe avant tout, par-dessus tout... de quoi? de donner des proportions colossales au pouvoir de détruire, au pouvoir de renverser, au pouvoir de tuer. La science est mise au service de cette fantaisie qui nous prend de temps en temps de nous entr'égorger, enfants de Caïn que nous sommes ! La science vient-elle à découvrir un bouclier impénétrable, vite on la sollicite d'inventer quelque instrument qui puisse réduire en poudre ce bouclier, afin que la mort ne soit pas désappointée ! Il y a des gens qui vous disent, le sourire sur les lèvres : « Laissez faire, le génie de l'homme n'a pas dit son dernier mot; plus nous irons, plus les hommes seront rendus capables de tuer en grand. »

Aimable perspective ! Mais quoi ! ne me plaindrais-je pas d'aventure de ce dont il y aurait lieu, au contraire, de se féliciter? Car enfin, que prouve en faveur de la guerre la lutte du *Cumberland* contre le *Merrimac*, contre ce monstre marin fait de main d'homme, mais où l'homme n'apportait dans le combat rien de ce qui constitue le courage, le dévouement, l'honneur du guerrier? où l'homme ne se voyait même pas? Quelle *gloire* y aura-t-il à recueillir dans la guerre, quand elle ne sera plus qu'un choc entre des machines; quand l'ingénieur y aura remplacé

le général d'armée, et que la victoire sera devenue une affaire de mécanique? La guerre est de plus en plus dépersonnalisée, si je puis m'exprimer ainsi. Tant mieux! Lorsque l'ingénieur y sera tout et le soldat rien, on sera plus près de comprendre que la science de l'ingénieur doit être employée à autre chose qu'à exterminer les gens, et la *poésie des combats* aura disparu. Montaigne dit: « C'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les jambes et les bras roides : c'est une qualité morte et corporelle. » Cela, Montaigne le dit en parlant de ce genre de guerre où la prépondérance de la force brute dispense les victorieux de la nécessité du dévouement et des épreuves de la bravoure. A quelle espèce de qualité, je le demande, le *Merrimac* a-t-il dû d'anéantir en dix minutes, et sans courir le moindre danger, l'héroïque équipage du *Cumberland*, sinon à une « qualité morte et corporelle »? Ce qui a contribué jusqu'ici à perpétuer la guerre, c'est que son horreur a été en partie masquée par le déploiement des vertus personnelles qu'a exigées la victoire. Que la science prenne exclusivement possession du champ de bataille; adieu ce qu'on nomme, au point de vue militaire, la gloire du vainqueur! Qu'imaginer de moins poétiquement hideux que *l'industrie* employée à la *destruction?*

Mais il y a une autre leçon, non moins consolante, à tirer du combat de Hampton-Roads. Pendant plusieurs heures, le *Merrimac* et le *Monitor* se sont canonnés à qui mieux mieux sans se faire de mal. Peu s'en est fallu que le combat durât, sans effusion de sang, jusqu'à épuisement complet des munitions. La science arrivant à neutraliser la science, la guerre tuera la guerre!

XVI.

LE CANON DE SIR WILLIAM ARMSTRONG.

14 avril.

Grâces en soient rendues au génie du progrès! La vie de l'homme n'est pas plus en sûreté aujourd'hui qu'il y a un mois. La science de l'attaque, en matière de guerre, se trouve avoir reconquis sur la science de la défense la légitime supériorité qui lui appartient. Quand je vous disais qu'on ne tarderait pas à trouver quelque engin de destruction capable de mettre à la raison tous les *Merrimacs* et tous les *Monitors* du monde! Depuis ma dernière lettre, la civilisation a fait un grand pas : on parlait avec beaucoup d'admiration, il y a quelques jours, d'un vaisseau de fer qui avait éventré un vaisseau de bois; eh bien, on a maintenant sous la main un canon qui peut mettre en pièces le vaisseau de fer qui a éventré le vaisseau de bois. Sir William Armstrong est venu, qui a dit : « Mais, parbleu! la question est bien simple. Quand on prend de la poudre, on n'en saurait trop prendre. Pourquoi les canons du *Monitor* n'ont-ils produit aucun effet ? Parce qu'ils avaient une charge de douze livres de poudre seulement. Voici un canon que je viens de construire pour une charge de poudre de quarante, de cinquante livres. Essayons. »

Là-dessus, le duc de Cambridge, le duc de Somerset, lord Clarence Paget, l'amiral Grey, le commodore Drummond, le capitaine S. J. D. Hay; bref, la fleur du département de la guerre et la crème de l'amirauté, se sont rendus en pompe à Schoeburyness, le champ officiel des expériences philanthropiques; on a placé devant la gueule

du canon dont il s'agit une cible, reproduction fidèle des flancs de ce vaisseau cuirassé qu'on avait jusqu'à ce jour déclaré invulnérable, le *Warrior*, et le signal a été donné...

Quand le bon docteur Guillotin, expliquant à l'Assemblée constituante le caractère essentiellement humain de la machine à laquelle son nom est resté attaché, s'écria, dans un transport d'enthousiasme : « Avec ma machine, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil ! » grande fut l'hilarité des auditeurs. Elle était si comique, en attendant qu'elle devînt tragique, cette idée de vous faire sauter la tête en un clin d'œil, par philanthropie ! Ce n'est pas une tête, ce sont des centaines de têtes, fussent-elles protégées par un mur de fer, que le canon de sir William Armstrong fera sauter à la fois et en un clin d'œil. Sur ce point, plus de doute. L'expérience de Schoeburyness est décisive. A la première décharge, on a vu l'épaisse cible voler en éclats, le canon de sir William Armstrong traitant le fer sans plus de cérémonie qu'il n'en aurait mis à traiter du verre.

Voilà donc la civilisation remise dans le droit chemin ; la poudre conserve son glorieux privilège ; la *mort* conserve ses droits !

Mais tout n'est pas dit pour cela. Le génie de l'attaque a parlé : reste à savoir si le génie de la défense ne trouvera rien à lui répondre ; reste à savoir si les inventions mécaniques, protectrices de la vie de l'homme, n'arriveront pas à neutraliser, dans le sens exact du mot, les inventions mécaniques dirigées contre la vie de l'homme. Le *Merrimac* et le *Monitor* se sont acharnés l'un contre l'autre pendant des heures entières sans résultat définitif. Pourquoi ? Parce que, dans ce combat d'une machine contre une machine, le pouvoir de la défense s'est trouvé mathématiquement égal au pouvoir de l'attaque.

Quelle raison y a-t-il pour croire que cette égalité ne

finira point par être le résultat des développements de la science, lorsqu'elle sera enfin dirigée de préférence vers le but qu'indiquent l'ascendant de plus en plus marqué du commerce, l'influence de plus en plus cosmopolite de l'industrie et la propagation du principe de la fraternité humaine? Que, dans l'ensemble des causes générales qui tendent à arracher à la guerre son sceptre d'airain, la mécanique n'ait à jouer qu'un rôle secondaire, soit; mais où est la raison pour croire que ce rôle ne saurait avoir rien de commun avec la pente des esprits et la logique des intérêts? Si, comme cela paraît être l'opinion d'un de nos collaborateurs, les inventions nouvelles, en se neutralisant, doivent finir par ramener les choses à l'état où elles se trouvaient d'abord, que penser des avantages de la science? Le mouvement imprimé par elle à l'humanité ressemblerait par trop, dans ce cas, au mouvement de l'écureuil dans sa cage, et ce serait beaucoup de dépense pour bien peu de chose!

Quant à l'effet des inventions mécaniques dans leur application à la guerre, — aussi longtemps que la guerre existera, — ce serait une erreur sans doute de s'imaginer qu'elles ne laisseront plus de place, absolument parlant, à la pensée qui dirige et au courage qui exécute; mais n'y aura-t-il donc rien de changé à cet égard, dans le cas où la supériorité d'un mécanisme donné déciderait forcément de la victoire; dans le cas où la machine remplacerait en grande partie l'homme sur le champ de bataille, comme elle le remplace si souvent dans l'atelier? La part faite par la construction du *Merrimac* à la pensée qui dirigeait le *Cumberland* et au courage de ceux qui exécutaient cette pensée a été, quoi? l'impuissance, une impuissance radicale, ou, pour mieux dire, l'impossibilité pure et simple de combattre. Et le courage des marins à bord du *Merrimac*, à quelle épreuve a-t-il été mis, je vous prie? Nous n'avons plus à nous occuper ici que de

l'honneur qui revient au constructeur de la machine. Mais cet honneur, c'est l'industrie qui le réclame, ce n'est plus la guerre : importante altération introduite dans la physionomie des choses!

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à l'expérience de Schoeburyness, elle a si complètement rassuré les Anglais, que, passant tout d'un coup de la préoccupation des luttes meurtrières à celle des luttes pacifiques, ils se sont mis à songer sérieusement que l'Exposition s'ouvre le 1er mai. Faisons comme eux.

XVII.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1862; PRÉPARATIFS.

15 avril.

La grande Exposition de 1851, on se le rappelle sans doute, resta ouverte pendant cinq mois et demi. Le nombre des exposants ne s'éleva pas à moins de 13937. dont 7381 Anglais et 6556 étrangers. Par une raison difficile à deviner, l'Angleterre ne fournira cette année que 5000 exposants; mais, en revanche, les autres pays, pris ensemble, en fourniront 17000.

Voici comment ce dernier chiffre se répartit, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir jusqu'à ce jour. La liste demande à être complétée; mais, telle qu'elle est, je la crois assez intéressante pour la donner ici.

La France, 4000 — le Zollwerein, 3000 — le nouveau royaume d'Italie, 2000 — l'Autriche, 1400 — l'Espagne plus de 1100 — la Russie, près de 700 — la Suède, 600 — La Turquie, 15 — la Suisse, 500 — la Hollande, 400 — le Danemark, 300 — la Grèce, 250 — la Norvège, 300 — Rome, 46.

La France, vous le voyez, occupe dans cette liste un rang digne d'elle, et l'Italie — Rome, hélas! est encore la ville du pape — y fait une excellente figure.

Ajoutez à cela que, dans cette grande revue des travaux du monde entier, la Chine et le Japon auront 35 représentants; Guatemala et Montevideo, 34; Costa-Rica, 11.

Bref, 100 000 articles seront exposés.

Et les visiteurs!

En 1851, la population de Londres étant alors de 2 300 000 âmes, le nombre total des visiteurs s'éleva à 6 039 195. En 1862, la population étant de 2 800 000 âmes, on s'attend à voir le nombre total des visiteurs s'élever jusqu'à 11 millions.

Encore cette évaluation est-elle fort modeste. Il faut remarquer, en effet, que, sur les six millions d'hommes qu'attira l'Exposition de 1851, trois millions furent apportés dans Londres par les chemins de fer. Or, en 1851, il n'y avait de livrés à la circulation que 6 755 milles de chemins de fer, tandis qu'aujourd'hui il y en a 10 300.

L'administration des chemins de fer a fait, en outre, de notables progrès depuis 1851. Les compagnies ont appris à connaître ce que rapportent, et les billets de retour, et les trains de plaisir à prix réduits. Est-ce tout? Non pas. Depuis la dernière grande Exposition de Londres, le continent a été sillonné de lignes nouvelles, qui alors n'existaient pas et qui l'ont rapproché de l'Angleterre. La vapeur met aujourd'hui l'Amérique et l'Europe en contact à beaucoup moins de frais et en moins de temps. La chaîne de chemins de fer qui aujourd'hui unit New-York, Boston, Portland et Québec, est triple de ce qu'elle était en 1851. La distance entre Londres et l'Inde, si on la mesure par le temps, est diminuée de 25 pour 100, et la distance entre l'Angleterre et l'Australie l'est de 50 pour 100. En d'autres termes, le monde est devenu plus petit et l'humanité plus ingambe.

Il y a, conséquemment, tout lieu d'espérer que le nombre des convives sera en rapport avec la somptuosité du banquet. Et ce sera fort heureux vraiment pour les hardis souscripteurs, sur qui retomberait le fardeau des dépenses, si l'Exposition venait à ne pas couvrir ses frais; car, en ce qui concerne la partie financière, le plan adopté est exactement le même que celui qui fut suivi en 1851.

Une commission a été nommée, laquelle se compose du comte de Granville, du duc de Buckingham et Chandos, de sir C. Wentworth Dilke, de MM. Thomas Baring et Thomas Fairbairn. Cette commission a été autorisée, par un acte royal appelé « Charte d'incorporation », à emprunter à la Banque d'Angleterre, jusqu'à concurrence de 250 000 livres sterling (6 250 000 fr.), toutes les sommes nécessaires; et, pour garantir le remboursement, une souscription a été ouverte qui a été aussitôt remplie.

Un de mes amis, dont la fortune n'a rien d'extraordinaire, a souscrit pour 2 000 livres sterling, avec le laisser aller qu'il aurait mis à prendre une loge à l'Opéra. Les Anglais, avouons-le, font grandement les choses quand ils s'y mettent. Ce n'est pas que le danger soit, après tout, bien considérable; le profit net de l'Exposition de 1851 a été de 200 000 livres sterling (5 millions de francs).

On serait rassuré à moins. Cependant, quand on considère que ceux qui consentent à courir les risques de la garantie n'ont pas à toucher un farthing dans les bénéfices de l'opération, s'il y en a, et qu'ils s'exposent à perdre sans espoir ou désir de gagner, attendu que le profit réalisé doit être approprié à un objet d'utilité publique, on est bien forcé de rendre hommage à leur patriotique désintéressement.

Ce désintéressement, ce patriotisme sont si bien dans leur rôle, et cela paraît si naturel, qu'on ne leur accorde pas même, pour prix de leur bonne volonté, un billet de faveur! Il est à ma connaissance que, quelques-uns

d'entre eux ayant demandé leurs entrées, la réponse a été : « Quand on est généreux, il ne faut pas l'être à demi. Souscrire de la sorte pour plusieurs milliers de livres sterling, cela suppose de la fortune, et un homme riche peut bien payer trois ou cinq guinées pour son billet de saison. »

Il va sans dire que les commissaires, eux non plus, n'ont rien à gagner comme argent dans les résultats de leur intervention ; leurs fonctions sont tout à fait gratuites. Lors de l'Exposition de 1851, sir C. Wentworth Dilke, qui était à cette époque M. Dilke tout court, refusa très noblement 5,000 liv. sterling (125,000 fr.) qu'on avait cru devoir lui offrir comme indemnité de toute la peine qu'il avait prise et de tout le temps qu'il avait sacrifié à l'accomplissement d'un devoir public. Sir C. Wentworth Dilke est, soit dit en passant, le propriétaire de l'*Athenæum*, le plus accrédité de tous les journaux littéraires de ce pays.

Ce n'est pas seulement pour l'Exposition internationale de 1862 que le palais qui est en ce moment la gloire de South-Kensington a été construit ; c'est pour toutes les expositions futures, internationales, coloniales et autres. Toutefois, la question de savoir si le bâtiment qui vient d'être élevé subsistera dépend de certains arrangements financiers qui pourraient bien ne pas aboutir. Mais, franchement, si cet édifice est destiné à disparaître, tant mieux.

Gigantesque, il l'est, on ne saurait le nier ; mais quelle architecture, juste ciel ! Je veux bien que la nef et les transepts aient 100 pieds de haut et 85 pieds de large ; que la nef ait 800 pieds de long, et chacun des transepts 635 pieds de long, y compris les dômes ; mais cela ne suffit pas pour faire un édifice élégant. Le dôme du Panthéon ayant $43^{m},40$ de diamètre et $44^{m},40$ de haut ; celui de Brunelleschi, à Florence, 44 mètres de diamètre et 52 mètres de haut ; celui de la basilique de Saint-Pierre, à Rome, $42^{m},75$ de diamètre et 50 mètres de haut, j'admettrai tant qu'on voudra que les deux dômes dont le palais de l'Exposi-

tion est chargé, ou plutôt surchargé, sont les deux plus grands qu'ait jamais produits l'architecture, puisqu'ils ont 53 mètres de diamètre et 80 mètres de haut; mais ces proportions colossales les empêchent-elles de pécher contre toutes les lois de la proportion et du goût? Pour faire du couvercle d'une marmite un objet d'art, suffirait-il de lui donner des proportions conformes à l'appétit de Gargantua? Le *Times* a publié ces jours-ci une lettre dans laquelle un Français racontait, dans le style qu'emploient en anglais les Français qui savent tout juste assez d'anglais pour l'écrire d'une manière grotesque, comme quoi un petit décrotteur de sa connaissance avait prononcé sur le palais de l'Exposition la terrible sentence que voici : *Dam ugly*[1]. Salomon, j'aime à le croire, parlait plus correctement, mais il ne rendit jamais un jugement plus équitable. Cette condamnation du palais pour crime de laideur a beaucoup amusé Londres. C'est à peine si j'ai besoin de vous dire que cette prétendue lettre d'un prétendu Français avait été rédigée dans les bureaux du *Times* par un Anglais qui possède sa langue à merveille. On a beaucoup ri de cette plaisanterie, et le mot restera. *Dam ugly* est, pour le palais de l'Exposition, un frontispice *tout trouvé*.

Mais aussi, que s'est-on avisé de charger du dessin de ce monument le capitaine Francis Fowke? On serait assez tenté de lui dire, après cette preuve qu'il vient de donner de ses talents en architecture : « Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier. » Le capitaine Francis Fowke, je crois, était fort avant dans les bonnes grâces du prince Albert, et il est possible que l'aveuglement de l'amitié... mais il ne faut pas troubler la cendre des morts.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que, beau ou non, le palais de l'Exposition de 1862 n'en paraît pas moins doué d'une singulière puissance d'attraction. Au moment où

1. Comme qui dirait : « Diablement laid. » (*Note de l'éditeur.*)

j'écris, il y a sur toutes les routes qui y conduisent une procession interminable de camions, de chariots, de voitures de toute espèce, chargés des tributs de toute espèce d'industrie.

Pour ce qui est de l'intérieur, l'aspect est celui d'une ville prise d'assaut. Comme rien n'est encore terminé et que le temps presse, c'est une confusion inimaginable, un prodigieux pêle-mêle d'hommes et de machines, l'activité de la ruche unie au désordre apparent des préparatifs inachevés, et, provisoirement, une Babel.

Que de choses encore j'ai à vous dire ! Mais le moyen de tout dire aujourd'hui ? Ce sera donc pour une autre fois, s'il vous plaît.

XVIII.

LES ÉTRANGERS ATTENDUS DANS LONDRES.

22 avril.

Encore quelques jours, seulement quelques jours, et toutes les nations du monde viendront assister, par leurs représentants officiels et non officiels, à la grande fête industrielle qui doit marquer le 1er mai 1862.

A mesure que nous approchons de cette date solennelle, les préoccupations qu'elle a éveillées deviennent de plus en plus vives. L'Angleterre se prépare à remplir convenablement les devoirs de l'hospitalité et à donner d'elle aux étrangers, accourus des divers points du globe, une idée qui lui fasse honneur. Cette puissante dame, qui est déjà sur le retour, mais dont il est impossible de ne pas admirer la majestueuse et corpulente beauté — la ville de Londres — cherche à paraître jeune ; elle veut très décidément qu'on la trouve jolie ; elle est en train, au moment

où je parle, de mettre du rouge et des mouches. Jamais, depuis 1851, le badigeon ne joua un rôle aussi important. Dans le quartier que j'habite, qui est précisément celui de l'Exposition, c'est à qui fardera sa demeure. Si Londres, à première vue, déplaît aux visiteurs attendus, ce sera leur faute.

Mais Londres n'est pas ville à donner dans le roman. Il faut donc que ceux qui comptent jouir de son hospitalité s'attendent à la payer. Ne se logera pas à bon marché qui voudra, je vous en réponds. Précisément à vingt pas de chez moi, il y a une assez humble maison qu'une matrone anglaise prit dernièrement à loyer, et qu'elle a meublée selon les règles d'une stricte économie ; 120 livres sterling (3,000 fr.) par an, voilà le loyer qu'elle paye ; et que demande-elle pour un appartement? 12 livres sterling (300 fr.) par semaine.

La spéculation espère moissonner largement dans le champ des curieux. Aussi le regard est-il de toutes parts poursuivi, attiré, tenté par l'annonce sacramentelle *Furnished house*. Vous souvient-il de la fable *la Laitière et le Pot au lait*, ou bien encore de l'histoire de ce marchand ambulant des *Mille et une Nuits* qui, un beau *jour, assis* devant une porte, et sa boutique portative devant lui, se mit à songer comme quoi il acquerrait une immense fortune, et bâtirait des mosquées, et serait fait roi, et arriverait à être l'empereur, jusqu'à ce qu'enfin, dans un transport mal réglé de joie, il renversa d'un coup de pied ce qui contenait, en objets fragiles, toute sa richesse? Cette histoire fut ici, en 1851, celle de beaucoup de gens. Mais la race des marchands des *Mille et une Nuits* et des laitières est incorrigible.

Les ouvriers étrangers, en tout cas, n'auront pas à se plaindre de l'hospitalité anglaise, si ce qu'on m'assure est vrai. Lorsque les orphéonistes vinrent à Londres, il se trouva que, rien n'ayant été préparé pour les recevoir,

leur sort, dans les premiers moments, fut des plus lamentables. Beaucoup d'entre eux, si j'ai bonne mémoire, eurent, dès leur arrivée, à passer la nuit, qui dans les écuries, qui dans des galetas, sans compter ceux auxquels le pavé servit de lit, et la pierre du coin, d'oreiller. Les Anglais, bien qu'ils ne fussent pas responsables de ce que la visite des orphéonistes avait eu d'imprévu et d'imprévoyant, furent très honteux de cette mésaventure. Pour que rien de semblable n'ait lieu, cette fois, il vient de se former un comité composé de sir John Shelley, M. Layart et M. Cox, tous les trois membres du Parlement, M. Marsh Nelson, M. G. A. Sala, M. J. R. L. Walmsley, et M. Blanchard Jerrold. Ce dernier, rédacteur en chef du *Lloyds weekly News paper* et fils de ce Douglas Jerrold en qui l'Angleterre a perdu la fleur de ses hommes d'esprit, est appelé à remplir le poste d'administrateur honoraire. On ne pouvait mieux choisir. Aviser à ce que les ouvriers étrangers qui visiteront l'Exposition soient logés à bon marché, et à ce qu'on leur fasse payer seulement le prix coûtant; organiser, pour leur usage, un corps d'interprètes, veiller à ce qu'ils aient des médecins, si besoin est, et arranger des excursions qui leur donnent à connaître et à admirer les beautés des environs de Londres : tel est le but que se propose le comité dont il s'agit.

De ce comité vraiment hospitalier à la commission royale, la transition est brusque. Lord Granville, le duc de Buckingham, sir Wentworth Dilke, M. Thomas Baring, M. Thomas Fairbairn, sont tous hommes que je respecte fort; mais, à cause de cela même, je regrette qu'ils aient semblé ne voir dans l'Exposition qu'une question de sous et deniers. Au lieu d'être des « noblemen and gentlemen » ayant pignon sur rue et personnellement désintéressés dans l'entreprise, ils auraient été des prêteurs sur gages, ou des marchands de bouts de chandelles, qu'ils ne se seraient pas montrés plus prosaïquement

avides de lucre. Les intérêts de ceux qui ont souscrit le fonds de garantie, « guarantors », valent à coup sûr qu'on y veille. Cependant la sollicitude à cet égard doit avoir des bornes. Il est fort étrange, par exemple, qu'on ait songé à fermer la porte au nez à tout exposant qui, le jour de l'ouverture, ne se présenterait pas bourse en main. Eh! qui donc *fait l'Exposition*, si ce n'est l'*exposant?* Aussi l'indignation est-elle très vive parmi ceux dont on a parlé de ne pas admettre gratis les personnes, après avoir reçu gratis leurs produits. Peut-être les commissaires céderont-ils sur ce point, comme ils l'ont déjà fait sur quelques autres. Sinon, il y aura des meetings, où les plus emportés menacent de proposer des résolutions vengeresses. Qu'arriverait-il de l'effet qu'on se promet de la solennité d'ouverture, si, se voyant exclus, les exposants s'avisaient de couvrir leurs étalages? Les en empêcherait-on? Aurait-on le droit de les en empêcher?

Autre indication curieuse de cet amour désintéressé du gain dont les commissaires sont animés : ils ont donné à entendre, n'osant s'exprimer à cet égard d'une façon trop explicite, que les grands personnages invités à la cérémonie devaient eux-mêmes se présenter munis d'un billet de saison. C'est leur demander trois guinées ou cinq guinées : trois guinées comme prix d'admission dans le palais, ou cinq guinées, s'ils veulent être admis dans le jardin horticultural qui y touche. Voilà une singulière façon d'inviter les gens! Et notez bien que les invitations sont faites au nom de la reine, par des personnages qui sont le duc de Cambridge, l'archevêque de Cantorbery, le lord chancelier, lord Derby, lord Palmerston. C'est comme si la reine d'Angleterre, par l'organe des plus hauts dignitaires de son royaume, vous invitait à dîner, à la condition que vous apporterez le vin et les plats ou que vous payerez une guinée.

Le procédé est d'autant plus extraordinaire, que les in-

vités sont précisément ceux des spectateurs sur lesquels on compte pour la pompe du spectacle. On attend d'eux qu'ils payent le plaisir que les badauds auront à les voir. C'est beaucoup exiger. Le *Daily Telegraph* rappelle fort plaisamment, à cette occasion, un joli mot du père du duc de Cambridge. Ce prince consentait volontiers à présider aux dîners publics, et avait coutume de souscrire, sans compter, pour tous les actes de charité. Un jour, le comité d'une institution charitable étant venu solliciter de lui le payement immédiat de sa souscription : « Eh quoi! s'écria-t-il, vous voulez donc tuer le canard qui vous sert à attirer les autres canards? »

De ces canards qui attirent les autres, il y en aura, le jour de l'ouverture, mais moins qu'on n'avait espéré d'abord. En fait de dieux mortels, on n'aura que des princes; en fait d'astres, que des étoiles de seconde grandeur; on n'aura pas le moindre petit roi. Il est bien vrai qu'un trône, qu'on a fait colossal, s'élèvera dans l'enceinte; mais ce trône sera vide : il sera là seulement pour rappeler la perte de ce prince Albert qui fut l'âme de l'Exposition de 1851, et pour dire à tous, après Chateaubriand, que les yeux des puissances de la terre sont, comme ceux des plus humbles d'entre nous, tout remplis de larmes.

Une chose est claire : c'est que les commissaires paraissent craindre que la cérémonie ne manque de l'éclat extérieur voulu en pareille circonstance; et c'est, j'imagine, à ce genre de préoccupation qu'il faut attribuer l'arrêté que voici :

« Les « guarantors » et les autres personnes invitées à la cérémonie d'ouverture peuvent choisir entre paraître en uniforme officiel ou habit de cour, et se présenter en simple habit du matin; mais du choix du costume dépendra leur place sur les sièges réservés. Les dames seront en robe du matin et ne seront pas séparées de leurs cavaliers. »

Cette dernière disposition est une concession magnanime des commissaires aux alarmes de la portion féminine de l'opinion publique. Mais voyez un peu quelle importance ces messieurs attachent au costume officiel et à l'habit de cour! Ils connaissent trop le cœur humain pour partir du principe : « Premier venu, premier servi. » Leur principe, à eux, c'est que l'oiseau se jugeant à son plumage, les plumes ont droit de préséance. A l'Exposition de 1851, il y eut un Chinois dont l'accoutrement eut beaucoup de succès. Espérons que, pour l'honneur de l'Exposition de 1862, les ambassadeurs du Japon ne partiront pas avant le 1er mai. M'est avis que Blondin et Léotard dans leurs costumes respectifs et distinctifs ajouteraient aussi à l'effet général. Je recommande cette idée à la sagesse de MM. les commissaires. Et pourquoi, ainsi qu'on l'a suggéré avec infiniment d'à-propos, pourquoi les ramoneurs de cheminées ne seraient-ils pas invités à venir payer leur tribut à la science du pittoresque? Ce serait le cas ou jamais, puisque le jour fixé pour l'ouverture de l'Exposition se trouve être le grand jour des ramoneurs de cheminées.

Connaissez-vous le lien historique ou légendaire qui existe entre les ramoneurs de cheminées et le 1er mai? Il y avait une fois un... lord dont l'enfant disparut. Les ramoneurs de cheminées l'avaient volé. Plus tard, le 1er mai d'une année quelconque, l'enfant est envoyé dans la maison paternelle comme ramoneur. Il croit revoir, à travers le nuage des souvenirs qui flottent autour du berceau, des lieux dont l'image confuse était restée dans son esprit, ou plutôt dans son cœur. Il se cache sous le lit et attend que les gens de la maison l'y découvrent. On l'interroge. A de certaines marques, sa mère le reconnaît. Grande joie! voilà notre petit ramoneur redevenu l'héritier d'une des premières familles d'Angleterre.

Je disais dans ma dernière lettre que l'Exposition de

1862 promettait d'être une belle chose, et je ne m'en dédis pas. Je dois avouer néanmoins que le public est, en dépit de lui-même, poursuivi d'une sorte de crainte vague, la crainte d'être désenchanté. L'Exposition de 1851 avait fait naître tant d'espérances qui ne se sont pas réalisées, ou, du moins, qui ne se sont réalisées qu'en partie! Les peuples, en se rapprochant, ont été à même de se mieux pénétrer l'un l'autre, on ne saurait le nier; et, ne fût-ce que sous ce rapport, le résultat obtenu est très important. Mais n'espérait-on pas bien plus encore? Ne croyait-on pas que, décidément, l'ère de la paix venait de s'ouvrir? Et pourtant, où en sommes-nous aujourd'hui, après dix années? Le monde, dans ce court intervalle, n'a presque pas cessé d'être ensanglanté. Les nœuds que l'Exposition de 1851 semblait avoir serrés avec tant de force, combien de fois, depuis, n'ont-ils pas cédé au tranchant de l'épée!... Hier, de quoi était-il question, d'un bout de l'Europe à l'autre? De vaisseaux de fer inventés pour mettre en pièces les vaisseaux de bois, et de canons construits pour mettre en pièces les vaisseaux de fer. Que dis-je! Voici qu'on ouvre ma porte, en ce moment même, et sur le journal qui m'est tendu je lis : « Grande bataille près Corinthe! Perte, du côté des fédéraux, 20,000 hommes! Perte, du côté des confédérés, 35,000 hommes! » Parmi les bijoux que la curiosité publique préfère d'avance et demande avec le plus d'impatience qu'on lui livre, dès que l'Exposition sera ouverte, il faut ranger le canon Armstrong, toute sorte de machines à vomir la mort, qu'on dit charmantes, un modèle de la batterie flottante du capitaine Erisson, et l'épais morceau de fer qui fut, ces jours derniers, fracassé à Schoeburyness! Qu'elle est lente, grand Dieu, la gestation des idées vraies!

Et celui-là aurait bien d'autres remarques du même genre à faire, qui serait disposé à voir les choses en noir.

Désirez-vous savoir comment les commissaires ont fixé l'échelle des prix d'entrée? — Ne seront admises à la cérémonie d'ouverture que les personnes munies d'un billet de saison, acheté au prix de trois ou cinq guinées. — Le second et le troisième jour, le prix d'entrée sera de 20 schellings (25 francs). — Du 5 mai (le 4 est un dimanche) au 31 mai, il sera de 2 schellings 1/2, à l'exception d'un jour par semaine réservé aux billets de 5 schellings. — Après le mois de mai jusqu'à la fin de l'Exposition, il sera de 1 shelling (1 fr. 25 c.) Ainsi, ce sera seulement après le mois de mai que l'Exposition sera ouverte aux hommes du peuple, à la classe de ceux qui sont morts en construisant le palais de l'Exposition. Car il est considérable, et plus considérable qu'on n'a osé l'avouer, le nombre des maçons intrépides à qui cette construction audacieuse et hâtive a coûté la vie. Il y a cinq ou six jours, je m'ouvrais à un des employés supérieurs de l'émotion que j'avais éprouvée en voyant passer sur un brancard le cadavre mutilé d'un de ces soldats de l'industrie :

— Bah ! me répondit-il d'un air distrait, on a beaucoup exagéré. Une vingtaine d'ouvriers, peut-être, se sont tués en tombant du haut des échafaudages. Qu'est-ce que cela?

Oui, qu'est-ce que cela? L'industrie a ses soldats : fort bien; mais est-ce que c'est pour ceux-là qu'a été inventé le mot *gloire?* pour ceux-là, que sont les mentions honorifiques et les croix d'honneur? pour ceux-là, que sonnent les fanfares? — Ils s'exposent à recevoir la mort, mais ils ne la donnent pas. De quoi ont-ils à se plaindre si, lorsqu'ils se sont brisé le crâne sur le pavé, le bulletin de leurs exploits se borne à ceci : *Mort par accident*, et prend place dans les journaux après la nouvelle du trépas d'un boxeur? Qu'ils attendent donc un mois, les enfants de ce malheureux dont je vois encore d'ici les restes passer sur mon chemin, et ils pourront, si

toutefois ils ont de quoi payer le schelling de rigueur, aller voir la place où le sang de leur père a coulé!

XIX.

EXPOSITION INTERNATIONALE; CÉRÉMONIE D'OUVERTURE.

1er mai.

C'est aujourd'hui, 1er mai, qu'a eu lieu la cérémonie d'ouverture de l'Exposition internationale de 1862.

La foule était considérable, ai-je besoin de le dire? considérable aux abords du palais, et considérable à l'intérieur. Il paraît que, pendant la quinzaine qui a précédé le 1er mai, les bateaux à vapeur de la compagnie du Sud-Est, ceux qui unissent Boulogne et Folkestone, ont apporté à Londres de trois à quatre cents personnes par jour. Sur l'empressement des gens riches à payer les cinq guinées requises, nul doute possible. A mesure qu'on approchait du terme fixé pour l'ouverture de l'Exposition, on s'est mis à courir de toutes parts aux billets avec une sorte d'impatience frémissante; si bien que, avant-hier, la somme recueillie dépassait de 250,000 francs celle qui, à l'époque correspondante de l'Exposition de 1851, était entrée dans la caisse des commissaires.

Cependant, pourquoi le taire? la cérémonie attendue ne semblait pas s'annoncer sous de fort heureux auspices. Le prince qui en avait conçu l'idée, qui était si propre à en diriger les préparatifs, qui devait en être l'âme, ce prince dormait son dernier sommeil. On savait que la royauté ne serait représentée dans la fête que par un trône vide; on savait que le prince de Galles lui-même ne serait point là;

on savait qu'il ne fallait pas compter, pour l'éclat de cette journée, sur la curiosité de certains personnages couronnés, dont on avait un instant rêvé la visite.

Et puis, quelque soin que les commissaires eussent apporté à bien remplir leur tâche, on regrettait qu'ils n'eussent pas réussi à la mieux remplir. Il m'a été dit hier, en confidence, que les commissaires avaient enfin pris le parti d'admettre les exposants sans leur faire payer le prix d'entrée; mais le contraire avait été annoncé bien haut, trop haut, et cette annonce avait été, parmi les intéressés, le sujet d'une irritation profonde. Les uns parlaient de convoquer un *indignation meeting;* les autres menaçaient de couvrir leurs étalages; d'autres comparaient la conduite des commissaires royaux à celle de l'Académie royale des arts, accusée d'enfler, chaque année, ses revenus de quelque 200,000 francs, en invitant le public à voir, moyennant un schelling par tête, des tableaux qu'elle se fait prêter.

Au plus fort de ces plaintes amères et de ces commentaires, paraît une lettre de Verdi, où il annonce au public étonné que le solo vocal avec chœur, par lui composé pour l'Exposition, et que Tamberlick offrait de chanter, a été rejeté par les commissaires, et cela sous prétexte que vingt-cinq jours ne suffiraient pas pour apprendre cette petite pièce de musique, alors que vingt-cinq jours suffisent pour apprendre un nouvel opéra.

A cette cause de mécontentement était venue aussitôt s'en joindre une autre. Il y a un proverbe anglais qui dit : « Où sont des musiciens, n'espérez pas trouver de l'harmonie. » Un des premiers poètes de l'Angleterre, Tennyson, ayant écrit un poème pour l'ouverture de l'Exposition, et le premier compositeur de l'Angleterre, M. Bennett, ayant mis les paroles en musique, M. Costa, chargé de conduire l'orchestre, s'est souvenu qu'il était brouillé avec M. Bennett, et que, dès le mois de juillet, il avait fait part

aux commissaires de sa résolution de s'abstenir touchant la musique de ce dernier.

En cette occurrence, que devaient faire les commissaires? Puisqu'il s'agissait de vers composés par le poète lauréat de l'Angleterre et mis en musique par un compositeur anglais, pourquoi ne pas appeler un Anglais, M. Alfred Mellon, par exemple, à remplir, en faveur de M. Bennett, la place laissée vacante par M. Costa? Ainsi pensait-on; et la fibre nationale a tressailli, lorsque la nouvelle s'est répandue que, pour la cantate de M. Bennett, l'orchestre serait conduit par M. Sainton. Un Italien, passe encore; mais un Français!

Je n'en finirais pas, s'il me fallait passer en revue toutes les petites misères et tous les pronostics fâcheux qui ont troublé les heures consacrées à l'attente. Chaque matin, les journaux se lamentaient sur l'inquiétante lenteur des préparatifs. Arriverait-on à temps? De ce nombre infini de caisses remplies d'objets précieux, combien peu seraient déballées quand l'heure de l'ouverture des portes aurait sonné! Et en effet, la besogne, même aujourd'hui, est loin d'être achevée. La France, chose extraordinaire, la France, qui a le coup d'œil si rapide, les mouvements si vifs et la main si prompte, s'est laissée gagner de vitesse non-seulement par l'Angleterre, mais encore par la pesante Autriche. Voilà ce qu'on est autorisé à dire, ce qu'on disait; et, si la France elle-même était si fort en retard, qu'espérer?

Le vent, d'ailleurs, pouvait-il être aux pensées riantes? Les affaires languissent. Manchester est aux abois. Le Lancashire agonise. C'est quand l'industrie est malade que la fête de l'industrie est célébrée!

Telles étaient les pensées noires qui volaient en quelque sorte dans l'air, lorsque le soleil du 1er mai s'est levé... s'est levé est bien le mot. A neuf heures du matin, le temps, qui, depuis une semaine, avait été magnifique,

n'augurait rien de bon. Il avait plu pendant la nuit. La matinée était sombre. Mais, vers dix heures, les nuages se sont déchirés, et l'admirable dieu qu'adoraient les Incas n'a point tardé à inonder tout de sa vivifiante lumière.

A dix heures et demie, j'étais dans l'avenue du Prince-Albert, celle qui longe la face occidentale du palais de l'Exposition. Du haut des maisons somptueuses qui bordent cette spacieuse et imposante avenue, flottaient des drapeaux parmi lesquels j'ai salué d'un cœur ému le drapeau de mon pays. Les balcons étaient chargés de dames en élégante toilette du matin. Le long de la route, c'était une file interminable de voitures. Sur les deux côtés, et placés de distance en distance, étaient les policemen. Ils n'ornent pas les fêtes, ceux-là, c'est trop vrai ; mais ils les protègent. En 1851, eux et leurs pareils des autres pays furent jugés si nécessaires, que chaque gouvernement reçut l'invitation d'envoyer à Londres sa propre police, l'Angleterre prenant sur elle de payer les frais de l'ordre international. Énorme fut la dépense : 475,000 fr. ! Cette fois, le maintien de l'ordre coûtera beaucoup moins cher, parce que la police anglaise a été trouvée suffisante.

A dix heures et demie, les portes donnant *accès aux* personnes qui avaient des places réservées se sont ouvertes, et je suis entré.

J'avais visité hier l'intérieur du palais. Quel changement, du jour au lendemain ! Hier, tout n'était que confusion. A chaque pas, on se heurtait à quelque caisse non déballée. On avait à se frayer un chemin à travers le foin et la paille dont le plancher était couvert. On respirait presque moins d'air que de poussière. On était rudement coudoyé çà et là par maint ouvrier pressé d'en finir. Si ce n'était pas tout à fait le chaos des jours précédents, c'était quelque chose qui y ressemblait fort. Aujourd'hui, l'aspect de la salle était décent, du moins. Pour magnifique, certainement non ! On était si fort en retard, que la baguette de

l'enchanteur Merlin n'eût pas suffi à opérer la métamorphose voulue.

On assurait, avant-hier encore, que la France, à qui tant de place a été accordée dans la nef principale, n'aurait rien à montrer le jour de l'ouverture, absolument rien : c'était trop dire; mais je dois avouer que j'ai senti saigner mon patriotisme en voyant l'industrie de la France représentée, en cette occasion solennelle, par quelques tapis, quelques bronzes, et un guerrier du moyen âge à cheval que flanquaient quatre autres guerriers à pied. A la vérité, tous les départements ne sont pas aussi en retard que le nôtre. Mais il est certain que, généralement parlant, il n'y a encore rien de complet, rien d'achevé. L'Exposition s'est ouverte, non pas au milieu de trésors fièrement étalés, mais au milieu de trésors à demi voilés ou enfouis.

Parlerai-je de la grande nef? Obstruée comme elle l'était de je ne sais quels lourds trophées industriels placés là comme au hasard, elle m'a rappelé l'idée d'une foire. L'effet de cette gigantesque ligne, allant d'un dôme à l'autre, s'est trouvé de la sorte manqué, mais absolument. Ah! le « Cristal Palace » était autre chose!

De dix heures et demie à une heure, j'ai passé le temps, comme tout le monde, à choisir ma place d'abord; puis à mesurer de l'œil les dimensions colossales de l'édifice; puis à lire les inscriptions bibliques se détachant en jaune sur un fond bleu au-dessous et autour des dômes; puis à m'étonner que M. Crace n'eût pas été plus heureux dans le choix et le rapprochement de ses couleurs décoratives; puis à regarder entrer les dames; puis enfin à écouter la musique des grenadiers, celle des « coldstream guards », et celle des « scots fusilier guards ».

Enfin, à une heure environ, la voix stridente des trompettes a retenti : c'était le signal. Sont entrés alors, par la porte donnant sur l'avenue de Cromwell, laquelle longe

la face méridionale du palais, les visiteurs d'office, les visiteurs à costume. Ils se sont dirigés vers le dôme occidental, sous lequel avait été placé un fauteuil figurant le trône et couvert d'un dais somptueux. L'hymne national a été entonné; après quoi, lord Granville a prononcé un discours qui s'adressait à la reine absente, dans la personne du duc de Cambridge et des autres commissaires spéciaux chargés d'ouvrir l'Exposition en son nom.

Il était naturel que ce discours commençât par des paroles de deuil; car lord Granville, en cette circonstance, tenait la place du prince Albert, absent aussi. Et c'est, en effet, de paroles de deuil que s'est composé l'exorde. Quant au reste de la harangue, c'est un compte rendu, terne et froid, de l'enchaînement des idées et de la suite des opérations dont l'Exposition de cette année est le résultat. Voici la péroraison : « C'est notre ardente prière que l'Exposition de 1862, qui est sur le point d'être inaugurée, et qu'il nous est donné de diriger, puisse n'être pas un indigne lien dans la chaîne des Expositions internationales auxquelles restera pour jamais attaché le nom honoré de l'illustre époux de Votre Majesté. » C'est là le style officiel ! c'est là l'éloquence officielle !

Après une courte réponse du duc de Cambridge, les visiteurs à costume se sont rendus processionnellement au dôme oriental, le long du côté septentrional de la nef, où l'on était parvenu, non sans quelque peine, à leur frayer une route. Figuraient dans cette procession, que précédaient les trompettes des « life guards », les surintendants des travaux de l'Exposition, les contractants, l'architecte, les membres des conseils de la Société d'agriculture et de la Société des arts, une députation de « dix guarantors » — je vous ai expliqué ce mot; — les présidents des jurys, les commissaires étrangers, le lord prévot de Glasgow, le lord maire de Dublin, le lord maire d'York, le lord prévôt d'Edimbourg; M. William Cubitt,

lord maire de Londres, précédé du « mace-bearer » et du « sword-bearer »; les commissaires de l'Exposition de 1851 ; ceux de l'Exposition actuelle ; l'évêque de Londres; les ministres; les commissaires spéciaux chargés de l'inauguration, enfin le prince Oscar de Suède et le prince royal de Prusse.

Cela ne ressemble pas mal, comme vous voyez, à une énumération d'Homère. Et cependant la liste renferme une lacune que vous avez déjà dû remarquer. Qu'a-t-on fait du corps diplomatique? Si je suis bien informé, MM. les ambassadeurs n'ont pas été fort satisfaits d'un oubli qui est, pour ne rien dire de plus, bien extraordinaire dans une solennité *internationale*.

J'ai vu passer cette procession, et n'ai pu me défendre d'un sentiment de commisération amie, à l'égard d'hommes dont plusieurs sont des gens du plus haut mérite, en réfléchissant au rôle que leur fait jouer cette exhibition fastueuse de leur personne !

Au fond, la partie vraiment intéressante et imposante de la cérémonie est celle dont la musique a fait les frais. Quelle noble chose, que ce puissant orchestre composé de deux mille voix et de quatre cents instruments ! Un homme, un seul homme, n'aurait pas obéi avec une précision plus merveilleuse au bâton de M. Costa. L'illustre auteur des *Huguenots*, de *Robert le Diable*, du *Prophète*, avait envoyé aux commissaires une ouverture en forme de marche, composée tout exprès pour l'Exposition. Cette œuvre, digne de tant d'autres chefs-d'œuvre que le monde doit à Meyerbeer, a été admirablement rendue. Grâce à certaines dispositions acoustiques fort bien ménagées, le son semblait parcourir sans effort l'enceinte immense. N'eût-elle produit que cette nouvelle création d'un des grands génies de la musique, l'Exposition aurait bien mérité des peuples.

Je vous ai dit plus haut que M. Sterndale Bennett avait

mis en musique des vers composés pour l'occasion par M. Tennyson, le poète lauréat. J'ai ces vers sous les yeux; mais, outre qu'ils sont intraduisibles, je doute qu'ils vaillent qu'on les traduise. Il est singulier qu'un aussi admirable poète que Tennyson n'ait pas été mieux inspiré en prophétisant l'ère glorieuse de la paix, et en s'adressant à celui qu'il appelle : *O silent father of our kings to be !* (*O père silencieux de nos rois à venir !*) Heureusement, la musique de M. Bennett ne s'est pas ressentie de l'insuffisance des paroles, et l'orchestre, conduit par M. Sainton, a été ce qu'il s'était montré, conduit par M. Costa.

De la grande marche d'Auber, que pourrais-je vous dire, sinon qu'on y a retrouvé toute la grâce, toute la vivacité, toute la verve, toutes les étincelles de ce talent si français par essence que vous connaissez. Je n'entends jamais la musique d'Auber sans me rappeler combien Voltaire était clair et combien il avait d'esprit.

O Verdi, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas ! Mais ce n'est point sa faute. Le péché a été commis par les commissaires. Seulement ce sont ceux qui étaient aujourd'hui à l'ouverture de l'Exposition qui *ont, pour* ce péché-là, fait pénitence.

C'est à peu près là tout ce que j'ai à dire.

J'ai entendu peu de cris; je n'ai pas remarqué qu'il y eût beaucoup d'enthousiasme.

Et toutefois, cette fête internationale a été grande : grande par l'idée qu'elle exprimait et par le but indiqué ; grande par le contact de tant de peuples; grande par le fabuleux entassement sur un point donné de tant de richesses diverses; grande par l'hommage imposant rendu au génie du travail et au génie de la paix ; grande par la masse des spectateurs ; grande par la beauté souveraine du génie.

Les anciens, après tout, ne connurent rien de semblable.

Leurs amphithéâtres à quatre-vingts rangs de gradins, ces gigantesques amphithéâtres que Calpurnius nous montre reluisants de marbre, ornés de pierres précieuses, et où cent mille hommes pouvaient s'asseoir à l'aise; leurs portiques couverts d'or; leurs forêts improvisées, où des milliers d'autruches, de cerfs, de sangliers et de daims étaient offerts au peuple comme objets de pillage; leurs hécatombes de lions, d'ours et de léopards; les changements à vue de ces vastes arènes, dans lesquelles on voyait des animaux féroces sortir tout à coup d'un abîme d'où s'élevaient, immédiatement après, des bouquets d'arbres; leurs rets tissus d'or, remparts magnifiques qu'on mettait entre les bêtes fauves du cirque et la multitude environnante : tout cela, certes, témoignait de la puissance de l'homme; mais quelle idée morale planait sur ces fêtes de sang? Lorsque l'empereur Probus faisait combattre trois cents gladiateurs contre trois cents gladiateurs, et que ces misérables, dont la vie avait son tarif convenu, passaient devant César en poussant ce cri d'esclave : *Morituri te salutant!* et que même les jeunes filles, à la vue du vainqueur prêt à égorger son adversaire, s'abstenaient de faire le signe sauveur, et renversaient le pouce, ordonnant ainsi au plus fort d'ouvrir la poitrine du plus faible étendu par terre... quel enseignement utile pouvait compenser l'horreur de cette abominable éducation de cruauté?

Les anciens purent, il est vrai, se vanter de fêtes plus innocentes et moins funestes. Mais le prix qu'aux Jeux Olympiques les Grecs décernaient au plus robuste ou au plus agile avait-il, ainsi que M. Musurus, l'ambassadeur turc, l'a fort bien fait remarquer au dernier banquet du lord maire, le caractère élevé de ce prix qui, dans nos modernes jeux olympiques, est décerné au plus industrieux?

Mais pourquoi faut-il, quand la pensée aimerait tant à

se reposer sur des idées de paix universelle et de fraternité, que de sanglants synchronismes viennent nous avertir que la raison est encore à l'état militant; que le travail est encore loin d'avoir opéré d'une manière définitive la solennelle réconciliation des peuples, et que l'humanité est toujours occupée à rouler son rocher de Sisyphe au haut de cette âpre montagne d'où il n'a cessé jusqu'à ce jour de retomber !

Je songeais à ces choses, lorsque mon voisin a déployé le *Punch*, cette feuille joviale que vous savez. En y jetant les yeux, j'ai vu, quoi ? une gravure qui représentait l'image de la Paix assise sur un canon.

C'est, en quelque coups de crayon, l'histoire de l'Exposition de 1862 !

XX.

M. GLADSTONE.

2 mai.

Jeudi de la semaine dernière, à Manchester, dans le « Town Hall », il s'est tenu un grand meeting des membres de la Chambre du commerce. L'objet de ce meeting était de présenter à M. Gladstone une adresse témoignant des services qu'il a rendus à son pays comme homme d'État et comme financier.

Cet hommage, M. Gladstone le mérite, nul n'ayant travaillé à la chose publique en Angleterre avec plus de talent, plus de zèle et un amour plus réfléchi du progrès.

Non que M. Gladstone ait toujours marché dans le grand chemin de la liberté : loin de là ! Il fut un temps où, ainsi que sir Robert Peel, son guide et son maître, il

combattit, sinon parmi les conservateurs, du moins à côté d'eux. Il existe de lui un livre qui marque d'une façon bien frappante le point d'où il est parti et la distance qu'il a parcourue : c'est le livre qu'il publia en 1838 sous ce titre : *l'État dans ses relations avec l'Église.* Qui se serait douté alors que ce partisan exagéré des principes de la haute Eglise (High Church) écrirait, en 1851, à lord Aberdeen, les deux célèbres lettres où le gouvernement de Naples est traduit avec tant d'autorité à la barre des peuples, lettres qui furent un événement, qui préparèrent les triomphes de Garibaldi, et qui resteront comme une des plus émouvantes dénonciations que l'histoire ait jamais lancées contre l'influence sacerdotale dans ses effets sur la politique ? Il est curieux de rappeler, au moment où nous sommes, que M. Gladstone, après avoir figuré, lors de la guerre de Crimée, dans le cabinet de lord Aberdeen, et s'être retiré par opposition à lord Palmerston, qui consentait à ce que l'on fît sur l'état de l'armée une enquête dont M. Glasdtone, lui, ne voulait pas, il est curieux, dis-je, de rappeler que ce dernier ne craignit pas de s'associer à l'administration de lord Derby, et se laissa envoyer aux îles Ioniennes comme représentant d'un ministère conservateur. Aujourd'hui, non-seulement M. Gladstone est de nouveau le collègue de lord Palmerston, mais il est le plus libéral des collègues de lord Palmerston. C'est au point que, dans les régions où sa présence est presque devenue nécessaire, quelques-uns commencent à s'inquiéter de ses allures et disent à voix basse : « Que veut-il ? où ira-t-il ? où s'arrêtera-t-il ? »

Malheureusement, ce ne sont pas les conservateurs seulement qui parlent ainsi. Bien que tout le monde rende hommage à la sincérité de M. Gladstone et à sa parfaite droiture, il est certain qu'il inspire de l'inquiétude à tout le monde. Les uns craignent de le voir aller trop avant; les autres craignent de le voir reculer : nul n'oserait ré-

pondre du chemin que M. Gladstone prendra. Et pourquoi ? Par cette raison bien simple, que M. Gladstone, au fond, l'ignore lui-même.

Macaulay dit, en parlant du fameux ministre de Guillaume III, Halifax, qu'il était « lent à force de vivacité » (*he was slow from very quickness*). On pourrait dire de M. Gladstone qu'il est incertain et vacillant à force de pénétration. Oui, ce qui nuit à la fermeté de son jugement, ce qui le condamne au tourment d'une conduite indécise, c'est précisément la plus caractéristique qualité de son éminent esprit. Il est d'une sagacité désolante.

Sa clairvoyance extraordinaire lui est un embarras de tous les jours. Il embrasse d'un coup d'œil si rapide les divers aspects de chaque question; il saisit avec tant de promptitude le pour et le contre; il voit si bien le bon et le mauvais côté de tout, qu'en toute chose sa pensée lui fournit à la fois la demande et la réponse, l'affirmation et la négation, l'argument et la réplique : faculté précieuse sans doute, mais beaucoup moins pour l'homme politique, dont elle paralyse souvent l'énergie, que pour le philosophe, à qui elle donne cette haute impartialité, l'honneur de la philosophie et son plus noble attribut!

Toutefois, on ne saurait nier que, même comme homme politique, M. Gladstone ne soit digne d'être placé aux premiers rangs. Et, de plus, il est homme d'affaires, il s'entend aux détails du commerce; il connaît la triture des chiffres, et en lui on retrouve, quand il est nécessaire, le fils d'un marchand de Liverpool dans le gradué d'Oxford.

Mais où il excelle, c'est aux joutes oratoires. M. Gladstone serait le premier orateur de l'Angleterre, si M. Bright n'existait pas, et, quoique M. Bright existe, M. Gladstone est à coup sûr le premier orateur de la Chambre des communes.

La puissance de la voix, la flamme du regard, une pa-

role qui coule à la manière des torrents et l'ardeur d'une conviction indomptée, voilà ce qui constitue le talent de M. Bright. Il est agressif, il est véhément, il est intrépide, intrépide surtout. A voir de quel air il s'attaque à l'aristocratie, dans la terre classique de l'aristocratie, on sent qu'il est de la nature de ces lutteurs à qui il faut de grands obstacles et de grands ennemis. A voir de quel air il brave l'opinion publique, dans un pays où le despotisme de l'opinion publique fait contrepoids à la liberté, on sent qu'il se croit capable de maîtriser le peuple, même en l'armant contre soi. Au milieu de l'enthousiasme patriotique excité par les batailles de l'Alma et d'Inkermann, on l'entendit tonner contre la guerre de Crimée, et l'appeler une folie sanguinaire. Au plus fort de l'irritation produite par l'affaire du *Trent*, on l'entendit exalter la république des États-Unis, la proposer au monde pour modèle, et on le vit courir avec une sorte d'orgueil sauvage au-devant du reproche de n'avoir pas le cœur anglais. A la fois austère et emporté, M. Bright est un quaker doublé d'un tribun. Sous chacun des chiffres qu'emploie son éloquence, toujours substantielle, quoique toujours animée, la passion gronde. La statistique est maniée par lui ainsi qu'une massue le serait par un bras nerveux. Recommande-t-il la paix à tout prix, il le fait en termes qui semblent sonner la charge. Il eût été à Rome l'homme du Forum ; il est par excellence, en Angleterre, l'homme des hustings. Mais, à cause de cela même, il se sent mal à l'aise dans la Chambre des communes, où une partie de ses forces l'abandonne, et dont l'atmosphère ne convient pas évidemment à sa rude nature.

Et c'est là, au contraire, que M. Gladstone triomphe. Cette grâce pénétrante du langage qui vous subjugue sans vous violenter, cette saveur littéraire qui donne tant de prix à la pensée dans un cénacle d'esprits cultivés et délicats, le parfum des études classiques, l'art des citations

saisissantes et imprévues, le tour philosophique, l'ironie voilée, la subtilité unie à la force, enfin tout ce qui manque à M. Bright, M. Gladstone le possède à un degré supérieur.

Chacun sait que M. Gladstone, dans la Chambre des communes, représente l'université d'Oxford; mais il fait plus que la représenter : sauf sous le rapport politique, il la reflète. Son talent est, dans le sens littéral du mot, un talent universitaire; et c'est probablement pour cela que l'université d'Oxford lui est restée fidèle. A la vérité, l'alliance n'a pas été sans nuages. Contractée en 1847, elle se serait rompue violemment en 1859, si les liens de franc-maçonnerie littéraire qui existent entre Oxford et l'ancien élève de « Christ Church » ne s'étaient trouvés assez solides pour résister à la pression des colères politiques. A cette époque, la conversion de M. Gladstone aux idées libérales n'était plus un mystère; et l'université d'Oxford, conservatiste dans l'âme, eut bien de la peine à pardonner un pareil crime. Elle fit cet effort, néanmoins. Quel eût pu être son ambassadeur accrédité à la cour... du Parlement, si l'homme qui a écrit *Homère et l'âge homérique* eût cessé de l'être ?

Dans le meeting mentionné au commencement de cette lettre, M. Gladstone, comme on le pense bien, a pris la parole. On s'attendait à l'entendre discourir sur les affaires publiques, et cette attente n'a pas été trompée. L'exorde vaut que je le signale :

« Des changements considérables, a dit l'orateur, ont eu lieu dans ces dernières années. Les dispositions politiques du pays ne sont plus ce qu'elles étaient. Je crois — et je le dis avec quelque regret — je crois qu'une sorte de léthargie s'est momentanément emparée du Parlement et du peuple. Il est plusieurs questions que je pourrais indiquer; il en est une que j'indiquerai en mon nom propre et sans prétendre exprimer autre chose

que mon opinion individuelle : je veux parler de la question des franchises électorales, au sujet de laquelle il se manifeste des symptômes de léthargie qu'il est difficile de nier. »

Voilà donc un membre du gouvernement qui, en public, dans une circonstance solennelle, constate avec *regret* l'indifférence politique du peuple et gourmande presque sa paresse. Il le voudrait plus entreprenant, plus vivant en quelque sorte, plus animé à la conquête des droits qui lui restent encore à conquérir. Quel exemple! quelle leçon!

Il est vrai que, connaissant la répugnance personnelle de lord Palmerston pour tout ce qui est réforme, M. Gladstone a eu soin de n'engager, en cette occasion, d'autre responsabilité que la sienne. Mais sa déclaration n'en a pas moins quelque chose de fort remarquable : elle montre qu'en Angleterre le pouvoir n'est pas considéré comme devant nécessairement représenter la *résistance;* elle prouve que, loin de repousser le progrès quand il se présente, les hommes d'État dont l'âme est un peu haute l'attendent, l'appellent et lui feraient plutôt signe de venir s'il tardait trop, bien sûrs que le meilleur moyen d'éviter les révolutions est de n'avoir pas peur des réformes. Là est la clef de ce calme profond qui, en Angleterre, se marie à l'action continue de la liberté; et par là aussi s'explique l'espèce de torpeur apparente à laquelle, quelquefois, le peuple s'abandonne. Il sait que, lorsqu'il lui plaira de réclamer son dû, le payement s'effectuera sans difficulté; qu'il ne compromet rien en ajournant; qu'il peut se passer le luxe du repos, et que, quand il lui arrive de s'endormir, de puissantes intelligences veillent au-dessus de lui, pour lui.

Chancelier de l'Échiquier, M. Gladstone ne pouvait manquer d'aborder le sujet des finances. Ici encore ses explications ont été caractéristiques et méritent d'être recueillies.

Lorsque, en 1853, M. Gladstone parut à Manchester devant les mêmes hommes qui viennent d'y fêter si cordialement sa présence, le budget des dépenses de l'Angleterre était de 55 millions et demi en livres sterling, et le budget des recettes d'environ 59 millions, ce qui laissait un surplus de 3 millions et demi en livres sterling. Aujoud'hui, la situation est loin d'être aussi riante. Balancer à peu près les comptes est tout ce qu'il est possible de réaliser. Or, durant les trois dernières années, la somme qu'il a fallu tirer annuellement de la bourse du peuple ne s'est pas élevée, en moyenne, à moins de 70 millions et demi en livres sterling, c'est-à-dire qu'elle a dépassé le chiffre qui se rapporte à chacune des trois années de la guerre de Russie. M. Gladstone a reconnu avec beaucoup de candeur qu'un semblable résultat n'avait rien de bien satisfaisant.

Mais à qui la faute? Est-ce que le peuple anglais n'était pas le maître en Angleterre? Est-ce que ce n'était pas l'originalité et la gloire de la nation anglaise d'être une nation se gouvernant elle-même, *self-governing?* Est-ce que l'opinion publique, dans le Royaume-Uni, n'était pas souveraine? Est-ce que Chambre des *communes*, Chambre des pairs, ministres, n'étaient pas à ses ordres? Est-ce qu'en fin de compte, sa volonté, toujours si librement exprimée, n'était pas la loi? Seul donc, le public était comptable de la lourdeur des charges qui pesaient sur le public. S'il jugeait que la situation actuelle des finances fût une situation malsaine; si la réduction des dépenses lui paraissait utile ou nécessaire, le remède était entre ses mains; il n'avait qu'à vouloir, il n'avait qu'à parler : il serait obéi.

Que vous semble de ce langage? Il y a un mot bien touchant, et plus profond encore que touchant, dans l'Évangile : *Que le premier d'entre vous soit le serviteur de tous les autres.* Heureuses les contrées où l'autorité re-

pose sur ce principe ! Ici, c'est le pouvoir qui sert, et les premiers d'entre les fonctionnaires de l'État se parent du titre, glorieux en effet, de *public servants*. Le peuple y gagne ; et eux, qu'y perdent-ils ? Moins on les craint, plus on les honore.

XXI.

LES ANGLAIS DANS LES INDES.

9 mai.

Dernièrement, lord Canning est arrivé des Indes, où il a été remplacé comme gouverneur général par lord Elgin, et où il avait lui-même remplacé, en 1855, lord Dalhousie.

Or voici qu'avec ce changement coïncide une nouvelle identiquement la même que celle qui, en 1835, vint donner ici à l'opinion publique ce grand choc dont les conséquences furent si terribles : « Les Persans marchent sur Hérat. Les Persans ont pris Hérat. Les Persans menacent Kandahar. »

Et, de plus, il paraît que les Afghans appellent les Anglais au secours.

Heureusement, les esprits ne sont pas tout à fait disposés comme ils l'étaient il y a quelque vingt-sept ans. L'expérience a parlé, et elle l'a fait d'une voix qu'il a bien fallu entendre. On se rappelle, en Angleterre, ce qu'il en a coûté aux Anglais d'or et de sang pour avoir eu trop peur des intrigues de la Russie, trop peur des mouvements de la Perse, trop peur de la perfidie supposée de certains princes indigènes. L'idée que les progrès souterrains de l'influence russe sont pour la domination des Anglais dans les Indes un danger pressant, a beaucoup perdu de sa force.

Que les chefs indigènes des divers États situés le long des frontières de l'empire anglo-indien soient hantés par le génie de l'intrigue, par le génie des conspirations, et nourrissent à l'égard des conquérants de l'Inde des sentiments dont la Russie ne demanderait pas mieux que de profiter, beaucoup le croient aujourd'hui aussi fermement qu'ils le croyaient en 1835; mais ceux-là mêmes se persuadent ou affectent de dire que, dût le czar réussir à mettre en mouvement toutes les forces du Kandahar et du Beloutchistan, il n'y aurait rien là qui fût de nature à troubler la sérénité du gouvernement de Calcutta.

Le fait est qu'il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte pour montrer que la seule province de l'empire anglo-indien qui soit exposée à une invasion est celle du nord-ouest. Mais quels États bordent cette frontière? Le Beloutchistan, le royaume de Kaboul, contrées dépourvues de tout gouvernement régulier, de toute organisation régulière, et n'ayant à leur service que des légions de maraudeurs. Au delà, c'est la Perse, pays d'une tout autre importance, il est vrai, et derrière lequel se tiennent les Russes, toujours prêts à lui donner de l'aiguillon dans le flanc. Mais que les Anglais envoient une escadre *dans le* golfe Persique, voilà la cour de Téhéran qui tremble. D'ailleurs, en admettant même que la Russie vînt frapper, par la main des Persans, aux portes de l'empire anglo-indien; en admettant que le spectre de l'invasion armée se dressât jusque sur les frontières du Sind, est-ce que tout serait dit? Est-ce qu'une armée qui mettrait le pied sur le territoire anglais ne courrait pas le risque de voir, au premier pas, ses communications coupées?

Est-ce qu'il serait facile de pourvoir convenablement d'artillerie et d'approvisionner une armée de cinquante ou soixante mille hommes, ayant entre elle et sa base d'opérations deux cents lieues de déserts et de montagnes?

Ainsi raisonnent ceux qui n'ont pas, comme M. Ur-

quhart et ses pareils, ce qu'on pourrait appeler le cauchemar quand ils rêvent de la Russie.

Reste à savoir si les optimistes ne se trompent pas quelque peu dans leurs calculs : si des terreurs exagérées n'ont pas fait place, dans leur esprit, à un excès de confiance, et s'il n'y a que folie dans le *delenda Carthago* de M. Urquhart.

Ce qui est sûr, c'est que le public m'a paru recevoir avec une parfaite indifférence des nouvelles, ou, si vous aimez mieux, des rumeurs qui, autrefois, mettaient le feu à l'opinion.

On se rappelle combien fut désastreuse pour l'Angleterre la guerre de l'Afghanistan? C'est, je crois, parce que les Anglais ne l'ont pas oublié, qu'ils répugnent aujourd'hui à pousser trop loin la vigilance.

En effet, tous les malheurs qui marquent cette sombre période de l'histoire d'Angleterre eurent leur source dans la frayeur, presque superstitieuse, que la Russie, penchée sur l'Inde, inspirait. La Russie avait poussé hardiment sa pointe dans l'Asie centrale; son influence sur le gouvernement persan était ou paraissait souveraine; elle ne négligeait rien pour établir le pouvoir de la Perse à Hérat, de manière à y dominer sous le nom d'autrui; on parlait d'un général russe qui avait suivi à Hérat l'armée persane et dirigé le siège; on savait qu'un agent russe, le lieutenant Vicovitch, s'était rendu auprès de Dost-Mahomed-khan, qui régnait sur Kaboul et l'Afghanistan, avec mission de le détacher de l'alliance anglaise. Plus de doute, la Russie voulait faire de l'Inde sa proie : c'est ce qu'il fallait empêcher à tout prix; et, s'il était prouvé que Dost-Mahomed eût ouvert l'oreille aux ouvertures de la Russie, il n'y avait pas un moment à perdre, il fallait bien vite envahir les États du chef des Afghans, le déposer, le faire prisonnier, et mettre à sa place Shah-Soojah, qui avait été renversé du pouvoir par ses propres su-

jets, mais qui avait le grand mérite de vivre à Loodianah d'une pension que lui faisait le gouvernement indien, et sur la docilité duquel on pouvait compter. Tel fut l'ordre d'idées dans lequel, tout d'abord, lord Auckland, qui était alors gouverneur général des Indes, entra, ou plutôt se précipita. Mais Dost-Mahomed était-il réellement disposé à devenir l'instrument des projets de la Russie? Sir Alexandre Burnes, agent politique des Anglais dans l'Afghanistan, s'assura qu'il n'en était rien, et il eut soin de le dire bien haut, de l'écrire, de le répéter en toute occasion et partout.

Dans ses dépêches, il prouva, par une foule de faits d'un caractère non équivoque et qui étaient à sa connaissance personnelle, que Dost-Mahomed était un allié fidèle de l'Angleterre; que, loin de se prêter aux intrigues de la Russie, il avait à cœur de les déjouer; qu'on pouvait et qu'on devait s'en remettre à sa loyauté; qu'il y allait de l'intérêt de l'Angleterre... Vaines déclarations! Démonstration vaine! On ne voulait pas être convaincu. Lord Auckland était décidé à imposer aux Afghans un maître qui tînt tout des Anglais, fût leur créature, leur esclave. Mais, comme les conclusions de sir Alexandre Burnes reposaient sur des faits qu'il était plus facile de taire que de nier; comme il y a une opinion publique en Angleterre, et qu'on n'était pas bien sûr de voir la politique du gouverneur général l'emporter, devant ce tribunal suprême, sur la politique d'un agent en sous-ordre, que fit-on? J'ai regret à le dire, parce que, dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, il n'y eut jamais tache aussi noire, on fit... eh bien, oui : on fit un faux, un véritable faux en écritures publiques. La « correspondance relative à l'Afghanistan » fut officiellement publiée en 1839 et mise sous les yeux du Parlement, avec des falsifications calculées de manière à faire croire : d'abord, que Dost-Mahomed intriguait contre l'Angleterre en fa-

veur des Russes, et ensuite, que telle était la conclusion des dépêches de sir Alexandre Burnes. Pas un fait de tous ceux qui, dans la correspondance, montraient en Dost-Mahomed un allié fidèle, qui n'eût été frauduleusement omis; pas une phrase, parmi toutes celles qui, sous la plume de sir A. Burnes, témoignaient de son estime pour le chef des Afghans, qui n'eût été frauduleusement supprimée. Bref, l'art d'arranger et l'art d'omettre avaient été poussés jusque-là, qu'on faisait penser à sir A. Burnes juste le contraire de ce qu'il avait pensé, et écrire juste le contraire de ce qu'il avait écrit. Lord Melbourne était alors à la tête du cabinet, et lord Palmerston y siégeait en qualité de ministre des affaires étrangères. Sir Alexandre Burnes ne fut pas plus tôt informé de la publication des dépêches fausses, qu'il envoya en Angleterre copie des dépêches vraies, et le bruit ne tarda pas à se répandre qu'au sujet de la « correspondance relative à l'Afghanistan une fraude avait été commise ».

Et les résultats, quels furent-ils? Ah! quel Anglais pourrait, sans palpitation de cœur, en évoquer l'affreux souvenir? Dost-Mahomed fut deposé et fait prisonnier; Shah-Soojah fut installé à sa place; les bazars de Kaboul furent brûlés. Mais, en revanche, les forces anglaises, engagées dans l'Afghanistan, furent exterminées à la suite d'un soulèvement général du pays; mais d'une armée de cinq mille hommes, traînant après elle douze mille goujats, il ne resta qu'un seul homme; mais le pied du voyageur put se heurter au squelette d'un Anglais ayant entre ses dents un papier qui portait ces mots : « Les Feringhees vinrent à Caboul, et voici ce qui reste des Feringhees. »

375 millions de francs engloutis à jamais, voilà le chiffre qui résume les bénéfices matériels d'une expédition entreprise contrairement à toutes les lois de la justice.

Il convient de reconnaître que la cour des directeurs de l'ancienne Compagnie des Indes n'est pas comptable de la politique qui engendra la guerre de l'Afghanistan. Le triomphe de cette politique fut poursuivi à l'insu de la Compagnie pendant sept ans, et elle se hâta de la répudier avec indignation dès que les faits lui furent connus. C'est ce que le colonel Sykes déclara dans la séance du 19 mars 1861. Si je ne me trompe, cette page d'histoire qui n'est pas suffisamment connue en Angleterre, ne l'est pas du tout en France. C'est pourquoi j'ai saisi, pour l'indiquer à vos lecteurs, la première occasion qui s'est présentée. Combattre les ténèbres partout et toujours : voilà, pour la presse, le grand combat.

Quoique cette lettre soit déjà bien longue, je ne puis me résoudre à la terminer sans mentionner un petit livre qui vient d'être publié, que j'ai lu, que j'ai relu, et qui m'a causé la plus vive émotion. C'est un recueil des discours prononcés, en diverses circonstances, par le capitaine Eastwick sur les questions qui touchent à la domination des Anglais dans les Indes. Le capitaine Eastwick est un des quinze membres qui forment aujourd'hui le conseil des Indes orientales. Avant que le pouvoir de la Compagnie eût été entièrement absorbé par celui de la couronne, le capitaine Eastwick faisait partie de la cour des directeurs, c'est-à-dire qu'il était un de ces dix-huit potentats qui, de Londres, et au nom d'une compagnie de marchands, gouvernaient, il n'y a pas longtemps encore, d'une façon presque souveraine une contrée de plus de 180 millions d'habitants, située à trois mille lieues de distance!

Le capitaine Eastwick a vécu aux Indes. Il a été revêtu de fonctions publiques. Il [illegible] langue du pays, chose nécessaire à ceux qu'on [illegible] qui manque, par malheur, à beaucoup d'e[illegible] connaît à fond le caractère des indigènes, l[illegible] leurs habitu[illegible]

leurs qualités et leurs défauts. Son opinion, en tout ce qui concerne les Indes, a donc beaucoup d'autorité et veut qu'on en tienne compte. Eh bien, ce qui ressort de chaque ligne du livre qui est là devant moi, c'est une condamnation formelle de cette politique d'empiétement et d'oppression qui est l'idéal de ceux qu'on appelle ici les « Old Indians ». Rien de plus animé, de plus touchant, de plus noble, que la manière dont le capitaine Eastwick raconte en la flétrissant l'injuste, la brutale acquisition du Sind, en 1843, par sir Charles Napier, que lord Ellenborough, alors gouverneur général, avait investi pour cet effet de pouvoirs illimités. Il est impossible de lire, sans être tour à tour pris d'attendrissement et saisi d'indignation, la tragique histoire de ces émirs du Sind, commençant, il est vrai, par se défier des Anglais et par mettre obstacle à leur influence, mais ensuite recherchant leur alliance, se plaçant sous leur protection, s'abandonnant à leur générosité; puis enfin, poursuivis d'accusations mensongères quand il fallut un prétexte à la force, et condamnés avant d'avoir été entendus, dépouillés, frappés, précipités du faîte des grandeurs dans la misère. Quand, pour la première fois, le capitaine Eastwick traçait, devant la cour des directeurs, ce navrant tableau, l'ex-souverain du haut Sind, Meer-Roostum, bon et respectable vieillard, était déjà mort dans l'exil; et sa veuve, courbée, elle aussi, sous le poids des ans, habitait une misérable petite hutte faite de roseaux, où elle n'avait pour vivre que ce que pouvaient gagner, en vendant du bois, d'anciens serviteurs de sa fortune passée restés fidèles à son malheur.

Et combien la fin du drame paraît plus saisissante, quand on la rapproche du commencement! Lorsque, en 1840, Dost-Mahomed, dont l'État du Sind en ce temps-[illegible] l'autorité, se sentit mourir, il manda [illegible] et loyal officier anglais, le major

Il convient de reconnaître que la cour des directeurs de l'ancienne Compagnie des Indes n'est pas comptable de la politique qui engendra la guerre de l'Afghanistan. Le triomphe de cette politique fut poursuivi à l'insu de la Compagnie pendant sept ans, et elle se hâta de la répudier avec indignation dès que les faits lui furent connus. C'est ce que le colonel Sykes déclara dans la séance du 19 mars 1861. Si je ne me trompe, cette page d'histoire qui n'est pas suffisamment connue en Angleterre, ne l'est pas du tout en France. C'est pourquoi j'ai saisi, pour l'indiquer à vos lecteurs, la première occasion qui s'est présentée. Combattre les ténèbres partout et toujours : voilà, pour la presse, le grand combat.

Quoique cette lettre soit déjà bien longue, je ne puis me résoudre à la terminer sans mentionner un petit livre qui vient d'être publié, que j'ai lu, que j'ai relu, et qui m'a causé la plus vive émotion. C'est un recueil des discours prononcés, en diverses circonstances, par le capitaine Eastwick sur les questions qui touchent à la domination des Anglais dans les Indes. Le capitaine Eastwick est un des quinze membres qui forment aujourd'hui le conseil des Indes orientales. Avant que le pouvoir de la Compagnie eût été entièrement absorbé par celui de la couronne, le capitaine Eastwick faisait partie de la cour des directeurs, c'est-à-dire qu'il était un de ces dix-huit potentats qui, de Londres, et au nom d'une compagnie de marchands, gouvernaient, il n'y a pas longtemps encore, d'une façon presque souveraine une contrée de plus de 180 millions d'habitants, située à trois mille lieues de distance!

Le capitaine Eastwick a vécu aux Indes. Il a été revêtu de fonctions publiques. Il parle la langue du pays, chose nécessaire à ceux qu'on y envoie, et qui manque, par malheur, à beaucoup d'entre eux. Il connaît à fond le caractère des indigènes, leurs mœurs, leurs habitudes,

leurs qualités et leurs défauts. Son opinion, en tout ce qui concerne les Indes, a donc beaucoup d'autorité et veut qu'on en tienne compte. Eh bien, ce qui ressort de chaque ligne du livre qui est là devant moi, c'est une condamnation formelle de cette politique d'empiétement et d'oppression qui est l'idéal de ceux qu'on appelle ici les « Old Indians ». Rien de plus animé, de plus touchant, de plus noble, que la manière dont le capitaine Eastwick raconte en la flétrissant l'injuste, la brutale acquisition du Sind, en 1843, par sir Charles Napier, que lord Ellenborough, alors gouverneur général, avait investi pour cet effet de pouvoirs illimités. Il est impossible de lire, sans être tour à tour pris d'attendrissement et saisi d'indignation, la tragique histoire de ces émirs du Sind, commençant, il est vrai, par se défier des Anglais et par mettre obstacle à leur influence, mais ensuite recherchant leur alliance, se plaçant sous leur protection, s'abandonnant à leur générosité ; puis enfin, poursuivis d'accusations mensongères quand il fallut un prétexte à la force, et condamnés avant d'avoir été entendus, dépouillés, frappés, précipités du faîte des grandeurs dans la misère. Quand, pour la première fois, le capitaine Eastwick traçait, devant la cour des directeurs, ce navrant tableau, l'ex-souverain du haut Sind, Meer-Roostum, bon et respectable vieillard, était déjà mort dans l'exil ; et sa veuve, courbée, elle aussi, sous le poids des ans, habitait une misérable petite hutte faite de roseaux, où elle n'avait pour vivre que ce que pouvaient gagner, en vendant du bois, d'anciens serviteurs de sa fortune passée restés fidèles à son malheur.

Et combien la fin du drame paraît plus saisissante, quand on la rapproche du commencement! Lorsque, en 1840, Dost-Mahomed, dont l'État du Sind en ce temps-là reconnaissait l'autorité, se sentit mourir, il manda auprès de lui un brave et loyal officier anglais, le major

Outram, qui, dans une dépêche du 6 décembre 1840, raconte en ces termes ce qui se passa : « Sa Hautesse me salua du nom de frère, me jeta les bras autour du cou et me tint embrassé pendant quelques minutes. L'émir était si faible, si défait, que, cet effort l'ayant épuisé, il fut quelque temps sans pouvoir parler. Enfin il fit signe à son frère Meer-Nusseer-khan, et à son plus jeune fils, Meer-Houssein-Ali, d'approcher. Alors, prenant la main de l'un et celle de l'autre, il les plaça dans les miennes, et me dit : « Vous êtes pour eux un frère et un » père, vous les protégerez. »

Le capitaine Eastwick, après avoir cité cette dépêche, a bien raison de s'écrier : « Le peuple anglais voudra-t-il croire que ce pauvre enfant, Houssein-Ali, que son père, au moment d'expirer, avait ainsi recommandé à la sollicitude du gouvernement britannique, à été détrôné, exilé, emprisonné, dépouillé de ses propres biens, sans qu'aucune accusation s'élevât contre lui ? »

Ne voir dans la domination des Anglais aux Indes qu'une oppression organisée serait assurément inique et insensé. La vérité est que l'administration de la Compagnie des Indes a été féconde, sous beaucoup de rapports, en beaux et louables résultats. C'est ce que le capitaine Eastwick constate, et ce qui est établi clairement dans une remarquable brochure que M. John Stuart Mill publia en 1858, alors qu'il était chargé de la correspondance politique à « India-House ». Et il ne serait ni moins inique ni moins insensé d'envelopper dans un même anathème tous ceux qui, dans ces contrées lointaines, ont été appelés à représenter l'Angleterre et à y exercer le pouvoir en son nom. Il y a quelque distinction à faire, par exemple, entre l'administration dure, ambitieuse, agressive du conquérant du Pendjab et du royaume d'Oude, lord Dalhousie, et l'administration bienveillante de ce Canning dont le titre de gloire sera d'avoir encouru et mérité, lui

si rudement mis à l'épreuve par la révolte furieuse des Cipayes, le surnom de *Clemency-Canning*. Combien il serait à désirer, pour l'honneur de l'Angleterre, que l'éclat des grandes choses par elle accomplies dans les Indes n'eût jamais été souillé par des actes semblables à ceux que le capitaine Eastwick a dénoncés avec une sincérité si courageuse, une éloquence si noblement passionnée et un patriotisme si vrai ? Je dis patriotisme, car ceux-là seuls aiment leur pays d'un amour dont il ait droit d'être fier, qui ne lui font pas l'injure de l'aimer aux dépens de la justice.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

ANNÉE 1861.

Pages.

AVANT-PROPOS 1

I. L'Unité de l'Italie désirée par l'Angleterre..... 1
II. Les « Essays and Reviews » 5
III. Question de Syrie..... 12
IV. Les Iles Ioniennes..... 17
V. Le Thé et les « penny-papers » 19
VI. Les Anglais en Chine..... 23
VII. Les Volontaires..... 31
VIII. Danger couru par les commis de magasin..... 38
IX. Un Débat sur la constitution anglaise..... 42
X. Le Duc de Bedford..... 46
XI. Les Courses d'Epsom..... 48
XII. Admiration des Anglais pour le comte de Cavour. . 58
XIII. Une Grève en Angleterre..... 65
XIV. Besoin d'émotion..... 70
XV. Le Champ de bataille du travail..... 75
XVI. Liberté des coalitions..... 82
XVII. Une Semaine tragique..... 89
XVIII. Les Crimes industriels..... 96
XIX. Lord John Russell..... 102
XX. L'Opinion publique comme tribunal de cassation.... 109

Pages.
XXI. Le Gouvernement neutre entre ouvriers et maîtres.. 115
XXII. Mort de Lord Herbert..... 125
XXIII. Exemples d'intolérance protestante..... 127
XXIV. Quand Londres est désert..... 130
XXV. L'Angleterre avant tout..... 134
XXVI. Lord Palmerston gouverneur des cinq ports..... 142
XXVII. La Reine..... 147
XXVIII. Un « Drawing-Room »..... 153
XXIX. Une Catastrophe, excès de décentralisation..... 161
XXX. Une Lettre de mistress Harriet Beecher Stowe..... 169
XXXI. L'Enfant du pauvre..... 178
XXXII. Les Prédicateurs anglais..... 188
XXXIII. Le Lord-maire..... 194
XXXIV. Ce que les Anglais pensent de nous..... 202
XXXV. La Potence..... 210
XXXVI. Le Jardin de Shakspeare..... 219
XXXVII. Mort de sir James Graham..... 227
XXXVIII. Lord Normanby..... 228
XXXIX. Le Neuf novembre dans la Cité..... 237
XL. Le Bon sens saxon..... 245
XLI. Rivalité entre Anglais et Américains..... 252
XLII. L'Affaire du *Trent*..... 261
XLIII. Mort du prince Albert..... 270
XLIV. Le Droit du plus fort..... 274
XLV. Velléité de guerre..... 276

ANNÉE 1862.

I. Danger de guerre..... 281
II. Les États-Unis et l'aristocratie anglaise..... 287
III. Un Désappointement singulier..... 294
IV. Disposition à reconnaître le Sud..... 301
V. Comment les pauvres meurent..... 310
VI. Un Procès monstre et monstrueux..... 317
VII. Un Revirement d'opinion..... 326
VIII. L'Éducation nationale en Angleterre..... 334
IX. Pourquoi M. Ricasoli, comme ministre, plaisait aux Anglais..... 343
X. Le Catholicisme en Irlande..... 346
XI. L'Instinct populaire, à propos de la Pologne..... 349
XII. Le Droit de visite et les Anglais..... 356

Pages.
XIII. La Puissance navale des Anglais discutée..... 365
XIV. Les Écoles en Angleterre..... 376
XV. Comme quoi la guerre tuera la guerre..... 383
XVI. Le Canon de sir William Armstrong..... 391
XVII. Exposition internationale de 1862. Préparatifs..... 394
XVIII. Les Étrangers attendus dans Londres..... 399
XIX. Exposition internationale : cérémonie d'ouverture... 407
XX. M. Gladstone..... 416
XXI. Les Anglais dans les Indes..... 423

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

3 2044 024 163 628